APR 29 1936

CAL ROOM
L LIBRARY
OF MICH.

REVUE DE PARIS

15 AVRIL 1936

★ ★ ★	*La Fin d'une Dictature*	721
MAURICE PARTURIER.	*Mérimée et Mme de Beaulaincourt.*	740
PROSPER MÉRIMÉE.	*Lettres à Mme de Beaulaincourt.*—I.	764
ED. GISCARD D'ESTAING.	*L'Endettement public*	789
LOUIS FRANCIS.	*La Neige de Galata.* — III	802
PIERRE BELLANGER.	*Bridge et Bridgeurs*	841
JEAN LEBAUDY.	*Un Sultanat foulbé*	874
GEORGES GAUDY.	*Le Bateau ivre*	888
FERNAND DE BRINON.	*Locarno jugé par Stresemann*	903
CONSTANTIN PHOTIADÈS.	*« Œdipe », tragédie lyrique*	916
A. ALBERT-PETIT.	*L'Histoire*	928
ALEXANDRE ARNOUX.	*Le Cinéma*	942
GÉRARD BAUËR.	*M. André Bellessort à l'Académie.*	953

LA LIVRAISON DE 240 PAGES : 7 Frs.

43e ANNÉE • *NUMÉRO 8*

La REVUE DE PARIS il y a cent ans

(Première REVUE DE PARIS)

Nous relevons dans la Revue de Paris *d'avril 1836 un article du bibl phile Jacob sur le Masque de Fer, une étude de Granier de Cassagnac sur Origines de la Langue française, une critique du Salon de 1836 de Roger Beauvoir, une nouvelle de Paul de Musset, etc.*

Le passage que nous publions ici est extrait d'un article critique de Geo Sand :

« Les avantages du progrès dans l'éducation des femmes ont été fo contestés de tout temps; mais nous avons ouï-dire que la génération présen les discutait de bonne foi. Nous espérons qu'il en est, ou du moins qu'il en se bientôt ainsi. Nous sommes convaincus que les hommes vraiment forts, et p conséquent vraiment bons et sages, désirent l'émancipation intellectuelle d femmes. Nous croyons que ceux qui s'en effraient sont des hommes faible qui ont besoin de la gendarmerie pour constater leur supériorité, et qui, défaut de ce secours, retomberaient au-dessous de leurs esclaves.

» Un temps viendra donc, peut-être, où le domaine des sciences, des ar et de la philosophie, sera ouvert aux deux sexes. Jusqu'ici nous n'avons p encore vu que, sauf le chant, la danse et la peinture en miniature, les femm pussent prétendre à un rang égal à celui des hommes dans la pratique de l'ar et nous ne voulons pas répondre que le progrès des siècles les amène à ce poin C'est un problème qui est peut-être du ressort de la phrénologie plutôt que d celui de la philosophie. Il est bien certain que leur aptitude une fois constatée une forte direction ne pourra leur être qu'avantageuse. L'examen et l'expé rience résoudront la question, dès que cette question, vitale pour la sociét future, sera devenue l'objet d'une attention impartiale et consciencieuse.

» Sans aspirer à jeter du jour sur cette matière, nous pensons que tous le essais hasardés sur les routes qui conduisent à la découverte du vrai doiven être encouragés par la société présente. Tous ceux de ses membres qu'un honteu intérêt ne pousse pas à conserver les abus et les injustices dont souffrent le masses, désirent améliorer l'avenir, et par conséquent, découvrir la vérit dans le présent. Tous les hommes d'un vrai mérite savent qu'ils ne peuven être détrônés ni affermis dans leur empire par l'influence, plus ou moin grande, d'un sexe qui met tout son espoir et qui cherche toutes ses garanties dan ce mérite même. Quelles que soient les imbéciles résistances du vulgaire et le haineuses contradictions de la mauvaise foi, les hommes supérieurs entraînent tôt ou tard, les siècles dans les voies providentielles. Que les femmes à qui le abus du temps présent conviennent ne se réjouissent donc pas trop. Que celle dont la fierté répugne à en profiter ne se découragent pas non plus. Le travai s'opère et les pas rétrogrades même ne sont pas sans profit pour l'instructio de l'humanité. »

Avertissez...
Accélérez...
Passez!

avec une...

VIVA GRAND SPORT
LA 6 CYLINDRES IMBATTABLE EN CONFORT ET EN VITESSE
RENAULT
L'AUTOMOBILE DE FRANCE
5003

MOTOCULTEURS
— SOMUA —
A FRAISE ROTATIVE

Pour la Culture Maraîchère, les Vignobles, les Pépinières et la Petite Culture

Motoculteur type C, en travail dans une culture maraîchère.

Ils conviennent particulièrement pour l'ameublissement du sol dans les potagers, les vergers et pour les cultures florales.

Équipés avec outils sarcleurs spéciaux, ils permettent l'entretien des allées

Demandez Renseignements et Catalogues sur les Motoculteurs types C et D aux

USINES SOMUA

146, Boulevard Victor-Hugo — SAINT-OUEN-sur-SEINE

Société au Capital de 44 millions de francs.

CIGARETTES
CELTIQUE
CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT
GROS MODULE

LA NATIONALE

Compagnie anonyme d'Assurances sur la Vie

Entreprise privée, régie par la loi du 17 mars 1905

ANCIENNEMENT COMPAGNIE ROYALE D'ASSURANCES SUR LA VIE
FONDÉE EN 1830 – CAPITAL SOCIAL 75 MILLIONS

SIÈGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will, PARIS

Depuis son origine jusqu'au 1er Janvier 1936, ses opérations ont porté

11 milliards 342 millions de francs
de Capitaux assurés

176 millions 647.000 francs
de Rentes Viagères

ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS — MIXTES
ASSURANCES MIXTES COMPLÈTES
AVEC PARTICIPATION DANS LES BÉNÉFICES
ET COUVERTURE DU RISQUE D'INVALIDITÉ
ASSURANCES FAMILIALES, D'ÉDUCATION ET DE DOT

Rentes Viagères

Pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite, la Re
Viagère est le remède le plus efficace à la cherté de la vie
constitue le plus sûr des placements.

Les garanties les plus importante
Les tarifs les plus avantageu

Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au Siège Social, à Pa
ou chez les Agents Généraux en Province.

Imprimerie BRODARD ET TAUPIN, Coulommiers-Paris.

LA FIN D'UNE DICTATURE

En 1928, la nuit de Noël orthodoxe avait apporté aux Serbes, aux Croates et aux Slovènes une surprise. Pendant qu'ils dormaient, leur Roi s'était proclamé dictateur.

« Il risque sa tête », dirent ce jour-là (6 janvier 1929) les connaisseurs des Balkans. Ce risque, Alexandre le courut pendant plus de cinq ans. Des dizaines d'attentats organisés dans son propre royaume échouèrent. Le dernier atteignit son but à Marseille.

***

Alexandre, roi des Serbes, des Croates et des Slovènes avait exposé les raisons de son coup d'État dans un manifeste qui peut être résumé en quelques phrases : le régime démocratique met en danger le pays. Les querelles parlementaires risquent de provoquer la dislocation du royaume. La raison supérieure de l'État exige l'abrogation de la Constitution.

Aussitôt l'opposition affirma que la dictature n'était pas nécessaire, que le pays n'était pas en danger. Elle accusa le Roi non seulement de n'avoir rien fait, avant 1929, pour réconcilier les Serbes et les Croates, mais encore d'être le principal instigateur de leurs querelles. Dès son arrivée au trône, Alexandre aurait multiplié les intrigues pour envenimer le conflit et aggravé systématiquement la situation par tous les moyens dont il disposait pour faire apparaître comme indispensable et salvatrice la dictature personnelle que, par ambition, il rêvait d'instaurer depuis 1918.

Copyright 1936 *Revue de Paris*.

Il est vrai, comme l'affirmait le Roi, que le régime de 1921 ne répondait pas aux besoins du pays. La Constitution de 1921, dite de Vidov Dan, était d'un centralisme trop rigide. Ses auteurs avaient cru bien faire en empruntant à chacun des systèmes occidentaux ce qu'ils y voyaient de meilleur. C'était une erreur. Il n'y avait rien de commun entre l'Angleterre ou la France d'une part, et d'autre part le nouveau royaume qui, âgé de trois ans en 1921, réunissait pour la première fois au cours de l'Histoire les Croates, les Serbes et les Slovènes sous un même gouvernement. Rechercher dans les législations anglaise, française ou allemande des modèles pour le pays nouveau-né, c'était, me dit un jour un humoriste, vouloir imposer à Louis XI la Constitution de la Troisième République.

Mais, pour ces mêmes raisons, le réquisitoire du Roi contre le régime démocratique était injuste. La démocratie n'était pas responsable des querelles qui avaient abouti à l'assassinat du leader croate Raditch par un député serbe en pleine Skoupchtina. Ces querelles n'étaient pas d'ordre social, mais national. C'étaient des conflits de races ou de religions. Ce n'était pas une lutte entre une droite et une gauche qui viciait la base de l'État, c'était l'opposition entre les Serbes et les Croates, entre les orthodoxes et les catholiques.

Quant à savoir si Alexandre avait préparé son coup d'État de longue main et dans quelle mesure il aurait consciemment envenimé la dispute serbo-croate, c'est une question dont l'examen très compliqué, dépasserait le cadre de cet article.

Il est plus facile de juger la dictature à ses actes.

Son but était de réconcilier Serbes et Croates. Et comme elle rendait la démocratie responsable de la querelle, elle devait en finir avec le parlementarisme. On se serait donc attendu à la nomination d'un gouvernement d'hommes jeunes, ou tout au moins n'ayant pas été compromis dans les bagarres de la Chambre. Or les nouveaux ministres furent choisis parmi les députés les plus en vue. C'était Marinkovitch, vieux routier des couloirs de la Skoupchtina, Ouzounovitch, le seul des politiciens d'Europe, je crois, qui ait été président du Conseil avant la guerre, tous deux farouchement panserbes. Quant au dictateur en titre, le général Jivkovitch, on sait que c'est lui qui, en qualité de sous-lieutenant, ouvrit en 1903 la porte du palais

de Belgrade aux conjurés venus assassiner la reine Draga.

Pour apaiser les luttes raciales, il aurait fallu donner aux Croates la place à laquelle, de par leur nombre, ils ont droit. Or, dans les ministères qui se succédèrent au cours des cinq années de dictature, il y eut en moyenne deux à trois Croates contre neuf Serbes, alors que Croates et Serbes sont à peu près égaux en nombre dans le royaume.

A son début cependant le régime s'engagea dans la voie des réformes. On changea le nom du pays. Le royaume des Serbes, Croates, Slovènes devint la Yougoslavie. Un seul drapeau, le drapeau yougoslave remplaça les étendards serbe, croate et slovène qui furent solennellement brûlés en présence de l'armée. Les noms des vieilles provinces historiques, Slovénie, Bosnie, Croatie, Serbie, furent supprimés. Leur emploi fut interdit dans la presse et dans les conversations privées. Les juridictions particulières que chacune de ces provinces avait héritées de l'Autriche, de la Hongrie ou de la Turquie furent unifiées. Les divisions administratives créées après la guerre sur le modèle de nos départements après 1789 furent remplacées par des districts plus étendus et plus indépendants, en théorie tout au moins : neuf banovines à la tête desquelles on plaça des gouverneurs ou bans.

Tel fut le bilan des premières années. Mais bientôt il sembla que la dictature n'eût plus la force de poursuivre son action. Cinq ans après le coup d'État les frontières entre les provinces historiques n'avaient été supprimées que sur la carte. Dans Belgrade, la police des rues était toujours assurée, comme au temps des guerres balkaniques, par des gendarmes en capote réséda, fusil et baïonnette au canon. Mais si nous traversiez la Save vous trouviez en face, à Zemoun, l'ancienne Zemlin autrichienne, les policemen classiques de l'Europe centrale en uniforme noir et casque blanc. Quand un Croate venait à Belgrade avec sa voiture il devait, en passant l'octroi, verser une caution de 3 000 dinars. Représentant le montant d'un impôt municipal, cette somme ne lui était pas rendue s'il restait à Belgrade plus de quelques jours. Je ne crois pas qu'une telle anomalie existe dans aucun pays d'Europe. Mais un automobiliste belgradois séjournait à Belgrade librement.

La route Zagreb-Belgrade, cette voie Impériale qui eût magnifiquement symbolisé la réconciliation serbo-croate et

contribué à l'essor économique du pays resta à l'état de fondrières. La voie ferrée Bihatch-Knin, réclamée par tout le « Preko » pour faciliter la liaison entre la côte dalmate et la Croatie est encore en projet. On multiplierait les exemples.

Les vieux Serbes conservèrent les leviers de commande. Roués politiciens, ils se proclamèrent « Yougoslaves » pour barrer la route aux jeunes. Serbes, ils défendirent leurs prérogatives. Militaires, ils tinrent peu compte des facteurs psychologiques. Le sabre devait suffire à maintenir l'ordre. Vainqueurs de 1918, ils considéraient les provinces de l'au delà des trois fleuves comme butin de guerre. Le peuple se prit à penser qu'à part la perte de la liberté, il n'y avait pas grand'chose de changé dans le royaume. Le mécontentement naquit, grandit, s'étendit bientôt au pays tout entier. Non seulement chez les Croates, écartés du gouvernement, mais chez les Serbes. Les jeunes Serbes, en particulier, revendiquèrent le pouvoir. Ils faisaient remarquer, et avec raison, que l'esprit nouveau, l'esprit yougoslave dont on parlait tant, ne pouvait être créé par les vieux politiciens. Les jeunes « fascistes », partisans de la dictature réclamèrent des places. Ils invoquaient l'exemple de l'Italie et plus tard de l'Allemagne où la jeunesse joue un si grand rôle. Les jeunes Serbes élevés dans les traditions libérales se rangèrent naturellement parmi les ennemis de la dictature. Pour des raisons donc très diverses, toute la jeunesse rejoignit dans l'opposition les anciens chefs des partis serbe, croate ou slovène mis hors la loi par le nouveau régime. La crise économique survint. La situation s'aggrava. Le terrorisme apparut.

Sous forme d'actes isolés au début. Puis des organisations se formèrent, en Croatie tout d'abord. Traquées par la police, elles se réfugièrent en Italie ou en Hongrie où elles reçurent un bon accueil. Ce furent les Oustachis (insurgés), sincères, désespérés ou profiteurs, sans compter les dupes. Chaque mois, des bombes éclatèrent un peu partout et jusque dans les locaux de la préfecture de police de Zagreb. Le gouvernement avait créé de son côté des organisations terroristes comme la Ju. Na. O. (organisation nationale yougoslave) dont les membres, parmi lesquels on trouvait par exemple le frère du ministre Andjelinovitch, étaient fiers des assassinats qu'ils avaient commis en plein jour et en uniforme dans les

rues de Zagreb. Çà et là les paysans écrasés d'impôts, accablés par la crise, s'insurgeaient. La révolte la plus célèbre fut celle de la Lika, région entourant le mont Velebit. Dans l'armée même on enregistra des troubles. Un putsch d'officiers échoua à Maribor, près de la frontière autrichienne. Les tentatives d'assassinat du Roi se multiplièrent. La dernière, celle d'Oreb, est antérieure de huit mois seulement au crime de Marseille.

Pour maintenir l'ordre on créa un système de surveillance qui s'étendit à tous les citoyens. Ils étaient espionnés de jour et de nuit non seulement par la police avec ses innombrables agents, concierges, cochers de fiacre, chauffeurs de taxis, domestiques, mais aussi par le deuxième bureau. Celui-ci, avec le colonel Aratchitch à sa tête, opérait pour le compte de certains généraux d'état-major. Il surveillait la police qui, de son côté, s'efforçait de mettre le Roi en garde contre le deuxième bureau dont elle arrêtait même parfois les agents. La presse fut bâillonnée. Certains journalistes étrangers qui refusèrent de se mettre à la solde du régime furent expulsés.

La Croatie en particulier fut soumise à un traitement exceptionnel. J'ai entendu de la bouche même du chef de la police de Zagreb le récit des tortures infligées aux Croates suspects d'hostilité envers la dictature. Nombreux sont les « communistes », qui, pour échapper aux supplices organisés par ce Bedekovitch sautèrent par la fenêtre du troisième étage de la prison où celui-ci opérait.

Je fis entendre à des personnages compétents que ces méthodes n'étaient peut-être pas susceptibles de convaincre les Croates de la supériorité du gouvernement de Belgrade sur celui de Vienne d'avant-guerre. Mais je compris tout de suite qu'il était inutile, sinon dangereux, d'insister.

C'est à l'honneur du gouvernement actuel de Stoyadinovitch d'avoir mis à pied et exilé dans de petits villages de Kossovo Polie des fonctionnaires comme Rada Popovitch qui, en qualité de chef de la police de Belgrade, exerça pendant des années de terribles violences sur des femmes et des étudiants. Son adjoint Bregovlianine avait commandé un « interrogatoire » de cinq étudiants coupables d'avoir manifesté contre la dictature. L'un d'eux était mort sur le coup, les deux reins éclatés. Cinq camarades de ce malheureux jeune homme attendirent un soir Bregovlianine sur les bords

de la Save et lui firent subir le même sort. Il mourut quelque temps après à l'hôpital sans que l'on pût retrouver les coupables.

J'ai songé bien souvent à ces drames ignorés, chaque fois que des actes de terrorisme commis en Yougoslavie étaient imputés aux communistes ou aux machinations des puissances étrangères.

Quelles furent les raisons de la faillite de la dictature?

Les milieux officiels expliquèrent l'inertie du régime par deux sortes de considérations : les unes d'ordre psychologique, les autres d'ordre économique. Si les grands travaux publics capables d'unifier économiquement le pays n'avaient pas été entrepris, c'est qu'aussitôt après l'avènement de la dictature la crise mondiale avait éclaté. Les prix des produits agricoles baissant, la Yougoslavie, peuple de paysans, avait vu fondre ses revenus. L'État se trouvait dans une situation précaire interdisant toute politique d'envergure.

L'opposition n'eut aucun mal à répliquer que des millions étaient consacrés à la construction de somptueux palais pour les gouverneurs des banovines et que les ministres faisaient des fortunes plus rapidement encore que sous le régime « corrompu ».

Si les Serbes ont gardé les leviers de commande, déclarait Belgrade, c'est que les Croates, anciens sujets austro-hongrois, ne sont pas sûrs. Il n'est pas possible de leur donner des postes de confiance.

Argument à double tranchant. C'était ou bien la justification des plaintes croates contre la mauvaise foi serbe ou la condamnation même de la création de la Yougoslavie. Car s'il n'était pas possible de trouver en Croatie une majorité dévouée à la cause yougoslave, c'est que la réunion des Serbes et des Croates sous un même gouvernement était une erreur. Le même argument vaut, soit dit en passant, contre l'opposition actuelle de Belgrade à la restauration des Habsbourg. Si la vieille monarchie exerce sur les Croates une attraction dangereuse pour l'unité yougoslave, serait-ce que Belgrade aurait eu, à l'égard de Zagreb, une politique pire que celle de Vienne avant la guerre? Et dans ces conditions les Serbes ne sauraient plus justifier leur prédominance dans l'État par les sacrifices qu'ils ont consentis « pour libérer les Croates du joug austro-hongrois ».

On peut admettre qu'il n'était pas possible dès 1929 de donner aux Croates la place à laquelle ils avaient droit. Guerre, Intérieur, Finances, Affaires étrangères avaient toujours été depuis 1918 entre les mains des Serbes (Trumbitch mis à part). Le personnel de ces ministères était donc serbe lui aussi. Il ne pouvait pas être changé du jour au lendemain.

Même en 1918, la chose n'était pas facile. Déjà avant la guerre il existait un État, donc un corps diplomatique, un appareil administratif serbes. La transformation du pays en Yougoslavie n'avait pas exigé une augmentation de personnel telle que les Croates puissent être admis dans une proportion équitable. On ne pouvait pas mettre des fonctionnaires serbes à la retraite uniquement pour donner aux Croates la place à laquelle ils étaient en droit de prétendre.

Ces arguments n'avaient cependant qu'une valeur très relative et en tout cas temporaire. Les vraies raisons de l'attitude serbe sont en réalité différentes. Même s'il l'avait voulu (et tout porte à en douter) Alexandre n'aurait pas pu faire aux Croates les concessions nécessaires. Car il ne jouissait d'une autorité absolue que dans la mesure où son action ne contrecarrait pas trop les sentiments profonds des Serbes, de l'état-major en particulier. De ces sentiments : esprit de conquête, ardeur à gouverner, méfiance envers les Croates, Alexandre devait tenir compte. L'Histoire montre en effet que les rois de Serbie ont toujours été victimes du caractère violent de leurs sujets. Tous les souverains serbes qui se sont succédé depuis 1803, (sans remonter à l'Empire serbe du moyen âge) ont péri de mort violente ou ont connu l'exil. Dans la série des Obrenovitch et des Karadjordjevitch tous ceux qui portent un numéro impair ont été assassinés, en commençant par le fondateur de la dynastie actuelle. Soit dit en passant, les Serbes en sont fiers. C'est à leurs yeux la preuve de leur amour pour la démocratie. Chez eux, disent-ils, la tyrannie est toujours châtiée. A supposer qu'Alexandre ait voulu opérer un véritable redressement, il eût donc rencontré dans sa Choumadia (vieille Serbie) de dangereuses résistances. Et cependant, il choisissait soigneusement ses collaborateurs parmi ceux dont le caractère ne pouvait lui faire obstacle. Il avait élevé Bogolioub Yevtitch, petit fonctionnaire sans envergure, sans doute parce qu'il était le beau-frère du général Jivkovitch, le deus ex-machina de l'ar-

mée, mais surtout parce qu'il était sûr de sa docilité. Malgré ces précautions, les cabales renaissaient sans cesse autour d'Alexandre. La police et l'armée exagéraient le danger qu'il courait. On inventait de faux attentats pour l'empêcher de se déplacer. Le Roi fut bientôt, sans qu'il s'en rendît compte, un vrai prisonnier. On ne le voyait plus. Quand il voyageait, même en Serbie, toujours en voiture découverte et à une allure d'ouragan, son chauffeur lui-même ne savait pas où il allait. Cent mètres avant chaque carrefour le Roi disait : « A droite » ou « A gauche »... Il s'informait de tout, voulait tout savoir dans les plus petits détails. Le lendemain de son jour anniversaire, il se faisait apporter le livre du Palais et notait les noms de ceux qui avaient omis de venir signer. Il se faisait remettre des rapports sur les plus petits incidents. Et cependant il était quotidiennement trahi. Je n'en veux comme preuve que les détails révélés par l'enquête sur l'assassinat de Marseille. Les Oustachi connaissaient par avance tout le programme du voyage. Ils savaient même que le Roi devait s'arrêter à Lausanne au retour de Paris. Ils y avaient organisé un troisième attentat pour le cas où celui de Marseille et celui de Paris auraient échoué. Or le plus grand mystère avait été observé autour des projets de voyage. Qui, en dehors de quelques intimes de la Cour et des hauts fonctionnaires de la police, aurait pu donner ces renseignements?

Le zèle des partisans et des « défenseurs » de la dictature avait des effets tout aussi néfastes. « Ces fonctionnaires si « dévoués » au Roi, me dit un jour une haute personnalité politique, portent une bien lourde responsabilité. Soyez certain que si, avant la venue du Roi à Marseille, les Français leur ont demandé : « Court-il quelque danger? » Ils ont répondu : « Quel danger? Ne savez-vous pas qu'il n'y a plus de question croate en Yougoslavie, qu'elle a été réglée définitivement par Sa Majesté? » Le Roi a payé de sa vie la politique du bureau de presse de Belgrade ou trois cents fonctionnaires « journalistes » sans place parce que sans talent employèrent des méthodes de policiers pour empêcher la vérité de passer les frontières du royaume ».

A tous ces éléments qui paralysèrent la dictature, il convient d'ajouter l'état-major dont l'influence n'est que trop connue depuis l'assassinat des Obrenovitch et la condamnation à mort

du colonel Dimitrievitch-Apis, chef du deuxième bureau serbe, à Salonique, en 1917. Tout entier, et farouchement panserbe, l'état-major fit naturellement passer les questions stratégiques avant les problèmes politiques, quelque importants qu'ils fussent. Si la route Belgrade-Zagreb dont je parlais tout à l'heure fut laissée à l'abandon, c'est en grande partie parce qu'à l'état-major une théorie encore en faveur veut que, dans ces régions de plaine, le manque de routes soit en cas de guerre un avantage. Par contre, le souvenir de la retraite d'Albanie incita l'état-major à exiger la construction de la route Petch-Podgoritsa très coûteuse et sans utilité économique.

C'est ainsi qu'en recherchant les causes de l'échec de la dictature, on retrouve les raisons mêmes qui ont provoqué le conflit serbo-croate. Elles sont indépendantes des régimes. Elles ont subsisté malgré la dictature. Elles tiennent aux conditions historiques qui ont présidé au développement des trois branches slaves du sud de l'Europe : Serbes, Croates, Slovènes. Les deux premières parlent la même langue. Mais les dominations plusieurs fois centenaires ou même millénaire des Germains sur l'une, des Turcs sur l'autre les ont façonnées de façons si différentes qu'elles sont devenues comme étrangères l'une à l'autre? Leurs cultures, leurs religions, leurs traditions les opposent. On pourrait les comparer à deux frères qui se seraient à peine connus et dont l'un reviendrait au foyer après un très long séjour dans un pays lointain.

Pendant la dictature le prince Paul, l'actuel régent, observait le drame. Il évitait soigneusement de paraître se mêler des affaires de l'État. Il savait que son royal cousin ne l'eût point toléré. Après l'assassinat de Marseille, cet aristocrate, esprit indépendant et artiste, se révéla un homme politique plein de fermeté. Il liquida la dictature par une manœuvre adroite. Il plaça à la Présidence du Conseil Bogolioub Yevtitch, l'homme du Roi, puis il fit procéder à des élections. Bien que le vote fût public et que Yevtitch fît agir la police à la mode balkanique (il y eut jusqu'à treize morts en un jour pendant la campagne électorale), Matcheck le leader croate, condamné à trois ans de prison pendant la dictature pour haute trahison, fut élu par toute la Croatie. Dans l'ensemble du pays l'opposition remporta 40 pour 100 des voix. Yevtitch dut démissionner. Une autre humiliation l'attendait. Car le prince Paul ayant confié

le pouvoir, le 24 juin 1935, à Stoyadinovitch, un des chefs de l'opposition radicale mis hors la loi par la dictature, celui-ci trouva une majorité dans la Chambre dont les trois quarts des députés venaient d'être élus sur la liste Yevtitch! Les postes les plus importants du nouveau cabinet furent occupés par des politiciens que la dictature avait jetés en prison ou « confinés » loin de leurs points d'attache. Mgr Korochets, le chef slovène, prit le ministère de l'Intérieur; Spaho, le chef musulman bosniaque, les Communications; Bobitch, radical serbe, les Travaux publics; Behmen, le lieutenant de Spaho, devint ministre sans portefeuille. Cependant plusieurs personnages qui avaient joué un rôle de premier plan pendant la dictature furent condamnés aux travaux forcés pour vol et escroquerie. Ce fut le cas du secrétaire de la Chambre Yevremovitch, ami intime de Bogolioub Yevtitch, impliqué avec d'autres députés du groupe Yevtitch, dans une affaire de détournement, dite affaire de Nachitse.

Peu après la proclamation de la régence, le prince Paul avait engagé des pourparlers avec les Croates. Matchek vint à Belgrade, acclamé par ses amis qui l'atendaient à la gare. Mais l'accord ne put se faire pour les mêmes raisons que j'ai indiquées plus haut. Les Croates, rendus méfiants par une longue expérience, ne voulurent rien céder de leurs exigences et le 13 novembre 1935, leur chef Matchek, dans un interview accordé au *Daily Telégraph*, exposait les mêmes revendications qui lui avaient valu, trois ans plus tôt, d'être condamné à trois ans de cellule : « Retour à 1918, Yougoslavie organisée en fédération comprenant sept divisions jouissant de droits égaux. » A l'heure actuelle les Croates restent encore à l'écart. Cependant le gouvernement s'est efforcé d'opérer une détente. Les fonctionnaires de la police de Zagreb ont été changés. La censure a été adoucie. Une amnistie a libéré de nombreux prisonniers politiques. A Belgrade une opposition normale s'est créée, à droite et à gauche. D'un côté ce sont les démocrates et les agrariens avec ceux des radicaux qui veulent en revenir aux anciennes traditions démocratiques serbes du temps de Pachitch. De l'autre ce sont les fascistes, hitlériens, « yougoslaves » et « poborci » slovènes qui se recrutent parmi les anciens partisans de la dictature ou parmi les germanophiles. Ils ont l'appui de l'état-major et sont orientés vers l'Allemagne.

Le 6 mars 1936, un certain Arnaoutovitch, député du groupe Yevtitch, tirait en pleine séance de la Chambre trois coups de revolver sur le président du Conseil Stoyadinovitch au moment où celui-ci commençait son exposé de politique étrangère. Stoyadinovitch ne fut pas atteint. Une enquête amena l'arrestation de nombreux députés du groupe Yevtitch. L'ancien ministre des Affaires étrangères du roi Alexandre fut arrêté lui aussi et relâché après un long interrogatoire. Une perquisition dans les locaux du club parlementaire qu'il avait fondé sous le nom de Pof (abrévation de Patriotski Omlandinski Front : front patriotique de la jeunesse, ou peut-être, comme le prétendent ses ennemis de : Patriotska Organisacia Fascista : organisation patriotique fasciste) fit découvrir un dépôt d'armes, une centaine de revolvers et une masse de tracts traduits des tracts d'Hitler. Un putsch avait été préparé. Une série d'assassinats devait supprimer les ministres gênants et instaurer un régime hitlérien dans le pays. Entre eux les membres du club Pof se saluaient par le geste du bras tendu accompagné du cri « Jiveo Kancelar! », traduction serbe de « Heil Kanzler », « Vive le Chancelier ». A la suite de ces révélations le général Jivkovitch, l'ancien dictateur, beau-frère de Yevtitch, dut quitter le ministère de la Guerre où il avait été placé par le roi Alexandre. Le putsch avait été préparé avec son appui.

Cet incident illustre bien la situation. Dès qu'un gouvernement cherche à opérer une détente, il se heurte à l'opposition par la violence des éléments pan-serbes et militaires de Belgrade. Il faudra plusieurs générations pour que, si ces éléments changent d'attitude, les rancunes s'apaisent dans le pays.

***

Un autre danger menace la Yougoslavie : le communisme. On en parle rarement. De secs télégrammes d'agences enregistrent périodiquement des condamnations devant le tribunal pour la défense de l'État de Belgrade sans que l'on puisse affirmer qu'il ne s'agit pas, sous le couvert de lutte contre le communisme, de répression contre les agitateurs croates. La police découvre tantôt une cellule secrète, tantôt

un journal clandestin. Il est difficile d'avoir des informations précises sur le travail souterrain de la troisième internationale. La propagande communiste trouve en tous cas dans le pays un terrain favorable. L'U. R. S. S. y a hérité des sympathies dont jouissait l'empire des tsars. Dans le peuple tout au moins, la Russie n'a pas perdu de prestige : bien au contraire. Car aux yeux des paysans le bolchevisme a un mérite : celui d'avoir été créé par des Slaves, d'avoir vaincu l'opposition des grandes puissances occidentales, ces pêcheuses en eau trouble dont les intrigues ont mis les Balkans à feu et à sang. Quand, au moment de la création de l'Entente balkanique, Bulgares et Yougoslaves s'écriaient : « Les Balkans aux peuples balkaniques », l'Occident devait entendre : « Nous ne voulons plus de votre tutelle : nous ne voulons plus servir de champ de bataille à vos ambitions. » Et le paysan, sans le formuler nettement, songeait : « Les Russes ont vaincu votre coalition. Ils sont du même sang que nous. Et un jour, comme eux, avec eux peut-être, nous nous débarrasserons de vous. »

Ainsi le bolchevisme apparaît comme la cristallisation de ces vagues tendances panslaves dont on a tant parlé jadis et de cette obscure prétention de l'Orient d'apporter à l'Occident la vérité.

L'Occident n'est-il pas en péril? La crise économique consacre la faillite de ses orgueilleuses théories économiques de même que la guerre a marqué le déclin de sa civilisation. Marx et Lénine n'ont-ils pas dit que le capitalisme périrait de ses contradictions internes, que l'impérialisme en serait la dernière étape?

On voit le thème. Des propagandistes le développent, étendant sur le pays le réseau invisible des cellules secrètes. La censure en supprimant toute information sur les soviets ne fait qu'exciter la curiosité sympathisante du paysan. Le silence de la presse standardisée est à ses yeux la preuve des succès de Moscou.

La Cour par contre est violemment antisoviétique. On sait que M. Spalaikovitch, qui fut pendant longtemps ministre de Yougoslavie à Paris, était ministre à Saint-Pétersbourg au moment de la révolution. On dit qu'il cracha au visage de Lénine recevant le corps diplomatique pour lui annoncer la prise du pouvoir par les soviets. Le roi Alexandre avait

fait ses classes en Russie. Divers liens de famille unissaient la Cour de Belgrade à celle de Pétersbourg. La belle-sœur du prince Paul, l'actuelle duchesse de Kent, est d'origine russe. C'est à Belgrade que se réunirent les débris de l'armée Wrangel. C'est dans une petite église de Belgrade que reposent les restes du général blanc au milieu de centaines de drapeaux tsaristes. Belgrade est la seule capitale du monde où le Tsar ait encore son représentant. C'est M. Strandmann, chargé d'affaires de Russie en 1914. Il figure encore sur la liste du corps diplomatique de Belgrade en qualité de « chargé des intérêts de l'émigration russe ».

Ces émigrés se firent haïr rapidement dans tout le pays. D'un niveau intellectuel supérieur à celui des Serbes, ils s'emparèrent des meilleures places grâce à leur culture et à la faveur royale. Ils excitèrent l'envie et la xénophobie. Les plus travailleurs se maintinrent malgré les intrigues; les autres furent éliminés. Pour vivre ils recoururent à des expédients. Ils se mirent au service de la police, trafiquèrent des stupéfiants, mirent à profit leur connaissance des langues étrangères pour servir d'intermédiaires entre le gouvernement de Belgrade et les capitalistes étrangers qu'ils grugèrent. Les Serbes les méprisèrent et bientôt les haïrent. De là à glorifier la révolution qui avait chassé ces gens de Russie, il n'y avait qu'un pas qui fut vite franchi.

Le paupérisme favorise la tâche des agents de Moscou. Pas grand'chose à perdre en cas de désordre social. L'argent a toujours manqué et le lopin de terre que chacun possède garantira de la famine. Enfin la surproduction d'intellectuels donne des cadres à la révolution. Quand un jeune homme a « terminé » l'Université, comme on dit là-bas, il estime que son diplôme lui donne droit à une place. Et comme les espoirs de ces jeunes docteurs en droit sont généralement déçus ils en accusent le régime, ce qui d'ailleurs n'est pas particulier à la Yougoslavie.

Il suffit de parcourir le pays, de mettre les gens en confiance, pour s'assurer que le danger n'est pas illusoire. Ce n'est pas sur la Yougoslavie que l'Occident, s'il est un jour menacé du communisme, devra compter pour le défendre.

***

En politique étrangère, la dictature du roi Alexandre à été marquée par un violent conflit avec l'Italie et par un rapprochement avec l'Allemagne.

Il est possible aujourd'hui de révéler sur la retentissante affaire de Trogir, point culminant de la tension yougoslave-italienne, quelques détails inédits.

Trogir est un de ces joyaux que la domination vénitienne a semés le long de l'Adriatique. Autour des remparts, dans des loggias, les lions ailés semblent prendre leur vol vers la mer ensoleillée. Décembre 1931. Une nuit, quelqu'un est venu, leur a cassé les ailes. Sur la rive d'en face, Mussolini se dresse. Un retentissant discours prononcé devant le Sénat romain emplit l'Europe d'un bruit d'armes. L'Intelligence Service apprend que le dictateur romain projette d'occuper l'île de Dugi Otok en face de Trogir. L'Angleterre donne à sa flotte de Malte l'ordre d'appareiller. Cet ordre, elle s'arrange de telle façon que Rome en ait connaissance. Mussolini recule. On renfonce les épées dans les fourreaux.

« L'ordre de détruire les lions a été donné par X... » (Ici le nom d'un haut fonctionnaire serbe) me déclare un personnage des plus qualifiés au cours d'un de mes voyages à Trogir. Je ne veux pas y croire. Je commence une enquête. Un communiqué serbe vient de dire : « Les lions ont été mis à l'abri dans le musée de la ville ». Le Musée! Les quatre murs sans toit d'une église en ruines. Des ronces, des horties poussent sous la pluie. Les lions, ou plutôt ce qu'il en reste ont été jetés là. L'un a la patte cassée, les ailes brisées. Du plus grand, du plus beau, il ne reste que la dalle de base, rasée à coups de ciseau. Leurs loggias se trouvaient à cinq mètres environ au-dessus du sol. Pour les atteindre il a fallu planter des échelles. Des spécialistes ont dû travailler au moins deux heures pour achever de détruire cette pierre célèbre par sa dureté. Dans cette petite ville dont on fait à pied le tour en une demi-heure, entendez-vous le bruit des marteaux dans la nuit? La police, partout présente en Yougoslavie, n'a rien vu, rien entendu. La vérité est évidente. Les lions ont été détruits au moins avec l'assentiment des autorités serbes.

Le conflit italo-yougoslave s'envenima quand l'Italie offrit

refuge aux émigrés politiques croates. On a beaucoup parlé des camps d'Oustachi de Janka Puszta en Hongrie. On s'est efforcé, pour des raisons aisées à comprendre, de ne pas donner de publicité aux accusations portées par la Yougoslavie contre l'Italie avant le meurtre de Marseille. Les juges de Provence n'ont pas eu à éclaircir tous les dessous de l'assassinat du roi Alexandre. Cependant, c'est à Turin et non pas en Hongrie que se trouve Ante Pavelitch, le chef de la bande.

***

Le rapprochement germano-yougoslave est plus grave de conséquences. Belgrade nie qu'il existe, de même que, jusqu'à la veille de la signature du pacte germano-polonais, l'ambassadeur de Pologne à Berlin, Lipski, assurait à François-Poncet que les bruits courant sur ce sujet étaient sans fondement. Il est clair qu'une « polonisation » de la Yougoslavie est actuellement possible.

Zagreb est le pivot de ce retournement. Belgrade craint en effet que si les Habsbourg reviennent sur le trône, la Croatie n'offre, étant donné le mécontentement actuel, un terrain favorable à une propagande en faveur de la constitution d'un Empire austro-croate ou même austro-hungaro-croate organisé en état fédéral analogue à celui dont rêvait l'archiduc François-Ferdinand assassiné par de jeunes Serbes à Serajevo. Ils sont nombreux aujourd'hui à Zagreb, ceux qui affirment que la Croatie jouissait de plus de libertés au sein de l'ancienne Autriche-Hongrie qu'actuellement, sous la tutelle de Belgrade. On peut affirmer en tout cas que, si un conflit venait à éclater, les Croates qui se battraient de bon cœur contre l'Italie refuseraient de marcher contre l'Autriche. Aussi Belgrade a-t-il pris nettement position : plutôt l'anschluss que la monarchie à Vienne. Et cette décision, qui complique singulièrement le problème de l'organisation du bassin danubien, est dictée par les exigences de la question croate.

Il faut d'ailleurs se rendre compte que, par rapport à Paris d'une part et à Belgrade de l'autre, Vienne et Berlin occupent des situations symétriques, non seulement géographiquement mais pour ainsi dire sentimentalement. Alors que sur les bords de la Seine, l'adversaire est avant tout l'Allemagne, et que

Vienne est considéré plutôt avec sympathie, sur les bords du Danube et de la Save l'ennemi héréditaire est la double monarchie, tandis que l'Allemagne est vue d'un œil favorable. La Yougoslavie a son Verdun : Chabats, et ce sont les Autrichiens qui l'ont dévasté. Berlin jouit au contraire à Belgrade d'un grand prestige à cause de ses réalisations techniques, de la hardiesse de ses exportateurs, de la ténacité de ses voyageurs de commerce.

L'Allemagne a compris depuis longtemps le parti qu'elle pouvait tirer de la situation. Dès 1932, elle fit à la Yougoslavie des offres qui furent particulièrement bien accueillies par l'état-major. Celui-ci, poursuivant ses rêves d'accroissement du territoire, vit dans une entente avec Berlin la possibilité de reprendre à l'Italie Fiume et l'Istrie peuplée de Slovènes, et d'obtenir, comme prix de son appui en faveur de l'anschluss, la rive gauche de la Drave que, lors du plébiscite d'après-guerre, les trop gros appétits yougoslaves avaient fait attribuer à l'Autriche. Les offres germaniques concernant l'Istrie et la Carinthie furent exposées en toutes lettres dans l'ancien organe de la Main Noire paraissant à Lioubliana.

Prague réagit et avec lui Paris. Aucun traité ne fut signé mais les relations germano-yougoslaves devinrent de plus en plus cordiales. Rappelons pour mémoire les visites de Rœhm à Doubrovnik, celles de Gœring à Belgrade, celles de l'évêque protestant de Yougoslavie Popp à Berlin, celles des journalistes et de maints autres personnages politiques en Allemagne. On signa un traité de commerce. La propagande du Reich dépensa en Yougoslavie des sommes considérables consacrées entre autres à subventionner le journal officieux *Vreme*, qui est le *Temps* de Belgrade. On mit à la tête du bureau de la presse des germanophiles connus comme Loukovitch et Vinaver. Partout des sections du Kulturbund se formèrent. Le mouvement fut encouragé en Croatie par les Serbes. C'était pour Belgrade le moyen d'accuser Zagreb de mener le jeu en faveur de l'Allemagne.

Lors du putsch nazi à Vienne et de l'assassinat de Dolfuss, l'Autriche affirma que Belgrade avait fourni, non seulement asile, mais aussi un appui à des nazis armés qui, passant librement la frontière, étaient venus de Yougoslavie prêter

main-forte aux révoltés. Le Ball Platz a, dit-on, d'intéressants dossiers sur la question.

Les grandes puissances demandèrent des explications. Bogolioub Yevtitch, alors ministre des Affaires étrangères, répondit que les réfugiés nazis étaient gardés dans un camp d'où ils ne pouvaient sortir que deux heures par jour et sous la garde de gendarmes yougoslaves. Prague fit faire discrètement une enquête. On découvrit que, non seulement les nazis se promenaient librement dans les rues de Pojega, mais qu'ils déjeunaient en ville et que leur camp n'était surveillé que par eux-mêmes. Leurs familles et les émissaires du Reich emplissaient les hôtels de la ville, à la grande satisfaction des commerçants. Les accusations autrichiennes se révélèrent tout aussi exactes à Maribor où un bureau de réfugiés était ouvert.

Cette attitude envers l'Autriche est dictée à Belgrade par les exigences du problème croate. C'est encore à cause de lui que le gouvernement yougoslave voit d'un œil favorable la propagande hitlérienne se développer dans le pays. Bien des milieux dirigeants de Belgrade croient en effet que l'Allemagne offre à la Yougoslavie, en même temps qu'un exemple de régime d'autorité qui permettrait de sceller l'unité du pays, la mystique sociale qui avait manqué à la dictature. Il est à peine besoin de remarquer que c'est méconnaître la vraie nature de l'hitlérisme dont l'idéologie, d'essence purement germanique, ne saurait constituer un article d'exportation. Hitler lui-même l'a répété bien des fois. C'est particulièrement vrai pour la Yougoslavie dont la structure sociale n'a rien de commun avec celle du IIIe Reich. Mais l'état-major belgradois est séduit par la grandeur des parades de la Reichswehr et des chemises brunes.

Les milieux économiques yougoslaves, eux aussi, croient à la possibilité d'un relèvement grâce à une étroite collaboration entre l'Allemagne industrielle et la Yougoslavie agricole. Déjà le Reich a consenti à la Yougoslavie un traité de commerce très avantageux et les échanges entre les deux pays se développent chaque année.

Enfin les Serbes verraient avec sympathie l'antisémitisme nazi prendre pied à Zagreb où les Banques, anciennes filiales des établissements de Vienne, sont aux mains des juifs et où

sont concentrés la majorité des capitaux se trouvant dans le pays. C'est ce qui fait dire d'ailleurs par de nombreux Serbes que Belgrade est colonisé financièrement par Zagreb.

***

La position de la France en Yougoslavie a été affaiblie et par la dictature et par la mort du Roi. On sait que, quelques semaines avant de procéder au coup d'État, le roi Alexandre était venu incognito à Paris. Notre rapporteur de la Commission des Affaires étrangères de la Chambre, Paul Bastid, avait fait peu de temps auparavant un « voyage d'études » en Yougoslavie. Aussi, à tort ou à raison, l'opinion publique yougoslave nous accuse-t-elle d'avoir approuvé ou même conseillé la proclamation de la dictature dont l'impopularité a en conséquence rejailli sur nous. Les démocrates ne nous pardonnent pas d'avoir accordé au régime autoritaire notre bienveillance et aussi des emprunts. Par contre les partisans de la dictature nous accusent de ne pas avoir secouru assez abondamment le régime. La mauvaise organisation du service d'ordre à Marseille a provoqué leur indignation. Après le crime de nombreux journaux yougoslaves attaquèrent la France avec une extrême violence. Les mêmes attaques se renouvelèrent à la proclamation du verdict. A Zagreb, l'indignation fut tout aussi violente, mais pour des raisons juste opposées. Après le verdict d'Aix-en-Provence, la foule, indignée de la sévérité des condamnations, manifesta devant notre consulat dont elle brisa toutes les vitres à coups de pierre. A Belgrade l'animosité contre la France s'était manifestée ouvertement du jour où Paris s'était mis à rechercher l'amitié italienne, où M. de Jouvenel avait signé le pacte à quatre, où la France avait donné l'impression de laisser à l'Italie les mains libres sur le Danube. Bien que la censure subsistât dans toute sa rigueur le *Mariborski Vetchernik Youtra* par exemple écrivait alors : « Si, dans l'aveugle et vain espoir de gagner contre l'Allemagne l'alliance de l'Italie, la France continue de tolérer les manœuvres italiennes sur les bords du Danube, elle subira en Europe Centrale la même défaite qu'en Pologne. Plutôt les Allemands à Spielfeld et à Radkesr burg que les Italiens. » Ce même journal que l'on dit être l'organe du ministre Kramer, bien connu pour son dévoue-

ment à la dictature et son activité en faveur de l'hitlérisme, écrivait quelques jours plus tard (18 août 1934) : « Que la France se rallie franchement à la politique italienne et alors les alliés de la France en Europe Centrale prendront probablement la même décision que la Pologne. »

Nous avons cependant conservé beaucoup d'amis en Yougoslavie, particulièrement en Serbie où les liens créés pendant la guerre sont encore solides. Une politique adroite trouverait un terrain favorable pour redonner à notre influence sa force d'autrefois.

***

Tandis que l'Allemagne rentrait en faveur à Belgrade et que la France perdait quelque peu de son prestige, l'Angleterre prenait une place prépondérante. C'est à Londres que le régent actuel, le prince Paul et sa femme la princesse Olga ont reçu leur éducation. La sœur de la princesse Olga, la princesse Marina est devenue la duchesse de Kent. L'influence de la Grande-Bretagne s'est manifestée lors de la restauration du roi de Grèce. Il a fallu une interpellation à la Chambre pour que le président du Conseil Stoyadinovitch démentît les bruits selon lesquels cette restauration et les troubles qui l'avaient précédée avaient été organisés avec l'appui et le concours financier de Belgrade. La Yougoslavie a récemment commandé à des chantiers anglais de modernes bateaux de guerre dont l'utilité au point de vue national est fort discutable. Mais les rivalités de flottes dans la Méditerranée ont toujours été vues d'un bon œil à Londres. Enfin l'Angleterre a donné de larges compensations à la Yougoslavie dont le commerce extérieur avait été fortement atteint par l'arrêt de ses exportations de bois en Italie, à la suite de la politique des sanctions.

La situation présente doit donc retenir toute notre attention, d'autant plus que la Yougoslavie, sous les réserves que j'ai indiquées, est militairement le pays le plus fort en Europe Centrale après l'Allemagne et la Pologne. Un renversement des alliances ou simplement des influences à Belgrade ouvrirait les plaines du Danube à l'expansion allemande.

★ ★ ★

PROSPER MÉRIMÉE

ET

MADAME DE BEAULAINCOURT

« Lorsque la Correspondance générale (de Mérimée) sera complétée, mise en bon ordre, éclairée, expliquée, fortifiée de notes, de commentaires et d'index, les étudiants de l'histoire qui seront de plus en plus nombreux, y retourneront sans cesse comme Crusoë retournait au vaisseau pour y chercher des provisions et des outils. Ils l'aborderont avec un esprit libre de colères et de préjugés; ils penseront à Guizot, à Rouher et à Thiers comme nous pensons à Choiseul, à Bernis, à d'Argenson quand nous lisons les lettres de Voltaire[1]... » Si ce vœu d'Augustin Filon, et qui fut aussi celui de Taine, de Brunetière, de Maurice Tourneux et de Lucien Pinvert, n'a pas été encore exaucé, la faute n'en est pas aux chercheurs, dont les tiroirs sont pleins; mais puisqu'il faut décidément se résigner à ne livrer que par fragments cette correspondance dont l'ensemble découvrira le vrai visage de Mérimée, on nous saura gré de publier, sans plus attendre, ses lettres à madame de Beaulaincourt.

L'existence de ce dossier, qui contient quatre-vingt-quatre lettres, était connue depuis longtemps. Le comte d'Haussonville, en 1879, avait déjà « tenu entre ses mains un certain nombre de lettres adressées par Mérimée à la fille d'un soldat deux fois illustre et par le nom qu'il portait et par le rang

1. A. Filon, *Mérimée*, Paris, Hachette, 1922. 2e édit., p. 177.

élevé qu'il avait atteint dans notre armée[1] ». Treize lettres de Mérimée à madame de Beaulaincourt, fille du maréchal de Castellane, écourtées pour la plupart et amputées des lignes les plus savoureuses, ont ainsi paru dans l'étude que le comte d'Haussonville a consacrée à Prosper Mérimée. Le biographe, trop près des événements qu'il racontait, a négligé de propos délibéré, tout ce qui pouvait exciter les colères et blesser les préjugés, et qui fait précisément l'unité et l'intérêt de ces lettres « surtout précieuses pour les derniers séjours de Cannes et pour les émotions de la guerre[2] ».

Quelques années plus tard, Augustin Filon a utilisé avec adresse plusieurs passages de cette correspondance, et il en a rendu l'esprit dans son *Mérimée et ses amis*, livre délicieux dont l'intérêt n'a pas vieilli.

Après Filon, les mériméistes ont ignoré le sort de cette correspondance qui « semblait perdue[3] ». Mais les autographes de Mérimée ne s'égarent pas aisément; la valeur que leur accordent les bibliophiles, soigneux jusqu'à la manie et jaloux de leur bien, les protègent et les conservent, parfois jusqu'à les rendre introuvables. J'ignore quand et comment les lettres à madame de Beaulaincourt sont entrées dans la collection de Louis Barthou. Elles figuraient au catalogue de sa vente[4], au nombre de quatre-vingt-quatre. Une seule lettre, du 22 novembre 1867, publiée incomplètement par le comte d'Haussonville, avait disparu du dossier. Celui-ci fait aujourd'hui partie de la précieuse collection du comte Alain de Suzannet qui nous en a laissé la disposition avec une libéralité dont il nous a donné maintes fois d'autres preuves.

***

Le 2 décembre 1818, le maréchal de Castellane, alors colonel des housards du Bas-Rhin, notait dans son journal[5] :

1. Cf. *Prosper Mérimée, Hugh Elliot*, par le comte d'Haussonville, Paris, Calmann-Lévy, 1885, p. 136.
2. A. Filon, *loc. cit.*, p. 169.
3. Trahard et Josserand, *Bibliographie des Œuvres de P. Mérimée*, Paris, H. Champion, 1929, p. 258.
4. *Bibliothèque de M. Louis Barthou*, 1re partie, Paris, Auguste Blaizot et fils, 1935, n° 407.
5. *Journal du maréchal de Castellane*, Paris, Plon, 1897, t. I, p. 361.

« Le 2 décembre, ma femme accoucha d'une fille qui fut nommée Ruth-Charlotte-Sophie. » Sophie de Castellane qui deviendra marquise de Contades, puis madame de Beaulaincourt était donc la fille de Cordelia Greffulhe que M. de Castellane avait épousée, le 26 mai 1813.

Cordelia Greffulhe, comtesse de Castellane, était fort jolie, si l'on en croit le portrait que le comte Molé en a tracé, le premier jour qu'il la vit (juin 1815) : « ... Son front était celui d'un ange, ses yeux bleus et un peu couverts... Son teint pâle d'une extrême finesse, ses cheveux d'un blond que je n'ai vu qu'à elle... Lorsqu'elle souriait et que la blancheur de ses dents étincelait au milieu de ce teint si uni mais sans couleurs, près de ses blonds cheveux et de ses yeux d'un bleu si parfait... on se demandait si ce n'était bien qu'une faible femme[1]... » Tout de suite le comte Molé fut conquis, pour toujours, et depuis 1816 environ M. de Castellane put mesurer les inconvénients d'une femme spirituelle et trop séduisante, pour un officier que sa carrière tient fort souvent éloigné de Paris.

Elle était très belle encore quand Chateaubriand la troubla (septembre 1823), et qu'il lui murmura, sous les arbres de Chantilly, les vers ardents, à *Délie* :

Aux portes du couchant, le ciel se décolore.
Le jour n'éclaire plus notre doux entretien,
Mais est-il un sourire aux lèvres de l'Aurore
Aussi doux que le tien.

Très ardente au début (oct.-nov. 1823), si bien que madame Récamier en prit ombrage et partit pour Rome, la passion de Chateaubriand n'était plus, au printemps de 1824, que tendresse et que sérénité. Madame de Castellane revint définitivement au comte Molé, leur liaison gagnant peu à peu un caractère officiel, et Victor Hugo de railler les « Philémon et Baucis », les vieux couples dont Chateaubriand et madame Récamier, le chancelier Pasquier et madame de Boigne étaient, au mariage près, les exemples les plus parfaits.

C'est vers 1825, au plus tôt, que Mérimée a pu rencontrer madame de Castellane. Il venait de lire, chez Étienne Delé-

1. Marquis de Noailles, *Le comte Molé*, t. II, p. 13-14.

cluze, ses *Espagnols en Danemarck* (14 mars) et le *Ciel et l'Enfer* (3 avril); la publication du *Théâtre de Clara Gazul* (27 mai) attirait l'attention des salons libéraux sur ce jeune homme, un peu gauche de manières, timide encore et gourmé, qu'on n'avait guère remarqué aux réceptions de la duchesse de Broglie et de madame Decazes.

Mérimée était peut-être chez le baron de Mareste, le 20 avril 1825, en compagnie de son ami Victor Jacquemont, quand celui-ci eut la surprise d'y trouver : « Madame de Castellane, la dame des pensées de Chateaubriand, jeune, jolie, bien faite, gracieuse, vive, étourdie, spirituelle — et mauvais sujet par-dessus tout[1]. » La jeune femme n'avait-elle pas toutes les qualités qui convenaient, tous les défauts aussi, pour plaire à un apprenti vaurien. Aucune relation pourtant ne s'établit. Mérimée était encore peu mondain. « Habitué à ses aises, il appréhendait d'être tous les soirs en grande tenue. » Sans doute n'était-il pas très attiré par une femme qui avait assez peu de goût pour aimer M. de Chateaubriand; et pour madame de Castellane, il faut bien avouer que l'auteur de *Clara Gazul* était un tout petit personnage. Pour fixer l'attention d'une grande dame, environ 1830, il fallait être ministre, académicien, ou pour le moins en pouvoir de le devenir. Pendant des années ils eurent « l'un de l'autre la pire opinion[2], » mais quand parut *La Vénus d'Ille* (1837), leurs rapports se détendirent : « C'est suivant moi mon chef-d'œuvre, disait Mérimée. Madame de C[astellane] en jugeait ainsi, et cette conformité de jugement a été, je crois, l'occasion de rapports plus intimes ensemble[3]. » De sympathie réelle, il n'y en avait pas encore. Si Mérimée fréquentait son salon, c'était, au sens de madame de Castellane, qui peut-être n'avait pas tort, pour se concilier la voix de M. Molé et de ses amis. « Elle a été très longtemps à deviner, dit au contraire Mérimée, que je n'allais chez elle que parce que je m'y amusais[4]. »

Madame de Castellane, en 1843, n'était plus d'ailleurs la jeune, jolie, bien faite et gracieuse amie de Chateaubriand.

1. Lettre de Jacquemont à Chaper, du 24 avril 1825. Citée par Pierre Maes, *Un ami de Stendhal. Victor Jacquemont*, Paris, Desclée de Brouwer et Cie, p. 215.
2. *Une correspondance inédite*, Paris, Calmann-Lévy, 1897, p. 270.
3. *Idem*, p. 66.
4. *Idem*, p. 270.

Prêchant désormais la morale et le respect pour les convenances, elle blâmait ouvertement la liaison de madame Delessert et de Mérimée qui disait à madame de Montijo : « Madame de Castellane qui aurait bien pu vivre un hiver entier sur sa propre graisse comme font les oies parle beaucoup de ses macérations[1]. »

Cependant il écrivait *Arsène Guillot*, raillant les fausses prudes et la « société où la morale religieuse s'allie si bien avec des liaisons dont le secret n'échappe à personne ». Aussi, quand il lut sa nouvelle à madame Lenormant et à madame de Boigne, il se garda de convier madame de Castellane qui se montra fort irritée et s'employa très activement contre l'auteur qui briguait à l'Académie la succession de Nodier, déclarant qu'il était fort digne incontestablement, mais qu'il avait tort de prétendre à réformer la dite Académie, à la mettre sens dessus dessous, qu'il était trop jeune pour révolutionner un corps aussi respectable.

Mérimée obtint néanmoins la voix de Molé, mais il tint rancune pendant quelque temps encore. Quand M. de Castellane maria, le 20 juin 1844, sa seconde fille, Pauline, Mérimée écrivit à madame de Montijo : « On se marie beaucoup à Paris. Mademoiselle de Castellane épouse M. de Hatzfeldt, secrétaire de la légation de Prusse, un assez gentil garçon que vous connaissez, je crois. La mère (mon ennemie) est admirable en parlant de la chose. C'est le voyant communier qu'elle a reconnu qu'il était le fait de sa fille. »

Bientôt pourtant il s'avisa que madame de Castellane était « une de ces femmes comme il n'y en a plus dans la génération actuelle; qui aiment à plaire et qui font des frais ». Ç'avait été aussi le sentiment de Stendhal qui fréquenta son salon et que M. Molé protégea. Je ne sais comment la chose se fit, mais après avoir été un peu ennemis ils devinrent de très bons amis et lorsqu'elle mourut, le 8 avril 1847, il la regretta sincèrement : « Je ne pense jamais à elle, disait-il en 1857, sans un vif sentiment de tristesse. Il y avait en elle un cœur et un esprit adorables, en guerre perpétuelle avec tout le monde, un seul homme peut-être excepté [Molé] qui était parfaitement

1. *Lettres à madame de Montijo*, t. I, p. 93.

indigne d'elle et que j'ai pris horriblement en grippe après sa mort. Il me semble que, si j'avais été cet homme, elle aurait fait de moi quelque chose. J'en étais très jaloux[1]. »

Et pour achever de connaître la position de Mérimée, vis-à-vis madame de Castellane, il n'est que de lire, sachant qu'il s'agit d'elle, ce passage d'une lettre à madame de la Rochejaquelein : « Pour les qualités, vous ne parlez pas assez de son dévouement admirable à un homme fort indigne, selon moi, d'une amie pareille. Elle est morte à la peine, se sacrifiant, toutes les minutes de son existence, à un vieux fat qui ne l'a jamais comprise, ni aimée. J'en aurais long à dire à ce sujet. Quant aux défauts, voici celui qui m'avait choqué d'abord et qui pendant bien longtemps me l'avait rendue assez odieuse. Le monde lui avait donné une telle habitude du mensonge qu'elle en faisait usage à tout propos, sans but, sans utilité. La vérité ne venait dans sa bouche que par distraction ou quand la passion l'emportait. Comme presque tous les menteurs, elle croyait que tout le monde mentait, et de plus elle faisait à chacun l'honneur de croire qu'il se proposait un but, qu'il avait un projet... Je voudrais encore que vous disiez quelque chose de son goût pour l'intrigue, variété de l'article mensonge. Elle aimait à tisser une toile, non pas pour y prendre des mouches, mais pour l'art apparemment, car je ne pense pas qu'elle intriguât jamais pour faire quelque méchanceté. Faire quelque chose simplement lui était impossible, comme à un crabe de marcher droit[2]. »

***

Avec toutes les mauvaises qualités qu'elle pouvait avoir, madame de Castellane était cependant « adorable » et Mérimée lui a conservé « une vraie tendresse qui se portait jusque sur ses filles[3] ».

De la cadette, Pauline, qui devint madame de Hatzfeldt,

1. *Une correspondance inédite*, p. 67.
2. *Idem*, p. 269.
3. *Lettres de Mérimée à la comtesse de Boigne*, publiées par Laurent de Sercey. Paris, Plon, 1933, p. 244.

puis duchesse de Valençay, il ne parle guère. Au physique, elle ressemblait à sa mère; au moral, elle en avait toutes les bonnes qualités, et Mérimée se sentait un peu mal à l'aise avec une femme si vertueuse que Horace de Viel-Castel lui-même, dans ses *Mémoires*, reconnaît « qu'elle est très bien et fort recommandable ».

De l'aînée, Sophie, il avait au contraire beaucoup moins peur. Elle aussi ressemblait à sa mère, mais, dit drôlement l'auteur de *Carmen*, « d'un meilleur côté encore », et comment n'aurait-il pas eu de sympathie pour cette jeune femme, ardente, spirituelle, libre, parée de charmes dont elle ne fut pas économe, et cueillant sans hypocrisie les roses de la vie, dédaigneuse de l'opinion du monde qu'elle bravait[1].

Mariée à dix-huit ans à son cousin M. de Contades qui l'épousa le 27 juin 1836, la nouvelle marquise de Contades se lança joyeusement dans le monde, partageant son temps entre les bals de Paris et les chasses de Montgeoffroy (près Saumur) où elle apparut comme une écuyère remarquable. Elle aimait les chevaux, les chasses, les courses effrénées à travers les forêts. Coquette et sans préjugés, vraie marquise du siècle précédent, dont elle avait l'esprit, elle voulait plaire et elle a plu souvent. Elle fut aimée du marquis de Coislin, et s'il faut en croire Viel-Castel, mémorialiste féroce mais parfois véridique[2], elle fut « saisie, dans la solitude des forêts bretonnes, par l'imposant, qu'elle a fait romanesque, de cette grande figure à barbe de Coislin. Au milieu de ses paysans, sur le théâtre même où il a *chouanné* en 1832 et 1833, c'était comme un volume retrouvé de Walter Scott ».

La marquise de Contades fut bientôt, comme on disait alors, une des *lionnes* qui firent fureur vers 1840. Mérimée la rencontrait avec plaisir, soit qu'elle jouât des proverbes ou des comédies, au petit théâtre de Jules de Castellane, soit qu'elle donnât « un soufflet en valsant au prince de Belgiojoso qui valsait avec une autre femme, de façon à déplaire à madame de Contades[3] », soit encore qu'elle le reçût couchée sur un

1. Cf. Loliée, *Les femmes du Second Empire* et Guy de Charnacé, *Les femmes d'aujourd'hui*, où madame de Contades figure sous le nom de *Diane*.
2. *Mémoires de Viel-Castel*, I, 45.
3. *Lettres à madame de Montijo*, I, 14.

canapé et les pieds nus. « On les trouve fort jolis, disait-il, et cela aura des suites[1]. » Ces pieds nus qui chaussaient parfois « des pantoufles grises », poussèrent-ils Mérimée à une trop grande hardiesse qu'on ne lui pardonna que pour l'esprit qu'il eut « de ne pas faire semblant de se souvenir de sa bonne fortune », la chose n'est pas incroyable; une lettre à madame de Montijo[2] la laisse, en tout cas, supposer.

Cependant M. de Contades était parti pour Constantinople, en qualité d'attaché d'ambassade. Il en revint brusquement en 1843, sur un appel de Guizot, ministre des Affaires étrangères, pour apprendre que sa femme avait donné le jour à un petit garçon[3]. « La loi est formelle, disait Mérimée qui avait soutenu une thèse *De matrimonio*, et celui-là est le père que les noces démontrent, ainsi parle Justinien. » M. de Contades ne fut pas de cet avis et l'enfant reçut le prénom d'Alain, auquel on ajouta le nom d'une petite terre de Bretagne, appartenant à M. de Coislin.

***

Vinrent les journées de février et de juin 1848, et Mérimée de qui le libéralisme était tout à fait refroidi, n'ayant d'ailleurs jamais confondu la liberté et la démocratie, fut désormais fixé sur les bienfaits de la « sacro-sainte République ». Très indépendant, d'une franchise brutale, attaché à la vérité dont il voyait toujours la double face, il n'était inféodé à aucun parti, si ce n'est à celui de l'ordre, de l'intelligence et du bon goût. Bonapartiste, il ne l'était pas. Lors de l'affaire de Boulogne, il n'avait pas eu assez de railleries pour « la grande descente du petit Napoléon », son habit vert et son vieux chapeau à trois cornes. Quelques jours avant l'élection du prince Louis-Napoléon à la Présidence, voici ce qu'il écrivait[4] :

« La candidature de Cavaignac ne va pas si mal que vous paraissez le croire, et il n'est pas impossible qu'il réussisse. On a peur d'une émeute si le Napoléon est nommé et l'on est

1. *Lettres à madame de Montijo*, I, 45.
2. *Idem*, I, 51.
3. Cf. André Gayot, *Fortunée Hamelin*, Paris, Émile-Paul, p. 166.
4. *Lettre inédite*, 3 décembre 1848.

fort poltron, comme vous savez. Je trouve que le parti modéré s'est conduit dans cette affaire avec la timidité niaise qui le caractérise. Il porte Louis Bonaparte sans s'être assuré de lui, et il se pourrait qu'il s'arrangeât plus mal de ce président-là que de l'autre. D'un autre côté, si Cavaignac l'emporte il faut s'attendre à le trouver dix fois plus mauvais que si on l'eût aidé, en tirant de lui quelques engagements. Le plus simple, à mon avis, et le plus sage peut-être, assurément le plus honnête eût été de voter pour Bugeaud. On lui aurait assuré une minorité telle que le Président élu, quel qu'il soit, aurait été obligé de compter avec lui. » Et Mérimée d'ajouter, après un quatrain trop gaillard sur Cavaignac : « Vous ferez bien d'apporter votre fusil pour le 10. J'en ai un à votre service en tout cas. Cependant je n'ai pas le sentiment d'une bataille. Les républicains en gants jaunes ne sont pas bien redoutables et je doute que les rouges soient pour eux, en ce moment. »

L'élection faite, Mérimée reste à l'écart des réceptions de l'Élysée et des fêtes de Fontainebleau. Ses relations avec Morny, pupille de Gabriel Delessert et qu'il a connu très jeune, n'autorisent pas à supposer qu'il ait rien su des projets de Louis-Napoléon. Il faudra le mariage d'Eugénie de Montijo pour que Mérimée, sacrifiant à une affection profonde, datant de 1830, accepte à son corps défendant, une nomination de sénateur qui le sépare de la société qu'il aimait et qui précipite sa rupture avec madame Delessert. Quelques amis lui restèrent, Léon de Laborde, les Lagrené, madame de Boigne, et le chancelier Pasquier qui aurait eu mauvaise grâce à tenir rigueur, lui de qui l'on avait pu dire :

Pasquier dans notre Académie
Avait juré d'être reçu.
C'est le seul serment de sa vie
Qui par lui ait été tenu.

Des serments, Mérimée n'en avait point fait, et Victor Hugo qui l'a traité de « laquais » avait la mémoire courte.

En attendant, le Président s'amuse. « On dit, écrit le grave Guizot, qu'il s'est fait arranger au bois de Boulogne une petite maison et une petite enceinte que les malveillants appellent

son parc aux cerfs[1]. » Les petits dîners, les petites soirées vont leur train; le Président a publiquement le cœur tendre et la marquise de Contades s'est attachée, dès le premier jour, à la fortune de Louis-Napoléon. Elle continue de mener sa vie brillante et le chroniqueur de la *Revue de Paris* note son passage, le 1er septembre 1851, en plein boulevard, « dans un coupé attelé de deux chevaux qui ont fait la dernière campagne de Kabylie », malicieuse allusion à la liaison de madame de Contades et du chef d'escadron Émile Fleury, officier d'ordonnance du Prince-Président. Elle s'attacha si bien à lui, a-t-on dit[2], et lui témoigna une affection si sincère et si fidèle qu'elle sembla trouver dans cette union illégitime, une sorte d'approbation qui la légitima en quelque façon.

Il est naturel que l'amie de Fleury, devenu colonel des guides, puis premier écuyer, ait encouragé ouvertement l'amour de l'Empereur pour mademoiselle de Montijo. Celle-ci avait été reçue dans la famille Castellane et quand, le 29 juillet 1834, la comtesse de Teba et ses filles, fuyant la guerre civile et se rendant à Toulouse, avaient passé à Perpignan, M. de Castellane les avaient accueillies[3].

Madame de Contades est de toutes les fêtes. Elle a l'uniforme des chasses, le *bouton*, et le 13 novembre 1852, à Fontainebleau, elle galope à côté d'Eugénie de Montijo, entourée par Edgar Ney, le marquis de Toulongeon, le baron Lambert, futurs veneurs de Sa Majesté. « Le Président en tête de la chasse; puis quatre belles dames à cheval, écrit Guizot, l'ambassadrice d'Angleterre, madame de Piennes, la fille de la marquise [*sic*] de Montijo, espagnole très vive, goût naissant, et madame de Contades, ancienne habitude. Elles ont suivi toute la chasse. Je ne sais si madame de Contades montait son poney favori[4]. »

Le Président, frappé par l'intrépidité de mademoiselle

1. André Gayot, *Guizot et madame Laure de Gasparin*, Paris, Bernard Grasset [1934], p. 354.

2. Cf. Comtesse Stéphanie de Tascher de la Pagerie, *Mon séjour aux Tuileries*, 1852-1858, Paris, Ollendorf, 1893, p. 160.

3. *Journal de Castellane*, III, 104; IV, 424. Il ne faut pas confondre le maréchal de Castellane, avec le marquis de Castellane, président de la Société archéologique de Toulouse.

4. André Gayot, *Guizot et madame Laure de Gasparin*, p. 389.

de Montijo, lui offrit la bête qu'elle avait montée, et Fleury adressa à madame de Montijo le poney qu'on donnait à sa fille[1]. Le 16 janvier 1853, madame de Contades annonçait le mariage prochain, à son père nouvellement promu maréchal :

« L'empereur a pris pour elle une très vive passion, et il me paraît prendre la chose tout à fait au sérieux... Cette jeune fille n'a contre elle que l'inégalité de sa naissance, car elle est jolie, bonne et spirituelle; avec cela je lui crois beaucoup d'énergie et de noblesse d'âme. Je l'ai beaucoup vue en ces derniers temps et n'ai observé que de bonnes choses en elle[2]. »

La joie que la marquise de Contades manifesta publiquement à cette occasion, lui valut la reconnaissance de l'Impératrice qui ne cessa jamais de la protéger; la reconnaissance aussi de Prosper Mérimée qui jugera désormais de la politique suivant les sourires ou les pleurs de celle qui restait, dans son cœur, la petite fille qu'il avait connue à Madrid « récitant des fables et dansant le fandango sur une table ».

***

En 1855, un vif chagrin traversa la vie de la marquise de Contades; le colonel Fleury épousait mademoiselle Calley de Saint-Pol. Elle en souffrit beaucoup et dès lors vécut plus retirée, entourée d'amis, d'artistes, d'écrivains. De son côté, Mérimée, atteint au plus profond de l'être, par l'abandon de madame Delessert, avait accoutumé, dès 1856, de passer ses hivers à Cannes. C'est alors que commence sa correspondance avec madame de la Rochejaquelein qui travaillait à son salut et s'appliquait à le convertir.

Pendant plusieurs années, les relations de Mérimée et de madame de Contades se bornèrent sans doute à quelques rencontres de salon, et les lettres de Mérimée n'y font aucune allusion.

Madame de Contades allait se lier avec M. de Beaulaincourt-Marles, capitaine au 16e régiment d'artillerie, qui l'aima bientôt avec une passion pleine d'indulgence pour des excen-

1. Cf. *Lettres familières de l'impératrice Eugénie*, Paris, Le Divan, 1935, p. 241.
2. Cf. *Journal du maréchal de Castellane*, IV, 423.

tricités et des erreurs de jeunesse que la méchanceté du monde avait sans doute amplifiées. « Cependant, bien dirigée par son nouvel ami, madame de Contades sut tenir une conduite parfaite pendant la maladie de son mari, en face de sa mort, et pendant ses mois de veuvage[1]. » Le 14 octobre 1859, elle épousait M. de Beaulaincourt. Le moins surpris ne fut pas Guizot qui écrivit, en la circonstance, à madame de Gasparin[2] : « Voilà un singulier billet de part qui m'arrive, pendant que je vous écris; le maréchal de Castellane m'annonce le mariage de sa fille, madame de Contades, avec un capitaine d'artillerie de la Garde Impériale, M. de Beaulaincourt. Vous souvenez-vous des histoires de madame de Contades? Je ne vous ai pas raconté les meilleures. Elles valaient les histoires chinoises que vous me demandez... »

Le bonheur de madame de Beaulaincourt ne fut pas de longue durée. La félicité conjugale n'était pas dans sa destinée et, pour parler comme Mérimée, elle fut malheureuse en époux. En effet M. de Beaulaincourt, désigné, le 15 février 1860, pour être détaché près de l'ambassade de France en Prusse, fit, le 14 août suivant, une chute de cheval, tomba sur la poignée de son sabre qui entra dans le foie, dont il mourut avec d'atroces douleurs[3].

On ne vit plus madame de Beaulaincourt, et lorsqu'il apprit le mariage de madame de Hatzfeldt avec le duc de Valençay (3 avril 1861), Mérimée pouvait écrire : « Je ne sais pas ce qu'est devenue l'autre sœur, depuis la mort de son mari. » Ce qu'on sait, c'est qu'en 1864, madame de Beaulaincourt fit un voyage en Égypte où elle reçut, de la Grande Princesse, le meilleur accueil en honneur du maréchal dont Ibrahim-Pacha avait gardé un bon souvenir. Des présents qu'on lui fit, elle orna, dans son appartement de la rue de Miromesnil, le petit salon où Mérimée vint désormais lui rendre visite et que, dans ses lettres, il appelle « Le Caire ».

C'est environ le mois de janvier 1865 qu'un rapprochement plus intime se fit entre madame de Beaulaincourt et Mérimée, à l'occasion d'une pénible affaire, qui menaçait de réveiller le

1. Comtesse S. de Tascher de la Pagerie, *Mon séjour aux Tuileries*, p. 171.
2. *Ouvrage cité*, p. 516.
3. Cf. *Journal du maréchal de Castellane*, V, 307.

souvenir d'un passé presque oublié[1], et pour laquelle Mérimée s'employa.

Madame de Beaulaincourt a quarante-sept ans et ne ressemble plus tout à fait à la jolie marquise de Contades. Elle a gardé sa vivacité et son esprit, mais sa beauté s'est rapidement altérée. Dans son salon de la rue de Miromesnil, elle reçoit de nouveau, fort entourée d'hommes politiques, de diplomates, d'écrivains, de soldats, curieuse de tout, sachant tout de la Cour et de la Ville, et trompant désormais son activité en chiffonnant, avec beaucoup d'adresse, des fleurs en papier qu'elle peignait fort joliment, à l'imitation parfaite de la nature.

Mérimée, de son côté, amaigri, essoufflé, porte déjà sur le visage les signes de la mort qu'il sent venir, avec résignation, suivant stoïquement dans sa marche inexorable l'agonie de ce « viscère nommé cœur ». La machine est trop vieille, et puis elle a fait, en son temps, un rude service. L'air manque aux poumons usés. Arsenic ou digitale de Trousseau, pilules du docteur Worms, bains d'air comprimé du docteur Bertin, cataplasmes, les remèdes n'agissent pas, même les serviettes des petites sœurs de Tarascon! La vie s'échappe peu à peu, dans la tristesse, dans les deuils. Bixio, Malitourne, Grasset, les amis de la jeunesse disparaissent et quand Mérimée, revenant de Cannes arrive à Paris, le samedi 7 avril 1866, c'est pour apprendre bientôt la mort de sa vieille amie madame de Boigne (10 mai 1866). C'est alors que commence, avec madame de Beaulaincourt, la correspondance que nous publions et qui fait directement suite aux lettres de Mérimée à la comtesse de Boigne.

***

Rentré à Paris, quoique en médiocre état de santé, parce que M. Cousin, qui l'a précédé de quelques jours, veut qu'il vote à l'Académie, Prosper Mérimée fort indécis entre Cuvillier-Fleury et Henri Martin, doit encore préparer un discours pour répondre à M. Rouher et à M. de Vuitry, dans l'affaire des « serinettes », boîtes à musique, tabatières ou dessous de plats

1. Cf. *Lettres à Panizzi*, II, 76; *Lettres à la comtesse de Boigne*, p. 244.

fabriqués en Suisse, et qui faisaient entendre les airs populaires de nos compositeurs, sans qu'on leur versât aucun droit. C'est ainsi que, le 8 mai 1866, il défendit au Sénat, avec beaucoup d'esprit, la propriété musicale et littéraire.

Le même jour, le discours d'Auxerre, répondant à celui de Thiers (3 mai), « fait l'effet d'un coup de canon au milieu d'un concert ». La menace de guerre entre la Prusse et l'Autriche inquiète Mérimée qui croit cependant à la paix et espère qu'on gardera « le plus longtemps possible le rôle de spectateur ». M. de Bismarck, qu'il a vu naguère à Biarritz (12 octobre 1865), lui a paru « un homme comme il faut » et dans lequel il n'est pas loin de reconnaître la tête la plus sage de l'Europe. Pourtant il n'est qu'à demi rassuré et tremble pour les palais vénitiens.

« J'ai bien peur, écrit-il à Léon Pillet, consul général à Venise[1], qu'on ne nous gâte ces beaux palais qui ne sont pas trop solides. S'il y avait eu un Congrès européen à Paris, j'aurais proposé qu'on ne se battît jamais dans les monuments historiques. Je ne puis vous donner des nouvelles; vous êtes à la source. Vous connaissez le respectable public de Paris. Il a eu une peur bleue de la guerre et gémit des discordes européennes, avec une sensibilité vraiment touchante. Cela lui durera-t-il? C'est ce que personne ne peut prévoir. Il est certain que nous avons l'air de nous attendre à ce que la représentation se donnera pour nous, sans que nous ayons à y jouer un rôle. Le ministère de la guerre ne fait pas de préparatifs, n'achète pas de chevaux, ne fond pas de canons. Le prix des réengagements est demeuré au beau fixe. On a inspecté la réserve qu'on a trouvée en très bon état, mais on a défendu aux inspecteurs de faire de l'esbrouffe à cette occasion. Nos généraux prétendent qu'en cas de nécessité, nous serions prêts en quinze jours, selon notre vieille habitude de faire les choses vite et bien. »

La nouvelle de Sadowa ne trouble pas le calme de Mérimée qui a confiance en Bismarck pour retenir les ambitions du roi de Prusse. Décidément M. de Bismarck est « un grand homme que Machiavel admirerait fort ». La Prusse aura besoin de repos pour digérer ce qu'elle vient de dévorer et quoi qu'en

1. *Lettre inédite*, du 19 juin 1866.

puissent dire M. Thiers et ses amis, l'Empereur a été prophète et sage. Tout à fait rassuré, Mérimée termine pour le *Journal des Savants*, le compte rendu du second volume de la *Vie de César*.

Il fronce pourtant les sourcils, en lisant dans certains journaux, comme *la Patrie*, un projet de senatus-consulte « de l'invention la plus déplorable ». N'est-il pas question de supprimer aux Chambres le droit de voter l'Adresse et de leur rendre, en revanche, le droit d'interpellation?

Ces concessions libérales ne lui paraissent point opportunes et il écrit à l'Impératrice pour lui faire part de ses inquiétudes. Celle-ci ne lui répondit pas; mais le projet présenté au Sénat, le 6 juillet, ne contenait plus aucune des dispositions que Mérimée redoutait.

Le senatus-consulte, amendé, ayant été voté le 14 juillet, Mérimée, l'esprit en repos, rejoignait Panizzi à Londres (19 juillet). Rappelé d'urgence « sur une très gracieuse sommation de sa souveraine », il arrive à Saint-Cloud pour apprendre que sa lettre avait eu un assez bon effet et qu'il était promu grand-officier de la Légion d'honneur.

Le 27 août, il est de retour à Paris, rencontre Sainte-Beuve à l'Académie, recommande Théodore de Banville à M. Duruy et prépare ses bagages, pour rejoindre le 1er septembre, en gare d'Ivry, le train qui part de Saint-Cloud, conduisant à Biarritz l'Impératrice et sa suite.

A Biarritz, il occupe le temps que lui laissent les excursions, à lire l'*Histoire de Pierre le Grand*, à traduire des nouvelles de Tourguéniev, *le Chien* et *le Juif*, à composer *la Chambre bleue*, et à préparer la nouvelle édition des lettres de son ami Victor Jacquemont.

Le 22 octobre, il arrive à Paris, d'assez méchante humeur et fort assombri par la lecture du *Journal des Débats*, racontant le naufrage de l'*Evening Star* où la pauvre Céline Cayot, la turbulente amie de sa jeunesse a, croit-il, trouvé la mort[1].

Une grande joie pourtant lui advient; madame Delessert, déçue par Maxime du Camp, reconnaît ses torts dans une cordiale explication et lui rend son affection.

1. Cf. *Lettres aux Grasset*, Paris, La Connaissance, 1829, introduction, p. 40.

***

Cependant ses amies anglaises sont parties pour préparer l'appartement de Cannes et, le 7 novembre, il se met en route lui-même, s'occupant dès son arrivée de trouver un logis à Victor Cousin qui le rejoindra bientôt.

L'évacuation prochaine de Rome par les troupes du général Montebello inquiète Mérimée, d'autant plus qu'on annonce la visite de l'Impératrice au Saint-Père; l'opposition s'attaque au projet de loi sur le recrutement militaire. Il a grand'peur qu'on ne fasse « de la bouillie pour M. de Bismarck » et ne décolère pas.

L'agonie et la mort de Victor Cousin, le 14 janvier 1867, le mettent en face du sort auquel il se prépare, et lui dictent quelques-unes de ses lettres les plus belles.

Ce qui l'effraie, ce qui l'attriste surtout, c'est le destin de l'Empire. La lettre impériale du 19 janvier, restituant le droit d'interpellation, promettant une loi sur la Presse, reconnaissant le droit de réunion, marquant ainsi un grand pas dans le sens libéral et parlementaire; la retraite de son ami Achille Fould, la maladie du Prince Impérial, les menaces extérieures qu'il commence à considérer avec plus de clairvoyance, tout est sujet d'inquiétudes et il s'attend au pire. Mais il est trop loin de la scène; les journaux qu'il lit, *Débats*, *Moniteur*, *Figaro* et *Times*, le renseignent imparfaitement, et ses lettres se font plus fréquentes, à madame de Beaulaincourt, bien informée des dessous de la politique et fort exacte à répondre.

Sa santé est pour quelque chose aussi dans sa mauvaise humeur. Il ne respire qu'avec difficulté et quand il revient à Paris, le 2 avril 1867, « ayant failli crever en route », il est obligé de s'aliter.

Tandis que les préparatifs de l'Exposition Universelle s'achèvent, le conflit luxembourgeois, dernier épisode de l'affaire des compensations, fait apparaître à nouveau l'image de la guerre; mais tout s'apaise dans l'éclat des réjouissances. L'empereur Alexandre et le roi de Prusse sont à Paris. La grande affaire pour l'instant, ce sont les représentations de *la Belle Hélène*, de *la Famille Benoîton*, dont Mérimée enrage,

et de *la Grande-Duchesse de Gérolstein*. C'est à peine si l'attentat de Berezowski, à la revue du 6 juin, puis la mort de Maximilien, jettent une ombre sur la gaîté du respectable public, occupé des amours de Cora Pearl, de la grâce d'Hortense Schneider et des chansons de Thérésa.

Mérimée qui, pendant ses grippes successives, a poursuivi la lecture de l'*Histoire de Pierre le Grand*, par M. Oustrialov, retrouve enfin assez de souffle pour visiter l'exposition :

« L'exposition, écrit-il[1], fait environ 50 000 francs par jour. Vous savez qu'il lui en faut 88 000 pour qu'elle puisse rendre l'argent avancé par la Ville et par l'État. On invente tous les jours quelque drôlerie nouvelle et maintenant on en est à chercher des sauvages et des sauvagesses partout.

» Le public commence à se lasser des Anglaises à cheveux teints et des Marseillaises qu'on habille avec les jupons courts des Valenciennes. Il y avait l'autre jour une Circassienne avec un bonnet pointu et des pantalons collants en satin jaune, par dessus une robe ou chemise tombant à moitié de la cuisse. On donne des concerts chinois, des singes savants et des escamotages. Après dîner il y a des choses intéressantes au point de vue des mœurs. »

Et comme, le 15 juillet, vient le procès de Berezowski, il ajoute :

« Le Président de la cour d'assises, les jurés, les avocats et le public étaient hier soir tous amoureux de Berezowski. Il paraît que c'est un excessivement beau garçon, très doux, tendre même, religieux, n'ayant pas connu de femme et passant le temps qu'il ne consacre pas au régicide à lire des livres pieux. Le Procureur Impérial a été au-dessous du médiocre. Si le jury n'avait pas trouvé de circonstances atténuantes on dit que le *velikii gossoudar* aurait demandé remise de la peine. Au commencement de l'audience, un monsieur a traversé le prétoire pour se mettre dans une place où il n'avait pas droit de s'asseoir. Le Président l'a fait avertir par un huissier et reconduire ailleurs. C'était le premier conseiller de l'Ambassade russe. Je ne trouve pas que ce soit de très bon goût de la part de M. de Budberg, si c'est lui qui a envoyé le conseiller sus-dit. »

1. *Lettre inédite*, 16 juillet 1867. Communiquée par madame Clémentel.

Quelques lignes mélancoliques pour terminer : « Je ne respire pas trop mal depuis quelques jours, mais je n'ose pas encore faire de projets. J'ai renoncé à aller en Angleterre et je me demande si j'ai assez de force pour faire un voyage? » Aussi, quand l'Impératrice lui demande de l'accompagner à Biarritz, Mérimée refuse, imitant « la délicatesse des chats qui, lorsqu'ils se sentent malades, vont crever dans un trou, sans faire de scandale ». Ce refus, dit-il encore, « n'a pas augmenté son crédit ». Il s'en faut en effet de beaucoup qu'il approuve la politique des Tuileries et il ne dissimule pas son sentiment. Les hommes manquent; aussi les généraux habiles; les bavards du parlement mènent le pays à tous les diables, avec un redoublement de vitesse; l'Empereur est bon, mais faible et indécis, il est mal entouré, *trop* entouré; le temps travaille pour M. de Bismarck et le discours de Lille (les fameux *points noirs*) ne console qu'à demi Mérimée, accablé de surcroît par la mort inattendue d'Achille Fould.

***

Décidément l'avenir n'est pas riant. Voici la France engagée à nouveau dans ces « diables d'affaires italiennes ». Rattazi et Victor-Emmanuel se moquent de nous; Garibaldi, « l'héroïque niais de Caprera », fait des siennes. Le 3 novembre, c'est Mentana, et Mérimée voit la situation fort en sombre, dans la lutte qui s'engage entre les deux « engeances » qu'il déteste également, les révolutionnaires et les cléricaux.

Le 10 novembre, il part pour Cannes. Grâce aux lettres de madame de Beaulaincourt il est exactement au courant des débats sur la loi militaire, sur la loi de la Presse, qui l'irritent profondément. Au milieu de toutes ces misères, il a terminé l'*Histoire de Pierre le Grand* et envoyé au *Moniteur* une « grande tartine » sur Pouchkine. Sa maladie, cependant, s'aggrave; il perd presque tout courage, et sur le conseil d'un ami, avec l'approbation du docteur Robin, il se rend à Montpellier, pour essayer les bains d'air comprimé du docteur Bertin.

Il séjourne à Montpellier, du 15 avril au 17 mai, écrivant un article sur Tourguéniev, satisfait au demeurant de sa cure

qui permettra pour le moins à ses médecins de dire « qu'il mourra guéri ». Le 17 mai il est à Paris et, le 19, assiste à la fameuse séance du Sénat où Sainte-Beuve défendit âprement *la liberté de l'enseignement.*

La loi de la Presse, dont il n'est nullement admirateur, s'est votée sans lui et bientôt le respectable public pourra lire *la Lanterne* (30 mai) « et toutes les saloperies de cette espèce dont on est inondé depuis la nouvelle loi ».

Le 30 juin, anxieux de la santé de son ami Panizzi, Mérimée est à Londres, où il passe douze jours, frappé par les progrès démocratiques d'une société qu'il n'avait pas vue depuis deux ans et qu'il voit pour la dernière fois. A son retour, il part pour Fontainebleau (22 juillet-14 août) où l'Impératrice l'a fait demander, et où il commence d'écrire un conte fantastique, *le Trouveur de miel* (dont le titre définitif sera *Lokis*), qu'il a peut être lu, dès le 2 septembre, à Sainte-Beuve, et certainement à madame Delessert, dînant chez elle le 25 septembre.

Nouvelles inquiétudes. Isabelle II a été détrônée le 29 septembre; la candidature au trône d'Espagne va être l'occasion de bien des sottises. En outre Mérimée tousse, étouffe de nouveau, ne dort plus et entretient ses *blue devils.* Une fois encore il espère dans les bains d'air de Montpellier où il arrive le 3 octobre, en compagnie de Panizzi. Il revient à Cannes le 5 novembre, peu amélioré, ayant occupé ses insomnies à polir *le Trouveur de miel*, à lécher son *ours* dont les manières, sur le conseil de Jenny Dacquin, resteront fort mystérieuses.

En janvier 1869, il passe trois semaines à soigner l'amie anglaise qui lui tient compagnie à Cannes, et qui est atteinte de fièvre muqueuse. Lui-même tombe bientôt malade, en dépit des pilules du docteur Worms qui avaient paru le soulager. Le 10 mars, *le Figaro* annonce sa mort. Au vrai, il a été en danger et le cœur a fléchi. Le docteur Maure et le docteur Gimbert n'ont pas quitté son chevet. Mérimée fort affecté de son état a envoyé ses dernières volontés à son ami Du Sommerard. Il se rétablit pourtant, en buvant de l'eau-de-vie et en « mangeant de l'arsenic ».

Désormais il n'a plus aucune illusion sur sa fin prochaine : « Conservez mes dernières instructions pour plus tard, écrit-il à Du Sommerard; je crains que ce ne soit pas d'ici à longtemps.

Mon rêve est de pouvoir quitter mon lit pour aller reprendre possession de mon fauteuil à l'Académie. »

Il est à peine rétabli quand la mort de son cousin Léonor Fresnel le rappelle à Paris et il fait effort pour partir le 25 avril, désireux en outre d'arriver à temps pour donner sa voix à Théophile Gautier, qui échouera néanmoins devant A. Barbier, à l'Académie.

Cependant l'agitation électorale enfièvre Paris; Gambetta, Ferry, Bancel sont élus et bientôt ce sont les tentatives d'émeutes de juin, aux cris de « Vive Rochefort! *La Lanterne*! » Les modérés eux-mêmes sollicitent le souverain d'achever l'œuvre de liberté. Le vent est décidément au parlementarisme « un des plus mauvais gouvernements, dans un pays où il n'y a pas une forte aristocratie ».

Les réflexions de Mérimée sont amères : faiblesse, concessions inopportunes, vain désir de popularité! Il n'y a plus d'espoir que dans les bêtises que pourront faire les rouges. Mérimée est à Saint-Cloud depuis le 1er juillet, lorsque l'Empereur, par le *message du 12 juillet*, abdique les restes de son pouvoir absolu. Rouher est relégué dans la présidence du Sénat, et le nom d'Émile Ollivier circule de plus en plus. En celui-ci Mérimée n'a aucune confiance.

Vers le 1er août, il quitte Saint-Cloud, ayant lu à l'Impératrice, devant les demoiselles d'honneur, sa nouvelle *Lokis*, qui paraîtra le 15 septembre 1869, dans la *Revue des Deux Mondes*.

***

Le 13 octobre, il part pour Cannes, le jour même de la mort de Sainte-Beuve.

Son état de santé s'aggrave de jour en jour. Il a la certitude d'une mort lente et très douloureuse qui s'approche. Il s'efforce d'en prendre son parti; mais la lecture des journaux (et il n'en lit que de bons!) l'exaspère; les souvenirs de 1848 lui reviennent en mémoire et il prévoit une révolution pire que celle qu'il a traversée, somme toute assez gaîment, vingt ans auparavant.

On ne peut pas lire sans émotion les lettres qu'il écrit désormais, où sa fine et régulière écriture se déforme de feuillets en feuillets, sous le tremblement de la main; tandis que la

pensée reste ferme, dissimulant autant que possible les souffrances du corps. Que devient l'Impératrice qui est partie, pour le Caire, inaugurer le canal de Suez? Que font les *Burgraves* à l'Académie? Quel sot roman que l'*Éducation sentimentale* de Flaubert! Mérimée continue de s'intéresser à tout, et entre deux crises d'étouffement, d'ironiser sur les hommes et sur leur folie.

L'arrivée d'Émile Ollivier au pouvoir, le 2 janvier 1870, ne lui fait pas plaisir et cette « idylle avant la tragédie » comme dit Pierre de la Gorce, ne lui rend que peu de confiance. Pourtant il travaille, écrit un article sur *la Vie et l'œuvre de Cervantès* et traduit l'*Étrange histoire* de Tourguéniev, à qui il écrit le 25 février 1870[1] :

Cannes, 23 février [1870.]

Cher Monsieur,

J'ai renvoyé à Paris les épreuves corrigées. Il m'a semblé par la lettre de Buloz qu'il avait envie d'insérer votre nouvelle dans le numéro du 1er mars. Je lui ai écrit qu'il était absolument nécessaire que vous eussiez une épreuve, non seulement parce que vous auriez peut-être des contre-sens à corriger, mais encore parce que très probablement vous ajouteriez quelques notes nécessaires pour des lecteurs français. Il ne m'a pas répondu, mais vous savez que, dans les derniers jours du mois, un éditeur de revue est tiré à quatre chevaux et n'a pas le temps de se faire la barbe.

Un M. Bibikof que je soupçonne de nihilisme, neveu de M. de Circourt, a lu votre nouvelle. Il la trouve tellement russe qu'il m'a demandé si elle serait comprise en France. Il n'y a rien de plus grec que l'Odyssée et cependant il y a des Français qui la comprennent.

J'ai une très grande aversion pour introduire dans un récit français des mots étrangers. Je ne sais si vous approuverez les à-peu-près que j'ai employés : innocent *pour* iourodivy, capote *pour* katsavéika, *etc. Changez d'ailleurs tout ce qui vous déplaira.*

Je n'ai pas comme vous 19°, mais nous n'avons pas cette année un hiver de Cannes. Depuis 1820, dit-on, il n'y en avait

1. *Lettre inédite.* Collection du comte de Suzannet.

pas eu de plus rigoureux. Il m'a fait grand mal et je suis toujours bien patraque.

Adieu, cher monsieur, vous savez quel plaisir j'ai à recevoir de vos nouvelles.

Pr MÉRIMÉE

Le meurtre de Victor Noir, « l'abominable affaire d'Auteuil », réveille toutes les craintes de Mérimée et ses lettres à madame de Beaulaincourt montrent assez avec quel intérêt passionné et quelle anxiété il suivit le plébiscite du 8 mai. Il ne se leurre guère sur les apparences du résultat. La situation n'est pas beaucoup plus belle et M. Émile Ollivier lui rappelle le Lamartine de 1848.

***

Le 30 mai 1870, il quitte Cannes pour aller coucher à Marseille, et il arrive à Paris le 1er juin, en assez piteux état et fort triste. Il lui faut chercher à se loger dans un rez-de-chaussée, car il ne peut plus monter son escalier. La perspective d'avoir à déménager tous ses livres lui apparaît terrible. En réalité il est presque mourant, pouvant à peine quitter sa chambre. L'Impératrice fait prier pour sa conversion, le comble de prévenances, lui adresse un lit de repos et des fruits de Saint-Cloud.

Maintenant c'est la fin. La guerre est déclarée, et tout de suite c'est la défaite, Wissembourg, Forbach, Frœschwiller. Le 9 août, Mérimée s'est traîné chez l'Impératrice, ferme comme un roc et ne se dissimulant pas toute l'horreur de la situation. Ici se placent les deux entretiens de Mérimée et de Thiers, le 18 et le 20 août. On sait que Mérimée ne réussit pas à toucher le cœur du petit vieillard à lunettes d'or qu'il a aimé, admiré toujours, et dont il n'a jamais voulu désespérer. Il se retira fort malheureux et le lendemain il se rendit chez l'Impératrice qui lui fit l'effet d'une sainte. C'est alors qu'il pousse le cri : *Finis Galliæ!*

On sait encore que Thiers a placé au lendemain de Sedan, la démarche de Mérimée. Il est certain que Thiers a fait une erreur, involontaire sans doute, que M. Robert Dreyfus dans

un livre excellent sur *Monsieur Thiers et l'Empire*, a parfaitement redressée, tranchant le différend des historiens. Mérimée n'a été que deux fois chez l'Impératrice, le 9 et le 21 août. Celle-ci a donc eu raison de soutenir qu'elle n'a jamais revu M. Mérimée, depuis le 25 août.

Le 4 septembre, la séance du Sénat fut « niaise et déplorable ». Mérimée s'y rendit, mais, dit le comte d'Haussonville, « ses jambes étaient tellement enflées que, pour qu'il pût s'y transporter, il fut nécessaire de les comprimer dans des bandes de flanelle. » Accablé, désespéré, mourant, le 8 septembre, il annonçait, à madame de Montijo, son départ pour Cannes. « Par quel moyen, demandait-il, l'Empereur a-t-il été trompé sur la nature des moyens dont il disposait et sur la situation des deux pays? »

Quinze jours plus tard, dans la nuit du 23 septembre, il mourut sans lutte, paraissant s'en aller dans un doux sommeil.

« Ce n'est pas seulement un peu de terre qu'il réclame, mais un souvenir. »

***

Le lecteur curieux du sort de madame de Beaulaincourt n'a qu'à relire *le Côté de Guermantes*, où Marcel Proust, qui l'a connue à la fin de sa vie, nous montre sous les traits de la respectable marquise de Villeparisis, si digne sous sa perruque blanche, celle qui fit « peut-être les délices, mangea peut-être la fortune d'hommes couchés depuis dans la tombe ». Environ 1900, elle recevait encore « coiffée d'un bonnet de dentelles noires de l'ancien temps, assise à un petit bureau, où devant elle, à côté de ses pinceaux, de sa palette et d'une aquarelle de fleurs commencée, il y avait dans des verres, dans des soucoupes, dans des tasses, des roses mousseuses, des zinias, des cheveux de Vénus... et qui avaient l'air d'achalander le comptoir d'une fleuriste dans quelque estampe du XVIIIe siècle. »

Le portrait dessiné par Marcel Proust est assez ressemblant, et s'accorde avec le souvenir des derniers témoins qui ont vu madame de Beaulaincourt, entourée de fleurs, la taille ceinte d'un tablier « qu'elle portait pour ne pas se salir avec ses couleurs et qui ajoutait encore à l'impression presque d'une

campagnarde que donnaient son bonnet et ses grosses lunettes... »

Elle mourut, vers 1904, ayant vécu assez vieille pour avoir vu s'accomplir quelques-uns des événements prédits par Mérimée. En relisant, à trente ans de distance, les lettres de son ami, animées d'une égale passion contre la domination des prêtres et contre la tyrannie des rouges, annonçant le triomphe de la sottise humaine et la fin de la Société, le sourire de madame de Beaulaincourt était-il de malice ou de mélancolie? Dans ce témoignage qu'il nous a laissé sur son temps, dans quelle mesure Mérimée s'est-il trompé? dans quelle mesure a-t-il eu raison? Je laisserai au lecteur le soin d'en décider.

MAURICE PARTURIER

LETTRES DE PROSPER MÉRIMÉE

A

MADAME DE BEAULAINCOURT

1866

I

Londres, 31 Bloomsbury Square[1],
mardi 24 juillet [1866].

Madame,

Je suis bourrelé de remords, mais vous savez, j'espère, tout ce qu'on est obligé de faire au moment d'un départ, et comment on garde pour la dernière heure les choses les plus indispensables; si bien, Madame, que je n'ai pu avoir l'honneur de prendre vos commissions pour ce pays que j'habite depuis samedi.

Hier je suis allé voir une émeute qui m'a assez amusé. Les ouvriers de Londres et lieux circonvoisins étaient invités à se réunir dans Hyde Park pour y faire une manifestation réformiste[2]. Les citoyens actifs, parmi lesquels il y avait un certain nombre de citoyennes, ont pris Hyde Park d'assaut en démolissant les grilles, tandis que la police défendait les

1. Mérimée est chez Panizzi. Il a quitté Paris le 19 juillet 1866. — La lettre IV, à *une autre Inconnue* (p. 25), datée de Paris, 21 juillet 1866, est en réalité du 21 juillet 1869.

2. Cf. Lettre à la princesse Julie, 28 juillet 1866. *Revue de Paris*, 15 juillet 1894, p. 250.

portes. Tout s'est passé en douceur, c'est-à-dire avec peu de crânes enfoncés et beaucoup de mouchoirs volés. La grande procession d'ouvriers m'a rappelé les beaux jours de 1848. Les chefs du mouvement étaient dans un fiacre, entourés de drapeaux tricolores et suivis de trois drapeaux rouges surmontés de drapeaux idem. Mais au lieu des figures patibulaires de 1848, vous n'auriez vu que des têtes moutonnes très rassurantes pour le trône de la Reine Victoria.

Que faites-vous, Madame, et vers quelle partie du monde dirigez-vous vos pas? Y a-t-il quelque espoir de vous retrouver à Paris vers le milieu du mois prochain[1]? Je ne sais pourquoi la mode veut qu'on quitte Paris en été. C'est pourtant alors qu'il est à son avantage. La plupart des ennuyeux ont décampé, on ne fait plus de politique et on cause mieux parce qu'on n'a pas de cravate blanche.

Hier un voleur a pris la bourse de lady Aylesbury en lui coupant sa robe et les neuf premières jupes en commençant par l'extérieur. La personne de mylady n'a pas souffert.

Adieu Madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

Pr MÉRIMÉE

Dites donc du bien de moi à Madame Pastré[2].

1. Le 4 août Mérimée quitte Londres, sur l'invitation de l'Impératrice, pour se rendre à Saint-Cloud où il apprend sa nomination de Grand-officier de la Légion d'honneur (14 août 1866).

Voici la lettre (*inédite*) qu'il adresse de Londres à F. Lagden :

Saturday, 4 august [1866].

« Dear Fanny,

» I leave to morrow ar one. I shall be in Paris at half past eleven evening. I have written to Sophie to send me Eugene. On monday morning I must go and breakfast at St-Cloud. So I must have a coach a little before eleven. Tell Eugene to prepare a bag with a few shirts, a black suit. If necessary, I shall have a trunk sent me with more things the next day. Come to see me at 10 on Monday. I bring you the lace net. I am pretty well, but there is a great deal of wind. I am afraid I shall have a bad passage. Give my love to Emma.

» Ever yours

» P. M. »

Il est de retour à Paris le 26 août et repart pour Biarritz le 1er septembre.

2. Belle-sœur de madame de Beaulaincourt.

II

Cannes, 11 nov[embre] 1866[1].

Madame,

Vous aurez déjà reçu, j'espère, une petite boîte de cassie. Nous n'avons guères de fleurs en cette saison que des roses presque aussi belles que celles que vous faites, mais qui ne supportent pas le transport. J'ai ici trop chaud et tout le monde se plaint du soleil. Un médecin anglais qui aime les poulets a voulu leur donner à manger du grain qu'il prenait dans un coffre. Il a été lui-même mangé par une vipère qui y était entrée, on ignore avec quelles intentions, dont il est encore très malade. C'est pour vous dire que le temps est très beau, car les vipères ne se promènent plus dès que vient le froid.

Il y a ici grande abondance d'Anglais et d'Anglaises ayant des parasols doublés de soie bleue et qui se croient en plein été. Un Écossais m'a dit qu'il avait laissé sa maison sous la neige pour venir ici.

Je vois qu'il y a Compiègne[2] et je pense que vous en faites l'ornement. Si vous voulez que je vous envoie des anémones quand viendra la saison, vous ne ferez pas mal de m'écrire ce qui se sera fait de beau, principalement le 15, pour la fête de Sa Majesté. Mon journal me dit que la première série des invités se compose des gros ambassadeurs, ce qui doit être bien divertissant, ces messieurs étant d'ordinaire très gais.

J'ai voyagé l'autre jour avec toutes sortes de turcs dont trois femmes parlant bien anglais, avec des yeux noirs, teint idem, costume rempli de zinc, conversant en turc avec les messieurs qui avaient des bonnets rouges. Je suppose que ce sont des dames de l'ex-ambassadeur. On pourrait les choisir plus mal. Je suis entré, ou rentré, dans ma vie de Cannes avec un immense plaisir. J'ai dans ce pays-ci le sentiment que je suis *at home*, que je n'éprouve guères à Paris.

1. Mérimée a quitté Paris, le 7 novembre 1866.
2. L'Empereur et l'Impératrice arrivèrent au palais de Compiègne le 13 novembre, pour la fête de l'Impératrice.
3. C'est-à-dire de « chic ».

Je suis venu avec des idées de travail et une quantité de bouquins que je n'ai pas encore déballés. La seule manière de vivre c'est d'être au soleil sans rien faire. Je me plais à croire qu'après ma mort je serai changé en lézard.

Avez-vous lu l'allocution du Pape[1]? Cela casse les bras. Assurément on n'aurait jamais osé dire aux gens du XVIe siècle ce qu'on risque avec nous. Mais comment cela finira-t-il? Quelle espèce de raisonnements peut-on employer avec un homme de très bonne foi qui ne tient aucun compte de ce qui s'est passé en Europe depuis quelques siècles. Vous pensez bien que nous ne savons rien de rien à Cannes, aussi vous m'obligeriez beaucoup en me disant quelque chose de la politique actuelle. Est-il vrai que M. Rouher trouve que M. Walewski est insuffisant dans son fauteuil, et qu'il voudrait lui en donner un autre? Il est temps de s'en apercevoir sans doute, mais le maréchal Vaillant est-il disposé à quitter la place? Dites-moi encore, Madame, très exactement comment se porte M. de Bismarck. On le disait menacé d'une phlébite lorsque j'allais quitter Paris. Après avoir eu toutes les peines du monde à persuader à son roi qu'il était l'élu de la Providence pour opérer l'unification de l'Allemagne, il a réussi si complètement, qu'il serait nécessaire à présent qu'il mît des sourdines à son piano, le Roi étant en appétit de conquête. Adieu Madame, bien que je me considère ici comme dans un antichambre du Paradis, je ne puis m'empêcher de regretter le Caire[2] et les bonnes soirées qu'on y passe, avec des cigares à vingt sous, en comtemplation de deux petits pieds en souliers gris à talons. Veuillez dire du bien de moi au ministre qui sait découvrir de pareils cigares ainsi qu'à madame votre belle-sœur et à un aimable jeune homme qui a pitié des vieux. Veuillez agréer, Madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

Pr MÉRIMÉE

1. Allocution de Pie IX, lue en consistoire secret le 29 octobre 1866 (Sur les affaires religieuses d'Italie et de Russie); cf. *Journal des Débats*, 5 novembre 1866.

2. C'est ainsi que Mérimée nomme le boudoir de madame de Beaulaincourt, dans l'appartement qu'elle occupait alors, 12, rue de Miromesnil.

3. Le fils que madame de Beaulaincourt avait eu du marquis de Coislin. Il apparaît dans ces lettres, sous le nom d'Alain.

III

Cannes, 13 déc[emb]re [1866].

Madame,

Sauf que Cannes depuis l'annexion n'est plus dans le Var, mais dans les Alpes-Maritimes, votre lettre, ou plutôt vos lettres m'ont fait le plus grand plaisir. En les lisant, je me retrouve à Paris, qu'il est impossible de ne pas regretter malgré les rues labourées et *onfectées*[1]. On m'écrit de Compiègne des nouvelles assez pareilles aux vôtres, sinon qu'on me dit que M. Walewski quitterait son fauteuil pour un ministère. Je le crois aussi propre à l'un qu'à l'autre, mais je crois davantage à votre version. La peur de faire de la peine à quelqu'un est notre grand défaut. On n'est pas parfait, comme disait ce monsieur qui avait tué père et mère. Pourvu que notre bonne et belle souveraine n'aille pas à Rome[2], je serai content. Je suis allé faire un tour à Nice pour voir le monde. Les Garibaldiens, dont il y a quantité, annoncent que sous peu, le peuple romain se lèvera comme un seul homme, et s'annexera à l'Italie. Victor-Emmanuel répond aussitôt : Merci, je suis lié par un traité. Contresigné : Ricasoli. A quoi le Sénat et le peuple romain répliquent en se constituant en république. Aussitôt Victor-Emmanuel envoie ses bersaglieri qui suppriment la République, proclament la loi civile italienne, et cela fait, le même Ricasoli écrit au Pape : Votre Sainteté retrouvera son palais en ordre et tout est prêt pour le recevoir. Que dira le Pape? Pour moi, il est évident que cela se fera, si cela ne se fait pas au moment où je vous écris. Je n'y vois pas le moindre mal, je vous l'avouerai, pourvu bien entendu que nous nous bornions à gémir sur l'aveuglement des Romains, qui ne veulent pas se laisser gouverner par M. de Mérode. Nous mêler des affaires de Rome, c'est payer des verges pour nous fouetter. Il n'y a pas un curé qui ne préfère le comte de Chambord à Napoléon.

1. Il y a sans doute là une plaisanterie dont le sens nous échappe. On lit clairement *onfectées*.

2. Mérimée écrivait, le 29 novembre : « Notre curé nous dit qu'on veut faire des misères au Pape et que l'Impératrice va y mettre ordre en allant à Rome avec une armée, parce que l'Empereur est malade ou trop occupé. » — L'évacuation du territoire pontifical, par les troupes françaises, était terminée depuis le 11 décembre.

Il me revient que Thiers aiguise ses griffes et dit que jusqu'à présent il avait usé de ménagements, mais que le temps est venu de casser les vitres. Je lui crois trop d'esprit pour vouloir jouer la doublure de Jules Favre. Cependant conseillé comme il l'est, tout est possible de sa part. O vanité des vanités! Ce jeune homme de soixante-neuf ans tient plus au sourire d'une duchesse qu'à l'approbation de sa propre conscience.

Je n'ai pas deviné la troisième grâce *mûre et doublée de cheveux*. Hélas, il y a bien des femmes qui répondent à ce signalement. Je me réjouis de la faveur d'About[1]. C'est un garçon un peu terrible, mais qui a des idées. Il vaut mieux l'avoir pour ami que pour ennemi.

Je suis donc allé à Nice où j'ai trouvé madame Przezdziecka[2] sortant de la neige de Podolie et venant de tuer un loup. Item, madame Rumbold, ex-princesse Labanof qui n'a pas grandi depuis quinze ans que je ne l'avais vue, madame Potocka[3] toujours aussi mélancholique, madame la baronne Vigier[4] avec des sourcils nouveaux et une robe très courte. Toutes ces dames se plaignent de la rareté des hommes dans la capitale des Alpes Maritimes. Si vous avez trop de cette marchandise à Paris, expédiez-nous-en. On s'en défera très facilement. A propos d'hommes, je regrette qu'on ne rende pas le service militaire obligatoire pour tous nos jeunes gens. Trouveriez-vous grand

1. Sur les relations d'Edmond About avec la Cour impériale, voir l'étude de Marcel Thiébaut, *Revue de Paris*, 1er et 15 juillet-1er août 1935.

2. Lise Lachman, fille du général Lachman, avait épousé Charles Przezdziecki, troisième fils du comte Constantin Przezdziecki, maréchal de noblesse de Podolie. Officier en Russie, le comte Charles Przezdziecki fit de nouveaux voyages et s'enrôla comme volontaire sous Lamoricière en Algérie, prenant le nom de capitaine Pedecchi. Il épousa par amour Lise Lachman, et le ménage, venu s'installer à Paris, fut reçu aux Tuileries, à Compiègne et à Fontainebleau. La comtesse Lise fut la présidente de cette « Cour d'amour » dont Mérimée était le secrétaire. Les lettres de Mérimée à la comtesse Przezdziecka ont été publiées, en partie, sous le titre de *Lettres à une autre Inconnue*. La sœur de la comtesse Lise (Éléonore-Alexandrine Lachman) devint madame Swieykowska, puis en 1868, la marquise de Noailles.

Cf. Souvenirs du second Empire (*Bibliothèque universelle et Revue suisse*, mars, avril, mai 1924) publiés par la comtesse Marie Walewska, fille de Lise Przezdziecka.

3. La comtesse Delphine Potocka, sœur de la princesse de Beauveau, amie de Chopin et de Paul Delaroche.

4. Sophie Cruwell, dite Cruvelli, cantatrice allemande, épousa, en 1856, le baron Vigier.

mal à ce que les gandins et les cocodès fussent obligés de servir un an ou deux, voire même de faire une razzia en Afrique. Il me semble que tout le monde y gagnerait, eux particulièrement[1].

Vous recevrez Madame, une petite boëte de fleurs qui n'ont d'autre mérite que de venir de la Nouvelle Hollande. Ce sont des fleurs d'Eucalyptus. Vous comprenez tout de suite qu'elles sont de la famille de Calypso. Calypso veut dire *cachée*, et Eucalyptus, qui se cache bien. En effet le bouton est fort coquettement caché. Au lieu d'être emprisonné par des feuilles, il est dans un gobelet, avec un couvercle par-dessus. Croyez que ce n'a pas été sans peine que j'ai pu avoir ces fleurs; non qu'elles soient rares, mais les arbres sont si hauts que ce n'est que par un tour de force que j'ai pu me les procurer. Autre singularité de l'Eucalyptus; ses feuilles se présentent toujours de côté au soleil, en sorte que l'arbre ne donne presque pas d'ombre. L'infusion des feuilles guérit les poitrinaires, et le bois est incorruptible. L'arbre monte à quarante pieds en six ans. Ici il vient partout, et voilà. Nous avons ici lady Jocelyn qui est encore très jolie avec une fille qui ne l'est pas et bien malade. A vingt pas de chez moi se meurt une admirablement belle cachemyrienne, fille d'un général de Runjet Sing[2], avec des yeux comme des portes cochères. Moi aussi je suis très malade depuis trois jours en dépit du soleil. J'espère bien que vous vous portez à merveille et que vous voudrez bien agréer tous mes respectueux hommages que je mets devant vos pantoufles grises.

Pr MÉRIMÉE.

IV

Cannes, 24 décembre [1866].

Madame,

Je pense que vous aurez reçu une branche d'Eucalyptus et les premières anémones qui aient paru. Elles sont arrivées

1. Le projet de loi sur le recrutement venait d'être publié (*Moniteur*, 12 décembre 1866).

2. Roi de Lahore et de Cachemire, qui avait accueilli Victor Jacquemont lors de son voyage aux Indes.

sans doute à l'état de salade confite, mais vous ne savez peut être pas que si on les met dans l'eau, elles revivent ou à peu près. Le temps est si extraordinaire que nous nous attendons à la fin du monde. Depuis trois semaines il fait un temps de juin. Les orangers et les lézards s'y trompent, les uns en poussant trop, les autres en sortant de leurs trous pour courir les champs. Les prophètes de malheur nous menacent de froids tardifs, en attendant c'est fort agréable.

On m'écrit de Paris que le voyage qui me faisait tant de peine est définitivement abandonné. Je pense que l'inconcevable discours du Pape au général Montebello[1] a été pour quelque chose dans cette nouvelle résolution. Franchement le Saint Père avait tort de se fâcher. Il ne faut pas insolenter les gens dont on a besoin. Autrefois les Vénitiens disaient qu'ils étaient Vénitiens avant d'être chrétiens. Je crois que notre impératrice est impératrice avant d'être dévote, et elle ressent les injures, dont je suis enchanté. Cela n'empêche pas que si vous savez les comment et comme quoi de l'affaire, vous ferez une œuvre charitable en m'en faisant part.

L'opposition ouvre toutes ses batteries contre le nouveau système de recrutement[2]. Elle demande la fin et refuse les moyens, cela est dans ses habitudes; mais on est devenu si peu guerrier dans cette belliqueuse France d'autrefois que j'ai bien peur que la chambre ne gâte la loi et ne fasse de la bouillie pour M. de Bismarck. Est-il vrai que ce grand homme soit assez mal pour qu'on lui ordonne d'aller dans le midi de la France. Conseillez-lui Cannes. Nous y sommes déjà un assez grand nombre de grands hommes, et nous attendons pour Noël lord Russell. Nous y avons M. Cousin

1. Le 6 décembre; recevant les Français en audience d'adieu. Le 11 décembre, les derniers soldats français avaient quitté Rome. Mérimée écrivait le 28 décembre (*lettre inédite*) : « Grâces très humbles vous soient rendues pour les bonnes nouvelles que vous m'avez données. Je ne comprends pas trop le *quo modo*, mais je suppose que la sortie de N. S. P. le pape n'y a pas nui. Ce vénérable pontife est colère comme un dindon et il a laissé voir un peu trop clairement ce qu'il pense de nous. Il me semble que les cléricaux endèvent qu'il ne soit pas encore martyrisé. Ils voudraient lui faire le même honneur qu'autrefois les rouges à La Fayette... »
Cf. *Lettre à Panizzi*, II, 264.

2. La note du *Moniteur* 12 décembre 1866) sur le nouveau système de recrutement avait été fort mal accueillie par l'opinion publique. Cf. *Panizzi*, II, 265.

qui vient jouer au *whisk*, comme il dit, chez moi. M. Oswald, le connaissez-vous? a eu l'autre jour un accès de folie furieuse au moment où son fils était à l'agonie. On l'a emmené avec une camisole de force qu'il avait dans son bagage, se sentant enclin sans doute à en faire usage. Il a une fille très gentille. Pour moi je profite de ce beau temps pour être plus malade qu'à l'ordinaire, aussi suis-je d'une humeur de chien. Je passe mon temps à copier un très beau portrait de Reynolds[1], n'ayant pas la force de courir les champs.

J'ai écrit à M. Fould pour lui faire mes compliments sur son rapport[2]. Je me connais en Finances comme je suppose que vous vous y connaissez, mais il est très clair, très franc, et au fond rassurant. Cela le pose très bien je crois dans l'opinion, et doit faire de la peine à bien des gens qui voudraient son portefeuille. Qu'en disent les grands loups-cerviers de Paris? M. de Rothschild passa par ici l'autre jour en mauvais état de conservation. Sa femme n'a pas l'air bien non plus. Ils vont à Florence voir un palais qu'ils viennent d'acheter, mais je crains qu'ils n'en usent guères. Il me semble qu'il doit être plus désagréable de mourir quand on a tant de millions. Je pense bien souvent, Madame, à votre divan et aux bonnes conversations qui s'y doivent tenir en ce moment. Quel dommage que vous ne soyez pas à Cannes! Malgré mon serment de ne jamais sortir après le soleil couché, j'irais vous y demander des idées. C'est ce qui nous manque surtout en ce pays-ci, comme vous avez pu vous en apercevoir. Vous êtes trop égoïstes en fait d'esprit, vous autres Parisiens. Il est certain qu'il n'y en a dans ce monde qu'une quantité assez limitée et vous l'accaparez. C'est ce qui fait que nous sommes si jaloux, encore plus de cela que de tout ce que fait votre Préfet. Adieu, Madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

Pr MÉRIMÉE

1. Cf. *Lettre à madame Delessert*, 31 décembre 1866.

2. « *Le Moniteur* publie un rapport de M. Fould qui fait connaître la situation financière de l'année 1865, arrivée au terme légal de son existence, celle de l'année 1866, près de finir, et qui enfin expose les prévisions de recettes et de dépenses du budget rectificatif de 1867. » *Journal des Débats*, 21 décembre 1866.

V

Cannes, 29 décembre [1866].

Madame,

Votre aimable lettre m'est arrivée quelques minutes après que la mienne était partie. C'eût été grand dommage qu'elle fût perdue; mais nous avons un chemin de fer qui fonctionne avec de vieilles machines qui perdent leur souffle, comme moi, et qui sont toujours de quelques heures en retard. Vous me donnez, Madame, une bien mauvaise raison pour ne pas aller à Cannes. Venez et vous ferez des économies. Premièrement on n'y mange pas. On y vit de l'air du temps qui ne coûte rien. En second lieu on ne fait pas de toilette. Vous auriez de gros brodequins pour courir les champs, et vos pantoufles grises pour recevoir la visite de M. le Préfet. Vous voyez bien que tout cela est économique. Puis M. Cousin vous ferait un cours de philosophie gratis, et M. Barthélemy Saint-Hilaire vous apprendrait le sanscrit. Je vous donnerai des cigares et je vous fournirai des modèles de roses. Lorsque je suis en santé j'abats des pommes de pin avec mes flèches chinoises, et je vous chaufferai, si le soleil ne vous suffit pas. Si cela ne vous tente pas, c'est que vous êtes intentable.

Est-il vrai que vous allez me donner pour confrère M. Duvergier de Hauranne, inventeur des banquets? On me l'annonce comme successeur désigné de M. de Barante[1]. Cela me semble fort, mais tout est possible à l'Académie. Je vois que Mgr Dupanloup va se mettre au vert à Nice et y faire quelque petit pamphlet comme il en sait faire. Aussi madame Swieykowska, mais pourquoi ne voulez-vous pas que M. de Noailles l'épouse[2]? Il a l'air d'en être très tendrement épris, et seul de sa famille il n'est pas grognon. Il fait tout seul des livres très gentils, tandis que M. le duc s'en fait faire d'ennuyeux[3].

1. Ce fut l'abbé Gratry qui succéda à M. de Barante. Il fut élu le 2 mai 1867.

2. Éléonore-Alexandrine Lachman, veuve Swieykowska, sœur de madame Przezdziecka, épousa Henri-Emmanuel, marquis de Noailles, le 30 janvier 1868.

3. Paul, duc de Noailles, reçu à l'Académie française, le 6 décembre 1849, est l'auteur d'une *Histoire de madame de Maintenon*, ouvrage de seconde main que l'on disait avoir été écrit par son secrétaire. Son second fils Henri-Emmanuel, né le 15 septembre 1830, est l'auteur de *la Pologne et ses frontières* et *Henri de*

Vous ai-je dit qu'à Pampelune, le Tato, c'est à présent le meilleur matador, avait demandé à madame Swieykowska la permission de tuer un taureau pour elle[1]. Le taureau tué, il lui a porté son gilet, le gilet du Tato, les taureaux n'en ont pas, et l'a priée de le garder, non pour l'or de la broderie, mais pour « *les marques de son travail* ».

Ledit gilet par la perte d'une partie de sa couleur attestait en effet qu'il avait beaucoup transpiré. Ce sont façons galantes de l'autre côté des monts. J'ai reçu une lettre de M. Fould qui me paraît content plus que je ne l'aurais cru à la veille d'une cession qui ne promet pas poires molles. Si j'avais la faconde de M. Rouher, il me semble que je ferais quelque effet en disant son fait à l'opposition. Elle accuse le gouvernement de n'être pas préparé pour la guerre, et elle lui refuse les moyens de se préparer. Le fait est que notre grande nation, à force d'entendre prêcher par dessus les toits les bienfaits de la paix, a une peur bleue de la guerre. Tout le monde vit trop bien. On ne veut pas risquer sa peau ni manger de la vache enragée pour la gloire.

Je crois qu'en disant aux Orléanistes qu'ils sont pour beaucoup dans cette vilaine métamorphose de la France, on ne dirait que la vérité. Ce que je crains c'est que le déchaînement des salons ne pousse l'Empereur dans les bras des démocrates pour lesquels il a du faible, et qu'eux aussi le regardent comme un instrument utile. Lorsque nous en serons au mot *politique* de notre dictionnnaire, je proposerai cette définition, l'art de scier du côté de l'arbre la branche sur laquelle on est perché. De branche à fleur la transition est naturelle. C'est pour vous dire que je vous envoie une fleur d'une autre espèce d'Eucalyptus. Ce que vous appelez renoncules, était des anémones doubles, mais des champs. Elles sont encore très rares. J'espère à la fin du mois en trouver à foison. Permettez-moi, Madame, de vous souhaiter une bonne fin d'année, un bon commencement de l'autre, santé et prospérité, cigares de la Havane, le prix des roses à l'Exposi-

Valois et la Pologne en 1572; c'est à ce dernier livre que Mérimée fait allusion dans une lettre à madame Przezdziecka, du 14 juillet 1867 (cf. *Lettres à une autre Inconnue*, p. 118).

1. Cf. *Lettre à une autre Inconnue*, 27 octobre 1866, p. 53.

tion et les mêmes pantoufles. Veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

P^r M.

VI

Cannes, 1er février [1867].

Madame,

J'ai reçu hier soir votre admirable bouquet dont je commençais à désespérer. Si je n'avais pas été prévenu par votre lettre, j'aurais cru que vous me renvoyez mes fleurs. Ce sont bien elles en effet, mais ce que je ne puis comprendre c'est que vous ayez pu faire cela en si peu de temps. Je ne parle pas de la perfection de l'imitation car on sait votre talent, mais j'aurais cru qu'un mois n'était pas trop pour copier une seule anémone. Il faut que nous ayons aussi un entretien sérieux au sujet des couleurs que vous employez, si toutefois ce ne sont pas des secrets dont vous vous réserviez la possession exclusive. Enfin, madame, je vous remercie beaucoup et vous m'avez fait beaucoup de plaisir. Je vais tâcher de vous trouver des modèles bien difficiles.

Je suis malade depuis trois ou quatre jours, hors d'état de sortir, toussant et étouffant sans cesse ce qui ne contribue pas peu à me faire voir en noir les choses qui se passent ou qui vont se passer. Ce que vous me dites de W[alewski] me surprend un peu. Je le croyais tout à fait relégué sur le trois ou quatrième plan, n'ayant jamais occasion de causer avec le maître, surtout politique. Les bras me tombent quand je pense qu'un homme d'état de cette force est écouté et a le moyen de faire du mal. Vous me répondez qu'une allumette est peu de chose, et que cependant avec elle on peu faire sauter un magazin à poudre. Tout cela est triste et ne promet pas poire molle pour l'avenir. L'Impératrice m'a écrit[1] d'une manière très aimable ayant su que j'étais souffreteux, mais elle s'est bien gardée de me dire un mot de politique. Je n'entends pas dire qu'elle ait pris part à tout ce remue-ménage, et j'en suis bien aise.

1. Une lettre de Mérimée à l'Impératrice, du 14 janvier 1867, figurait dans les papiers de Lucien Pinvert.

Je n'ai jamais eu l'avantage de voir Cora Pearl, dont vous me parlez comme d'une sauterelle poitrinaire, mais je me la représente. Je suis charmé qu'elle ait fait la conquête de ce grand prince, mais comme il tient beaucoup à ses écus et qu'elle en demande beaucoup, l'amour de Son Altesse Impériale doit être malheureux[1]. Dites-moi à ce propos comment il se fait qu'à Paris dès qu'une femme dit qu'elle est belle, qu'elle a du *chic*, du *zinc* ou du *chien*, tout le monde la croit sur parole et prend feu. Quant à madame de Flavigny qui n'est pas une sauterelle et qui n'est pas menacée de la poitrine, quoiqu'elle en ait beaucoup, je ne lirai pas son livre. Elle en a commis un il y a quelques années dans lequel elle exprimait le regret de n'avoir pas été choisie par le Saint Esprit pour sauver le genre humain. Elle eût été flattée que le Saint Esprit eût eu cette attention pour elle. Voilà nos néo-catholiques d'aujourd'hui. On les aurait brûlés avec beaucoup de raison, dans le bon temps. Maintenant cela passe pour de la dévotion.

Pendant que nous parlons d'insectes, je me souviens du *scorpion* que vous dites, nous avons le bonheur de posséder son fils dans nos murs, qui est bien légitime, je vous assure. Je sais même comment et pourquoi il est venu au monde. Sa mère avait été un peu malade. Duvergier sortant de chez lui rencontre le médecin qui entrait. Il revient sur ses pas et attend dans son cabinet que le médecin ait vu la malade, car vous savez qu'il y a des choses qu'un homme ne doit pas entendre. Le médecin entre dans le cabinet de D. de H. — Eh bien Docteur? — « Elle est tout à fait bien. Et même, savez-vous ce qui la remettrait complètement? Ce serait de faire un enfant. » D. avait gardé son chapeau et son paletot. — « Vraiment? » Il ôte chapeau et paletot. « Adieu Docteur. » (Il sonne) « Priez Madame de venir me parler ». Le fruit de cette consultation a tout lu et sait tout. Il a une opinion faite sur tout, et est ennuyeux à faire crier. Heureusement nos atomes crochus ne sont pas trop accrochés et il ne vient guères me voir. Mais son père sera de l'académie parce qu'il le désire et que nos seigneurs y veulent bien consentir. Il

1. Le 29 janvier, à la répétition d'*Orphée aux Enfers*, où Cora Pearl jouait Cupidon, le prince Napoléon, son amant, se montra dans une baignoire, avec son aide de camp. Cf. Ludovic Halévy, *Carnets*, tome I, p. 141.

a les qualités voulues, orléaniste, intolérant, et nullement littéraire. Que lui faut-il de plus? Adieu encore, Madame, mille remerciements. Je suis honteux et fier que vous ayez pris tant de peine pour moi. Veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

P^r M.

VII

Cannes, 13 février [1867].

Madame,

Je vous ai envoyé des fleurs d'*Arum arisarum* qui sont faites comme une corne de bélier et quelques anémones rouges. Elles sont rares cette année à cause de la grande abondance d'Anglaises. J'espère qu'un de ces jours je pourrai vous expédier l'Orchis abeille, et le *Cytinus hypocystis*, un des plus curieux parasites d'Europe. Je suis allé à Nice avant-hier, où j'ai assisté à une répétition d'une comédie qu'on jouera demain au profit des pauvres[1]. Les acteurs étaient M. et Madame Rumbold, Mme Przezdziecka, le duc de Dino et son fils et mademoiselle Curtis, laquelle m'a paru avoir beaucoup d'aplomb pour une demoiselle qui va se marier. Tous les acteurs ont les défauts des gens du monde qui montent sur les planches. Ils tiennent à montrer qu'ils sont trop comme il faut pour se donner la peine de chercher à plaire au respectable public, et en même temps ils ont toute la vanité et tout le besoin d'applaudissements des acteurs de profession. La pièce est aussi plate que possible. Cela s'appelle *Le gant et l'éventail*. Cela m'a rappelé le temps où j'étais directeur de spectacle et acteur à Compiègne, mais mes actrices là-bas étaient encore moins fortes que celles de Nice. Un jour M. Walewski[2] nous servit une scène de sa

1. Mérimée écrivait le 6 février à madame Przezdziecka : « L'arrivée de mon ami M. Panizzi, de Londres, déconcerte mes projets, et il m'est impossible d'aller à Nice vendredi. J'espère que vous voudrez bien m'excuser, et me permettre de venir vous entendre (vous, non la répitition) un autre jour; dimanche ou lundi par exemple. Si vous ne me répondez pas non, je viendrai lundi [11 février] à une heure... »

Voir *Lettre à une autre Inconnue*, du 24 février 1867, p. 80.

2. Il s'agit d'une charade jouée à Compiègne, le 15 novembre 1857. Cf. *Lettres à madame de Montijo*, II, 92.

façon qui me fit faire une pinte de bon sang. C'était si bête, et il y mettait tant de sérieux et développait si pesamment les théories les plus élevées de l'art, à propos d'une charade, que je faillis crever de rire rentré. Mademoiselle Curtis a une figure assez agréable et a l'air intelligent, mais elle est trop maigre. Elle est grande comme moi. Dans sa robe elle a l'air d'un serpent sur sa queue. Le futur m'a semblé très peu attentif, et très ennuyé, mais je crois que c'est la mode à présent et qu'ils sont tous comme cela. Au fait la position d'un homme qui va se marier est difficile, et il faut une grande supériorité pour être passable. Si je n'avais eu d'autres objections, celle-là aurait suffi pour m'obliger à garder le célibat.

On m'a montré la lettre du comte de Chambord[1]. Elle m'a paru bien plate. Pourquoi se donner tant de peine pour en empêcher la publication? « Quand je serai roi, je serai en paix avec tous mes voisins, et je couperai les ongles à la Prusse et repartagerai l'Italie; j'accorderai au Pape tout ce qu'il voudra, et je maintiendrai la liberté des cultes. Je n'aurai pour ministre que des gens d'esprit et je vous choisis pour premier, M. de Saint-Priest. » A la place du gouvernement j'aurais fait imprimer cette tartine dans le *Moniteur*, et je crois que cela aurait embarrassé les légitimistes plus que la persécution de M. Vandal. Nous avons aujourd'hui un grand bal à Cannes, que donne un Anglais fort riche et très vulgaire nommé Jackson. Il a promis de donner aux pauvres cinq francs par invitation, ce qui me paraît d'assez bon goût. Il en est, dit-on, à sa troisième fortune, qui est de beaucoup de millions, gagnée dans des mines de je ne sais quoi. Il en a *une* très chétive lui-même, mais est homme de bon sens et bon

1. *Lettre du comte de Chambord au vicomte de Saint-Priest*, du 9 décembre 1866. — Cet écrit, imprimé à l'étranger sur du papier très fin, était expédié dans des lettres. Une circulaire de Vandal, directeur général des postes, enjoignit aux facteurs d'expédier à Paris les lettres qui paraîtraient contenir cette circulaire.

2. A la suite de la *lettre du 19 janvier 1867* qui retirait le droit d'adresse et instituait le droit d'interpellation, un portefeuille fut offert à Émile Ollivier qui le refusa. Mérimée écrit le 8 février à madame de Montijo : « Hier au soir on m'écrivait de Paris qu'Émile Ollivier avait de grandes chances d'être appelé au ministère de l'Intérieur, où il faut un orateur, et M. de La Valette craint la tribune. Il passerait au ministère d'État où il n'y a pas grand'chose à faire et où la Chambre n'a guère d'occasions de s'immiscer. Si la chose a lieu, c'est un très grand pas vers la gauche. Je suis fort effrayé de tous ces changements. »

diable plus que ne serait un Français à sa place. Il est vrai qu'il n'y a pas de pays comme le nôtre pour mal porter une grande position. On nous dit tous les jours qu'il y aura un changement de ministère avant la session[2]. Aujourd'hui 13 février, je n'y crois plus, mais j'y croyais avant. M. de la Valette a de l'esprit, et même de l'esprit politique. Il sait tourner très bien une phrase et je l'ai entendu au Sénat, dire au mieux des choses très difficiles, mais saura-t-il répondre à tous ceux qui vont se mettre à ses trousses? Ajoutez à cela la difficulté de répondre à ce qu'on ne sait pas, sans connaître la volonté du maître qui ne s'explique guères. J'attends le discours avec grande impatience, bien que j'aie le pressentiment qu'il ne nous apprendra pas grand chose. M. Fould sera ici cette semaine, à ce que nous dit son neveu. J'ai grande impatience de le voir et de le féliciter de la façon nette et digne dont il a quitté son portefeuille. Tout ce que vous m'avez dit à ce sujet m'a fait grand plaisir. Adieu, Madame, j'espère que votre ciel est moins brumeux, votre asphalte moins crotté. Ici nous avons un temps splendide. J'allais très bien ces jours passés, aujourd'hui je suis un peu oppressé, mais le moindre abaissement dans le baromètre me rend poussif. Veuillez, agréer Madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

P^r M.

VIII

Cannes, 16 février [1867].

Madame,

Ma lettre s'est croisée avec la vôtre. Je suppose que vous avez reçu mon télégramme en même temps. Je suis très fâché et honteux d'avoir encouru et mérité vos reproches par ma paresse. La représentation à Nice a été très brillante, les acteurs et les actrices surtout ont été bombardés de bouquets. L'autre représentation que vous avez eue à Paris, le même jour, je veux dire le 14, a-t-elle obtenu le même succès[1]? Considérant les difficultés très grandes de la situation je trouve le discours habile et bien approprié à l'audi-

1. *Discours impérial à l'ouverture des Chambres*, 14 février 1867.

toire. Cependant je n'aime pas le ton un peu trop fier, pour ne pas dire vantard, de certaines parties, par exemple lorsqu'il est question de l'influence de la médiation française sur la Prusse. Il est à craindre qu'on ne réponde à cela des choses désagréables. Tout ce qui touche aux nouvelles libertés m'a plu et m'a semblé très bien dit. Je ne parle pas des libertés elles-mêmes, dont j'ai plein le dos. Ce qui est difficile à comprendre c'est qu'on parvienne à diminuer les impôts en augmentant nos ressources militaires et en développant notre réseau de chemins de fer et de routes départementales et communales. Il y a là des phrases prises au rapport de M. Fould qui provoquent la question : « Pourquoi le renvoyer, puisque vous voulez faire comme lui? » On juge toujours très mal à distance de l'effet produit, cependant je serais disposé à parier que l'effet a été médiocre. On a besoin d'être rassuré et je crains qu'on ne le soit guères. Nous attendons ici M. Fould. Et d'abord est-il vrai qu'il vienne? M. Thuret, le mari de sa nièce, l'a quitté en disposition voyageuse, mais Édouard n'y croit que médiocrement, et je me demande s'il a bien réellement envie de nous faire visite. Pour l'honneur du pays, je ne voudrais pas qu'il nous arrivât aujourd'hui. Nous avons depuis deux jours un temps de chien, vent et pluie, et d'ailleurs pas de froid, mais le vent joue dans les cheminées la plus lugubre harmonie du monde. Pourquoi donc s'amuse-t-on dans les journaux à mettre toutes ces histoires sur le testament de M. Cousin[1]? L'une qu'il laisse un legs à madame Collet, l'autre que les juges sont embarrassés pour savoir ce qu'il a voulu dire par : « je laisse à chacun deux cent mille fr[rancs]. » Est-ce *d'eux* ou 200 000? En réalité le testament est très bien fait, et il n'y a rien de semblable. Il m'a semblé aussi qu'on le traitait assez mal dans les articles nécrologiques. Mais dans ce pays-ci, on ne regrette guère les vivants et pas du tout les morts. J'ai dîné avant-hier chez

1. « Les anecdotes commencent à foisonner sur les illustres morts de la semaine. Le *Nord* raconte le dernier épisode de la vie politique de M. Victor Cousin, qui d'après l'*Indépendance* laisse une partie de sa fortune à la fille d'une femme de lettres bien connue (madame Louise Colet vraisemblablement). *Figaro*, 19 janvier 1867.

Sur Victor Cousin et Louise Colet, cf. F. Chambon, Deux passions d'un philosophe, *Les Annales romantiques*, 1904, p. 38.

Lord Brougham, et je pense que Don Juan chez le Commandeur n'était pas en plus gaie compagnie. Le pauvre homme a perdu la mémoire, et est devenu tellement sourd qu'il n'entend plus sa propre voix. Tantôt il fait des cris affreux, tantôt il parle si bas qu'on n'entend rien. Ajoutez à cela qu'il a supprimé son râtelier ce qui le rend encore plus inintelligible. Son aimable frère et sa belle-sœur ont l'air de s'en occuper très peu et d'attendre avec quelque impatience qu'il prenne enfin son parti de se faire enterrer[1]. Adieu Madame, je suis d'une humeur de chien de ce mauvais temps. Encore une fois pardon. J'espère que le soleil ne nous tiendra pas longtemps rigueur et que je pourrai aller à la chasse à votre intention.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

P^r M.

IX

Cannes, 27 février [1867].

Madame,

Entendre c'est obéir. Hier, votre lettre reçue, je suis allé à la chapelle de Notre-Dame de Vie; il y a un fort ruban de queue, et j'y ai cueilli ce que j'ai trouvé de mieux en fait d'anémones. Il y en a de cinq ou six espèces, bleue, rouge, œil de paon, soleil, étoile, etc. Aujourd'hui deux autres boëtes vous sont adressées, l'une avec des anémones l'autre avec diverses espèces de fleurs de jardin. Je ne sais si ces dernières supporteront les fatigues du voyage. Je vous garantis le prix à l'exposition si la cabale ne s'en mêle pas.

Notre ex-ministre se plaît dans ce pays et y plaît .Je vous ai dit je crois qu'on l'avait sérénadé. Il m'a conté aujourd'hui tout son conte par le menu, et je trouve qu'il est bien sorti et qu'il n'a pas de reproche à se faire. Il est sans amertume, et cependant il me semble qu'il serait justifiable s'il en avait. Un homme qui revient de Rome, a vu le Pape il y a huit jours et a causé longuement avec Sa Sainteté. Il lui semble qu'il aime Victor Emmanuel et qu'il déteste l'em-

1. Il mourut à Cannes le 8 mai 1868, âgé de quatre-vingt-neuf ans.

pereur. Ce sentiment est fort clérical. Si on ne fait *tout* pour les prêtres, on ne fait rien. Poursuivant la conversation, le visiteur a demandé à Sa Sainteté si Elle attendait toujours l'Impératrice? — Le pape a répondu qu'il l'avait attendue, qu'il ne l'attendait plus, et qu'il se passerait bien de sa présence. « J'ai déjà vu une Impératrice[1], a-t-il ajouté, qui était folle. C'est assez comme cela! » En italien, la phrase est plus drôle et non moins insolente. Oignez vilain, vilain vous poinct; poignez vilain, vilain vous oint. J'espère que Sa Majesté saura la chose quelque jour. Est-il vrai que M. Desvarannes[2] ait été envoyé en Cochinchine? Si vous en savez quelque chose veuillez me le dire, car je m'intéresse à lui. A ce propos, il me semble que ce que vous me disiez au sujet de Duperrey[3] ne s'est pas confirmé, et j'en suis bien aise. Pour nous qui ne savons ce qui se passe au corps législatif que par les journaux, nous trouvons que l'opposition a perdu la bataille sur la poste aux lettres. M. Picard n'a été ni spirituel, ni habile, et les cinq imprimés saisis, sont la plus écrasante réponse aux 15 000 lettres décachetées de M. Pelletan. Je n'en veux pas à M. Vandal pour ses facteurs qui sucent la discrétion avec le lait, puisqu'ils m'ont valu le discours de votre cousin M. de Lastic[4]. Permettez-moi de vous demander

1. L'impératrice Charlotte, l'épouse de Maximilien. Au Vatican, où elle tentait de négocier un accord avec le pape, en septembre 1866, elle ressentit les premières atteintes de la folie.

2. Mérimée connaissait le lieutenant de vaisseau des Varannes, depuis 1865. Il l'avait rencontré à Cannes (Cf. *Lettres à Viollet-le-Duc*, Paris, Champion, 1927, p. 126). En mai 1866, des Varannes fut nommé officier d'ordonnance de l'Empereur (Cf. *Panizzi*, II, 200). Un amour romanesque pour l'Impératrice, et qu'il ne sut pas cacher, fut la cause de la mission qui l'envoya en Cochinchine, où il mourut. A. Filon a raconté (*Souvenirs sur l'impératrice Eugénie*, p. 42) sans citer son nom, l'audience de congé qu'il eut avec l'Impératrice. — Voir aussi *Souvenirs de la vie de plaisir sous le second Empire*, par Gaston Jollivet, p. 6. — Une lettre de Mérimée, du 15 mars 1867, au lieutenant de vaisseau des V[arannes], à propos de son départ pour la Cochinchine, a été publiée dans le *Gaulois du Dimanche*, 27 septembre 1903 (article de R. de Montreux). — Le 15 mars 1867 en effet Mérimée écrivait à l'Impératrice : « J'écris au voyageur et lui donne mes commissions pour Saïgon. Je ne suis pas en peine de lui. C'est une de ces natures fortes qui résistent à tout, et je ne doute pas qu'il ne revienne en bonne condition... » *Lettre inédite*, communiquée par M. Pierre Josserand.

3. Charles Duperré.

4. Le 22 février on avait interpellé au corps législatif sur la saisie des copies de la lettre du comte de Chambord.

si ce chevalier du Lys est le père d'un homme qui a épousé une nièce de M. Hyde de Neuville, fort jolie personne, très éveillée, et qui est morte, jeune il y a une douzaine d'années? Lorsqu'elle avait quinze ans j'eus l'honneur d'être pour elle une espèce de confident, mentor, père noble, tout ce que vous voudrez dans les rôles bêtes. Elle se fit enlever par un de mes amis, sans mon consentement, fut reprise, puis mariée, à un M. de Lastic[1]. Je ne l'ai revue qu'une fois et ne lui ai pas parlé, par suite de ma grande bêtise. Mais il m'est resté d'elle un souvenir très poétique, comme de l'histoire ancienne. Nous avons ici M. Dumon et son gendre M. Hochet, lequel ne jette pas un beau coton. Je le crois très gravement atteint du foie. Madame Hochet a le malheur de trop ressembler à son père à présent. Elle a une nièce trop grande mais assez jolie. Je ne suis pas encore remis des crinolines et les femmes me semblent maintenant habillées de fourreaux de parapluie. J'aurai de la peine à m'habituer à cela quand je serai de retour à Paris. J'ai offert ma voix à M. Troplong[2], mais il n'en veut pas et a peut-être raison. Adieu Madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

P^r M.

X

Cannes, 22 mars [1867].

Madame,

Est-il vrai que j'aie été si longtemps sans vous écrire? Il me semble que j'étais au contraire en avance avec vous.

1. Il s'agit de Marie-Henriette de Neuville, née en 1812, fille de Jean-Jacques de Neuville, frère du baron Guillaume Hyde de Neuville, et de Thérèse Gleré d'Espinville. Au début de 1830, elle s'était enfuie à Londres avec Édouard Grasset, ami de Mérimée. Le roman de Mary de Neuville et d'Édouard Grasset a fourni à Stendhal plusieurs détails pour *Le Rouge et le Noir* (Cf. *Lettres aux Grasset*, Paris, La Connaissance, 1928; L'aventure Mary-Grasset et « Le Rouge et le Noir », *Bulletin du Bibliophile*, 20 mai 1932; La fin du *Rouge* et le problème de Mary, *Le Divan*, mai-juin 1935). En août 1833, Mary fut mariée à Louis-Céleste-Romain de Lastic-Saint-Jal, né à La Villedieu (Vienne), le 17 avril 1805. Elle alla habiter Poitiers et mourut, à la fin de 1848, au château de Létang près Sancerre.

2. Pour la succession de Cousin à l'Académie française. Déjà, en mars 1866 il avait « écrit à M. Troplong... pour l'engager à se présenter, mais les Burgraves lui ont fait peur et il s'est abstenu ». *Lettres à la comtesse de Boigne*, p. 290.

D'un autre côté vous ne me dites pas si vous avez reçu vivant l'*orchis abeille* qui est parti pour vous présenter mes hommages, il y a huit jours? De l'anémone non plus que de Mrs. Coleman[1], pas la moindre nouvelle. Elle me paraît décidément folle, c'est madame Coleman que je dis. Et son mari se boissonne à ce qu'on prétend.

Merci des nouvelles assez rassurantes que vous me donnez du prince impérial, mais vous n'êtes ni explicite ni claire. Je crains que la partie malade ne soit pas destinée à la clarté du jour, mais cela est important cependant. Ne pourriez vous me dire où est le mal, et si c'est la suite d'une contusion, ou bien un anthrax? Dans une petite lettre que Sa Majesté a daigné m'adresser, elle ne m'en disait pas un mot[2].

Je trouve comme vous que la séance de l'autre jour n'a pas été édifiante[3]. Cependant n'est-il pas bon que J. Favre ait pris ce ton de 1848, pendant qu'on peut encore l'empêcher? Tout le mal vient du président qui ne sait pas son métier, et qui ne retire pas la parole à un orateur qui outrage le chef de l'État[4]. M. Thiers me paraît avoir été au-dessous du médiocre dans sa réplique, et d'un ridicule achevé lorsqu'il ne veut pas qu'on parle du 2 décembre parce que lui Thiers aurait été *proscrit*. M. Rouher lui a sans doute tendu un piège, mais il faut convenir qu'il s'y est jeté tête baissée de la façon la plus maladroite, lui qui venait de faire une chose avantageuse à sa position et à son crédit dans la Chambre, en se séparant de ses amis rouges. Il y avait ces jours passés dans le *Journal des*

1. Née Marion Ellice, nièce de Edward Ellice.

2. Le 15 mars 1867 Mérimée écrivait à l'Impératrice : « Mes paquets seraient bien vite faits et je n'attendrais pas « trois soleils » pour accourir aux pieds de Votre Majesté, si la lettre si bonne et si aimable qu'elle a daigné m'écrire ne me surprenait pas dans un de mes plus mauvais moments... J'ai honte d'entretenir Votre Majesté de mes maux lorsqu'Elle vient d'être garde-malade à ce que m'apprend le *Moniteur*. Une contusion à la jambe, cela n'a rien de grave à l'âge du Prince Impérial... » *Lettre inédite*, communiquée par M. Pierre Josserand.

3. Le 14 mars 1867 s'ouvrit, au Palais-Bourbon, un grand débat sur les affaires extérieures, et qui mit aux prises Rouher et Thiers. C'est ce jour-là que Thiers prononça le mot célèbre : « Il n'y a plus de faute à commettre. »

La séance à laquelle Mérimée fait allusion ici est celle du 18 mars.

4. Walewski, président du Corps législatif, avait rappelé à l'ordre, assez mollement, Thiers qui interrompait Rouher et le menaçait du poing. « Mais présidez donc, n... de D..., lui cria Rouher, ou venez à la tribune défendre le gouvernement, si vous en êtes capable. » Cf. Henri Malo, *Thiers*, Paris, Payot, p. 455.

Débats un article très spirituel et très méchant de John Lemoi[n]ne sur Thiers[1]. Je crois que cet article avait achevé de lui troubler la tête dans sa réplique. Les journaux anglais le traitent très mal, comme un vieillard très arriéré. Il y a du vrai dans cette appréciation.

Je suis charmé des bonnes nouvelles que vous me donnez de notre ami M. F[ould]. Je craignais qu'un petit accident tout récent, ne l'ait aigri, et j'apprends avec plaisir qu'il n'en est rien. Je ne comprends pas d'ailleurs qu'on n'ait pas de meilleurs procédés à son égard, surtout lorsque la politesse est si facile et coûte si peu.

Comment voulez-vous, Madame, que je vous écrive? Je suis ici dans un désert complet d'idées. Rien ne se passe à Cannes. Il n'y a que le soleil, et je voudrais bien pouvoir vous en envoyer. Nous avons eu cependant un visiteur illustre, M. Duvergier de Hauranne, dont le fils était ici pour sa santé. Il est venu me voir, parce que ce pays-ci est un terrain neutre. Il m'a semblé presque bonhomme et naturel, en comparaison de son fils. Peut-être est-ce parce qu'il ne m'a parlé ni de politique ni d'académie et que je lui ai su gré de cette aimable réserve. M. Odilon Barrot est arrivé ici depuis quelques jours. Il est chez une dame anglaise, Madame Hollond, très bas bleu, qui fait des livres en Français. Nous avons aussi ici M. Hochet qui est bien malade. Je ne sais pas si son beau-père M. Dumon est bien au fait de la situation véritable. Selon mon docteur, qui voit souvent M. H., il y aurait bien peu d'espérance. Adieu, Madame, on vient me déranger. Je peux partir dans les derniers jours de ce mois. Voulez-vous un autre *orchis abeille*? Ils commencent à défleurir, mais pourtant j'en pourrais retrouver? Je suis un peu mieux depuis hier. J'ai fait une petite excursion qui m'a fait du bien grâce à un soleil ardent. Nous aurons bientôt des roses *banksia*, mais je crains qu'elles ne puissent supporter le voyage. Veuillez agréer, Madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

P^r M.

1. Cf. *Journal des Débats*, mardi 19 mars 1867.

D'un autre côté vous ne me dites pas si vous avez reçu vivant l'*orchis abeille* qui est parti pour vous présenter mes hommages, il y a huit jours? De l'anémone non plus que de Mrs. Coleman[1], pas la moindre nouvelle. Elle me paraît décidément folle, c'est madame Coleman que je dis. Et son mari se boissonne à ce qu'on prétend.

Merci des nouvelles assez rassurantes que vous me donnez du prince impérial, mais vous n'êtes ni explicite ni claire. Je crains que la partie malade ne soit pas destinée à la clarté du jour, mais cela est important cependant. Ne pourriez vous me dire où est le mal, et si c'est la suite d'une contusion, ou bien un anthrax? Dans une petite lettre que Sa Majesté a daigné m'adresser, elle ne m'en disait pas un mot[2].

Je trouve comme vous que la séance de l'autre jour n'a pas été édifiante[3]. Cependant n'est-il pas bon que J. Favre ait pris ce ton de 1848, pendant qu'on peut encore l'empêcher? Tout le mal vient du président qui ne sait pas son métier, et qui ne retire pas la parole à un orateur qui outrage le chef de l'État[4]. M. Thiers me paraît avoir été au-dessous du médiocre dans sa réplique, et d'un ridicule achevé lorsqu'il ne veut pas qu'on parle du 2 décembre parce que lui Thiers aurait été *proscrit*. M. Rouher lui a sans doute tendu un piège, mais il faut convenir qu'il s'y est jeté tête baissée de la façon la plus maladroite, lui qui venait de faire une chose avantageuse à sa position et à son crédit dans la Chambre, en se séparant de ses amis rouges. Il y avait ces jours passés dans le *Journal des*

1. Née Marion Ellice, nièce de Edward Ellice.

2. Le 15 mars 1867 Mérimée écrivait à l'Impératrice : « Mes paquets seraient bien vite faits et je n'attendrais pas « trois soleils » pour accourir aux pieds de Votre Majesté, si la lettre si bonne et si aimable qu'elle a daigné m'écrire ne me surprenait pas dans un de mes plus mauvais moments... J'ai honte d'entretenir Votre Majesté de mes maux lorsqu'Elle vient d'être garde-malade à ce que m'apprend le *Moniteur*. Une contusion à la jambe, cela n'a rien de grave à l'âge du Prince Impérial... » *Lettre inédite*, communiquée par M. Pierre Josserand.

3. Le 14 mars 1867 s'ouvrit, au Palais-Bourbon, un grand débat sur les affaires extérieures, et qui mit aux prises Rouher et Thiers. C'est ce jour-là que Thiers prononça le mot célèbre : « Il n'y a plus de faute à commettre. »

La séance à laquelle Mérimée fait allusion ici est celle du 18 mars.

4. Walewski, président du Corps législatif, avait rappelé à l'ordre, assez mollement, Thiers qui interrompait Rouher et le menaçait du poing. « Mais présidez donc, n... de D..., lui cria Rouher, ou venez à la tribune défendre le gouvernement, si vous en êtes capable. » Cf. Henri Malo, *Thiers*, Paris, Payot, p. 455.

Débats un article très spirituel et très méchant de John Lemoi[n]ne sur Thiers[1]. Je crois que cet article avait achevé de lui troubler la tête dans sa réplique. Les journaux anglais le traitent très mal, comme un vieillard très arriéré. Il y a du vrai dans cette appréciation.

Je suis charmé des bonnes nouvelles que vous me donnez de notre ami M. F[ould]. Je craignais qu'un petit accident tout récent, ne l'ait aigri, et j'apprends avec plaisir qu'il n'en est rien. Je ne comprends pas d'ailleurs qu'on n'ait pas de meilleurs procédés à son égard, surtout lorsque la politesse est si facile et coûte si peu.

Comment voulez-vous, Madame, que je vous écrive? Je suis ici dans un désert complet d'idées. Rien ne se passe à Cannes. Il n'y a que le soleil, et je voudrais bien pouvoir vous en envoyer. Nous avons eu cependant un visiteur illustre, M. Duvergier de Hauranne, dont le fils était ici pour sa santé. Il est venu me voir, parce que ce pays-ci est un terrain neutre. Il m'a semblé presque bonhomme et naturel, en comparaison de son fils. Peut-être est-ce parce qu'il ne m'a parlé ni de politique ni d'académie et que je lui ai su gré de cette aimable réserve. M. Odilon Barrot est arrivé ici depuis quelques jours. Il est chez une dame anglaise, Madame Hollond, très bas bleu, qui fait des livres en Français. Nous avons aussi ici M. Hochet qui est bien malade. Je ne sais pas si son beau-père M. Dumon est bien au fait de la situation véritable. Selon mon docteur, qui voit souvent M. H., il y aurait bien peu d'espérance. Adieu, Madame, on vient me déranger. Je peux partir dans les derniers jours de ce mois. Voulez-vous un autre *orchis abeille*? Ils commencent à défleurir, mais pourtant j'en pourrais retrouver? Je suis un peu mieux depuis hier. J'ai fait une petite excursion qui m'a fait du bien grâce à un soleil ardent. Nous aurons bientôt des roses *banksia*, mais je crains qu'elles ne puissent supporter le voyage. Veuillez agréer, Madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

P^r M.

1. Cf. *Journal des Débats*, mardi 19 mars 1867.

XI

Cannes, 28 mars [1867].

Madame,

Eh bien non, ce n'était pas ma dernière lettre, mais celle-ci pourrait bien l'être. Excusez le calembourg. Je pars dimanche ou lundi, si on ne m'enterre d'ici là[1]. Pour m'achever de peindre, il m'est survenu une douleur très aiguë dans le bras droit. Ce doit être un rhumatisme, mal qui m'était inconnu jusqu'à présent et qui me fait beaucoup souffrir. Je tousse toujours malgré la chaleur. L'animal est trop vieux, voilà le triste pourquoi.

Je vois par un article du *Moniteur*, qui me paraît singulièrement rédigé, que M. Desvarannes va en Cochinchine[2]. Je voudrais que madame et monsieur Coleman l'y accompagnassent sans l'anémone. Elle m'a écrit une lettre très aimable, mais ne m'a pas donné son adresse, en sorte qu'il me semble que je n'ai pas à lui écrire, mais je vous prierai de lui dire pourquoi je ne lui ai pas répondu, comme la chevalerie française dont je fais profession m'y obligeait. J'ai compris par le choix de la commission que la Chambre ne goûtait pas fort la nouvelle loi sur l'organisation de l'armée, mais ce qui m'effraye, c'est que le sentiment qui lui rend la nouvelle loi odieuse, est tout bonnement la peur de la guerre. Si nous devenons pacifiques et poltrons, veuillez me dire ce que nous serons? Non pas puissance de troisième ordre, comme nous le prédit M. Thiers, mais de dernier ordre. Je vois que M. Walewski ne présidait pas avant-hier. Est-il malade[3]? Il ferait preuve d'esprit en se cassant une jambe. Ne pourrait on lui donner ce charitable conseil?

Je reçois des lettres de Florence qui me font un tableau assez noir de la situation : une grande quantité de partis, tous très animés les uns contre les autres, tous hommes de tête et presque tous hommes d'esprit. La chance de salut

1. Il arrive à Paris, le 2 avril.

2. « L'Empereur a chargé un de ses officiers d'ordonnance M. des Varannes, lieutenant de vaisseau, de se rendre à Saïgon, pour examiner l'état de la colonie et venir lui rendre compte des progrès réalisés et des moyens d'accroître les relations de la Cochinchine avec les pays voisins (*Moniteur*). » *Journal des Débats*, mardi 26 mars 1867.

3. Il avait donné sa démission à la suite des incidents du 18 mars.

n'est guères que dans les bêtises qu'on attend du parti garibaldien, lequel n'a jamais manqué à cette mission. Excepté en Prusse où M. de Bismark a évidemment mis le diable dans ses intérêts, tout me paraît aller bien mal. Nos Anglais d'ici sont très inquiets du bill de réforme. Ils pensent qu'il sera rejeté, et qu'à la première occasion, la réforme qu'on introduira ne sera plus à l'eau de rose mais tout bonnement le suffrage universel. Cette magnifique invention est destinée je le crains à faire le tour du monde. Peut-être est-ce en Angleterre où il fera le moins de mal, car l'aristocratie y est très riche, très avisée et ne marchande pas l'argent. Je suis bien content de ce que vous me dites de la soirée du duc de Mouchy[1]. Tout me plaît en lui excepté la figure, qui plaît à d'autres. Il est très poli et a l'air bienveillant, deux qualités des plus rares par le temps qui court. C'est une bonne chose que les gens de différents partis se rencontrent sans se dévorer. Quand il y aura un terrain neutre à Paris, peut-être se reformera-t-il une société polie et amusante, ce qui est fort demandé. Avez-vous lu dans la *Revue des Deux Mondes* un article de M. Caro sur la société moderne[2]?

Pendant que je vous écris il tonne, il fait des éclairs et il pleut à verse, il vente la peau du diable. Adieu, Madame, je vais tâcher de remplir vos ordres, mais les géraniums roses ne sont pas encore en fleurs. Je voudrais vous apporter un cytinus hypocistis qui est une drôle de plante parasite. J'en élève un pour vous. Veuillez agréer, Madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

P^r M.

XII

Paris, Mercredi soir [17 ou 24 avril 1867].

Madame,

J'ai mis ce soir un habit noir, mais au moment de sortir, j'ai toussé tellement que j'ai repris ma robe de chambre.

1. « Un assez grand nombre de légitimistes sont allés aux soirées du duc de Mouchy et ont fait bonne mine à sa femme. Cela a produit quelque sensation. » *Lettres à Panizzi*, II, 278. Le duc de Mouchy avait épousé la princesse Anna Murat.

2. Caro, Des mœurs littéraires du temps présent. *Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1867.

Le fait est que ce dîner de M. Fould m'a tué. J'en suis sorti tout haletant, et depuis je vais de mal en pire. Ajoutez à cela la grippe que j'ai gagnée en jouant au trictrac avec mon cousin qui l'a. Je suis ce soir le plus misérable des hommes et je vais me coucher avec terreur, sûr d'une bien mauvaise nuit.

Et vous Madame, comment vous traite ce printemps encore plus rigoureux qu'à l'ordinaire? Si vous saviez quelque nouvelle, surtout si vous en saviez de bonnes, vous seriez bien aimable de m'écrire un mot. Je ne vois personne et ce qui me revient de rumeurs, n'est guères rassurant. Malgré tout, je ne crois pas encore à la guerre.

Je n'ai pas vu encore l'Impératrice. Trois ou quatre personnes m'ont dit tenir de bonne source qu'elle était grosse, mais je n'en crois rien.

J'ai vu aujourd'hui Bachon[1] qui m'a donné de bonnes nouvelles du prince.

Adieu Madame, je pleure trop pour continuer à écrire. Veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommage.

Pr MÉRIMÉE

Je n'ai pas encore été à l'exposition[2]!

1. Écuyer du Prince Impérial.
2. L'Exposition universelle était ouverte depuis le 1er avril.

(A suivre.)

L'ENDETTEMENT PUBLIC

On s'aperçoit que la période électorale est ouverte aux singulières libertés qui sont prises avec la vérité.

Nous savions déjà qu'avec un peu d'habileté on faisait dire ce qu'on voulait à des chiffres bien choisis. Mais les conclusions sont plus pertinentes encore lorsque ceux-ci sont fabriqués pour les besoins de la cause[1].

Les réalités économiques et financières ne peuvent malheureusement pas être soustraites aux interprétations passionnées, mais il semble que l'on soit en droit d'exiger une rigoureuse objectivité dans leur description. C'est une question d'honnêteté intellectuelle que de dire les choses telles qu'elles sont. Si leur énoncé n'est pas jugé suffisamment démonstratif par lui-même, du moins les conclusions que l'on en peut tirer reposent-elles sur une base inattaquable. Que doit-on penser d'une technique qui confond intentionnellement la description des faits et le jugement que l'on porte sur eux?

***

A la fin de 1927, la dette publique intérieure s'élevait à 284,5 milliards, chiffre auquel elle était fixée depuis quelques

1. Le 22 mars, M. Daladier exposa les bienfaits de la politique financière du Cartel. On jugera de la valeur de ses arguments par un seul exemple : l'ancien chef du gouvernement déclare que « de février à octobre 1933 (période de son premier ministère) deux faits extrêmement favorables peuvent être relevés, comme l'élévation du cours des rentes, le 4 1/2 p. 100 passant de 81 à 86 francs ». Or, le 4 février 1933, date de la constitution du cabinet, le 4 1/2 valait 92,50 et le 20 octobre 1933, date de sa chute, il était tombé à 84,40, c'est-à-dire que la rente *avait baissé de 8 fr. 10*, bien loin d'avoir gagné les 5 francs annoncés.

années. Elle diminua lentement, mais régulièrement, pendant les années 1928-1929-1930 pour atteindre, à la fin de cette dernière année : 261,7 milliards.

Cette réduction était l'œuvre de la Caisse d'amortissement, qui travaillait dans des conditions relativement satisfaisantes, et au cours d'une période économique d'apparente prospérité. Depuis le début de 1931, le mouvement inverse s'est manifesté avec une vitesse rapidement accrue. La dette de l'État a évolué, en capital, de la façon suivante :

(*En milliards de francs.*)

	DETTE PUBLIQUE					DETTE DES P. T. T.
	Dette perpétuelle.	Dette amortissable.	Dette à court terme.	Dette flottante.	Total de la dette publique.	
Décembre 1930 .	95,7	106,3	22	37,6	261,7	2,7
— 1931 .	95,4	111,2	19,2	40,6	266,4	2,6
— 1932 .	52,3	160,7	15,8	52,4	281,3	5,4
— 1933 .	52,1	169,1	18,2	48,7	288,1	7,7
— 1934 .	51,6	178,8	27,8	49,5	307,8	8,3
31 octobre 1935 .	—	—	—	—	321,8	10,0

Ainsi, pendant quatre ans, la dette publique avait diminué de 23 milliards. Pendant les cinq années suivantes, la dette publique s'est accrue de 60 milliards. En même temps, la dette des P. T. T. a augmenté de 8 milliards, pour porter à 68 milliards la charge nouvelle de l'État.

Enfin, il convient de remarquer que les emprunts émis par les réseaux des chemins de fer représentaient, à la fin de 1930, une valeur de capital de 53,9 milliards qui, au 31 octobre 1935, s'élevait à 82,5 milliards. La dette garantie par l'État au titre des chemins de fer a donc augmenté elle-même de 28,6 milliards. (Remarquons en passant que les emprunts des réseaux étaient de 36 milliards en 1925. Ainsi dix années de déficit ont suffi pour déterminer une dette qui représente 78 p. 100 du prix de construction total de tous les chemins de fer depuis leur origine, en y ajoutant même les déficits anté-

rieurs à 1925. Cette constatation en dit plus que de longs discours.)

Nous ne parlerons pas des emprunts garantis par l'État puisqu'il n'en a pas actuellement la charge effective. On peut en effet estimer que les emprunts des Colonies françaises ou du Crédit National, bien que jouissant de l'aval du Trésor français, n'entraîneront pas pour lui de conséquences budgétaires appréciables, puisque les ressources des emprunteurs doivent suffire à faire face à leurs engagements.

L'endettement à la charge directe de l'État s'est donc accru de 68 milliards, en moins de cinq ans. En même temps, l'endettement indirect par le truchement des chemins de fer s'accroissait de 28 milliards. Telle est la dernière situation que fassent connaître les chiffres officiels. Sa gravité saute aux yeux, et pourtant, si préoccupante soit-elle en elle-même, elle l'est davantage encore par son évolution. L'accélération d'un mouvement est en effet plus caractéristique que sa vitesse.

Depuis octobre 1935, deux séries d'événements doivent être retenues à ce point de vue : ce que l'on a fait, ce que l'on a essayé de faire.

Ce que l'on a fait, c'est un recours nouveau et pressant aux emprunts à court terme. L'opinion, en dépit de commentaires rassurants, n'a pas manqué d'être impressionnée par l'émission d'un emprunt de 3 milliards de francs à neuf mois en Angleterre. Cet emprunt resta dans les limites antérieurement autorisées. Sur 15 milliards de bons que le Trésor pouvait émettre, 14 étaient déjà placés. Pour récupérer la faculté légale d'émettre 3 milliards nouveaux, l'État passa une convention avec la Caisse des Dépôts, qui accepta de convertir 2 milliards de bons en obligations du Trésor. La dette flottante tombait ainsi à 12 milliards et était reportée au maximum légal de 15 par le prêt britannique.

L'emprunt anglais ne suffisant pas pour assurer les besoins du Trésor, une loi vient, le 20 mars 1936, de porter de 15 à 21 milliards le plafond de la dette flottante. Ainsi, en quelques mois, pour ne pas dire en quelques semaines, la dette publique s'accroît d'une dizaine de milliards.

Nous ne pensons pas que le chiffre actuel soit, en valeur

absolue, catastrophique pour le crédit public, ni qu'il faille brider le Trésor par des limites trop étroites. S'il s'agissait de véritables opérations de trésorerie, destinées à faire passer une échéance difficile ou à préparer des opérations de consolidation étudiées pour ménager au mieux le marché des capitaux, il n'y aurait rien à dire. Malheureusement on est obligé de constater que l'endettement public s'accroît régulièrement et implacablement. L'État a épuisé un par un les moyens de recours à tous les marchés financiers qui lui étaient normalement ouverts : Caisses d'épargne par l'intermédiaire de la Caisse des Dépôts; marché des capitaux; marché de l'argent à court terme; marchés étrangers. Si l'on utilise les bons à court terme, ce n'est pas en raison du caractère passager des besoins qu'il faut couvrir, mais parce qu'ils sont le seul moyen restant à la disposition du Trésor, et encore grâce à l'appui de la Banque de France, qui mobilise les bons ainsi créés.

C'est à la lumière de telles constatations que l'on peut juger ce qu'il y a d'insensé dans le projet de Caisse des pensions qui a pourtant été voté par la Chambre à la veille de son départ.

Les pensions de guerre coûtaient, avant les décrets-lois de 1935, 6,6 milliards par an; après l'abattement de cet été, la charge annuelle reste de 5,552 milliards (dont 3,334 milliards pour les pensions d'invalidité, 1,336 milliard pour la retraite du combattant et le reste pour les allocations supplémentaires).

Les calculs d'actuaires permettent d'établir la courbe probable des dépenses annuelles, à supposer inchangées les bases actuelles du régime des pensions. On estime par exemple que la charge annuelle sera réduite à 4 milliards en 1956, à 2 milliards en 1967 pour être pratiquement éteinte en 1986. On a imaginé de répartir le poids des pensions de façon égale pendant les années 1936 à 1986. Le calcul montre que le budget devrait pour cela supporter une charge constante de 4,108 milliards par an. Mais il est bien évident que ce résultat n'est obtenu qu'en empruntant en 1936 ou 1937 par exemple les sommes nécessaires au paiement effectif des pensions d'aujourd'hui, dans la mesure où elles excèdent l'annuité constante qui serait mise à la charge du Trésor. On ne peut pas remplacer

purement et simplement 1 000 francs qui doivent être payés en 1936 par 1 000 francs que paiera le budget en 1986. Les 1 000 francs que le budget de 1936 ne supportera pas et que le Trésor aura néanmoins payé en 1936 seront devenus 1 200 ou 1 300 francs en 1986. Le fait de recourir à un emprunt pour payer une dépense actuelle, entraîne incontestablement un supplément de dépenses réelles.

Le total des 50 annuités budgétaires variables, nécessaires pour payer les pensions d'après leur base actuelle réduite par les décrets-lois, serait de 151 milliards. Si, au contraire, la Caisse des pensions fonctionne, les 50 annuités fixes de 4,108 milliards représenteront 205 milliards. L'intervention de la Caisse se traduit donc par une majoration de 54 milliards environ dans les dépenses budgétaires des pensions. La charge effective supportée par le pays serait majorée dans la proportion de 3 à 4.

On voit les égarements auxquels peut conduire l'esprit de parti, ou mieux encore l'esprit de théorie. Certes, la valeur actuelle des 50 annuités égales ou des 50 annuités décroissantes est la même. Mais cette constatation scientifique n'a aucune valeur au regard de l'économie vivante du pays. Dix milliards à payer dans trente ans ont mathématiquement une valeur actuelle faible; mais les contribuables qui, dans trente ans, devront les payer, supporteront la charge pleine de 10 milliards sans qu'aucun artifice de comptabilité vienne l'atténuer.

Et encore, pour arriver à ce beau résultat de majorer d'un tiers la charge réelle des pensions de guerre, il a fallu supposer que l'on emprunte, durant toute la durée de fonctionnement de la Caisse, à un taux moyen de 4 1/2 p. 100. C'est là que gît tout le débat entre partisans et adversaires de la Caisse. Si, en effet, l'argent était très bon marché, un recours à l'emprunt n'entraînerait pas une élévation appréciable de la charge réelle des pensions. Mais s'il faut emprunter non seulement à 4 1/2 p. 100, mais à 6, alors l'opération est à ce point désastreuse qu'on ne peut comprendre qu'elle ait été adoptée, à moins d'un aveuglement inexcusable ou d'une inconscience pour le moins coupable.

Or, le Ministre des Finances a déclaré, en mars 1936

« Les bons du Trésor se placent à 3,50 p. 100 et ceux de la Caisse d'amortissement à 4 p. 100. Il a fallu six semaines pour obtenir la souscription d'un emprunt de 2 milliards à 5 1/2 p. 100 et l'emprunt des Chemins de fer à 6 p. 100 n'était pas entièrement souscrit après trois semaines. » Personne ne pense qu'il ait assombri volontairement les couleurs de son tableau. Prétendre alors que l'on pourra emprunter à 2 1/2 p. 100 est un leurre; et s'obliger à emprunter à 6 serait une catastrophe.

On est bien vraiment ici au centre du problème. La valeur nominale des dettes n'est qu'une expression mathématique, tandis que la charge annuelle de leurs intérêts et de leur amortissement est une réalité physique. L'endettement de la France est surtout grave en raison des circonstances déplorables dans lesquelles il a lieu. Un déficit budgétaire de quelques milliards, le recours à l'emprunt pour de grands travaux, sont le rythme normal de respiration d'un grand pays qui se développe. Mais quand il le fait à des conditions tellement onéreuses que tout son avenir est frappé d'une insupportable hypothèque, alors, mais alors seulement, l'accroissement de la dette devient un fardeau intolérable.

***

On n'a cessé de le répéter. Tout le monde est d'accord sur ce point : il n'y a de reprise possible de l'activité économique qu'avec une détente notable du loyer de l'argent. Mais peu de gens ont la franchise de reconnaître la nécessité parallèle de deux séries de mesures aussi indispensables les unes que les autres : celles d'ordre technique et celles d'ordre politique.

Du point de vue technique, un effort considérable n'a cessé d'être fait pendant les dernières années. L'instrument principal en fut la Caisse d'amortissement intervenant à la Bourse pour racheter les titres de rente qu'elle devait ultérieurement annuler. Cet effort eût dû normalement amener un relèvement progressif du cours des rentes, cours sur lequel se nivellent fatalement les autres valeurs. Il fut cependant enrayé, d'abord par le ralentissement des moyens mis à la disposition, de la Caisse, puis par la pression constante, mais de sens inverse, qu'exerça de plus en plus l'État sur le marché des capitaux par les emprunts qu'il plaça directement.

Le taux moyen des obligations nouvelles émises à la Bourse de Paris était de 6,03 en 1928. Pendant quatre ans, il se détendit pour atteindre 4,68 en 1931. C'est le taux moyen le plus bas que nous ayons connu depuis plus de dix ans. A partir de cette époque, il se relève à 5,24 en 1932, 5,81 en 1933 et 6,07 en 1934. Pendant les deux dernières années, il a oscillé aux environs de 6 p. 100 et il s'établit, pour janvier 1936, à 6,15.

Nous croyons qu'il y a dans cet essai timide de baisse de l'argent, suivi de son enchérissement, l'enseignement le plus gros de conséquence et le jugement le plus sévère porté sur la gestion financière et politique d'ensemble de notre pays.

Le triomphe de la technique pure fut l'opération de conversion des rentes en septembre 1932. A cette époque, un total de 42 milliards environ de rente perpétuelle 5 p. 100 et 6 p. 100 fut converti en un type unique de rente amortissable 4 1/2 p. 100. Le 3 p. 100 qui, au plus bas, avait valu 62 francs en 1928, 66 en 1929, 84 en 1930, se tenait, au milieu de 1932, au cours de 77 francs.

Les achats de rente faits par la Caisse d'amortissement avaient singulièrement amélioré le crédit de l'État. On put placer au pair le 4 1/2 p. 100, titre nouveau destiné à remplacer les anciens. Il en résulta pour le budget une économie annuelle de 1 700 millions. Celle-ci s'ajoutait à une économie de 1 060 millions provenant de la réduction du capital de la dette par suite des amortissements faits pendant les quatre années précédentes.

Cette situation, relativement favorable, et qui était l'aboutissement d'efforts de longues années, ne devait malheureusement qu'être éphémère; elle était bientôt remplacée par une situation toute différente, résultant de la divergence des deux forces qui étaient jusque-là convergentes : l'effort d'amortissement se ralentissait progressivement; et l'État, par contre, empruntait à nouveau. Ainsi le marché était privé de l'allègement régulier qui le stimulait, tandis qu'il était écrasé par de nouvelles émissions qu'il devait absorber. Le 4 1/2 p. 100 émis au pair il y a moins de quatre ans, vaut actuellement 74 francs, c'est-à-dire qu'il a perdu 25 p. 100 de sa valeur.

Dès lors, les moyens de persuasion ne devaient plus suffire.

Le jeu normal de l'amélioration du crédit public étant enrayé, il fallait en arriver à des mesures de force. Telle est la réduction de 10 p. 100 opérée par les décrets-lois de 1935. Elle a procuré une économie budgétaire de 1 milliard. On ne peut contester la nécessité d'un pareil sacrifice pour peu qu'on ait jugé l'état de nos finances publiques et celui du marché des capitaux. Mais on ne peut assez déplorer les conjonctures qui mettent l'État en face de cette terrible éventualité de suspendre ses paiements ou de manquer sciemment à ses engagements.

La même tension se retrouve sur le loyer de l'argent à court terme. Il est en France plus cher que sur toutes les places étrangères importantes. Du moins, ce marché n'était-il pas fermé comme celui des capitaux, et, si cher soit-il, l'État avait encore la possibilité d'y recourir. Bientôt, cependant, la paralysie du marché des capitaux gagnait peu à peu toutes les autres sources du crédit.

On constata que la part des bons émis, qui revenait par un circuit plus ou moins rapide dans les caisses de la Banque de France, s'élevait de jour en jour. Il n'est pas question de discuter ici l'opportunité de la politique par laquelle la Banque s'est pliée intelligemment et heureusement aux conditions nouvelles du marché des capitaux. Nous croyons en particulier qu'il est injuste de voir une mesure inflationniste dans le réescompte du papier de l'État, puisque celui-ci constitue une partie importante des actifs bancaires actuellement existants. C'est une tout autre chose que de faire des avances directes à l'État, ou d'accepter au réescompte les avances faites par les Banques à l'État au même titre que celles faites à d'autres emprunteurs. Et, au surplus, en opérant ainsi, la Banque de France a sauvé la Trésorerie publique.

L'évolution de la situation du crédit est caractérisée par la comparaison des deux bilans de la Banque, distants d'un an :

	22 mars 1935.	20 mars 1936.
	(en millions)	
Circulation	81 490	82 680
Encaisse-or	82 596	65 700
Effets escomptés	3 706	10 934
Dépôts des particuliers	16 875	7 842

Il faut constater que si le portefeuille « commercial » de la Banque de France a passé de 3,7 milliards à près de 11 milliards, cette augmentation doit être à peu près intégralement constituée par l'escompte des bons émis par le Trésor français. Cette élévation s'est faite de plus en plus rapide. La semaine dernière l'accroissement a été de 1 milliard, et il était de 600 millions la semaine précédente.

C'est justement dans ces circonstances que la Banque de France a perdu en un an près de 17 milliards d'or. Encore, le métal précieux serait-il sorti beaucoup plus rapidement, si l'État n'avait emprunté 40 millions de livres le 18 février 1936. Comme en l'espace d'un mois il y a eu une rentrée d'or d'environ 500 millions, c'est que la balance des changes, pendant la même période, a été par elle-même débitrice de 2,5 milliards de francs.

La même impression est donnée par la tension quasi-permanente des changes. Les reports à trois mois sur la livre se sont élevés à nouveau de 1,60 au début de mars à 2,50 à la fin. Un report de 2 fr. 50 à trois mois, signifie qu'une personne décide d'emprunter aujourd'hui 75 francs pour acheter 1 livre sterling et accepte de s'engager à rendre, dans trois mois, 77 fr. 50. Cela veut dire en d'autres termes, que l'on estime les chances de dévaluation du franc suffisantes pour qu'il apparaisse rémunérateur d'emprunter des francs et de les rembourser en y ajoutant un intérêt de 13,33 p. 100 par an. Prise du côté français, l'opération signifie qu'un détenteur de francs peut trouver une rentabilité aussi exceptionnellement élevée en prêtant ses francs sur le marché des changes à terme. Il ne faut pas s'étonner, quand il existe des possibilités de rémunération pareilles, que tout le marché en soit influencé, et qu'aucune opération faite à un taux raisonnable ne puisse se conclure, concurrencée qu'elle est par d'aussi troublantes perspectives.

Nous avons déclaré maintes fois qu'il était paradoxal d'avoir les inconvénients d'une monnaie stable sans en avoir les avantages. Ou tout au moins de cumuler l'inconvénient d'une monnaie stable (c'est-à-dire la baisse des prix) avec l'inconvénient d'une monnaie malsaine (c'est-à-dire la hausse du loyer de l'argent).

Le tableau des taux d'escompte dans le monde est édifiant. A la date du 31 mars 1936, il s'établissait ainsi :

New-York	1 1/2	p. 100.
Londres	2	—
Bruxelles	2	—
Berne	2 1/2	—
Amsterdam	2 1/2	—
Paris	5	—

Sans doute, l'élévation du taux de la Banque de France, décidée le 28 mars, peut-elle passer pour un accident exceptionnel. Mais depuis un an, c'est la troisième fois que l'événement se produit. Il n'est pas d'économie nationale qui puisse résister à un tel régime. Quand on sait les désastres qu'entraîne l'argent cher, la gêne industrielle qui en résulte, avec son cortège de chômage, de faillites et d'entraves absolues à toute initiative, on ne peut constater, sans découragement, qu'ayant un stock d'or encore formidable, un budget en équilibre et toutes les raisons physiques de prospérité, ou tout au moins de stabilité économique, le crédit-or vaut à Paris 5 p. 100 tandis qu'il vaut 2 1/2 à Berne ou à Amsterdam et que le crédit-papier vaut 4 p. 100 à Berlin ou à Budapest, et 2 p. 100 à Londres.

Il semble bien, pour qui veut envisager le problème sans passion, qu'il y ait, dans le maintien de pareilles disparates, l'explication la plus profonde de notre malaise persistant : c'est au point que nous n'avons pas le droit de dire que le franc soit stable. La stabilité suppose en effet la durée. En un certain sens, toutes les monnaies sont stables à un moment précis puisque leurs échanges sont équilibrés sur un cours donné. Le caractère unique de la stabilité, c'est l'assurance que le cours d'aujourd'hui sera également le même dans quinze jours ou dans six mois. Et la définition actuelle d'une monnaie par son poids d'or n'a qu'une valeur théorique s'il ne s'y ajoute une définition future identique.

Ceux qui vivent dans un monde figé par ses abstractions, croient que le franc est stable parce qu'il a les apparences extérieures et légales de la stabilité. Ceux qui vivent dans un monde réel, et qui constatent que telle monnaie malsaine jouit néanmoins d'une stabilité quasi-totale par rapport à

elle-même sur un long espace de temps à venir, dissocient la définition de la stabilité et la réalité de celle-ci : une monnaie sur laquelle on accepte de payer un intérêt de plus de 13 p. 100 par an n'est pas, matériellement et physiquement parlant, une monnaie dont l'avenir soit stable aux yeux de celui qui emprunte. Le remède n'est d'ailleurs pas de briser la valeur-or de la monnaie puisque ainsi, au contraire, on déclencherait une cause nouvelle de cherté de l'argent. Nous avons assez fait connaître notre jugement sur les conséquences matétielles et morales d'une dévaluation que rien ne rendrait nécessaire, si ce n'est un incroyable laissez-aller dans la conduite des affaires publiques. Mais, abstraction faite de ces considérations comme de la valeur qui s'y attache, et en restant sur le terrain d'un empirisme résolument amoral, ce qui importe n'est pas le choix entre la monnaie saine ou la monnaie malsaine; c'est le choix entre l'argent cher ou l'argent bon marché, entre l'argent rare ou l'argent abondant. Or un pays a dans le rattachement-or de sa monnaie une facilité supplémentaire de déterminer normalement et sans heurt un marché des capitaux abondant et bon marché. Si des circonstances déplorables l'empêchent de mettre à profit de tels avantages, c'est un singulier remède que de lui proposer d'y renoncer. La dévaluation du franc serait un aveu d'impuissance et d'incapacité que le pays jugerait avec indignation. Elle ajouterait un élément caractéristique au tableau des désordres financiers que nous légue la législation qui s'achève.

L'exemple des dernières années écoulées montre, en tout cas, qu'en France les moyens techniques, si puissants soient-ils, sont insuffisants au regard d'un désarroi politique qui conditionne tout redressement national.

***

Le diagnostic que l'on peut porter sur la situation actuelle des finances publiques françaises, présente deux aspects profondément différents sinon même opposés. Presque tout ce qui touche à l'état même du pays, est encourageant. Presque tout ce qui intéresse la conduite des affaires publiques est affligeant.

Ainsi s'explique l'opposition entre des moyens de redressement puissants et la quasi-stérilité des efforts entrepris.

Pour s'en tenir au problème de l'endettement qui vient d'être examiné, on a le droit de dire que les entreprises françaises sont, après cinq ans de crise et de difficultés, dans une situation incomparablement plus résistante qu'à l'issue de la période de prospérité. L'atonie, ou plus exactement l'écrasement du marché des capitaux, est certes un handicap déplorable pour un renouveau d'activité. Du moins il est facile de constater que les entreprises françaises, qui sont dans l'incapacité ou dans l'impossibilité d'emprunter depuis plusieurs années, ont pris leur parti de cette situation et n'ont presque jamais ralenti le rythme des amortissements de leurs emprunts anciens. Il en est résulté un effort sur soi-même, de repliement si l'on veut, mais aussi de libération, par lequel les charges du passé sont régulièrement effacées, sans qu'on leur substitue des charges nouvelles et souvent plus onéreuses.

Ainsi il a été impossible à l'économie française de masquer, derrière une euphorie que l'on croit trop volontiers créatrice, l'apurement systématique des engagements financiers qui sont, en tout état de cause, une nécessité. A cette politique il n'est que deux exceptions, mais de poids : celle de l'État, et celle des Chemins de fer.

Une gestion politique aberrante suffit en quelques années à mettre sur les épaules de la nation qui travaille une charge du même ordre que celle d'une guerre, de même qu'elle représente pour les chemins de fer une charge égale au coût de leur construction. Voilà les deux constatations que les chiffres imposent à notre attention. Peut-on espérer du moins qu'elles nous serviront à éviter le renforcement des erreurs du passé, alors qu'il en est encore temps?

La prospérité économique tient peut-être essentiellement à une prévision optimiste de l'avenir. Et cela est en tout cas certain en matière financière. Toute personne qui construit ou qui plante anticipe sur les temps futurs. Toute personne qui emprunte ou qui prête, base sa vie actuelle sur des engagements à termes éloignés. Notre activité présente, qui est la seule chose réelle et perceptible pour nos sens, est donc le sillage visible d'une hypothèse souvent informulée, mais

créatrice. Un pareil état est rigoureusement incompatible avec l'incertitude politique qui brise périodiquement l'impulsion générale donnée à notre pays.

La thésaurisation est, objectivement parlant, une chose absurde dans l'état économique actuel de la France, mais elle est un fait. Il est celui qui illustre le mieux, aux yeux de l'opinion, l'hésitation perpétuelle d'une nation qui borne son avenir à s'assurer présentement le maximum de disponibilités, c'est-à-dire à se supprimer toute perspective. Pour les initiés, la tension des reports est plus significative, parce que plus précise. Elle est, si l'on peut dire, la dérivée d'une fonction dont elle permet ainsi de mieux connaître l'évolution.

Voilà, nous dira-t-on, de bien grands mots et qui laissent bien indifférente la masse des électeurs qui vont se prononcer dans quelques jours sur les destins du pays. Si cela est vrai, c'est la condamnation la plus grave que l'on puisse porter sur un système qui confie à des mains inhabiles le soin de jongler avec la destinée de chacun, au risque de la briser. Il est de fait que la France bouillonne d'une activité contenue et maintenue, qui ne s'exprime que par des fusées sans lendemain. Est-ce la faute des hommes? C'est peu probable. Est-ce la faute des institutions? C'est à peu près sûr, ou du moins c'est la faute du dérèglement des institutions qui imposent à un pays, dont la vie est continue, l'absurde discontinuité de bouleversements, inutiles et incompréhensibles, dans son Gouvernement. La réforme de l'État est visiblement inévitable, autant qu'urgente. Ce n'est pas une question d'opinion, ou un thème de joutes théoriques. C'est la condition physique du progrès français. Elle intéresse chaque individu, parce qu'elle commande son avenir : d'elle dépendent son travail quotidien, la sécurité de son existence et de son patrimoine, sa fortune ou sa ruine.

Serait-il vrai que la nation la plus spirituelle du monde serait aussi la plus incapable de comprendre son véritable intérêt? Nous ne pouvons croire que l'intelligence s'allie à une naïveté qui continue à baptiser progrès la démarche qui conduit au plus absurde et au plus arbitraire des désordres.

ED. GISCARD D'ESTAING

LA NEIGE DE GALATA[1]

XIV

Le 5 novembre, Bernier ne parut pas à la caserne, et le lendemain son ordonnance apportait au commandant un billet par lequel il se faisait porter malade. Germenay prévint le major, qui, au début de l'après-midi, se rendit chez le capitaine.

Le médecin était un jeune homme à deux galons. Germenay l'avait prié de venir lui donner des nouvelles du malade dès son retour.

— Rien de grave? — lui demanda-t-il.

Le major se montra peu affirmatif.

— Ce qu'il y a de certain, — dit-il, — c'est qu'il a un point pleurétique. Ici on devrait toujours se méfier des affections pulmonaires. Pour le moment, M. Bernier n'a pas trop de mal, parce qu'il est d'une vigueur peu commune, mais il faudra suivre cela de près.

Quelques jours après, le major se présenta au bureau de Germenay.

— Mon commandant, — dit-il, — je voudrais vous parler du capitaine Bernier.

— Comment va-t-il?

— Heu... le mal n'a pas évolué remarquablement, mais il est stationnaire. Or, avec la force du capitaine Bernier, du moment que la maladie n'a pas empiré, on devrait noter normalement une amélioration. Mais tous les soirs c'est la

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 mars et 1er avril. — *Copyright by Gallimard.*

même fièvre. Il faut vous dire qu'il habite, à Galata, une maison mal exposée, dans un quartier humide, où il ne peut pas profiter des bienfaits que lui apporterait le soleil d'automne.

— Mais il faut l'expédier à Gulhané![1] Il y a là des pavillons où le soleil entre en plein. Bien sûr que là il se retapera rapidement. Comment n'y avez-vous pas pensé?

Le jeune homme rougit et parut embarrassé.

— Mon commandant, — répondit-il, — j'y ai pensé dès le premier jour. J'en ai fait la proposition au capitaine Bernier, mais, chaque fois, il l'a repoussée en donnant les signes de la plus vive contrariété...

— Mais vous n'avez pas à lui demander son avis! Vous n'avez qu'à ordonner!

— Je n'ai pas pouvoir pour obliger un officier à quitter son domicile.

— Ta, ta, ta... Théoriquement, nous sommes en campagne et vous êtes le Service de santé. Vous allez me faire le plaisir...

— Permettez, mon commandant. J'ai été plus ferme que vous ne le pensez. Mais, chaque fois, j'ai constaté que mon insistance causait chez notre malade une... comment vous dire, enfin, une dépression nerveuse très caractéristique. Maintenant, à chaque visite, il commence par me demander : « Monsieur le Major, vous n'allez pas m'envoyer à l'hôpital? » Cette question le met dans un état d'anxiété fébrile qu'il m'a paru raisonnable, je vous assure, de ne pas irriter. Je ne peux ausculter monsieur Bernier calmement qu'après lui lui avoir promis qu'on le laisserait dans son lit. Vous connaissez, comme moi, l'importance de l'état moral des malades et...

— Oui, mais vous me dites que sa rue est humide et sans soleil. Il faut choisir!

— Précisément. Le mieux serait de l'amener à consentir lui-même à se laisser transporter. Il me semble que si quelqu'un ayant de l'autorité sur lui, le connaissant bien et depuis longtemps...

— Autrement dit, vous désireriez que j'aille trouver Ber-

1. Hôpital situé au sud de la Pointe du Sérail.

nier, et que je lui persuade qu'il fait une folie en restant à Galata.

— Voilà l'objet principal de ma visite.

— Entendu. J'irai chez le capitaine Bernier. Vous m'accompagnerez?

— Non, avec votre permission. Il vaut mieux que vous y alliez seul, et que vous fassiez comme si je ne vous avais rien dit.

— Vous avez raison. Mais, au fait, il faut m'expliquer comment je puis trouver la maison de Bernier.

— Ma foi, je n'ai pas retenu le nom de la rue. C'est l'ordonnance qui m'a conduit.

— Attendez, je l'ai écrit quelque part.

Le commandant prit un registre sur un rayon qui était à portée de sa main.

— Voilà. Rue Revâni, maison Hadji Séfériadès.

— Voulez-vous me donner une feuille de papier, je vais vous faire un petit croquis. Ce n'est pas très compliqué.

Le lendemain, en sortant du Quartier Général (qui était installé à Orta-Keuy), vers onze heures du matin, Germenay monta dans le tramway qui revenait en direction du Pont. Il s'arrêta à la place de Top-hané, et, s'engagea dans le quartier construit sur les vestiges de l'ancienne muraille du Podestat Maruffo, qui forme le commencement de Galata. Après avoir gravi le bas de la pente, il suivit une ruelle horizontale et atteignit l'extrémité de la rue Coumbaradji, qui se termine sur une élégante fontaine turque, gros robinet de bronze sortant d'un mur de marbre où des entrelacs de fleurs sont finement ciselés. Tournant à gauche, il traversa un bit-pazari (marché aux puces) où se groupent des marchands de vieux meubles, des tourneurs sur bois, des tapissiers. Devant les boutiques, des canapés éventrés, des dressoirs déchus et des tas de copeaux; le tout surmonté par les frondaisons des treilles folles, qui suspendaient au-dessus de ces débris leurs festons rougis par l'automne. Plus loin, il suivit la rue de l'Étable. Il y régnait une odeur de fumier et de petit-lait, surprenante au cœur d'une cité.

Le commandant tenait à la main le croquis que lui avait remis le docteur. Ce n'était pas de trop pour se guider dans ce

quartier. Il est peuplé presque exclusivement de Grecs, race de commis et de petits employés. Toutes ces maisons se ressemblent, avec leurs sarnekiri de pierre à trois baies. Aux fenêtres sèchent des guirlandes de piments, d'oignons, d'aulx, et de longs bâtons, inclinés comme des hampes de drapeaux, soutiennent des bannières de linge aux couleurs crues.

Germenay s'empêtra dans une bande de chats qui suivaient en miaulant un marchand de mou, le nez tendu vers sa boîte aux tripes roses.

Son passage excitait la curiosité et des visages de femmes apparaissaient aux fenêtres.

Ce quartier, formé de ruelles étroites, au pied de Péra, inondé en hiver par les eaux qui ruissellent de la hauteur, semble insalubre au promeneur le moins averti. En outre, la rue a été surélevée. Elle forme un vrai talus d'argile, et, à la première pluie, le pied des bâtisses baigne dans un fossé boueux.

Germenay pensa qu'il était parvenu à l'endroit indiqué par le major. Il interrogea un gamin, qui, au nom d'Hadji Séfériadès, leva la main vers la maison qui formait le coin de la rue Révâni. Un seul étage; au rez-de-chaussée, deux petites fenêtres protégées par une grille proéminente.

Sur le perron, une vieille femme au visage fané, mais les yeux vifs, discutait avec un marchand d'aubergines et de tomates qui avait posé sa hotte sur les marches. Voyant le commandant approcher, elle hâta son pazarlik, et paya le maraîcher en protestant d'une voix aigre. Puis, par la porte entr'ouverte, elle cria quelque chose en grec, et, d'un mouvement de la tête et de la main, elle invita l'officier à la suivre.

Une odeur de poisson grillé le saisit à la gorge. Dans l'espace qui servait de vestibule, au pied de l'escalier, une femme accroupie faisait cuire des tranches d'espadon sur un réchaud à braise, en les arrosant d'huile à l'aide d'une plume.

Elle était assez belle, un peu grosse, avec des cheveux vaporeux, des yeux noirs très tendres, un teint de brune chaud et doux. A l'entrée du commandant, elle se leva lentement, quitta son tablier et dit en grec quelques mots de bienvenue. Voyant qu'il ne comprenait pas, elle sourit. Sa bouche parut à Germenay spirituelle et charmante. Désignant l'escalier, elle

précéda l'officier dans la montée et l'introduisit dans une des pièces du premier étage.

Là était couché Bernier. En l'apercevant, Germenay éprouva un léger serrement de cœur. Tout y était propre et convenable, mais cet intérieur avait une telle couleur orientale que l'émotion qu'il éprouvait ressemblait à celle qui nous étreint lorsqu'on rencontre un exilé, seul de sa race en un pays lointain.

La chambre était une vaste pièce, aux murs blanchis à la chaux, complètement nus, si ce n'est qu'une toile imprimée avait été clouée au-dessus du lit, simple divan posé sur quatre boules de bois. Au milieu, un mangal de cuivre, rempli de braises et de cendres. Contre un mur, une vaste commode, sur laquelle étaient disposées quelques photographies jaunies. C'étaient des gens du siècle dernier; des hommes en fez, avec la moustache traditionnelle des pallikares, portant presque tous la redingote; des femmes avec des robes de soie à ceintures d'argent, et coiffées de petits bonnets brodés.

Contre le mur blanc, accrochée à un clou, non loin d'une icone de Saint-Pantalémon où brûlait une veilleuse, la veste bleue du capitaine et son képi à triple galon d'or.

En voyant entrer le commandant, Bernier lui fit un geste de la main. Un vif plaisir se peignit sur ses traits.

— Ah! — fit-il, — je suis content. Vous venez au bon moment. A cette heure-ci, je n'ai guère de fièvre. Tenez, il y a une chaise là.

Son buste sortait des couvertures. Il portait une chemise à larges raies verticales, comme en ont les gens du pays. Par l'échancrure, on voyait sa poitrine velue. Il était un peu amaigri, mais sa barbe avait fortement poussé, donnant à son visage un air de volonté tenace.

Germenay s'assit à son chevet et lui demanda de ses nouvelles.

— Je ne me sens pas trop faible, — dit-il, — mais j'ai toujours ce sacré point de côté qui ne veut pas partir. Et le soir, ça monte.

La femme revint, portant sur un plateau d'étain un pot de confiture et un verre d'eau. Germenay prit, en la remerciant, une cuillerée de sucrerie, et but une gorgée. La Grecque

répondit en inclinant la tête et adressa à son hôte un gracieux sourire.

— Elle vous sait gré d'avoir accepté son hospitalité, — traduisit Bernier.

Tandis qu'elle sortait, le commandant ne put s'empêcher de la suivre des yeux. Bernier s'en aperçut.

— Vous la trouvez bien, n'est-ce pas? — dit-il.

— Certainement, elle est belle, et surtout elle a l'air pleinement agréable.

— Et il faut voir comme elle me soigne! On dirait qu'elle a un vrai don de divination. Elle prévient le moindre de mes désirs. Vous savez qu'un malade, c'est parfois embêtant. Mais avec elle, inutile de rien demander. Je suis satisfait avant d'avoir dit ce que je veux. Ah oui! On peut dire que je suis bien soigné.

Bernier hochait la tête, pour affirmer son bonheur. Mais, dans la flamme de son regard, le commandant lisait qu'il pensait à un autre bonheur, celui qu'il avait pressenti dans les manières calmes et ponctuelles auxquelles Bernier n'avait jamais manqué depuis qu'il était à Constantinople. Et il devinait juste, car Bernier ajouta :

— On peut dire de ces femmes ce que l'on voudra, mais elles savent d'instinct ce que c'est qu'un homme, et tout ce qui peut lui plaire.

C'était cette atmosphère chaude que Bernier ne voulait pas quitter. Germenay le comprenait. Mais il fallait pourtant qu'il y renonçât pour quelque temps. Sa santé l'exigeait. Il le lui dit, ajoutant qu'il avait remarqué l'insalubrité certaine du quartier. Ce point pleurétique risquait de s'éterniser, alors qu'avec un bref séjour à Gulhané, on en viendrait facilement à bout.

A mesure qu'il parlait, il voyait la figure de Bernier se décomposer, comme le lui avait dit le médecin major. Puis le malade se tourna vers le mur avec lassitude, comme s'il voulait rompre l'entretien.

— Écoutez, Bernier, — lui dit-il, — il faut être raisonnable. La major est d'avis d'ordonner votre transfert à l'hôpital...

— Et c'est pour me dire cela que vous êtes venu! — dit-il,

— d'une voix qu'assourdissait la désillusion, avec un ton de reproche presque douloureux.

— Eh bien oui! un peu.

— Je vous jure, mon commandant, — sa voix se fit alors suppliante, — je vous jure que dans quelques jours je serai sur pieds, et que je reprendrai mon service; sans même demander de convalescence. J'en aurai la force, je le sens.

Puis, avec une âpre obstination :

— Oui; j'aime mieux me lever maintenant que d'aller à l'hôpital.

Il se dressa sur son séant, regarda si personne n'entrait, puis, fixant Germenay comme pour s'assurer qu'il suivait sa pensée :

— Ce dont j'ai peur, ce n'est pas de monter là-haut, c'est de partir d'ici. Comprenez-vous?

Germenay haussa les épaules.

— Il n'est pas question d'avoir peur.

Et il répéta des lieux communs sur le thème « la santé avant tout ».

Mais Bernier ne l'écoutait pas.

— Est-ce que vous vous imaginez quel serait mon supplice, à Gulhané. Leur plaisir, pour ces femmes-là, c'est tout. Rien d'autre n'existe. Elles ne vivent que pour cela. Le travail de la journée, c'est d'entretenir ma bonne humeur et ma joie, jusqu'à l'arrivée de la nuit. Jamais, je vous assure, je n'ai été si heureux. Elle non plus. Avec moi, elle n'a pas eu à se plaindre. Oh non! Elle n'a pas eu à se plaindre!

Et, tout à son idée fixe, il se mettait le bras devant les yeux.

Cet émoi déconcertait Germenay, qui comprenait déjà qu'il n'aurait pas gain de cause. Pourtant il hasarda :

— Mais justement; depuis que vous êtes au lit, l'arrivée de la nuit, c'est la fièvre. Allons, une concession, et ce sera fini.

— Une concession? Mais vous me demandez de tout lâcher. Vous comprenez bien qu'il ne faut pas que je quitte cette chambre. Chaque jour, quand elle se penche sur moi, je vois ses yeux brillants. Ah! si vous pouviez discerner comme moi certain mouvement des coins de sa bouche humide! Mais ma maladie l'absorbe. Elle ne me quitte pas; je suis tranquille : je sais tout ce qu'elle fait.

Et, après un silence, il reprit :

— Je crois qu'elle m'aime. Certainement : j'en suis convaincu. Eh bien, si je n'étais plus là, je suis sûr que le soir même...; oui, je vous le dis, le soir même... Voyez-vous, quand, pour une femme, le plaisir est devenu une habitude de chaque jour...

Bernier se laissa retomber sur sa couche. La jalousie l'épuisait.

Une telle volonté avait quelque chose de si profondément touchant, que le commandant ne pensait même plus à la contrarier. Il regardait Bernier avec le sentiment qu'on a pour tous ceux que possède une ferveur inhumaine. D'ailleurs, il approuvait les hésitations du docteur. Il avait maintenant la certitude qu'un séjour à l'hôpital serait pour lui un tourment de tous les instants, mille fois plus pernicieux que l'absence de soleil. « Après tout, pensait-il, qu'il fasse à son gré. »

— C'est bon, — dit-il pour le calmer, — je demanderai au toubib d'attendre encore un peu. Rien ne presse.

— Merci.

Bernier lui prit la main et la garda dans la sienne. Ces quelques mots l'avaient délivré de l'oppression. La joie reparaissait sur ses traits.

— Je vais remonter au Taxim. Vous n'avez besoin de rien? J'espère que toutes les prescriptions du docteur sont bien exécutées par votre... par Madame... Mais dites-moi, Bernier, cette femme qui vous soigne, qui est-ce?

— Elpiniki? C'est ma femme.

— Votre femme? Naturellement, d'après ce que vous m'avez dit. Mais qui est-ce?

— C'est ma femme, — répéta Bernier.

Germenay savait qu'en la matière, le capitaine employait une terminologie exacte.

— Légitime?

— Parfaitement.

Le commandant battit des paupières, comme un homme surpris qui ne s'y retrouve pas. Quand il avait cherché dans son registre la page de Bernier, il n'avait vu aucune modification à son état-civil. La « personne à prévenir en cas d'accident » était bien toujours madame Jeanne Bernier, née Siblot, à Saint-Parize-le-Châtel (Nièvre).

Son étonnement fit rire Bernier, qui, d'un geste du menton, lui désigna, sur la commode, une sorte de coffret d'ébène dont la paroi antérieure était formée par une vitre. Dans cette sorte de châsse familiale, il y avait deux couronnes de fleurs d'oranger.

— Vous n'avez pas l'air de saisir, — dit Bernier.

— J'avoue que je ne comprends plus.

Bernier fit signe à Germenay d'aller entr'ouvrir la porte pour vérifier si personne n'écoutait derrière. Puis il l'appela auprès de lui, et lui dit en baissant la voix :

— Vous savez que ces femmes-là, si elles sont très amoureuses, sont aussi très intrigantes. Quand je l'ai eue, ç'a été chaque jour le même refrain : « Est-ce un caprice, ou est-ce pour toujours? » Vous savez bien que toutes les femmes ont besoin de croire au définitif. Et pour m'amener à répondre comme elle voulait, vous ne pouvez imaginer à quelles roueries elle avait recours. Un tas de petits chantages. Je n'étais pas tranquille. Cela m'agaçait. Leur rêve, c'est de se faire épouser. Pensez-donc! Un officier français qui les emmènera dans son pays! Il faut entendre quelle idée elles se font de la vie là-bas! Entre nous, c'est assez flatteur pour la nation.

Bernier cligna de l'œil et se mit à rire.

— Si cela pouvait lui faire plaisir, moi, ça ne me gênait pas. Coup double. A elle des désirs comblés, à moi des amours sans tracas.

— Mais encore...

— Je ne suis pas le premier à avoir inventé le truc. Je l'avais vu faire par d'autres. Les femmes d'ici croient que, pour avoir passé avec leur amant devant leurs papas à chignon, elles sont mariées! Elles ne savent pas que la France est un état laïque, où seuls sont valables les mariages civils. Cela dépasse leur entendement. Elles ont une coutume et elles s'y tiennent. Vous voyez qu'il n'est pas difficile de les satisfaire. Il n'y a qu'à les mener à l'Église. Pour elles, c'est fini; mais, en réalité, c'est exactement comme si un chasseur, après avoir culbuté une bergère, allait se faire bénir par un curé à la chapelle qui se dresse au seuil de la forêt. Vous avez saisi?

Parfaitement. Mais comment vous tirer de là?

— Comme les autres, pardi! D'abord, je suis marié en

France. Et même sans cela, vous ne me voyez pas revenir au pays avec une femme que le hasard m'a donnée à Péra! Tout le temps de l'occupation, je resterai auprès d'elle, choyé comme un coq en pâte, et puis je filerai avec le régiment. Il lui restera tout de même le souvenir d'avoir bien vécu pendant une bonne période de sa jeunesse, car, pour cela, je ne lui refuse rien. Il faut entendre comme on parle d'elle dans le quartier. La femme du capitaine! Elle éblouit toutes ses amies, et, pour une Grecque, c'est très important.

Le commandant de Germenay était frappé de stupeur. Il ne savait plus s'il devait éprouver à l'égard de Bernier de l'admiration ou de la répugnance. La sérénité avec laquelle celui-ci échafaudait ses combinaisons amoureuses l'avait tour à tour indigné et amusé. Mais, cette fois, il avait atteint à la maîtrise. Cette lourde fourberie échappait au jugement. Il n'y avait qu'à s'incliner. Germenay y sentait confusément comme un vestige des temps primitifs, où la règle première des mâles était le mépris de leur proie. Mais il ne pouvait se défendre d'une réelle commisération pour cette jolie femme. Il savait bien qu'il ne faut pas plaindre un Grec de s'être fait duper, et qu'avec eux, la ruse est de bonne guerre. Pourtant, comment Bernier pouvait-il jouir de tant de gentillesse, d'un dévouement si caressant, sans être gêné par le mensonge quotidien avec lequel il entretenait la confiance de cette femme?

Bernier lui raconta comment il berçait ses espoirs. Il lui parlait de l'appartement qu'ils prendraient, des relations qu'ils se feraient. N'allait-il pas jusqu'à lui dire qu'ils attendraient d'être en France pour avoir un enfant, afin de ne pas accroître les tracas du voyage!

Tandis qu'il parlait, Germenay pensait à l'indifférence où le laissaient ordinairement les histoires d'abandon de femme par lassitude ou égoïsme. Il était de ceux qui pensent qu'il y a un bienfait dans la cruauté devenue inévitable. Mais cette machination bien montée, ce dénouement prévu dès le premier jour de bonheur, lui semblaient une monstrueuse tricherie, violant indignement toutes les règles du jeu.

Bernier éprouvait une véritable joie à lui décrire ce mariage illusoire. Il lui raconta la cérémonie, ne faisant grâce d'aucun détail.

— On m'a fait jurer sur l'évangile que j'étais célibataire. Je n'ai pas hésité. D'abord je suis libre-penseur, et même sans cela, quelle valeur a pour moi un bouquin en langue schismatique? D'ailleurs, j'avais deux témoins, l'épicier de la rue Luledji-Hendek, et un commis de la Banque Hollandaise. Vous pensez.

Puis il revint sur les multiples avantages qu'avait eus pour lui cette union, sans s'apercevoir que ce tableau de son bonheur n'excitait point la sympathie de Germenay.

Celui-ci s'était levé. Il fit à Bernier de banales recommandations sur le traitement de sa maladie et se retira.

En bas de l'escalier, les deux femmes achevaient de préparer le repas. Elles avaient disposé les tranches de poisson sur un plat et la plus jeune préparait une sauce de beurre fondu relevé de citron.

Germenay s'inclina devant elle, avec la même politesse cérémonieuse qu'il aurait marquée à toute autre femme d'officier. Elpiniki lui fit une révérence en rougissant et le complimenta. Tandis qu'elle l'accompagnait jusqu'au perron elle ne quitta pas le sourire volupteux qui marquait sa physionomie avec une pleine ingénuité. Dans son regard d'adieu, un fat eût cru voir un appel caressant.

Dans la rue, le commandant se retourna. La femme restait sur le pas de la porte. Jusqu'à ce que l'officier eût disparu au coin de Luledji-Hendek, son sourire l'accompagna.

En remontant par Juksek Kaldirim, Germenay pensa qu'il trouverait sans doute Bérard au restaurant de la Régence, qu'un ancien officier français, Berthet, avait ouvert depuis peu rue de Péra.

XVI

Bérard n'était point chez Berthet. Depuis son retour de Rodosto, il se montrait de plus en plus préoccupé et recherchait la solitude. Il y avait longtemps que Véronique l'avait détaché des camarades de son âge, avec lesquels il avait cessé de sortir. Maintenant il évitait même les occasions de rencontrer Germenay en dehors du service. Il avait eu conscience plusieurs

fois d'avoir laissé voir que pendant la conversation son esprit était ailleurs, d'avoir répondu distraitement, à contre-sens. Une seule pensée l'absorbait; il n'en voulait faire part à personne, et n'aurait pu souffrir qu'on l'en détournât un moment.

Toutes les nuits, il gardait Véronique jusqu'à deux ou trois heures (elle refusait d'achever son sommeil auprès de lui, par respect pour sa mère, qui aurait trouvé honteux qu'elle ne couchât pas chez elle). Jusqu'à l'aube, il ne dormait guère. C'est pourquoi, dès que son service du matin était terminé, il rentrait dans sa chambre, prenait à la hâte le repas que Calliopi lui avait préparé, et s'étendait sur son lit, brisé d'amour et d'insomnie.

Dans l'acharnement qu'il mettait à posséder la jeune femme, il ne trouvait aucune satiété. Ce n'était plus son corps, ses étreintes qui pouvaient l'apaiser; il espérait d'elle une autre promesse, un autre consentement dont il s'épuisait à comprendre l'impossibilité.

Quelles étaient donc ses intentions? Elle avait laissé voir son désir d'une vie nouvelle, et refusait celle que Bérard lui proposait. Comment la concevait-elle donc? Il avait peur de la questionner. Il savait qu'elle n'admettait que la franchise spontanée, et que ni douceur, ni violence ne fussent venues à bout de son silence, tant qu'elle n'aurait pas estimé elle-même le moment favorable pour le rompre. Elle détestait ce qu'elle appelait le « cabinet du juge d'instruction ». A se montrer trop pressant, il aurait redouté de la fâcher, et de la voir se détourner de lui. Quand il cherchait à lui évoquer ce que serait pour eux le bonheur en France, le visage de la jeune femme se fermait, ou bien elle l'étouffait de baisers, en lui disant de ne plus parler.

Au fond, il se persuadait qu'elle se débattait dans l'incertitude sans parvenir à se décider, en ajournant de jour en jour l'heure de la conclusion.

Tout se ramenait, selon lui, à une alternative. « Ou bien vivre avec Kouzma, partager son existence. Ou bien quitter la Turquie avec un autre. »

Il avait pensé qu'un homme plus riche que lui-même avait peut-être fait à Véronique des propositions qui avaient pu

la séduire. Mais quand il lui avait avoué son soupçon, elle s'était mise à rire, et avait ajouté :

— Le jour où pareille chose se produirait, vous seriez la première personne à qui je le dirais. Vous êtes mon amant, n'est-ce pas; mais vous êtes aussi mon meilleur ami.

Et Bérard savait qu'il était dans son caractère de se comporter ainsi.

Toute son inquiétude venait de Kouzma Parfenovitch. Quelles nouvelles recevait-elle de lui? Quels propos avaient-ils échangés lors du dernier voyage de Véronique? Comment l'aimait-elle? Il vient parfois un temps où les femmes s'effraient de la passion que leur amant a fait naître; et elles s'habituent à l'idée de la reporter sur celui auquel le destin a lié leur sort, pour en jouir plus paisiblement. Elles n'aiment pas le dédoublement des affections, et l'on en voit plus d'une, au comble de l'ardeur, se détacher soudain de son amant, dont elle a compris qu'il était moins nécessaire à son plaisir qu'elle ne le pensait.

Cette crainte, il l'avait toujours eue; elle avait toujours tenu sa jalousie en éveil; mais, depuis son retour, elle prenait une acuité particulière.

Mais quelles pouvaient être les conditions de cette nouvelle intimité entre Véronique et son mari? En admettant même que sa société eût fait à Kouzma une situation stable à Tchorlou, il paraissait difficile que la jeune femme se résignât à vivre dans cette bourgade. Pourtant, sait-on jamais? Telle qui croyait ne pouvoir se passer des plaisirs d'une grande ville, se met un jour à rêver d'une vie simple et saine, d'une maison où ceux de ses instincts qu'elle négligeait se réveillent et se donnent libre cours.

Un autre danger, plus probable, était à craindre. L'hiver était là. Les travaux devaient toucher à leur fin. Kouzma pouvait revenir. Les services qu'il avait rendus, les relations qu'il s'était faites lui permettraient de trouver du travail à Constantinople même. Ou bien avait-il un autre projet?

Un jour, Véronique avait dit à Bérard :

— J'ai reçu une lettre de mon cousin Cyrille Pavlovitch. A Choumla, en Serbie, avec d'autres Russes, ils ont fondé une scierie. Ils travaillent beaucoup et font de bonnes affaires. Il

me dit qu'il voudrait bien que nous allions nous joindre à eux. J'ai envoyé la lettre à Kouzma.

Et elle avait ajouté en riant.

— Je suis sûre que Cyrille Pavlovitch aimerait mieux que j'aille seule à Choumla, car il était amoureux de moi, mon cousin!

De telles paroles donnaient à Bérard un coup dans la poitrine. Véronique pouvait partir. Sa liaison avec Bérard n'était qu'une parenthèse, un passe-temps. D'autres attaches, plus profondes, plus réelles, l'attiraient, la ramenaient à sa vraie vie.

Un autre jour, elle lui demanda s'il se souvenait de Piotr Fiodorovitch, qui était sommelier à la Rose-Noire, au temps de leur rencontre.

— Savez-vous ce qu'on m'a raconté? Il a maintenant un magasin d'accessoires d'électricité au Pirée et il est très content.

— A lui?

— Mais certainement. Il a acheté le fonds et l'a bien remonté.

— Avec quel argent? Il n'avait pas le sou.

— C'est son affaire. Enfin, il a trouvé trois mille livres.

— Une femme?

— Peut-être. Ou bien il a emprunté. On peut trouver, quand on connaît un métier et qu'on est sérieux.

Ces propos se gravaient douloureusement dans l'esprit de Bérard. Ce n'était pas une simple anecdote que Véronique lui rapportait là. Il sentait qu'elle prenait plaisir à citer l'exemple des Russes qui avaient trouvé le moyen de se rétablir. Cela correspondait à une idée, à une disposition qui lui venait sûrement de son mari, et sur laquelle il n'osait pas l'interroger.

Mais la vie ne lui arracherait pas cette femme sans qu'il eût tout fait pour la garder. Il ne pouvait pas la perdre. Cet autre, qui emmènerait Véronique loin de Constantinople, où elle ne pouvait plus vivre en repos, ce serait lui.

Quand il était las de toutes ces pensées, il se disait qu'au fond tout était sans doute beaucoup plus simple : il avait fait à Véronique l'offre de sa vie. D'instinct, elle se méfiait de la

promptitude des jeunes hommes. Elle avait peur qu'une fois sa parole donnée, il ne s'aperçût des difficultés que la passion lui voilait tant qu'elle n'avait pas répondu. Elle voulait le tenir en haleine, et quand le moment du départ serait venu, elle se jetterait dans ses bras, en lui disant de l'emmener pour toujours. Il ne pouvait pas en être autrement.

C'est ainsi qu'il méditait, les mains croisées derrière la nuque, entre les grosses colonnes torses de son lit à couronne ducale, tandis que Germenay le cherchait des yeux parmi les hôtes de la Régence.

XVII

Entré au restaurant, Germenay avisa le capitaine Lafont. C'était un petit homme replet, avocat dans la vie civile, et qui étudiait, en attendant d'être démobilisé, les chances qu'il pourrait avoir d'ouvrir un cabinet d'affaires à Péra. Fin gourmet, causeur intarissable, grand amateur d'anecdotes, c'était un charmant compagnon et le commandant déféra avec plaisir à l'invitation qu'il lui faisait de s'asseoir à sa table. On en vint à parler de femmes.

— Savez-vous, — dit Germenay, — que quelques-uns de nos soldats emploient un moyen infaillible de faire marcher les petites Grecques de Péra, et de les posséder tranquillement...

— Au premier abord, cela ne me paraît pas très difficile...

— J'ai dit « tranquillement ». C'est là toute la question, car la quiétude n'est pas le fait de cette race.

Germenay lui expliqua alors le coup de la bénédiction nuptiale à l'église orthodoxe.

— Ce n'est pas très honnête, — ajouta-t-il. — Mais faut-il appliquer notre morale à des gens qui ne sont ni de notre climat, ni de notre religion? Eux ne se gênent guère. En tout cas, ce n'est pas mal trouvé.

Lafont se mit à rire.

— Vous n'êtes pas difficile sur le chapitre de l'ingéniosité, — dit-il. — Grand bien leur fasse. En tout cas, j'aime mieux être à ma place qu'à la leur.

— Le fait est que personne n'a envie de vous plaindre...

— Mais voyons. On n'a pas idée de se fourrer dans un guêpier pareil. C'est le cas de dire, tel est pris qui voulait prendre. Ils ont voulu rouler les petites et ce sont eux qui sont coincés. Vous ne m'apprenez rien. J'ai déjà entendu parler de quelques sous-officiers qui s'y sont risqués. Mais les bonhommes, au lieu de se fier aux racontars qui circulent dans la troupe, feraient bien mieux de s'informer auprès des gens comme moi; cela leur épargnerait bien des bêtises, pour ne pas dire plus. Enfin, tant pis pour eux. Ce qui est fait, est fait.

Germenay reprit alors son sérieux.

— Croyez-vous que cette comédie puisse leur attirer de mauvaises histoires?

— C'est-à-dire que ce n'est pas une comédie. Ils sont bel et bien mariés.

— Non?

— Mais naturellement. *Locus regit actum*. Le mariage d'un Français célébré à l'étranger suivant la forme locale est valable quelle que soit cette forme. Or, ici, dans l'Empire Ottoman, où seuls les ministres des cultes ont pouvoir de faire les mariages, un Français, marié devant un prêtre catholique, byzantin, chaldéen, nestorien, grégorien, que sais-je, devant un mollah sunnite ou chiite, devant un rabbin talmudiste ou caraïte, si toutes les formes requises par ces religions ont été observées, ce Français, dis-je, est marié régulièrement. Et un tribunal français ne peut faire qu'une chose : c'est d'apprécier les faits d'où l'on induit que les formes exigées par la loi étrangère ont été observées. Voyons, c'est du droit élémentaire.

— Et nos consuls?

— C'est un autre chapitre. Ils sont autorisés à célébrer des mariages. Cela n'infirme en rien ce que je vous dis.

— Mais enfin, on ne se marie pas comme ça! Il y a des conditions requises, des formes de publications, des consentements et des autorisations nécessaires. Justement, pour les militaires... Vous pensez bien que les hommes dont nous parlons n'ont pu faire tout ce qu'il fallait, et que dans leur union il y a plus d'un cas de nullité.

— C'est possible. Mais allez voir par qui cette nullité est

opposable? Il est bien évident qu'on n'admettra pas qu'un fraudeur renie un mariage contracté de bonne foi par son conjoint.

— Alors, lorsqu'ils rentreront en France, nos bonhommes devront emmener leur femme, sous peine de se voir poursuivre par elles...?

— C'est évident.

— De sorte qu'un Français qui se marierait dans ces conditions, en ayant déjà dans son pays une famille légitime, serait bigame?

— Et comment!

Cette idée avait l'air d'amuser énormément Lafont. Mais le front du commandant s'était rembruni, et un tel souci s'était répandu sur son visage que l'avocat cessa de rire et demanda vivement :

— J'espère que vous ne faites allusion à aucun cas précis?

Le commandant regarda de part et d'autre pour s'assurer que personne ne pouvait suivre leur conversation.

— Savez-vous que vous m'inquiétez, — dit Lafont.

— Ces propos resteront absolument entre nous?

— Parole d'honneur. Secret professionnel. Alors? Vous connaissez quelqu'un qui a...

— Oui, mon capitaine, Bernier...

— Le grand, avec des moustaches noires?

— Lui-même.

— Nom de Dieu!

Germenay raconta à l'avocat les noces de Bernier. Il lui expliqua comment celui-ci s'était fié à l'absence de mariage civil.

— C'est une erreur absurde!

— Qu'il faut absolument réparer.

— Mais c'est trop tard!

— Il n'y a rien à faire pour le sortir de là?

— Comment voulez-vous qu'il se dépêtre?

Puis, après un moment de réflexion :

— Écoutez, la seule chose à faire, pour le moment, c'est de garder le silence. Faute de quoi, Bernier est perdu.

— Est-ce donc si grave?

— En France, les travaux forcés à temps, tout simplement.

Le commandant se passa la main sur le front :

— Quelle histoire! — murmura-t-il. — Mais, dites-moi encore faut-il qu'une de ses femmes porte plainte?

— Nullement. La bigamie n'a qu'à être révélée par n'importe qui, et elle est poursuivie d'office par l'autorité publique.

— Mais alors, chaque jour Bernier est menacé d'un danger terrible?

— C'est le mot.

En toute sincérité, Germenay n'avait d'autre sentiment que de se porter au secours de son capitaine. Mais en face de ce désastre, il était impuissant.

— Tout de même, il faut faire quelque chose.

— Il n'y a qu'une chose à espérer, c'est le silence. Que Bernier reste planqué, il peut gagner du temps. On peut toujours compter sur l'imprévu.

— Tout de même, s'il rentre en France, vous croyez qu'il a encore quelque chose à craindre?

— Plus que nulle part ailleurs. La femme grecque, plaquée, ira immédiatement au Consulat de France. Elle exhibera son acte de mariage. Le Consul enverra le dossier en France aux fins d'enquête, et Bernier sera arrêté.

— Tout de même, on hésiterait avant de poursuivre un officier français pour protéger une étrangère.

— Encore une fois, il ne s'agit de protéger personne. Le ministère public est obligé d'agir.

Le commandant, enserré par les rets du droit ne pouvait cependant se résoudre à l'inaction. Une voix en lui criait qu'il est, envers et contre tous, un droit du soldat, imprescriptible, et souverain en pays occupé. Il se pencha vers Lafont.

— Il y a tout de même une solution, c'est de détruire la page du registre où est écrit l'acte de mariage de Bernier. Je puis m'en charger. Avec deux bonhommes dévoués et discrets, je descends à Galata et je m'arrange pour entrer chez le Pappas quand il y est seul. Je vous garantis que je saurai bien me faire livrer le papier. Je lui offrirai un bakchiche et s'il fait des manières...

Lafont l'interrompit :

— J'y ai pensé. Si la police de Péra nous appartenait, ce

serait parfait. Mais ici, ce sont les Anglais qui règnent. Vous pensez bien qu'à peine auriez-vous le dos tourné, l'homme à chignon courrait raconter l'histoire à Botwell. Inutile d'évoquer la suite. Vous pouvez être sûr que le Commissariat vous laisserait tomber. On n'appartient pas impunément à l'« Armée du Droit ».

L'avis était prudent. Germenay hocha la tête.

— Quel animal! — répéta-t-il sans sourire.

XVIII

On pourra s'étonner de la rapidité avec laquelle un homme comme Germenay, qui avait fait campagne en Macédoine, en Russie du sud, qui professait à l'égard des chrétiens d'Orient les idées les plus désinvoltes, a renoncé à examiner l'idée d'une entrevue avec le prêtre à la bénédiction duquel Bernier avait soumis son mariage.

Aussi n'est-il pas inutile de donner quelques indications sur la police à Constantinople pendant l'Armistice. Nous y rencontrerons d'ailleurs un personnage qui aura son importance dans le dénouement de ce récit.

Lafont avait raison de penser que les Grecs lésés par Bernier n'auraient pas manqué de soumettre leurs doléances à la police anglaise.

Le Sultan et son vizir conservaient théoriquement leurs prérogatives, et les agents de police turcs occupaient toujours leurs karakols. Mais, en fait, leurs attributions se trouvaient réduites aux menues besognes de bureaucratie intéressant la population musulmane.

L'ordre dans la rue, le règlement des conflits de quelque importance étaient assurés par les puissances occupantes.

Les troupes, hors de leurs quartiers, dépendaient des prévôtés de leurs armées respectives, ce qui n'allait pas sans complications. Pour les aplanir, on créa parfois des patrouilles mixtes composées d'un carabinier italien, d'un gendarme français, d'un sergent de la M. P. et parfois d'un quartier-maître de la flotte américaine.

Quant à la surveillance de la population civile, elle était

répartie géographiquement. Les Italiens régnaient en Asie, à Scutari et à Kadi-Keuy, les Français à Stamboul et les Anglais à Péra.

Si les Italiens et les Français, dans leur district, observaient une certaine discrétion, et ne se substituaient aux autorités locales qu'en cas de nécessité, par contre les Anglais étaient les véritables maîtres des monts limités par le Détroit et la Corne d'Or.

Ils avaient établi une Cour Prévôtale dans les sous-sols de l'Hôtel Kohout, à côté des jardins Novotny, et là ils rendaient une justice expéditive, même dans des procès, qui, de toute évidence, n'avaient aucun rapport avec les intérêts de l'occupation, suivant les volontés du chef de la M. P., le colonel Botwell, dont le despotisme surpassait de loin celui de n'importe quel voïvode ou kaïmakam de l'ancien empire ottoman sur des provinces nouvellement conquises.

Autorité absolue et lucrative en matière de licences commerciales, de passeports, de trafic d'or et de devises.

Lorsque Botwell, rappelé à Londres, dut rendre compte de ses exactions devant la justice britannique (qui le condamna d'ailleurs lourdement), il invoqua la nécessité de pourvoir à la caisse des fonds secrets.

Celle-ci devait être riche, car la machine aux amendes et aux indemnités marchait vite et fort.

Menaces de réquisitions. Les Anglais aimaient le déménagement. Ils jetaient leur dévolu sur un immeuble. Il fallait le garnir avec raffinement. Et, au dernier moment, l'infortuné notable avait à choisir entre les dangers courus par ses objets, son linge et sa vaisselle, ou une « indemnité de compensation », à laquelle il se résignait le plus souvent.

Toute la journée, les amendes pleuvaient.

Une altercation, une dispute groupait-elle un cercle de badauds, les assistants étaient dûment cravachés, puis leur préférence pouvait aller à une amende de cinq livres ou à une heure de marche forcée. Ceux qui avaient l'audace ou la naïveté de se décider pour la marche, ne s'en tiraient pas à moins de vingt livres. Un cocher refusant de déposer ses clients pour prendre à la place un policier anglais : cravache et quinze livres.

L'hygiène était d'un bon rapport. Les bouchers devaient recouvrir de tulle leurs éventaires. Si par hasard une mouche parvenait à passer dessous, la marchandise était confisquée : vingt-cinq livres d'amende. L'odeur des boutiques de marchands de poisson et de fruits (et l'on sait qu'il n'en est pas de plus fraîches et de plus appétissantes que celles du balukpazari), coûtait cher. Un homard mort : trente livres; une poire blette : dix livres. Pour avoir la paix, les marchands aimaient mieux payer une amende quotidienne à l'ouverture de leur boutique.

Il faut avoir pitié des animaux. Si l'on porte des poulets par les pattes, leur tête souffre de congestion, et ils font pour relever le cou des efforts qui leur donnent des crampes. Si on les soupèse par la tête, on risque de les étrangler. Un poulet la tête en bas : cinq livres. Si, en le retournant, il criait et manifestait son mécontentement; dix livres.

Mais le meilleur rendement était dans la galanterie. Le colonel Botwell n'était pas ennemi du plaisir. C'était un fort bel homme, jeune encore, et qui savait s'organiser des distractions chez une dame demeurant au coin de la rue Imam et de Tarla-Bachi. Mais, que diable, il faut bien faire respecter l'hygiène et la décence. Ce n'était pas un spectacle désagréable qu'une rafle rue de Péra. On réquisitionnait les phaétons, et on les remplissait des promeneuses qui attiraient un peu trop l'attention. Au fond, pour les filles, donner leur sac aux Anglais ou aux usurières qui les pressuraient, cela ne changeait guère leur compte du soir. Chaque maison des rues Vénédig, Derviche, Abanos et autres, devait avoir, outre un registre sanitaire, un tableau accroché dans leur vestibule et groupant les photographies des demoiselles en exercice. La confrontation des visages ne manquait jamais de donner des résultats inattendus, qui se payaient largement. Inutile d'expliquer de quelle manière les appartements clandestins étaient un filon inépuisable.

Ce régime déterminait chaque jour une multitude d'incidents. Les habitants de Péra avaient fini par s'habituer aux brimades, auxquelles, d'ailleurs, on pouvait échapper en se ménageant la faveur de Botwell et de ses subordonnés. D'où une trame serrée d'intrigues qui ont coûté à leurs bénéficiaires

le droit de vivre à Constantinople, lorsque les Turcs eurent repris possession de la ville.

Naturellement, si à l'un de ces incidents un sujet d'une nation alliée se trouvait mêlé, les Anglais n'usaient pas à son égard de procédés aussi insupportables. Mais ils profitaient de l'occasion pour faire sentir la prééminence de leur autorité, et pour prendre une hypothèque sur des avantages réciproques.

Les officiers français venus à Péra savaient qu'ils étaient considérés comme les représentants d'un peuple léger et imprudent, capable aussi bien d'indulgence aveugle que de vivacités inopportunes, et ils évitaient les « histoires », qui, de toute façon, auraient tourné à leur détriment.

XIX

Lorsque Bernier fut rétabli, il reprit son service.

La neige s'était mise à tomber. Cette année-là, elle n'attendit pas la nuit de Noël. Jusqu'alors, l'automne avait été radieux. Mais brusquement, le 26 novembre, les nuages s'amoncelèrent, et dans la semaine qui suivit, la neige couvrit les toits de la ville, et les arbres des jardins, qui n'avaient pas dépouillé toutes leurs feuilles.

Lorsqu'il pénétra dans la cour d'Halil-Pacha, Germenay vit Bernier qui venait de ramener sa compagnie de l'exercice. Il avait commandé « rompez les rangs » et les hommes s'étaient dispersés en soulevant à coups de pieds un brouillard de flocons blancs.

Bernier leur criait de ne pas chahuter, lorsqu'il aperçut le commandant. Il vint à lui et le salua talons joints. Il était en capote et en casque. Germenay lui tendit la main.

— Rien à signaler? Pas trop de malades chez les bleus?

— Pas trop. Quelques salopards qui croient devoir tousser en voyant de la neige...

— Mais, et vous? — demanda le commandant. — Vous croyez que c'est bien prudent d'aller dans les collines par ce temps-là?

— Mon commandant, — dit Bernier en riant, — je n'ai

jamais entendu dire qu'un capitaine pût choisir les températures par lesquelles il allait à l'exercice.

— Venez jusqu'au bureau.

Là, Bernier quitta son casque. De fines gouttelettes de sueur perlaient à son front. Il s'essuya d'un revers de manche.

— Je réponds à ce que vous disiez, — reprit Germenay. — Il est normal qu'un capitaine sorte par tous les temps, mais il est également normal qu'un officier qui a souffert d'un point pleurétique prenne un congé de convalescence.

— L'essentiel est d'avoir la force d'assurer son service. D'ailleurs, officiellement, je n'ai pas eu de pleurésie; le mot ne figure sur aucune pièce. Le toubib me l'a accordé.

— Mais alors, c'est du zèle!

— Pas du tout. De la sagesse. Vous savez bien que, dans le dossier médical d'un militaire, rien ne fait mauvais effet comme le mot de pleurésie.

Le commandant sourit.

— C'est de l'amour-propre ou de la superstition?

— Une précaution, tout simplement. Je vous l'ai déjà dit, mon commandant, la loi permet aux officiers de réserve d'obtenir le maintien de leur grade à titre définitif. Vous m'avez d'ailleurs encouragé.

— C'est vrai.

— Eh bien, voici venu le moment de faire ma demande. Vous connaissez mes états de service, mes citations, la croix. Vous pensez bien que je ne veux pas exposer tout cela à être discuté pour un sacré point de côté.

— C'est maintenant que vous devez faire votre demande? — questionna Germenay en le regardant fixement.

Bernier ne se doutait pas du tracas que ses paroles avaient provoqué chez le commandant. Depuis longtemps, il caressait son projet, s'appliquant à ce que rien ne vînt l'entraver, et, convaincu d'avoir les qualités requises, il n'imaginait même pas qu'on pût lui faire la moindre objection.

— C'est le moment, — répondit-il. — J'ai préparé le nécessaire. Je vous l'apporterai demain pour que vous transmettiez les pièces.

Le commandant, assis à son bureau, faisait avec un crayon

des hachures sur le dos d'un cahier. Puis il prit une liasse de circulaires qu'il se mit à feuilleter.

— J'ai une idée, — dit-il.

Bernier prit l'attitude respectueuse qui convient lorsqu'un supérieur fait une telle affirmation.

— Oui, une idée qui cadre tout à fait avec vos projets. Dieu sait ce qu'il adviendra de nous, une fois la conférence de Lausanne terminée. On peut dissoudre notre régiment. Et nous autres officiers, on nous dispersera à droite et à gauche.

Bernier fit un geste vague. Peu lui importait.

— Vous pouvez avoir une occasion excellente d'asseoir définitivement votre situation militaire. Voici.

Il montra à Bernier une feuille dactylographiée.

— La Syrie désire des capitaines comme chefs des postes à établir le long de l'Euphrate. On demande des volontaires. Tenez, lisez vous-même la liste des avantages proposés.

Bernier parcourut le papier, et le reposa sur la table. Il semblait embarrassé, hésitant à refuser sans examen la proposition du commandant.

— Vous partiriez cette semaine, — ajouta celui-ci. — Vous pourriez présenter votre demande de maintien définitif une fois installé dans votre poste. Ce serait parfait.

Bernier baissait la tête sans répondre.

— Ajoutez à cela l'avantage du climat. Vous avez déjà un avant-goût de ce qu'est l'hiver ici. Contrairement à ce que l'on croit, Constantinople, c'est neige et boue. Et la bise sans arrêt. Pour vous, il serait excellent d'aller vers le sud.

— Non, — dit enfin Bernier. — Cela ne me tente pas.

Une vive contrariété se peignit sur le visage du commandant.

— Vous avez tort, — fit-il sèchement. — Puis, se radoucissant :

— Prenez le temps de réfléchir.

— C'est tout réfléchi, mon commandant. Si l'on m'envoie dans le bled, j'irai, bien entendu, comme les copains. Mais quant à demander d'y partir, je n'en vois pas l'utilité. Comme on dit, on ne sait pas vers quoi l'on va, mais on sait très bien ce que l'on quitte. Enfin, mon commandant, vous comprenez bien, puisque vous êtes au courant...

Germenay haussa les épaules.

— C'est dommage, — dit-il en se levant.

— Mais non, mais non, — répliqua Bernier. — Ce qui serait dommage, ce serait de quitter Constantinople en ce moment.

— Enfin, je vous reverrai demain. Vous me donnerez votre réponse définitive. Prenez cette feuille, et dites au secrétaire de vous en faire une copie. Vous la relirez à tête reposée.

— Merci, mon commandant.

Mais il était évident qu'il recevait la circulaire par pure déférence, et que son parti était pris.

XX

On frappa à la porte du bureau. Le commandant de Germenay sursauta. Assis à sa table, la tête appuyée sur une main, il avait laissé l'obscurité envahir la chambre sans faire un geste.

Il se leva précipitamment et tourna le bouton de l'électricité; la lueur lui faisait cligner les yeux. Il regarda sa montre. Il était cinq heures et demie.

— Un moment, — cria-t-il.

Puis, lorsqu'il se fut ressaisi, après avoir allumé une cigarette, il ordonna d'entrer.

C'était un secrétaire qui venait chercher le courrier.

Germenay rangea les papiers qui encombraient sa table; il en glissa quelques-uns dans un tiroir et mit les autres sous enveloppe.

— Voici, — dit-il en tendant le pli au soldat. — Le chef et l'adjudant sont encore là?

La question surprit le secrétaire, car les subalternes du bataillon ne quittaient jamais le bureau sans l'ordre exprès du commandant. Il fallait que « le vieux » eût l'esprit ailleurs pour avoir oublié ses propres habitudes.

— Ils sont à vos ordres, mon commandant.

— Dites-leur qu'ils peuvent disposer.

Le jeune homme claqua les talons. Le commandant le retint en levant le doigt.

— Minute.

L'officier ajouta, les yeux fixés à terre, comme en se parlant à lui-même.

— Tout le monde peut s'en aller. Mais vous, attendez un moment. Je vous rappellerai... Et puis, non, emportez-moi tout ça. Qui est de semaine?

— Le sergent Clinchant, mon commandant.

— Bien. Allez-vous-en.

Quand le soldat fut parti, Germenay murmura :

— Je suis lamentable.

Il prit son manteau à la patère, mais, quand il eut enfilé une manche, il le quitta d'un geste brusque et le jeta nerveusement sur une chaise.

— Non, — dit-il. — Je ne sortirai pas d'ici avant d'avoir réglé la chose.

Il revint à sa table, et sortit du tiroir le dossier que Bernier lui avait remis la veille.

Pour la centième fois, il relut l'état-civil de l'officier, ses états de service, les citations, la liste des décorations, et, pour la centième fois, ses yeux s'arrêtèrent sur la demi-page blanche en haut de laquelle s'inscrivaient ces mots simples et effrayants : « Avis du chef de détachement. » Ce titre faisait sur lui l'effet d'une invitation indécente, hors de jeu.

La responsabilité militaire est simple. Exécuter des ordres; rendre compte. Donner aux gens une mission précise, les blâmer ou les approuver sur le résultat effectif. Dans le cas présent, son expérience ne lui servait à rien.

Avait-il peur de peser de façon déterminante sur une destinée? Était-ce la première fois qu'une existence était remise à sa décision? Pendant la guerre, avait-il jamais hésité à désigner pour les postes dangereux des gens dont il savait à l'avance que la moitié à peine reviendrait?

Mais tout cela était admis, connu, bien défini par les exigences de la servitude militaire. Dès l'école, il avait été familiarisé avec ces attitudes, régies par les principes mêmes du métier.

Il avait passé sa vie à noter des subordonnés. Il connaissait toute la gamme des périphrases avec lesquelles on exprime dans les dossiers l'éloge ou la restriction. Il savait quelles

nuances on exprime avec « mais », « si », « pourtant ». Il savait rédiger un avis défavorable, en n'usant que de termes approbateurs, car, c'est admis, l'armée ne compte que de bons officiers, entre lesquels, cependant, il faut faire des différences. Que de choses on peut mettre dans un futur, ou un conditionnel ! Il usait avec aisance des formules par lesquelles on traduit décemment les qualificatifs inadmissibles : maladroit, froussard, indélicat, rouspéteur.

Mais aujourd'hui, sur quel jugement s'appuyer?

Comment noter Bernier, dont le dossier offrait tous les témoignages que l'on demande pour un bon soldat? Bien plus, cet homme était son compagnon d'armes, son camarade. Ce sentiment, Germenay l'éprouvait au plus haut point, et il rêvait d'une situation tragique, où seul le courage et l'abnégation seraient en jeu. Rien de plus simple. Bernier blessé entre les lignes, Germenay n'eût pas hésité à l'aller chercher sous le feu, pour le ramener sur ses épaules.

Depuis deux jours, Germenay essayait vainement de penser en soldat, et il ne parvenait qu'à se répéter :

— Quel animal! Quel animal!

Il avait d'abord espéré s'en tirer par un détour : expédier Bernier sur l'Euphrate. Il n'était pas absolument sûr qu'une plainte l'eût suivi là-bas, et puis l'autre était peut-être assez rusé pour s'échapper. De toute façon, et, après tout, c'était pour lui l'essentiel, cette demande fatidique n'aurait pas été soumise à sa décision.

Le lendemain du jour où il lui avait proposé de partir pour Beyrouth, Bernier était venu lui apporter son dossier. Il lui avait demandé une dernière fois s'il avait bien réfléchi. Le capitaine s'était contenté de baisser les paupières après avoir jeté un dernier coup d'œil sur les pièces qu'il déposait. A ce moment, Germenay avait été tenté de lui crier : « Mais, malheureux, foutez donc le camp! » en lui expliquant dans quel guêpier il s'était enfoncé. Mais aussitôt, il avait pensé qu'en rompant le silence, il transformait le départ de Bernier en fuite, et qu'il se faisait son complice.

Cette idée l'avait retenu de parler.

Le commandant prit sa plume. Il promena ses regards sur les murs blanchis à la chaux, comme s'il devait y trouver

un signe, une indication. La chambre était nue et sévère, comme toutes celles où l'avait fait vivre son destin militaire. Ses yeux s'arrêtèrent un moment sur les quatre galons qui barraient la manche de son manteau. De ce dossier qu'il tenait sous sa main, s'élevait une sorte de cri véhément, protestant que la guerre crée tous les droits pour celui qui l'a faite avec vaillance. Mais, en même temps, montaient du fond de sa mémoire des lambeaux de phrases, les formules qu'il avait apprises dans les premiers règlements étudiés sous l'uniforme.

Il n'avait pas le droit d'aider Bernier à se soustraire aux conséquences de sa faute. Il n'avait pas le droit de fermer les yeux. Chaque officier est dépositaire de l'honneur de l'armée. Bernier était un coupable de droit commun. Tôt ou tard, il aurait à rendre compte de ses actes à la justice. Que, du moins, lorsque les poursuites l'atteindraient, il ne soit plus revêtu de sa tenue. Qu'il se défende comme simple particulier. La mise en jugement d'un officier ressemble à une excommunication dont tous les autres souffrent. Si, un jour, l'indignité de Bernier ternissait la réputation de l'armée, ce serait lui, le chef de bataillon de Germenay, qui en porterait la principale responsabilité.

L'alternative avait assez duré : briser la carrière d'un homme; maintenir dans l'armée un officier coupable. Le deuxième terme, simplement énoncé, fournissait la réponse.

Le commandant écrivit, sans se presser, comme voulant se prouver à lui-même qu'aucune émotion n'avait prise sur lui : « Le capitaine Bernier est un très bon officier. Mais sa vie privée est telle qu'on ne pourrait envisager son maintien dans les cadres de l'armée sans de très graves inconvénients. »

Puis il mit le dossier dans une enveloppe et la cacheta.

Il écrivit aussitôt un mot destiné à Bérard dans lequel il le priait instamment de dîner avec lui le soir même. Il n'aurait pas pu achever seul cette journée.

Il descendit dans la cour du quartier, demanda le sergent de semaine et lui ordonna de faire porter immédiatement les deux plis à destination.

Le soir, lorsqu'il entra à « La Régence », en compagnie

de Bérard, il eut un haut-le-corps en apercevant Bernier qui dînait là avec deux autres officiers du détachement. Celui-ci le salua de loin avec un bon sourire. Le cœur du commandant se serra.

XXI

Quelques jours avant Noël, le capitaine Lafont aborda Germenay rue de Péra.

— Mon commandant, — lui dit-il, — j'ai eu hier la visite d'un Arménien qui m'a quelquefois consulté pour ses affaires : Azfazadour efendi.

— Garabet Azfazadour?

— En effet, il m'a dit qu'il vous avait été présenté.

— C'est vrai; je l'ai rencontré une ou deux fois aux bridges de Daria Izoard. Il joue fameusement bien.

— Eh bien, ce monsieur est venu me voir pour me dire qu'il aurait voulu parler à un officier supérieur du Corps d'occupation. Je lui ai cité votre nom et il a acquiescé avec empressement.

— Qu'est-ce qu'il me veut?

— Il vous le dira lui-même. Mais il était embarrassé pour aller vous trouver. Vous savez comme ces gens sont circonspects.

— Et ils ont raison...

— Aussi, avons-nous pensé que vous pouviez décemment vous rencontrer chez moi.

Le commandant réfléchit un moment.

— Vous pensez que je puis accéder à sa démarche?

— Je le crois. D'ailleurs, vous ne le recevez pas. Vous le rencontrerez chez moi, c'est différent.

— Entendu.

Le lendemain, à l'heure dite, Germenay se rendit à l'appartement que Lafont occupait en haut de la rue Imam.

L'avocat et l'Arménien l'attendaient. Celui-ci le complimenta et lui rappela qu'il avait déjà eu l'honneur de faire sa connaissance.

Germenay eût préféré rester debout pendant l'entretien,

mais il pensa que l'Oriental trouverait cette attitude insolite, et il accepta le fauteuil que Lafont lui désignait. Au bout d'un moment de conversation indifférente, Lafont s'éclipsa.

— Vous savez, — dit l'Arménien. — combien j'aime la France.

Germenay approuva d'un geste.

— C'est pourquoi je n'ai pas voulu confier ma préoccupation à une autre personne qu'à un officier français.

— Je suis sensible à cette confiance, — répondit le commandant; — mais, avant toute parole, je dois vous avertir que si votre démarche intéresse le Corps d'occupation, je n'ai aucune qualité pour l'accueillir.

— C'est surtout en ami que je voudrais vous parler. Et je ne fais pas, à proprement parler, une démarche. C'est plutôt un avis que je voudrais vous demander.

— Je vous écoute.

— Vous n'êtes pas sans savoir comment le colonel Botwell s'acquitte de sa mission.

Le visage de Germenay se ferma, ce qui amena un sourire à peine perceptible sur les traits de l'Arménien.

— Je ne pense pas, — corrigea-t-il, — que tout ce qu'on raconte soit exact. L'opinion se trompe aisément. Pourtant je voudrais dire comment il s'est comporté avec moi. Vous me comprenez. Si je faisais mon récit à un monsieur de la rue de Pologne, ce serait une plainte. Là n'est pas mon intention. Mais avec vous c'est un entretien familier, une confidence à un galant homme, si vous voulez.

Il prit un temps, et, avec un sourire d'indulgence envers lui-même.

— Je dois vous dire que j'aime beaucoup les femmes. Cet été, dans ma propriété de Yéni-Keuy, je réunissais de temps en temps des amis, qui amenaient avec eux quelques dames, et nous passions là quelques jours en compagnie. Et puis, la saison nous a fait quitter le Bosphore. J'ai alors pensé à renouveler nos réunions à Péra, et pour cela j'avais prié une dame de ma connaissance de mettre son appartement à notre disposition. C'est là que nous nous sommes retrouvés. Mais je ne sais par qui nous avons été dénoncés. Toujours est-il qu'un jour la police anglaise a pénétré chez

nous au mépris de tous les droits. J'ai été convoqué par le colonel Botwell, qui m'a taxé d'une amende, très forte, je vous assure. Je n'ai pas sourcillé, et j'ai payé. Mes amis aussi ont été convoqués, et ils ont été frappés d'une amende, non pas uniforme, mais proportionnée à leur situation de fortune. Enfin, nous avons accepté la chose telle quelle. Il n'y avait pas moyen de faire autrement. Et je vous assure que si la chose en était restée là, je n'en aurais soufflé mot à personne. Mais les plus lourdement frappées ont été les dames dont nous faisions notre société. J'ai pris, comme tout galant homme l'eût fait, leurs amendes à ma charge. Malheureusement, ces sommes, très élevées, je vous le répète, n'ont pas suffi à racheter leur repos. Et, depuis, presque chaque semaine, elles sont appelées chez le colonel Botwell, qui, sous les prétextes les plus futiles, après des accusations le plus souvent erronées, leur extorque des sommes tout à fait hors de mesure. Les premières fois, j'ai encore payé; ou, si vous voulez, j'ai prêté à ces pauvres femmes l'argent que je pensais nécessaire à leur tranquillité. Mais maintenant, je ne puis plus. On dit que je suis riche et c'est certainement cette opinion qui encourage le colonel Botwell dans ses exigences. Mais, croyez-moi, ses agissements m'ont enlevé une part considérable de mes disponibilités. Pourtant, je n'ai pas le cœur d'abandonner celles qui furent pour moi des amies si charmantes. Il pèse sur elles un chantage permanent. Je n'y puis plus subvenir, et je sais que déjà elles se sont endettées auprès de plusieurs personnes. C'est donc pour elles que j'ai pris le parti de m'ouvrir de tout cela à un ami français. Si je porte plainte auprès du Haut-Commissaire anglais, il y aura enquête, scandale. Mes amies seront tenues d'apporter leur témoignage, et cela, elles ne le peuvent pas, c'est évident. J'ai pensé que si le fait était porté indirectement à la connaissance des Français, ceux-ci pourraient agir discrètement sur leurs alliés, et faire cesser le chantage, au nom de l'autorité commune des armées d'occupation. N'ai-je pas bien fait?

— Vous avez eu raison, — répondit Germenay qui avait écouté le récit d'Azfazadour sans sourciller. — Je vous promets que je raconterai la chose à qui de droit.

— Ah, puissiez-vous obtenir la fin de ce triste état de choses. Quelle reconnaissance je vous aurais!

— Nullement. Je vous prie même d'oublier que vous me l'avez exposé, — répondit Germenay, qui, d'ailleurs, ne se faisait aucune illusion sur l'efficacité du rapport qu'il promettait.

Et, de fait, lorsqu'il eut parlé à Orta-Keuy des déboires d'Azfazadour, il dut se contenter d'un « qu'est-ce que vous voulez que nous y fassions? » auquel il n'avait aucune envie de répondre.

Par curiosité, il projeta de demander des détails à Antoine. Mais il n'eut pas l'occasion de rencontrer le courtier, et l'histoire lui sortit de l'esprit.

XXII

C'était le matin où l'on enterra M. Constantin Miclesco, des Messageries Maritimes. Comme le défunt était membre de la Légion d'honneur, sa famille avait demandé, comme c'était son droit, qu'un groupe d'officiers vînt rendre les honneurs. Bernier avait été désigné.

Il revenait du cimetière catholique de Feri-Keuy d'un pas allègre, en grande tenue, bottes vernies, et toutes ses décorations, ses « bananes », comme il disait, étalées sur sa poitrine.

Chaque jour, depuis le premier de l'an, il entrait au quartier en pensant que la réponse à sa demande pouvait être arrivée, et cette idée lui réchauffait le cœur.

Il salua d'un geste large la sentinelle qui lui présentait les armes et, après être passé au bureau de sa compagnie, il monta au bataillon.

Germenay répondit brièvement à son salut, en continuant à rédiger une note sur son cahier.

Bernier s'assit et tendit ses mains au-dessus de la gazière, en attendant le bon plaisir du « vieux ».

Soudain, le commandant interrompit son travail.

— J'ai justement quelque chose pour vous, — dit-il.

Bernier se leva. La formule, et surtout le ton brusque de Germenay l'étonnèrent, et lorsqu'il vit celui-ci prendre un dossier dans son tiroir, une inquiétude l'envahit.

Germenay ouvrit le document, et, de la place où il se tenait, le capitaine put apercevoir sur la première feuille : « Avis défavorable », écrit en grosses lettres au crayon rouge.

Il se troubla et devint d'une pâleur mortelle. Il balbutia pourtant, espérant une erreur :

— Qu'est-ce que c'est?

— Je regrette vivement, — dit Germenay, — qu'on n'ait pas donné suite à votre demande. Je n'ai pas à vous communiquer ces pièces; néanmoins, je prends sur moi de le faire, et vous prie d'en prendre connaissance.

Bernier saisit les feuillets. Tout y était bien. On n'avait rien perdu; rien soustrait. D'où venait la méprise? La deuxième page seule lui donnerait-elle donc l'explication?

Il lut la note signée par le chef de détachement. Une profonde stupeur se peignit sur ses traits.

— Ma vie privée? — dit-il en regardant Germenay comme un homme qui ne comprend rien à ce qui lui arrive. — Qu'est-ce qu'elle a, ma vie privée?

— Elle a que, sans vous en douter, vous vous êtes mis sous le coup de l'article 340 du code pénal.

— Plaît-il?

Le dernier mot lui avait rendu de l'assurance. La certitude de n'avoir failli en rien lui rendit l'espoir que le malentendu provenait d'une monstrueuse gaffe de son chef.

Alors seulement celui-ci lui expliqua sa bigamie; il lui montra comment il pourrait être amené à en répondre devant les tribunaux. Il ajouta que l'autorité militaire, sur sa prière expresse, avait décidé de fermer les yeux, laissant à d'autres le soin des poursuites éventuelles. Cette faveur lui permettait de gagner du temps, et de prendre ses précautions.

Tandis qu'il parlait, Bernier fronçait les sourcils, avançait les lèvres, moue violente de l'homme incrédule qui n'est pas dupe de ce qu'on lui raconte.

— Vous n'allez pas me faire croire qu'on fasse tant d'histoires à un officier pour une femme.

Germenay lui précisa ses explications.

— Allons donc! — répondit l'autre en s'abandonnant à son courroux. — Soyez donc sincère une bonne fois! Quand je pense que je ne me suis jamais méfié de vous! C'est comme ça.

On fréquente des gens pendant des mois et des années, et c'est seulement à la fin, quand c'est trop tard, qu'on s'aperçoit qu'ils vous en ont toujours voulu!

Le commandant aurait pu rompre net l'entrevue. Mais cet homme souffrait. Il eût été injuste de prendre prétexte de sa colère pour lui imposer silence.

— Vous vous trompez, — lui dit-il. — Je n'ai aucune raison de vous en vouloir.

— Des raisons! évidemment que vous n'en avez pas. Mais c'est un fait, et qui se passe de raisons! Vous ne m'avez jamais encaissé parce que...

Il allait dire « parce que je suis un ancien travailleur manuel et que vous êtes un homme du monde ». Mais la fierté l'arrêta.

— Parce que... Mais c'est formidable. Y avez-vous pensé? Vous me saquez parce que sur l'amour et sur les femmes, je n'avais pas les mêmes idées que vous!

Le commandant ne répondait pas. Son silence était celui de l'homme qui n'a pas de comptes à rendre; mais aussi la misère de Bernier lui inspirait une sorte de respect. Le spectacle d'un homme vaillant, brisé sans recours, est d'un pathétique qui force à la déférence.

Celui-ci restait debout au milieu de la pièce. Maintenant, une grande lassitude l'accablait, mais sa mâchoire avait des sursauts de révolte.

Il baissait la tête en pensant à tous ses espoirs déçus, à ses rêves dont il ne pouvait encore mesurer l'écroulement. Enfin, d'une voix sourde :

— On ne brise pas, — dit-il, — la vie d'un homme pour une question d'antipathie.

Il s'approcha lentement de la table et posa le dossier. La tristesse lui donnait l'apparence du calme.

— Alors, — dit-il, — je ne peux même pas m'expliquer. La décision du commandement est irrévocable?

— Évidemment, — répondit Germenay. — D'ailleurs, j'ai obtenu pour vous un titre de permission libérable, et, dès demain matin, vous serez libre, dans les conditions ordinaires des démobilisés.

Bernier ricana amèrement, et sur ses lèvres vint la réflexion mille fois entendue :

— C'est tout de même malheureux d'en arriver là, après cinq ans de guerre!

Il se dirigea vers la porte, hésitant, refusant encore d'admettre la mesure qui le frappait. Il se retourna une dernière fois. Il porta vivement la main à sa poitrine et saisit ses croix à la poignée. Germenay crut qu'il allait les arracher et les lui lancer au visage.

Mais il se ravisa, et laissa retomber son poing dans un mouvement de colère désespérée.

— Bande de vaches! — proféra-t-il.

Et il sortit d'un pas lourd, sans refermer la porte.

DEUXIÈME PARTIE

I

La neige tombait chaque jour, s'amoncelant sur les coupoles des mosquées, aux frontons des palais. Toutes ces architectures délicates avaient perdu leurs lignes précises. La neige unifiait les styles sous ses bourrelets. Le Sérail n'avait plus le lit de verdure que lui font en été ses parcs aux arbres centenaires; il se matelassait de lourds tapis blancs qui ondulaient jusqu'à la mer. Le soleil ne jouait plus sur la patine des maisons de bois, qui toutes avaient pris le même air morne et frileux. On aurait dit que le Nord voulait rappeler ses origines au peuple des Détroits. Il descendait sur la ville, comme un vieillard qui survient chez ses petits-enfants, et les oblige, par sa seule présence, à reprendre des manières d'un autre âge. Après les plaisirs méditerranéens, après les victoires au pays de l'olivier et des figues, les Turcs étaient ramenés aux fourrures et aux bonnets d'astrakan, et reprenaient tous les gestes que des siècles avaient imposés à leur race dans les steppes de Tartarie. Tous les ans, Constantinople remonte ainsi vers l'Altaï.

Plus que l'hiver précédent, le ciel paraissait à Germenay sombre et froid. Il s'ennuyait, et ne trouvait de distraction que dans les cartes. Tous les soirs, il jouait au bridge.

Il n'est pas douteux que l'aventure de Bernier lui avait laissé un goût de tristesse, et même, dans une certaine mesure, de mauvaise conscience. Les dernières paroles de son capitaine s'imposaient à lui comme un reproche : « Pour une histoire de femme! Pour une antipathie. » Il avait eu beau se répéter : « Advienne que pourra; Bernier n'est pas un type intéressant », il lui restait le sentiment de n'avoir rien fait pour le sauver. Il se rendait compte que la proposition de départ pour la Syrie était une échappatoire, visant à le mettre en règle avec lui-même, bien plus qu'à rendre service à son subordonné, et, bien qu'il estimât avoir fait tout son devoir, il lui restait des doutes.

Il avait écarté trop facilement la solution de violence : coincer le pappas, l'obliger à détruire toute trace écrite de mariage de Bernier, et faire front à la police, qui aurait sans doute reculé. Il avait réfléchi mollement, comme un diplomate ou un rond-de-cuir, et n'avait pas su suivre ses impulsions de soldat. Il y avait eu trop peu de courage à écouter les arguments de l'avocat Lafont.

A cette cause de souci venait s'ajouter l'attitude de Bérard. Il le sentait malheureux, et en proie à une idée fixe. Jamais le lieutenant ne parlait plus de Véronique, et comme rien d'autre ne pouvait retenir son esprit, il se dérobait aux paroles affectueuses de Germénay, comme s'il eût craint que celui-ci ne l'aidât trop fermement à retrouver son équilibre.

II

Le premier mouvement de Bernier avait été de faire appel. Il s'imaginait que l'autorité supérieure avait été abusée, mais qu'elle ne refuserait pas de réparer l'injustice. Il était en permission libérable. Théoriquement, il appartenait encore à l'armée. Il fallait se hâter d'agir. Il arriverait bien à démontrer que Germenay l'avait noté avec prévention. Le sentiment démocratique le soutenait : l'attitude du commandant allait contre l'esprit de la loi; on ne devait pas la laisser battre en brèche par les intrigues des officiers de métier, qui voyaient avec déplaisir entrer dans les cadres d'anciens travailleurs, lesquels, à la guerre, en avaient fait

autant qu'eux, sinon plus. Quant aux histoires de femmes, il était invraisemblable que l'armée leur attachât de l'importance. C'eût été dérisoire. Alors, tout ce qu'il avait entendu raconter dans les mess, c'était de l'eau rose? On allait faire une exception contre lui? Les autres s'étaient peut-être gênés, en Macédoine? Cet officier d'intendance, à Philippopoli... Germenay était un salaud qu'il retrouverait un jour ou l'autre. Mais tout le monde n'était pas comme lui.

Pourtant, avant de faire quoi que ce soit, un arrière-fond de prudence paysanne lui conseilla d'aller demander des précisions à Lafont, dont le nom était venu dans les paroles du commandant. Alors, il fut convaincu du désastre, et battit en retraite. La peur n'était pas son fait. Mais une procédure judiciaire l'intimidait plus qu'un barrage d'artillerie.

Les premiers jours de sa permission, ne sachant que faire de ses dix doigts, il se promenait à Péra, allant prendre l'apéritif avec ses anciens camarades, essayant de les sonder pour voir s'ils étaient au courant de son affaire. Leur ignorance le rassurait. Mais en sortant de chez Lafont il disparut. Il se terra dans la maison de la rue Revani. Sa femme grecque sentait bien qu'un souci le tourmentait. Elle s'étonnait de ne plus le voir jamais revêtir son uniforme. Enfin, il lui expliqua que la guerre était finie, et que la France mettait brutalement en congé les officiers devenus inutiles, « exactement comme à Athènes, ajoutait-il, après l'abdication de Constantin ». Pour elle, c'était une déception. Elle espérait tellement partir en Gaule au bras d'un officier! La mauvaise humeur s'établit dans la maison.

Il lui fallut justifier aux yeux de sa femme française son changement d'état. Il lui écrivit qu'après avoir été démobilisé, il restait quelque temps en Orient. On montait des affaires de bois, où il espérait trouver son compte. Il croyait être obligé à de fréquents voyages dans l'intérieur. C'est pourquoi il lui indiquait un numéro de boîte postale où elle pût adresser ses lettres.

Pour le premier mois, il avait encore sa solde et sa prime. Mais après, comment vivrait-il? Reprendre son ancien métier? Comme ouvrier, il aurait touché un salaire trop insuffisant.

Dans ces pays de grande sobriété, la main-d'œuvre est à un prix médiocre. A son compte? Il ne connaissait pas le marché. Il s'aboucha avec un architecte français. Mais les offres qui lui furent faites comportaient une première mise de fonds.

C'est alors qu'il écouta les propositions du cousin de sa femme grecque, Haralambos Hadjiséfériades. Celui-ci travaillait comme changeur dans une maison de jeu qu'un groupe de capitalistes avait montée à Balta-Liman dans le palais d'été du prince Kemaleddine efendi. On avait besoin d'employés inspirant une parfaite confiance. Le directeur ne voulait plus du personnel levantin, trop connu des joueurs de Constantinople. Il parlait d'engager des gens en France et en Belgique. Pourquoi Bernier ne se proposerait-il pas comme croupier? Sans doute, il ne connaissait pas le métier, mais il s'y mettrait vite, et il y avait une chose qui le recommanderait sûrement, c'était sa Légion d'honneur, élément moral de premier ordre dans une salle de casino.

Bernier suivit le conseil. Il y avait de l'argent à gagner. Lorsque l'Oriental est heureux au jeu, il paie largement sa chance. La caisse des employés était riche, d'autant plus qu'on y puisait pour payer les chèques des joueurs à fond de cale, avec un escompte de 10 p. 100. Bernier fut engagé. Il serait croupier pendant quelque temps, avec l'assurance que, son initiation terminée, il deviendrait directeur de la salle, titre auquel lui donnait droit son grade d'officier de réserve de l'armée française, et sa décoration.

Il s'adapta avec ardeur à sa nouvelle vie. Il prenait pied dans la société du Levant, où tous les espoirs sont permis. Dès qu'il se serait constitué une première masse de manœuvre, il saurait bien la multiplier. La fortune lui donnerait sa revanche sur les officiers qui l'avaient fait glisser en disgrâce.

Il leur gardait une solide rancune, non seulement à Germenay mais encore à Bérard. Il s'imaginait que c'était celui-ci qui avait monté la tête au commandant. Il se rappelait que le lendemain du jour où il avait déposé sa demande, il avait vu Germenay et Bérard dîner ensemble à la Régence. Il s'expliquait maintenant pourquoi ils avaient répondu à son salut avec un sourire contraint. Sans aucun doute, ils avaient passé

leur soirée à discuter son cas. « Naturellement, se disait-il, je ne suis pas propriétaire foncier, moi, ni fils de petits bourgeois. Je ne suis pas dans la tradition. Si les gens du peuple se mettaient à avoir des commandements dans l'armée, où irait-on! A quoi servirait leur Saint-Cyr, dont ils ont plein la bouche! Et l'autre, cette petite vipère; pensez donc, je me suis permis de dire qu'on ne se collait pas avec une poule rencontrée à la Rose Noire. On a sa petite fierté! Quelle rigolade. Et le nigaud qui est allé sans doute lui demander des explications, lui jouer la grande jalousie, la dignité, que sais-je! En tout cas, la garce m'a eu. Peut-on se laisser mener ainsi par une femme! Et dire que ce sont des types comme ça qui jouent aux petits soldats! »

Il comprenait maintenant l'éloignement que Bérard lui avait marqué. Bien sûr, on évite la cordialité d'un homme quand on passe son temps à le saper dans l'esprit du chef. Les premiers jours de sa vie civile, tandis que la colère montait tous les jours en lui comme un flux pesant, il avait eu envie de courir chez Bérard et de lui crier ce qu'il avait sur le cœur. Mais à quoi bon? D'ailleurs, tant qu'il n'aurait pas arrangé son « affaire », — car il était convaincu qu'un jour il effacerait sa bigamie — il était trop vulnérable. Mais il attendrait son heure.

LOUIS FRANCIS

(A suivre.)

BRIDGE ET BRIDGEURS

Jamais, au cours des siècles, un jeu de cartes ne semble avoir connu une vogue comparable à celle que, de nos jours, rencontre le bridge. Tous les pays s'y adonnent avec passion. On bridge partout, dans les Cercles, dans les salons, dans les hôtels. On bridge à toute heure. Ce n'est plus une simple distraction, c'est une vraie frénésie qui envahit l'âme des joueurs, les poursuit encore à la fin de la partie et parfois hante leurs rêves. Cette nouvelle religion suscite des enthousiasmes et, ce qui est peut-être plus significatif, des hérésies. Il y a déjà une « Querelle du bridge ». *Contract* américain ou Plafond français, les controverses sont ardentes. Peut-être vaut-il la peine d'étudier les questions que soulève cette « querelle », questions techniques avant tout, mais aussi questions morales et sociales.

Me permettra-t-on d'élever le débat et d'introduire un peu de philosophie? J'ai d'ailleurs un répondant... et quel répondant! Pascal lui-même, que le jeu a toujours intéressé. A défaut du bridge, Pascal avait, dans sa période mondaine, pratiqué les jeux de hasard. Revenu de toutes les vanités, il n'en reste pas moins préoccupé par les problèmes scientifiques et moraux que fait naître le jeu. Il le considère comme un de ces « divertissements » sans lesquels l'homme ne saurait supporter le fardeau de la vie, et il s'est plu à analyser avec acuité le plaisir du risque, qui est en définitive le fondement de tous les jeux de cartes. C'est ainsi que Pascal écrit dans les *Pensées* :

« Cet homme passe sa vie sans ennui en jouant tous les jours peu de chose. Donnez-lui, tous les matins, l'argent qu'il peut gagner chaque jour, à la charge de ne point jouer, vous

le rendrez malheureux. On dira peut-être que c'est qu'il recherche l'amusement du jeu et non pas le gain. Faites-le donc jouer pour rien : il ne s'y échauffera pas et s'y ennuiera. Ce n'est donc pas l'amusement seul qu'il recherche; un amusement languissant et sans passion l'ennuiera. Il faut qu'il s'y échauffe et qu'il se pipe lui-même en s'imaginant qu'il serait heureux de gagner ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui donnât à condition de ne point jouer. »

Cette analyse nous paraît aujourd'hui d'une actualité saisissante. Notre génération, harcelée d'inquiétudes économiques et politiques, cherche des diversions capables d'accaparer son esprit et de lui faire oublier ses soucis, tout en ménageant ses intérêts. Et le bridge semble avoir été créé pour répondre à ce double besoin : il est, de tous les jeux, celui qui, en exposant le moins à des pertes trop dures, a le plus grand pouvoir de chasser les papillons noirs et d'absorber l'esprit. Bien plus, il est un exercice intellectuel de premier ordre et même, sous ses dehors légers, une des meilleures écoles de la vie.

Il est impossible de parler de bridge sans penser aussitôt à l'Angleterre. De fait, quels que soient les détours qu'il ait pris, c'est bien d'elle que le bridge, à travers son ancêtre le whist, nous est venu. Les Anglais, qui n'ont, de tout temps, attribué au travail que la part strictement nécessaire, ont su, mieux que personne, organiser leurs loisirs. Et nous leur devons de la reconnaissance pour avoir mis sur pied un aussi beau jeu que le whist. La France avait, de son côté, inventé de très jolis jeux, le piquet et l'écarté entre autres. Mais ce sont presque exclusivement des jeux à deux. Le whist, au contraire, est le jeu-type de la partie à quatre.

Jusqu'à l'apparition du whist, les jeux de cartes n'étaient guère que des jeux de hasard, c'est-à-dire des jeux où le hasard est souverain et le rôle des joueurs à peu près passif. Avec le whist, tout change. Le hasard gardera toujours, comme il est naturel, une place prépondérante, mais l'homme pourra entreprendre de lutter contre le sort avec l'espoir de vaincre. Et cela, parce que le whist pose des problèmes que la raison seule peut résoudre.

La naissance du whist remonte très loin. « Whist » qui, comme l'on sait, signifie en anglais « chut! », a été le nouveau nom donné, dans les premières années du XVIIe siècle, à un jeu qui existait en Angleterre depuis une centaine d'années déjà et qui s'appelait « Triumph[1] » ou « Trumps ». D'Angleterre, le whist eut vite fait de gagner le continent.

Au moment de la guerre de l'Indépendance, on tira du whist un aimable jeu, le boston. Des encyclopédistes hâtifs ont avancé, vraisemblablement à cause de son nom, que le boston avait été inventé par les Américains. Ses origines françaises ne font pourtant pas de doute. Il fut tout d'abord appelé, par sympathie pour les « Insurgents », whist bostonien. Ce jeu rencontra en Amérique un chaleureux accueil, puis il passa de France dans les autres pays d'Europe, et jouit d'une grande faveur, même en Angleterre, pendant plus de cent ans. Le boston se jouait encore, il y a une trentaine d'années, dans certains Cercles parisiens.

Mais, peu à peu, le whist avait reconquis sa place dans la société, et cela grâce à notre compatriote Deschapelles, qui fut le plus célèbre whisteur de la première moitié du XIXe siècle et le grand législateur du whist à quatre et du whist à trois. Cette dernière forme du jeu comportait un nouveau principe : le mort. Avec ce nouveau principe, le whist allait même retrouver un regain de jeunesse et se préparer une brillante postérité.

En fait, l'ancien whist à quatre était un jeu assez difficile et plutôt austère. Tout le coup se jouait sans qu'aucun joueur connût jamais d'autres cartes, en dehors des siennes propres, que celles qui avaient été jetées sur le tapis. Au whist à trois, le « mort », c'est-à-dire la faculté, pour les joueurs, de voir, dès le début du coup, 13 cartes étalées, venait diminuer la difficulté, la ramener à de justes limites, et par là donner au jeu beaucoup plus d'attrait.

1. Quoique « triumph » vienne du mot français « triomphe », le jeu anglais n'avait aucun rapport avec la « triomphe » qui se jouait jadis en France. La triomphe, ancêtre de l'écarté, était un jeu à deux. Cependant, dès le XVIe siècle, « triomphe » et « triumph » avaient le même sens : celui d'atout. Le mot français est, dans ce sens, complètement tombé en désuétude, mais « triumph » s'est conservé en anglais, tout au moins dans « trump », — qui en est la corruption ou le diminutif —, pour toujours et exclusivement signifier atout.

Quoique le whist avec un mort fût, malgré ce nom lugubre, bien plus souriant que l'ancien whist, cette amélioration ne semble pas avoir rencontré, en dehors de nos frontières, le succès qu'elle méritait. Il fallut, pour vaincre toutes les résistances, le bridge. Il est admis maintenant que ce nouveau rejeton du whist naquit à Constantinople, il y a une soixantaine d'années, au milieu d'une société cosmopolite composée de diplomates et autres personnalités des différentes nations européennes. Le nouveau jeu fut d'abord appelé le « Khédive ». Puis il prit le nom de « bridge », qui, personne ne l'ignore, signifie « pont » en anglais. L'étymologie est évidente, mais elle est difficile à expliquer. Selon certains auteurs, le donneur ayant seul, à l'origine du jeu, le droit de passer parole à son partenaire, c'est comme un pont qu'il pouvait jeter entre eux. Hypothèse ingénieuse... mais sans garantie. On a prétendu aussi que « bridge » serait la déformation de « biritch », nom d'un jeu russe. Mais ce nom n'est jamais entré dans la langue russe, et, si le jeu existait depuis longtemps en Russie, on ne voit pas pourquoi il eût attendu le succès du « Khédive » pour manifester sa présence. Rien ne paraît donc moins prouvé que cette explication étymologique. En tout cas, le mot « bridge » fit fortune. Peut-être n'en est-il aucun qui soit, chaque jour, prononcé plus fréquemment sous toutes les latitudes.

Sans diminuer le mérite de ses innovateurs, il faut cependant reconnaître que le bridge primitif ne contient qu'une part d'invention assez mince. Le mort était, en effet, le principe essentiel du whist à trois. L'ordre hiérarchique des couleurs, pique, trèfle, carreau, cœur, était celui du boston de Fontainebleau[1], qui comprenait également le sans atout, appelé alors les « quatre couleurs ». Le chelem était un des éléments du whist, et le petit chelem, avait fait son apparition, au whist même, dès le commencement du XIXe siècle. Quant aux honneurs, ils étaient déjà récompensés au whist et au boston. Ainsi qu'à ce dernier jeu, où chaque joueur pouvait faire une annonce ou passer parole, l'atout n'était plus auto-

1. Ce fut le nom de la dernière forme, d'ailleurs très perfectionnée, du jeu, dont les appellations successives, après celle de « whist bostonien », avaient été « boston de Lorient », « boston de Nantes » et, tout simplement, « boston ».

matiquement fixé, comme au whist, par la dernière carte (ou retourne). La seule véritable nouveauté consistait dans le contre et le surcontre[1]. Mais enfin le bridge était né, et il n'allait pas tarder à conquérir le monde. Il se répandit dans notre pays aux environs de 1900.

Quatre ou cinq ans plus tard, en France, une nouvelle péripétie fut introduite : l' « opposition ». C'était la première application, au bridge, du principe des enchères, qui est d'ailleurs celui de notre manille. A peu près à la même époque, les Anglais, partant du même principe, donnèrent au jeu ainsi modifié le nom d'*auction bridge*, c'est-à-dire bridge aux enchères. Ils établirent même d'une façon si satisfaisante les assises de ce nouveau jeu, qu'il supplanta bientôt, en France, l'essai de bridge à enchères qu'était l'opposition.

Enfin, dans les derniers mois de 1918, une conception française apporta un changement des plus heureux aux données du bridge aux enchères : le principe du « contrat ».

Le problème général que pose le bridge est, en lui-même, des moins compliqués. Les joueurs sont divisés en deux camps ou, plus précisément, en deux Côtés. Chaque joueur reçoit le quart du jeu, c'est-à-dire 13 cartes. Un « coup » comporte donc 13 levées. Il va s'agir pour un Côté de faire le plus grand nombre possible de levées. On joue en deux manches, et une belle s'il y a lieu. Pour gagner une manche, il faut avoir accompli, en une ou plusieurs fois, 5 trics ordinaires[2] à trèfle ou à carreau, 4 à cœur ou à pique, 3 à sans atout. Quant un Côté a remporté deux manches, il gagne ce que l'on appelle le robre. Le robre fini, les joueurs tirent de nouveau leurs partenaires... et la séance continue.

1. Le contre permet aux adversaires de doubler la valeur initiale des levées que comporte une enchère; le surcontre, par lequel les joueurs contrés peuvent riposter, quadruple cette valeur initiale. Les surcontres n'avaient d'ailleurs pas de limites, au premier bridge. Après le surcontre, les adversaires pouvaient à leur tour sursurcontrer, etc. Mais, dans les bridges actuels, on ne peut aller plus loin que le surcontre.

2. Le tric est le nom que prend, pour un Côté, toute levée au-dessus de la sixième, quand ce Côté en a déjà fait six. On entend par « trics ordinaires » les trics avec leur valeur initiale, sans qu'il y ait eu de contre ou de surcontre. Si les trics sont contrés ou surcontrés, le nombre de trics nécessaires pour gagner la manche diminue naturellement en conséquence.

Dans le bridge originel, le droit de fixer l'atout appartenait au Côté du donneur. Si le donneur ne désirait pas fixer lui-même l'atout, il en laissait le soin à son partenaire : il lui « passait la parole ». Le coup pouvait se jouer sans qu'il y eût d'atout, c'est-à-dire que seule intervenait, pour l'acquisition des levées, la valeur respective des cartes dans les quatre couleurs. Le « sans atout » fut dès lors considéré comme une cinquième couleur. Une couleur étant déclarée, les trics comptaient, aussi bien à un Côté qu'à l'autre, pour le gain de la manche.

Au bridge aux enchères, à l'*auction*, la couleur, à laquelle se jouera le coup, n'est plus forcément fixée par le donneur ou son partenaire : elle dépend de la plus forte enchère, quel que soit le joueur qui l'ait emportée. Quand un Côté a obtenu l'enchère définitive, les trics, qu'il fait au-dessus de son enchère, lui sont comptés pour le gain de la manche. Si, par exemple, il a l'enchère définitive à 1 sans atout, et qu'il en fasse 3, il gagne la manche. Mais dans aucun cas, les levées qu'il perdrait ne peuvent faire gagner la manche à l'autre Côté : elles vont à l'actif de celui-ci sous la forme d'amendes infligées au premier Côté.

La modification apportée, en France, peu après l'armistice, au bridge aux enchères, consistait en ceci : *ne comptait, pour le gain de la manche, que le nombre de trics demandés.* C'était à proprement parler, un contrat que devait remplir le Côté qui avait eu l'enchère définitive. D'où, pour ce nouveau jeu, le nom de « bridge-contrat »; et, comme les trics faits au delà de l'enchère acquise étaient marqués au-dessus de la ligne[1], ou, pour mieux dire, au « plafond », il fut également désigné sous le nom de bridge-plafond. Cette modification, minime en apparence, allait complètement transformer la nature du jeu. Le whist et ses successeurs ne réclamaient guère de leurs adeptes que des qualités logiques; le principe du contrat ouvrait un vaste champ à la psychologie. Désormais, l'évaluation d'une « main » devenait chose extrêmement subtile, elle exigeait, pour triompher, la perspicacité et le sentiment de la mesure.

1. Les feuilles qui servent à marquer les points sont divisées, par une ligne horizontale, en deux parties : dans celle du bas on marque les trics, dans celle du haut les trics supplémentaires, les honneurs, les chelems, etc.

Jusqu'alors tout va très bien : depuis la naissance du whist, depuis plus de trois siècles, les hommes ont une distraction du meilleur aloi, car le boston, le bridge et ses nouvelles formes ont su garder une clarté, une modération, un équilibre dignes de l'ancêtre. En n'importe quel pays, il est loisible de prendre part à un robre, sans avoir posé deux questions à son partenaire ou à ses adversaires : le whist et le bridge sont devenus comme une langue universelle pour les Cercles et la bonne société. Dès 1920, le bridge-plafond est joué dans presque toute l'Europe continentale. Mais l'Angleterre, pendant quelques années encore, restera fidèle à l'*auction*, comme d'ailleurs l'Amérique. Plafond et *auction* sont également un plaisir exquis, un repos charmant. Sans doute, les joueurs ont des principes, ils ont même lu quelques traités, mais leur véritable guide est leur propre jugement. Les « experts » n'ont pas encore fait leur apparition. On ignore le bridge automatique, le bridge « à la chaîne ». C'est la liberté, c'est le bonheur. Hélas! la fatalité a toujours voulu que les humains gâchent leur bonheur...

***

Le bridge est pourtant un jeu merveilleux par ses qualités morales, sociales et intellectuelles.

Sa première qualité, c'est de rendre à peu près inoffensif ce besoin du jeu inhérent à la nature humaine, besoin essentiel, plus encore que le travail. On a souvent dit que le travail était la seule noblesse et la seule grandeur de l'homme. On l'a dit vraisemblablement pour encourager l'homme à travailler. Quoi qu'il en soit, le travail apparaît comme une nécessité, une nécessité parfois épuisante. Puis intervient, comme diversion, le jeu, qui coûte souvent très cher et parfois même réduit à la misère. Il y a bien des natures tranquilles, qui n'ont aucun amour du risque. Elles sont rares. La plupart des hommes sont insatiables. Combien, parmi eux, fréquentent les hippodromes, les salles de baccara, de roulette, et y laissent peu à peu ce qu'ils ont... et ce qu'ils n'ont pas!

A ces passionnés du risque, le bridge vient heureusement offrir un remède. Il leur permet de jouer, sans les exposer à la

ruine. D'après leurs ressources, ils choisiront tel ou tel taux, se fixant ainsi le maximum de perte qu'ils pourraient avoir à supporter. Si donc ils perdent, ils n'auront, à vrai dire, subi aucun dommage. Ils seront, en réalité, leur propre conseil judiciaire. Cependant, toutes les émotions qu'ils éprouvaient aux jeux de hasard, ils les retrouveront. En outre, ils pratiqueront un jeu qui, contrairement à beaucoup d'autres, sera par lui-même plein d'intérêt. Il n'y a d'ailleurs pas de raison pour qu'ils perdent la somme qu'ils se sont fixée comme limite. Bien mieux, comme, parmi ces joueurs repentis, la plupart ne manquent pas de sagacité, il est infiniment probable qu'après avoir fait leurs classes, ils se verront gagnants, ce qui, aux jeux de hasard, ne leur était sans doute pas encore arrivé.

On a dit, on a écrit, sur le jeu en général et le bridge en particulier, autant de fadaises que peut en entendre proférer un tableau de musée. Chacun veut donner son avis. Pour les uns, le bridge n'est qu'un jeu d'argent comme le poker, et c'est là une accusation toute gratuite. Mais il ne faudrait pas tomber dans l'excès contraire et prétendre, comme on le fait parfois, que le bridge n'est absolument pas un jeu d'argent. Le bridge, en dehors de tout son attrait particulier, doit au contraire présenter un risque, une émotion. C'est à cette seule condition qu'il retient, sur le bord du précipice, les joueurs déjà chancelants et peut faire dériver leur passion, la canaliser, la sublimer. Les jeux, tels que les échecs, où la partie n'est pas intéressée, n'ont jamais détourné quelqu'un des jeux pernicieux, pas plus que ne pourrait le faire un bridge où l'on jouerait, suivant l'expression consacrée, des « haricots », car toute émotion serait supprimée.

Le whist avait réalisé ce prodige de guérir de leur passion les joueurs de trente-et-quarante, de pharaon, de bouillotte, de brelan, bref de tous les jeux où ils se ruinaient. Mais le whist, pour opérer la guérison, devait laisser à ces joueurs, toujours amoureux du risque, la possibilité de faire des « différences » encore appréciables. Sous Louis XV, le whist se jouait déjà à plusieurs louis la fiche. Dans les Cercles, il y a toujours eu des parties de whist, puis de bridge, d'un tarif assez élevé, mais qui, elles, n'ont jamais ruiné personne.

Le bridge n'est d'ailleurs pas uniquement un refuge pour joueurs invétérés. Bien des gens voient dans le bridge un moyen d'exercer leur perspicacité, ou simplement d'occuper le vide de leurs loisirs. Le bridge les a séduits une fois, ils sont conquis pour toujours. Ainsi le bridge peut détourner de distractions moins paisibles. De toute façon, il tue l'oisiveté, cette oisiveté qui, au dire du vieux proverbe, est « la mère de tous les vices ».

Ces vertus moralisatrices, le bridge les possède, parce qu'il a été élaboré par d' « honnêtes gens », soucieux non seulement de leur plaisir, mais de leur défense contre le démon du jeu et ses suppôts de toutes sortes. Aussi a-t-il une portée éminemment sociale. Dans notre vie contemporaine, revenant comme un rite, il s'offre toujours à des moments nécessaires. A ceux que des activités diverses isolent longtemps les uns des autres, le bridge donne le moyen de se réunir pour passer quelques heures agréables, pendant lesquelles ils détendent leur esprit, sans pourtant rester inactifs. A ceux qui doivent remplir en commun la même tâche monotone, il apporte la possibilité d'une évasion immédiate et sans éparpillement. A ceux qui voyagent, il permet de trouver, loin de leur demeure, comme une nouvelle patrie et de nouveaux camarades.

Le bridge aide enfin à enrichir, à développer l'intelligence. Il fait appel à toutes les qualités psychologiques : la tension aux moments périlleux, la détente aux moments calmes, la profondeur et l'étendue de l'observation, le sens des détails et la perception des ensembles, la sûreté de la mémoire, la vivacité et la rigueur du raisonnement, la subtilité intuitive, l'invention rapide, la connaissance des autres et de soi-même, la décision, la précision. Il enseigne aussi à maîtriser les impulsions brutales, et à faire élégamment montre de sérénité dans la perte, de modestie dans le gain.

Toutes ces qualités, que l'on trouvait déjà dans le whist et le boston, se sont encore peu à peu développées avec les différents bridges qui se sont succédé, bridge ordinaire, bridge aux enchères, bridge-plafond. C'est ce dernier qui, pourrait-on dire, se rapproche le plus de la perfection, car il

met en œuvre les plus hautes facultés de l'esprit. En lui, tout est équilibre, harmonie. Il pose des problèmes très délicats, mais il les pose avec tact et discrétion. Devant l'inégalité qui existe fatalement entre les joueurs, il a su admirablement doser la part de la science et de la chance pure. Il n'a d'ailleurs eu pour cela qu'à se modeler sur le whist, où les honneurs comptaient, pour le gain de la partie, autant que les trics, où un chelem avait la valeur d'un robre. De même, dans le piquet, les faveurs du sort sont largement récompensées et, dans l'écarté, le roi vaut un point, tout comme trois levées laborieusement acquises. C'est la part ainsi faite à la chance pure, qui a permis au whist de se perpétuer dans sa descendance, et si, au piquet ou à l'écarté, cette part avait été tant soit peu diminuée, il y a longtemps que ces jeux seraient tombés dans l'oubli.

Il est évident que, même à des jeux aussi équitables, les plus habiles auront toujours un avantage. Mais du moins, les présents de la chance, les « cailles qui tombent toutes rôties du ciel » compensent, dans une certaine mesure, la faiblesse de joueurs moins confirmés. Ils peuvent ainsi patiemment attendre le moment où eux-mêmes auront appris à bien jouer.

Ah! sans doute, des jeux très fins, très nuancés, comme le bridge-plafond, n'ont pas été créés, selon le mot de Stendhal, que pour « the happy few », pour quelques privilégiés. Toutefois, ils s'adressent à un public assez restreint, à des gens qui ont l'esprit entraîné et une culture générale suffisante. Il n'y aurait d'ailleurs aucun mal, — bien au contraire —, à voir des milieux moins cultivés se pénétrer des délices du bridge.

***

C'est probablement ce qui tourmenta les Américains, et ces parfaits démocrates crurent avoir trouvé une solution radicale : ils ne cherchèrent pas à élever la masse jusqu'au bridge, ils abaissèrent le bridge jusqu'à elle.

Bien entendu, quand je parle, à propos du bridge, des Américains, je ne pense qu'à quelques-uns d'entre eux, des clubmen légèrement atteints de mégalomanie et surtout

des professionnels un peu trop bruyants. Abstraction faite de ces remuantes personnalités, il reste heureusement, chez nos excellents amis des États-Unis, une majorité de gens plus calmes et moins présomptueux!

Or, là-bas, certains clubmen ressentaient quelque dépit, en constatant qu'aucun jeu de cartes supérieur n'avait vu le jour dans leur patrie. Il y avait bien eu le poker, jeu très attrayant et assez subtil[1]. Mais le poker est la réédition, à peine retouchée, de l'*ambigu*, qui avait fait fureur en France au XVIIe et au XVIIIe siècles.

Nos Américains voulaient donc créer un jeu et naturellement... « the best in the world ». Ils désiraient que ce jeu eût une expansion universelle. Déjà ils avaient essayé de dominer sur le terrain du bridge. Un club de New-York, qui avait naguère érigé en « lois » les us et coutumes locaux, offrit spontanément, il y a une dizaine d'années, ces lois au monde. Elles se faisaient d'ailleurs remarquer par une conception juridique assez étrange et reçurent en Europe un accueil des plus frais. Désespérant d'être, pour le bridge, le *Pontifex maximus*, ce club accepta de collaborer avec l'Angleterre et la France, et ainsi fut édifié le Code international du bridge. L'Amérique n'était pas seule à régenter le monde, mais elle en devenait une des trois grandes autorités : l'honneur était sauf.

Ce qui peut-être encouragea, dans leur désir de domination, les clubmen américains, ce fut de lire, après un siècle de dédain, Edgar Poe et d'y trouver cette apologie du joueur de whist : « la force au whist implique la puissance de réussir dans toutes les spéculations autrement importantes où l'esprit lutte avec l'esprit ». Puisque, d'après cette thèse, les forts en whist, ou plutôt et mieux encore : les forts en bridge, étaient des sortes de surhommes, les plus formidables parmi ces surhommes devaient évidemment être des demi-dieux. Restait à démontrer que ces derniers ne pouvaient avoir élu domicile qu'au pays

1. Le poker ne comporte aucune savante technique, puisque les cartes ne sont pas jouées et ne valent que par leur assemblage dans chaque main; mais il n'en réclame pas moins des qualités psychologiques de la part de ses adeptes, qui doivent constamment estimer la valeur relative de leurs cartes et varier en conséquence le montant de leurs enjeux.

des gratte-ciel. Cette occasion s'offrit, et, après l'échec du rêve qui avait consisté à faire, de New-York, la Rome du bridge, les Américains allaient prendre une éclatante revanche. Ils lancèrent, il y a huit ans environ, un jeu dérivé directement de notre bridge-contrat. Ils ne se donnèrent même pas la peine de lui chercher un nom nouveau. Ils se bornèrent à traduire, et le bridge-contrat devint le « contract bridge ». Mais si jamais « traduttore » fut « traditore », ce fut bien en ce cas.

Il s'agissait de conquérir les masses, et rapidement. Le moyen le plus sûr, ce fut de les persuader que le bridge était un jeu tout simple et qu'il suffisait d'apprendre par cœur un petit barème pour le jouer en perfection. Afin de mieux les séduire, on leur offrit un intermède d'un goût spécial, le goulach[1]. Qu'a bien pu penser le whist, en voyant se réclamer de sa noble lignée un pareil numéro de music-hall?... Aujourd'hui, le goulach a sombré dans le ridicule. Il n'en reste comme traces que les « lois » édictées alors par un club américain. Mais le *contract bridge* survit et, même dépouillé des oripeaux du goulach, il est loin de répondre à ce que l'on est en droit d'attendre d'un passe-temps agréable et digne d'une société cultivée.

Le *contract bridge* ne récompense pas d'une façon normale la chance pure et ne donne, pour ainsi dire, aucune prime au mérite d'avoir bien joué la carte. Dans tous les jeux de cartes, réussir à faire toutes les levées, — ce qui, suivant les jeux, s'appelle la vole, le capot, le chelem —, est *ipso facto* récompensé; mais, au *contract*, il faut avoir demandé les chelems pour qu'ils rapportent. S'il suffit d'un tric à pique, par exemple, pour gagner la manche, il faut, si l'on veut marquer les chelems, déclarer les 6 ou 7 trics auxquels ils correspondent. D'autre part, les points attribués aux trics « supplémentaires », c'est-à-dire aux trics faits en sus du contrat, ont été parci-

1. Pour le goulach, les cartes étaient arrangées de manière que chacun des joueurs reçût un jeu colossal. Par exemple, 12 piques maîtres et l'As d'une autre couleur, dans la même main, n'étaient pas chose rare. A noter l'analogie entre le mot « goulach », qui primitivement désignait un ragoût hongrois universellement connu, et le mot qui sert, dans certains milieux, à qualifier une taille frauduleusement préparée pour permettre au banquier de gagner tous les coups : cela s'appelle un « fricot ».

monieusement mesurés. Quant aux honneurs, après avoir subi des modifications de forme assez irrationnelles, ils ont été mis à la portion congrue.

Diminuer ainsi la part de la chance au bénéfice de l'habileté, c'est méconnaître la notion même du jeu et du risque. C'est là une conception tout à fait injuste : elle donne des avantages considérables à ceux qui sont les plus forts et elle décourage à jamais les autres. Sans doute, des primes exorbitantes sont octroyées aux chelems, même lorsque leur déclaration et leur réussite ne comportent aucun aléa. Mais l'équilibre n'est nullement rétabli par le fait que la chance se voit rendre tout à coup cet excessif hommage. La balance n'en est, au contraire, que plus déréglée. C'est à croire que les arbitres du bridge en Amérique ignorent absolument l'usage et le sens du mot « pondération ».

Autre inconvénient plus grave encore : le bridge américain dissimule deux terribles pièges. Le premier, qui n'échappe à presque personne, est cette demande des chelems. D'un terrain enchanteur comme celui du bridge, où tous les sites devraient être un régal pour l'esprit, on fait un champ de foire, que domine un mât de cocagne. C'est le point de mire de tous les yeux. Chacun ne pense plus dès lors qu'à décrocher la timbale! Mais qu'arrive-t-il trop fréquemment? Les joueurs demandent le chelem, ils le manquent, et ils doivent payer une amende, tandis qu'avec une déclaration plus modeste, ils avaient partie gagnée. Après quelques accidents de ce genre, ils se contentent de jouer 4 cœurs ou 4 piques, alors que le petit chelem, voire le grand, était sur table! Il est incroyable que ce piège ait pu trouver des amateurs, car il existe même pour de bons joueurs, et il entraîne fatalement la perte des joueurs médiocres[1]... dont la proportion, en tout pays, est d'au moins 90 p. 100. Aussi, prétendre que ceux-ci se défendent aussi bien au *contract* qu'aux autres bridges, ne peut qu'être l'effet d'une généreuse illusion. D'ailleurs de

1. On peut entendre par « joueurs médiocres », les joueurs qui perdent, par leur faute et sans même s'en apercevoir, une levée en moyenne à chaque coup. Cela ne signifie d'ailleurs pas qu'ils ne réussissent jamais leur contrat, mais indubitablement qu'un bon joueur, à leur place, aurait trouvé le moyen de faire une levée de plus qu'ils n'en ont fait.

très grands joueurs qui ont pratiqué le *contract* en France ou à l'étranger, ont avoué à quelques amis, dans des moments d'abandon, qu'à ce jeu, c'était le « massacre des innocents ». Et pourtant, grâce à ce piège grossier, les Américains ont réussi cette gageure : plus les joueurs ont de belles cartes, plus ils sont en situation de se faire mettre à l'amende!

Quant à l'autre piège, moins apparent, il semble venir d'un bon sentiment en faveur des joueurs malheureux. C'est le « vulnérable », vieille invention française, hélas! mais qui n'eut jamais, avant d'être reprise de l'autre côté de l'Atlantique, le moindre succès dans notre pays. D'après le principe du vulnérable, pour encourir les amendes à plein tarif, il faut déjà avoir une manche. Le Côté, qui n'a pas de manche, est dans une zone d' « invulnérabilité » relative : les amendes sont au rabais, elles sont réduites de moitié. Or, cette simple réduction incite les joueurs médiocres à défendre trop aisément la manche, et sans qu'il y paraisse, ils portent déjà, avant d'en avoir réussi une, un handicap de plusieurs centaines de points.

***

Mais le grand défaut du *contract bridge*, c'est d'avoir amené les systèmes et leur kyrielle de conventions.

Un « système », au bridge, est un ensemble de procédés, qui apportent une solution à tous les problèmes susceptibles d'embarrasser le joueur au sujet des déclarations que peut entraîner son jeu. Les systèmes lui dictent, de façon précise, la conduite à tenir en toute occurrence. Ils tendent à remplacer l'initiative et la réflexion par l'application automatique de simples recettes. Ils sont, en somme, une tentative pour mettre la logique à la portée de tous, même et surtout de ceux qui ne savent pas raisonner, et qui, à en croire Voltaire, constituent, dans le genre humain, une impressionnante majorité.

Les systèmes pullulèrent en Amérique, d'où ils furent exportés dans l'univers entier. Ils sont tous fondés sur des probabilités rudimentaires. Plus exactement, ils prennent comme base une statistique, d'où ils tirent des moyennes, qui leur servent à bâtir une théorie. Ainsi, partant de

cette constatation que 8 levées sur 13 sont généralement faites par les figures (l'As étant compté comme tel), les systèmes vont attribuer une valeur à ces figures, seules ou assemblées. Ils estiment dès lors les jeux, soit en levées, dénommées levées d'honneur (*honour tricks*), levées franches (*quick tricks*), levées supérieures (*top tricks*), levées primaires (*primary tricks*), etc., soit en points[1]. Mais les valeurs de ces figures reposent sur les moyennes des milliards de coups possibles : elles ne seront donc que d'un faible secours devant le *cas concret*, que présentent pour nous les cartes, à chaque nouvelle distribution.

Si ces évaluations arithmétiques se bornaient à fournir des indications sommaires, elles pourraient, à la rigueur, servir de point de départ aux déductions des joueurs, tout au moins des débutants. Mais quand les auteurs de ces barèmes ont la prétention de résoudre tous les problèmes, ils abusent un peu de notre crédulité. Les données des divers problèmes sont en effet beaucoup trop ondoyantes et fugitives, pour qu'on puisse les traduire, du moins la plupart, par des chiffres.

Et même ne faut-il pas, avant de faire une déclaration, considérer l'état de la marque, tenir compte de la force du partenaire et de celle des adversaires, songer à sa propre

1. Dans les estimations en levées spéciales, un as compte pour une de ces levées. Roi et dame, dans la même couleur, représentent également une levée. Roi et valet, dans la même couleur, sont comptés pour une demi-levée, etc. Après avoir ainsi dénombré les levées qu'il a en main, le joueur annonce une couleur, fixée, en général, tout arbitrairement. Ayant, par exemple, 3 levées, il déclarera, selon certains systèmes, 1 trèfle, même si la couleur de trèfle lui fait complètement défaut. Le partenaire répondra par 1 carreau, s'il ne détient pas un certain nombre de ces levées spéciales, et cela, même s'il n'a pas un seul carreau. Avec un plus grand nombre de levées, le joueur ouvrira de 2 trics à une couleur, et le partenaire, s'il a un jeu misérable, sera tenu de répondre par 2 sans atout. Ces conventions sont innombrables. Chaque système a les siennes, et il n'y a certainement pas un joueur au monde qui les connaisse toutes.

Dans les estimations en points, les figures comptent, par exemple, l'as pour 4 points, le roi pour 3, etc. D'après le total des points qui correspondent aux figures que l'on a dans son jeu, on doit faire telle ou telle déclaration. Ces déclarations de début peuvent d'ailleurs être normales, c'est-à-dire s'appuyer sur une réalité. Ainsi on annoncera une couleur qui sera vraiment la plus forte de la main. Mais ces premières déclarations ne tardent pas, au cours des enchères, à faire place à d'autres déclarations, arbitrairement fixées, tout comme dans les systèmes à base de levées spéciales.

« forme » ainsi qu'à celle des autres joueurs? Contre tels adversaires nous aurons plus d'audace, contre d'autres plus de timidité. Si la chance nous boude, nous serons d'une extrême prudence; si, au contraire, elle nous sourit, tout ce que nous entreprendrons sera couronné de succès.

Or, les systèmes ne se soucient point de ces contingences. Ils ne restent jamais muets : ils conseillent, ils commandent même, dans les occasions où ils devraient avoir la pudeur de se taire. Étant donné le genre de « bridgeurs » auxquels ils s'adressent, ils se doivent de ne laisser dans l'ombre aucun cas. Les faiseurs de systèmes ne les ont-ils pas persuadés que l'on peut posséder à fond le bridge « en 20 leçons et 50 formules »! Le système doit donc être omniscient, omnivalent, rigide, formel, complet. Le système ignore, par définition, la relativité. S'il perd de sa rigidité, s'il souffre la moindre licence, le système va à l'opposé de son but : il retombe dans le sens commun et le libre arbitre. Dès lors il n'y a plus de système. Bref, les systèmes, au bridge, n'ont aucune valeur, pas plus scientifique que philosophique. Il est d'ailleurs curieux de constater que, comme à la roulette, il n'y a pas, au bridge, de système qui soit manifestement supérieur à un autre[1], car, depuis l'époque de leur invention, aucun n'a réussi à s'imposer à tous les joueurs.

L'inventeur d'un des plus célèbres systèmes vient précisément de nous prouver lui-même l'inanité de ces méthodes prometteuses. Il garantissait, il y a cinq ou six ans, en publiant pour la première fois son système, qu'il suffirait de le suivre pour être sûr de gagner au *contract*. Or ce système enjoignait d'ouvrir le jeu avec 2 levées et demie d'honneur. L'année dernière, une nouvelle édition du système interdisait l'ouverture avec 2 levées et demie d'honneur et ne permettait plus d'ouvrir le jeu qu'avec 3 levées. Que conclure de ces variations? Le système, première manière, et le système, deuxième manière, ont tous deux raison et ils ont tous deux tort : il faut parfois ouvrir avec 2 levées et demie et parfois passer

1. C'est un axiome qu'à la roulette tous les systèmes se valent, aussi bien un système inventé par un d'Alembert que par le premier venu. Ce qui est du reste dommage, au dire d'un penseur ou d'un humoriste, car s'il existait un système pire que les autres, il n'y aurait qu'à jouer le contraire pour gagner.

avec 3 levées. Ce qui ressort de cela, c'est qu'en dépit de tous les subterfuges, la déclaration est exclusivement une affaire d'appréciation personnelle et d'opportunité.

Ne vaut-il donc pas mieux se borner à donner aux bridgeurs quelques « règles pour la direction de l'esprit »? A eux de se perfectionner, en faisant constamment appel à leur réflexion et en étudiant attentivement les tactiques des plus forts joueurs. Au bridge comme dans la vie, l'adage latin domine tout : *fabricando fit faber*. Et c'est juste... Quel mérite y aurait-il à bien jouer, si, par la vertu de quelque « carré magique », l'expérience et la réflexion n'avaient plus qu'à disparaître devant le psittacisme? Au fond, la science du jeu consiste, en rejetant tout automatisme, à s'adapter immédiatement aux circonstances les plus diverses. Au bridge, un seul principe est immuable : c'est que tout varie sans cesse. Non, et fort heureusement, le bridge ne se laissera jamais mettre en pilules, il restera toujours psychologique.

Si les systèmes ne sont qu'un palliatif pour les joueurs qui manquent de préparation, il y a cependant un cas où ils permettent à tous de faire figure de véritables devins : c'est pour la demande des chelems. A cet effet, ils offrent une clé, ou mieux un passe-partout. Il n'est plus alors question d'un prétendu calcul de probabilités, de pâles statistiques et de vagues moyennes. Grâce aux suprêmes artifices d'un langage conventionnel, pour ne pas l'appeler frelaté, deux partenaires vont lumineusement s'indiquer la composition de leurs jeux, tout au moins des as et des rois[1]. Pourquoi tant de détours? L'un des partenaires pourrait aussi bien dire : « J'ai l'as de pique et l'as de carreau », et l'autre répondrait : « J'ai le roi de pique et l'as de cœur ». Mais il s'agissait de sauver la face, tout comme dans la manille parlée, de joyeuse mémoire. Seulement, cette fois, les systèmes prennent au sérieux ces plaisantes arcanes et veulent y voir le fin du fin.

1. Par exemple, un joueur demandera 4 sans atout, après que des enchères auront été faites, à différentes couleurs, par lui et son partenaire, pour indiquer à celui-ci qu'il a, dans son jeu, soit le roi d'une de ces couleurs plus 2 as, soit 3 as. Ou encore, un joueur demandera 4 trics à la couleur même que le Côté adverse avait déclarée, pour faire savoir à son partenaire, qu'il n'a pas de levée perdante dans cette couleur, soit qu'il la coupe d'entrée, soit qu'il y détienne l'as sec.

Malgré tout, les systèmes se sont répandus avec une rapidité vertigineuse. Pour deux raisons principalement.

Ce fut, en premier lieu, la publicité, une publicité comme jamais on n'en vit faire, même pour les produits pharmaceutiques et les crèmes de beauté. Cette publicité venait à son heure. Le monde s'entichait de faux goût scientifique et accueillit avec faveur des méthodes, qui donnaient à leurs disciples l'impression de pénétrer dans les plus hautes sphères de l'esprit. Les auteurs américains des multiples systèmes avaient eu, en effet, l'adresse de créer une pompeuse terminologie. Des gens, qui jouaient depuis six mois, se croyaient aussitôt docteurs, parce qu'ils annonçaient des trèfles, — qui n'étaient pas de vrais trèfles —, des carreaux, — qui étaient de faux carreaux —, et des « quatre-cinq » sans atout, — qui n'avaient pas de rapport avec des sans atout. Et ils parlaient gravement d' « approaching », de « forcing » et de « jumping », d'évaluations « plastiques », de déclarations « psychiques » « préemptives » et « ombrées », etc., etc. Ces panoplies de bazar semblèrent une armure à toute épreuve. En réalité, tout cet attirail privait les joueurs des meilleurs plaisirs du jeu, sans les protéger contre les coups de la fortune, mais il donnait à leur amour-propre d'ineffables joies.

Puis, les systèmes trouvèrent d'autant plus facilement une clientèle, que leurs auteurs jouent, en général, parfaitement au bridge et sont de fins psychologues en même temps que des esprits intuitifs. Il ne faut pas se le dissimuler, les très grands joueurs ont ce don, rare entre tous : l'intuition. Voilà l'*unique cause* de leur suprématie dans les tournois. Tout au moins est-il nécessaire qu'à chaque table[1], l'un des deux membres de l'équipe ne manque pas d'intuition. Après s'être couverts de palmes et de lauriers, les faiseurs de systèmes venaient dire aux candides acheteurs : « Vous voyez, avec mon système, on est imbattable ». Affirmation bien aventureuse! Le

1. Les tournois se disputent tous au bridge-réplique ou « duplicate ». Deux membres d'une équipe se trouvent, dans une salle, contre deux membres de l'équipe opposée. Dans une seconde salle, se trouvent les deux autres membres de la première équipe contre les deux autres membres de l'équipe adverse. Après avoir été jouées à une table, les mains sont portées à l'autre table, de façon que celles qui viennent d'être le lot d'une équipe soient celui de l'autre. Le hasard est ainsi éliminé dans la plus large mesure.

système ne vaut qu'autant que celui qui l'applique, d'ailleurs avec toute liberté de s'en écarter, le cas échéant. Et, comme aucun système n'est supérieur à un autre, il n'est pas douteux que de bons joueurs auraient tout aussi bien triomphé s'ils avaient suivi, au lieu de leur système, celui des adversaires qu'ils viennent de battre.

Néanmoins, il y a des centaines de systèmes. Et nous assistons aujourd'hui au spectacle navrant de joueurs qui ne cessent, avant, pendant et après la partie, de s'expliquer réciproquement leurs systèmes : personne ne se comprend, personne ne se convainc. Le bridge est devenu la tour de Babel.

***

Tous ces défauts semblaient devoir condamner à l'insuccès le bridge américain : marque mal équilibrée, pièges tendus aux joueurs, nécessité des conventions artificielles et babélisme qu'elles entraînent. Pourtant ce jeu a envahi tous les pays, a subjugué des quantités de joueurs. Comment s'est produit cet envoûtement?

D'abord le *contract bridge* a été introduit en Europe par les plus charmantes des ambassadrices : les Américaines d'origine, qui se sont fait un point d'honneur de répandre, dans la haute société de leur pays d'adoption, ce qui leur semblait le plus magnifique des jeux. Partout, bridgeurs et bridgeuses répondirent, avec empressement, à leurs aimables invitations.

De leur côté, les fabricants de systèmes, pour élargir leur rayon d'action, entreprirent de convertir les infidèles au *contract*. Ils déclenchèrent une offensive foudroyante contre l'ancien continent. Les « experts » américains vinrent en personne semer la bonne parole. Des magazines spéciaux apparurent, véritables prospectus de certaines firmes de bridge. Pour la propagande mondaine, ce fut besogne aisée de trouver des « agents » insinuants, habiles, souvent très haut placés. Dans certains pays, ces brigades mobiles avaient à leur tête un brillant état-major d'anciens officiers supérieurs[1].

1. Une grande revue de bridge américaine, publia, un jour, en bonne place, la photographie d'un colonel allemand, avec cette légende : « Le Colonel von X***, qui est en train d'extirper d'Allemagne le bridge-plafond ».

Des Cercles, plus ou moins ouverts et en mauvaise posture, reçurent des offres alléchantes pour leur permettre de se remonter et de devenir des « Cercles de luxe », à la condition toutefois que l'on y jouât exclusivement le *contract*... et peut-être aussi tel ou tel système. Ces influences agirent même, à l'étranger, dans des comités de Cercles très fermés.

Il y eut, d'autre part, une aide puissante : la presse des différents pays. Des journaux commencèrent à ouvrir une rubrique de bridge[1]. Des journalistes improvisés se présentèrent pour tenir cette rubrique. Beaucoup de ces nouveaux arbitres auraient été bien en peine, avant l'invention des systèmes, d'écrire quoi que ce fût sur le bridge. Mais, le système en poche, rien ne leur échappait plus. *Doctissimi cum libro!* Ils tranchaient désormais toutes les questions. Quelques-uns de ces publicistes en arrivaient même à prendre leurs rêves pour des réalités. Un petit article sur les Cercles parisiens, paru dernièrement dans un journal étranger, est un modèle du genre. L'auteur, après un élégant préambule sur l'avenir du bridge en France, écrivait froidement : « A Paris, on joue le *contract* au Travellers'Club et au Cercle des Chemins de Fer; au Jockey Club et à l'Automobile-Club, on joue le plafond ». Que conclure de cette information? Qu'à Paris, et par conséquent dans le reste du pays, il y a autant de Cercles passés au *contract* que de Cercles restés fidèles au plafond. Or, sur les 60 Cercles fermés de France, il y a bien les deux premiers Cercles susnommés qui ont adopté le *contract*, mais, dans les 58 autres, c'est exclusivement le plafond qui se joue. Au total, une quarantaine de joueurs qui jouent le bridge américain, en comparaison de plusieurs milliers qui, dans les autres Cercles, jouent le bridge français!

La bouffonnerie s'en mêla : on vit entrer en scène une multitude de « professeurs » de *contract bridge*. Parmi ceux-ci, quelques-uns enseignaient le bridge sans même le pratiquer ou le connaître. C'était si simple, il suffisait de dénombrer les levées

1. Il n'y a guère qu'en Angleterre que certains journaux publient régulièrement, depuis des années, des articles sur le bridge, mais leurs auteurs, tout au moins dans les plus grands journaux, sont des bridgeurs et des gentlemen. Il faut s'empresser d'ajouter qu'il en est heureusement ainsi aujourd'hui dans plusieurs journaux de Paris et de province.

spéciales que l'on avait en main. Et certains de ces professeurs étaient dûment « diplômés » : ils s'étaient procuré, à un prix abordable, les authentiques parchemins d'universités-fantômes.

La crise économique vint encore aider à la diffusion du bridge américain. Certes, de nombreux bridgeurs et bridgeuses continuaient à jouer pour se divertir, mais les bénéfices palpables prenaient, chaque jour, à leurs yeux, plus de poids. De grands joueurs se laissèrent faire une douce violence... Quant aux médiocres, ils espéraient que ce jeu accroîtrait leurs succès et leurs gains. La marque était plus élevée qu'au plafond et surtout qu'à l'*auction*; et, pour ce qui était des pièges, ils s'imaginaient, avec la belle assurance des petits esprits, qu'ils sauraient adroitement les éviter, tandis que leurs adversaires ne manqueraient pas de s'y précipiter. Combien, par la suite, ont dû déchanter!

Mais ce qui a surtout accéléré les progrès du bridge américain, ce fut la crise intellectuelle que l'Europe subissait depuis la guerre. L'humanisme, la formation de l'esprit, tout cela paraissait démodé. Des joueurs trouvaient le bridge-plafond trop difficile, car il réclamait un peu de réflexion. Au *contract bridge*, tout était « standardisé ». Quel bonheur d'avoir sur soi un barème, de pouvoir consulter son petit guide-âne en toutes circonstances! Aujourd'hui, d'innombrables individus jouent un jeu qui s'appelle encore le bridge, mais qui ressemble fort peu aux jeux que furent le whist et ses descendants jusqu'à l'avènement du bridge américain. Ils croient jouer au bridge, ils jouent tout simplement au système. Et quand, par hasard, ils ont toutes les cartes maîtresses et qu'ils parviennent enfin à demander et à réussir un chelem absolument immanquable, ils éprouvent la joie débordante de ces bonnes gens qui, au loto, après une longue attente, s'écrient triomphalement : « Quine! ». Le mérite est à peu près le même dans les deux cas...

Enfin le snobisme, lui aussi, a contribué à répandre le bridge américain. Les néophytes, pénétrés de la grâce, ne pensaient plus qu'à devenir des évangélisateurs et naturellement à briser les vieilles idoles : « Vous ne jouez pas encore le *contract!* disaient-ils d'un air supérieur. Mais c'est un jeu

merveilleux, comme tout ce qui vient d'Amérique. Ah! ces Américains! » Et les mécréants de se sentir tout humiliés. Sans savoir au juste de quoi il était question, ils se convertissaient aussitôt et ne pensaient plus à leur tour qu'à faire des prosélytes...

Il est à noter que, dans tous les pays, c'est surtout la femme qui peut être rendue responsable de la propagation du *contract bridge*. Cependant, parmi les femmes, qui, en France, prétendent jouer le *contract bridge*, les trois quarts jouent en réalité une espèce de plafond, si j'ose m'exprimer ainsi. Elles ne se risquent presque jamais à demander un chelem, — ce qui prouve, malgré tout, leur juste effroi, devant ce « bloc enfariné », et leur instinctive prudence. Mais, au lieu d'avoir un jeu harmonieux et franc, elles ont un jeu cacophonique et perfide. Seulement, elles sont à la page, *up to date... — Indeed!*

Pourtant le *contract bridge* n'a pas conquis le monde entier. Même en Amérique, où l'on a tout fait pour laisser ignorer aux joueurs l'existence du bridge-plafond, beaucoup ont continué à pratiquer l'*auction* ou y sont retournés. En Angleterre, le plafond a eu l'infortune « d'être venu trop tard dans un monde trop vieux », dans un monde déjà submergé par les vagues d'assaut du *contract*. De fait, les amateurs d'*auction* sont encore nombreux dans l'Empire Britannique, peut-être plus nombreux que les amateurs de *contract*. En Belgique, en Allemagne, en Grèce, en Turquie, en Autriche, le plafond a toujours de fidèles partisans.

Quant à la France, les joueurs de *contract* sont, par rapport aux joueurs de plafond, dans une faible proportion. Mais cette minorité, composée surtout de personnes qui voyagent continuellement, donne l'impression d'être plus forte qu'elle ne l'est en réalité. Ce sont toujours les mêmes que l'on rencontre à Paris, à Deauville, à Cannes ou à Biarritz.

Néanmoins, bien des indices font déjà prévoir la décadence rapide du *contract bridge*, qui d'ailleurs tâche de se sauver en corrigeant ses défauts. Mais, malgré les divers replâtrages qu'il a déjà subis, le tarif, auquel il se joue, n'a cessé de diminuer. Or, quand le taux d'un jeu baisse ainsi, c'est que le jeu lui-même a du plomb dans l'aile. Le poker a vu diminuer peu

à peu la cave et le « pot ». Aujourd'hui, ce jeu est délaissé. Les défenseurs du *contract* veulent attribuer cette baisse du taux à la crise économique. C'est vrai jusqu'à un certain point. Mais, au bridge-plafond, dans les Cercles français, si les tarifs les plus hauts ont un peu fléchi, les parties moyennes se sont maintenues. Il est même tel Cercle, où un taux assez élevé reste toujours en vigueur depuis plus de quinze ans, et où pourtant le nombre des tables n'a fait que s'accroître. Par contre, à vouloir introduire le *contract* dans les Cercles, il est absolument certain, — l'expérience est faite —, qu'au bout de trois mois, la moitié des joueurs aurait déjà disparu.

***

Cependant, les bridgeurs des Cercles sont fréquemment obligés de jouer, dans le monde, le *contract bridge*. La plupart d'entre eux, quand ces dames leur demandent quel système ils suivent, répondent qu'ils n'en suivent aucun. Ils se sentent l'objet d'une certaine commisération, celle que l'on accorde à des enfants arriérés. Les ferventes prêtresses du chelem n'en observent pas moins scrupuleusement bréviaires et rituels, et elles ont la stupéfaction de voir le plus souvent ces profanes du bridge finir par gagner. Fort heureusement, le taux ordinaire est des plus modiques. Et même, après leurs espoirs du début et leurs perpétuelles déceptions, nombre de ces bridgeuses voudraient bien encore jouer le *contract*, mais à un tarif infinitésimal.

Voilà pourquoi les tournois privés se multiplient. On n'y joue que pour la gloire; bien mieux, en ayant comme partenaires ou comme adversaires (ce qui est tout aussi flatteur) les plus grands As. Quant à ceux-ci, dire qu'ils prennent à ces réunions un plaisir extrême, serait peut-être exagéré, mais ce sont de galants hommes. Et puis il n'est jamais désagréable d'être adulé, choyé, admiré.

Car les As ont beaucoup d'amour-propre... Quand une équipe doit disputer une importante épreuve, ce n'est pas une petite affaire de désigner le chef de cette équipe. Chaque joueur se croit au moins l'égal des autres, et considère comme une offense d'être placé en sous-ordre. Les meilleures

équipes vont ainsi au combat sans capitaine. Que d'échecs sont imputables à ce manque de direction! Napoléon a dit qu'il valait mieux un mauvais général que deux bons généraux; la remarque peut s'appliquer aux tournois de bridge.

Chez les femmes, même hypertrophie d'amour-propre. Elles acceptent volontiers, dans les tournois officiels, de donner à l'une d'elles le grade de capitaine... sans être pour cela bien décidées à exécuter ses ordres. Où les difficultés commencent, c'est lorsqu'il s'agit de trouver des remplaçantes (une équipe doit compter, autant que possible, à côté des quatre joueuses en titre, deux remplaçantes). Il faut alors déployer toutes les subtilités de la diplomatie.

Y a-t-il, en France, des bridgeuses comparables aux meilleurs bridgeurs? Disons tout de suite que, parmi les hommes, on ne doit s'attendre à trouver que quelques véritables As, une dizaine tout au plus, en n'importe quel pays. Or beaucoup de femmes jouent très bien, mais, il faut le reconnaître, celles mêmes qui jouent le mieux n'atteignent pas à la maestria des As masculins. D'ailleurs ces dames sont beaucoup trop fines pour s'imaginer, un instant, avoir l'envergure de ces oiseaux rares. En tout cas, les Françaises n'ont rien à envier aux bridgeuses étrangères, et, dans les tournois internationaux, auxquels elles ont déjà pris part, elles se sont très brillamment comportées.

Quant aux hommes, en dehors des As classés et numérotés, comment pratiquent-ils le bridge?

Laissons de côté les fanatiques du bridge américain, puisque, sur toute la Terre, avec des mains analogues, ils obéissent à des commandements de même acabit. Leur réflexion s'est éteinte, leur libre arbitre n'existe plus. Il semble que Bergson a pensé à eux, lorsqu'il a écrit : « Ce n'est plus de la vie, c'est de l'automatisme installé dans la vie et imitant la vie. C'est du comique[1] ». Il y a, sans doute, parmi les adeptes du *contract*, des joueurs très lucides et tout à fait conscients. Ceux-là agissent avec une habileté consommée. Même lorsqu'ils prétendent avoir recours à un système, ils ne l'appliquent qu'à bon escient. Ils donnent l'illusion de le suivre à la lettre, mais il ne leur déplaît pas de voir le partenaire s'y conformer

1. *Le Rire*, par Henri Bergson, p. 33. Félix Alcan, éditeur.

sans la moindre dérogation. Ils aiment encore mieux avoir devant eux une simple machine. Ces forts joueurs sont les seuls à gagner au *contract bridge*. Aussi leur arrive-t-il souvent de s'écrier : « Ce *contract bridge* est réellement un bien beau jeu », ils ajoutent même : « et très supérieur au plafond! » Des êtres exceptionnels peuvent, il est vrai, mettre du génie à résoudre un problème absurde.

Mais, au bridge-plafond, où chacun doit garder la liberté et l'originalité de son esprit, les joueurs marquent d'un cachet personnel leur manière de jouer.

Les « anciens » jouent, en général, comme dans leur jeunesse, au bridge primitif, puis au bridge aux enchères. Certains d'entre eux ont toujours excellé dans les différentes formes qu'a prises le jeu. Cependant beaucoup ne se sont pas aperçus de la révolution qu'apportait le bridge-plafond, en faisant appel surtout à la pénétration psychologique. Ce n'est pas que ce jeu, plus complexe que les précédents, les aient tant soit peu déconcertés. Ils ne prétendaient d'ailleurs pas être de ces gens de qualité qui savent tout, sans avoir jamais rien appris; mais, modestes et tenaces, ils s'étaient forgé jadis quelques préceptes et ils s'en contentaient. Depuis des années, ils se sont cristallisés. Avec un peu de bonne volonté, ces sympathiques bridgeurs auraient pourtant pu augmenter leur plaisir.

Par contre, les hommes d'âge mûr, qui n'ont commencé à jouer le bridge que peu avant la guerre, ont fait de grands progrès. Souvent vaincus au début par des bridgeurs expérimentés, ils ont étudié la tactique de ces bons joueurs. Ils ont tiré parti d'un contact journalier avec des joueurs de toutes forces, mais ils recherchaient principalement les tables où se trouvaient les meilleurs, car leur but était d'apprendre. Ils ont été récompensés de leurs efforts. Il suffit du reste de considérer comment on jouait le bridge-plafond, il y a seulement dix ou douze ans[1] et comment on le joue aujourd'hui, pour être frappé du chemin parcouru.

1. A l'exception d'un Cercle, où, aussitôt après la guerre, se rencontrèrent à peu près tous les grands joueurs que Paris pouvait compter, et où la partie de bridge-plafond atteint, en très peu de temps, un niveau très élevé. C'est dans ce Cercle que fut élaborée la doctrine française, dont les grandes lignes subsisteront, contre vent et marée, tant que l'on jouera au bridge.

C'est à voir jouer les jeunes que l'on éprouve le plus grand réconfort. Ils n'ont pas eu à faire eux-mêmes toute leur éducation, ils n'ont eu qu'à assimiler les conclusions auxquelles un long apprentissage avait conduit leurs devanciers. Mais ils les ont remarquablement assimilées. Dans le tournoi des Officiers de réserve, auquel prenaient part des centaines de bridgeurs, une équipe de jeunes Lillois (leur doyen n'avait pas trente ans) est arrivée, l'année dernière, en finale et c'est de très peu qu'elle a manqué la victoire suprême sur des adversaires qui étaient de beaucoup leurs aînés. Dans la Coupe Maurice Ganne (tournoi réservé aux élèves et anciens élèves des Grandes Écoles et Écoles Supérieures de France), la seule école représentée, après des éliminatoires privées, par une équipe d'*élèves*, était celle des Hautes Études Commerciales. Cette équipe est, elle aussi, arrivée en finale, et ces étudiants, dont le plus âgé était à peine majeur, ont sérieusement menacé les vétérans de l'École Centrale des Arts et Manufactures.

Les Français ont déjà su conquérir une place enviée parmi les meilleurs bridgeurs du monde; il ne semble pas douteux que, grâce à ces jeunes espoirs, la France conserve un des tout premiers rangs.

***

Il n'est cependant pas facile, même avec d'excellentes raisons, de convaincre ou d'améliorer les joueurs.

Ce qui les empêche le plus souvent d'amender leur jeu, malgré les bons conseils qu'ils peuvent recevoir, c'est que l'amour-propre met un bandeau sur les yeux. L'homme est toujours le jouet de ses illusions, mais, dans aucun domaine, les illusions ne peuvent se donner plus libre cours qu'au bridge. Certes, il y a des sanctions partielles, des sanctions immédiates et même assez sévères, des « pénalités » sous la forme d'amendes, et en fin de compte des pertes plus ou moins élevées. Mais il n'y a pas de sanction absolue, probante, comme la place ou la note des diverses épreuves dans les examens et les travaux scolaires, ou encore le classement dans les compétitions sportives.

Au bridge, tous ces critériums font défaut[1], et l'avantageuse opinion que l'on a de soi parvient à fausser et même à annihiler la rectitude du jugement. Le jeu offre, en effet, quantité de coins, de recoins, de replis, de détours, d'échappatoires, pour se dissimuler ses fautes. Les plus lourdes erreurs trouvent une circonstance atténuante ou une entière absolution : on est mal disposé physiquement, ou bien la mauvaise chance s'acharne contre vous. Et, en définitive, tout est responsable de l'échec... tout, sauf le joueur lui-même. Dès lors les pires « mazettes » peuvent se prendre pour des As.

Renan, dans la conversation, se gardait de contredire son interlocuteur, car d'avance il était sûr de ne pouvoir le convaincre. Suprême sagesse, que tous devraient bien méditer : ainsi seraient évitées d'oiseuses discussions avec certains joueurs.

Si les bridgeurs de classe ont parfois un peu d'orgueil, il faut avouer que cet orgueil est assez justifié. Peut-être s'appliquent-ils, même à leur insu, le mot fameux « humble quand je m'étudie, orgueilleux quand je me compare ». Mais, chez certains joueurs médiocres, il ne saurait plus être question d'orgueil : c'est de la vanité. En toutes circonstances, ils ont une observation ou une remontrance à placer. Tantôt grimace méprisante, tantôt geste las ou désespéré. La responsabilité de tout accident ne peut incomber qu'au partenaire. Même si celui-ci n'a pas soufflé mot, et s'ils ont été seuls à faire une déclaration trop optimiste, qui a coûté une forte amende, ils iront jusqu'à lui reprocher d'avoir choisi les cartes roses au lieu des bleues, de s'être assis dans une ligne plutôt que dans l'autre. Et, si le partenaire n'a pas eu ce choix, ils s'en prennent alors au partage des cartes. Mais eux sont infaillibles! Il serait toutefois injuste de leur en vouloir : ils nous donnent gratis une exhilarante comédie.

Quant aux grands bridgeurs, ils ne devraient jamais rien dire, en face d'un partenaire moins fort qu'eux : leur désir de lui être utile ne réussira qu'à le froisser, la plupart du temps. Il y a cependant des joueurs à l'esprit assez ouvert pour

1. Dans les tournois de bridge, chaque joueur de l'équipe battue peut encore faire porter la responsabilité de la défaite sur ses coéquipiers...

admettre les observations et même pour les solliciter. Ceux-là portent le signe des élus. Mais, envers les autres, la ligne de conduite est toute tracée : il faut suivre l'exemple de Renan.

***

D'ailleurs tout n'est pas rose dans la vie d'un grand joueur. Fêté dans le monde, à des parties anodines, il ne rencontre pas toujours dans les Cercles, à des parties d'un taux élevé, autant de sympathie. Sans doute, les relations entre camarades de Cercle sont agréables et souvent empreintes d'une grande cordialité. Mais les Cercles n'échappent pas aux mesquineries, aux méchancetés, qui semblent l'inévitable lot des collectivités, surtout si des questions d'intérêt viennent s'en mêler...

In vino veritas, a-t-on dit longtemps. *In ludo* serait plus juste encore. Plus particulièrement dans un jeu où l'amour-propre ne perd pas ses droits. Au baccara, le ponte s'estime vaincu, non par le banquier, mais par l'inexorable chance. Le banquier ne passera jamais pour un « cerveau », tout au plus concédera-t-on parfois qu'il a de l'estomac. Au bridge, le joueur est vaincu non plus seulement par les cartes, mais par ses adversaires, et il est mortifié. La blessure est douloureuse et elle s'envenime facilement. De fait, les plus irascibles sont les joueurs moyens. Ceux-là se croient des génies supérieurs. Ils voudraient être sans conteste les maîtres de l'heure : ce ne serait que justice! Seulement, leurs gains ne répondent pas à leur attente, et ils en conçoivent une noire amertume. Aussi en a-t-on vu aller trouver les joueurs les plus faibles d'une grosse partie et leur dire : « Vous êtes fous de jouer avec X, avec Y, avec Z. Ils vous mangeront. *Nous ne devrions jouer qu'ensemble* ».

Ce sont ces aimables compagnons qui décernent aux bons joueurs le titre de « crocodiles ». En dehors du Cercle, ils ne manquent pas de raconter, avec quelque fierté, qu'ils font la partie avec des As. A l'intérieur du Cercle, les As ne sont plus que des caïmans! Mais tout est relatif; en n'importe quelle région, il se rencontre, à chaque table, un ou deux crocodiles : ceux qui jouent le moins mal. C'est le bridge... c'est peut-être aussi l'image de la vie.

***

Le bridge demande, de la part de ses adeptes, une vertu primordiale : la probité. La partie ne peut, en effet, subsister que si tous les joueurs se font mutuellement confiance. D'ailleurs, cette probité est presque universelle.

Malgré tout, il existe des brelandiers, qui mettent en pratique le célèbre adage « où il y a des flambeurs, il y a des combineurs ». Adage peut-être aussi vieux que le monde, ou du moins que le jeu. Dès la plus haute antiquité, des gens habiles à corriger la chance, savaient piper les dés. Dans l'argot de la pègre, les flambeurs sont les gens honnêtes qui jouent franc jeu bon argent; les combineurs sont ceux qui, par tous les moyens, cherchent à vider les poches des premiers. Jadis on rencontrait les combineurs à la mer, à la montagne, dans de vagues casinos, qui n'admettaient, bien entendu, comme jeu de cartes, que le baccara. L'association était admirablement organisée : tenancier, caissier, croupiers, rabatteurs, allumeurs, garçons de jeu, valets de pied, chasseurs, tout le monde était de la « combine ». Et, à la fin de la saison, tous les flambeurs, banquiers ou pontes, avaient été dévalisés. C'était l'âge d'or des combineurs. Mais arriva la circulaire Clemenceau et la police des jeux devint une réalité. On peut dire qu'il règne maintenant, dans les casinos, au baccara ou au chemin de fer, une honnêteté à peu près complète.

Les flibustiers des cartes durent chercher d'autres routes à parcourir et à rançonner. Sans doute, il leur restait le poker. Mais il devenait de plus en plus difficile de trouver des victimes à ce jeu. Même les plus ingénus des joueurs réfléchissent aujourd'hui avant de se risquer dans un poker avec des inconnus. Qui n'a pas entendu parler de célèbres parties jouées sur les paquebots? Le poker ne pouvait décidément plus nourrir son homme. A quoi s'attaquer alors? En avant pour le nouveau jeu : le bridge! Et l'on vit s'ouvrir, dans les grandes villes, des maisons douteuses, qui se targuaient d'être des salons de bridge. Mais, au bout de quelques mois, la plupart de ces maisons fermaient leurs portes, soit parce que les clients avaient fait défaut, soit parce que

la police était intervenue. Restaient encore, par bonheur, la Riviera, les stations de sports d'hiver, les plages, les villes d'eaux. Les flambeurs ne se tiendraient pas sur leurs gardes comme au poker, ils marcheraient. Ils ont marché... mais pas très longtemps. La plupart des flambeurs se sont assez vite aperçus qu'ils jouaient avec des combineurs.

Parmi ces détrousseurs de grand chemin, il faut distinguer deux espèces. D'abord les véritables « artistes », qui ont un réel talent... de prestidigitateur. Élégants, distingués, parfois bien élevés ou en donnant du moins l'impression, obligeants au possible, ils ont toujours une auto à mettre à votre disposition, 50 louis à vous prêter, si vous avez oublié votre portefeuille. Ces maîtres de l'art ne pratiquent qu'avec des proies dignes d'eux, longtemps pistées à l'avance et pour lesquelles ils n'hésitent pas à aller faire une saison à 1000 kilomètres. La bande se compose d'un chef et d'un ou deux acolytes. Le chef pourrait d'ailleurs se passer de tout associé. Mais il y a des « copains » qu'il ne veut pas laisser se morfondre... et puis, après la cure, il faudrait quand même partager avec ces frères clairvoyants, avides et menaçants. Autant leur procurer le plaisir de jouer au bridge, et peut-être aussi les voir prendre leur part de responsabilité. Quand la partie est formée, il serait difficile d'en imaginer une d'apparence plus correcte et plus régulière. Jamais le partenaire du flambeur ne risque une demande imprudente, ne commet exprès une faute, même légère. A quoi cela servirait-il, puisque l'on est sûr de faire une manche, et une manche confortable, une donne sur quatre? Ce sera la donne du chef. Les quatre as et les quatre rois iront immanquablement où il le désirera. Si le chef agissait isolément, les as et les rois iraient toujours dans son jeu ou dans celui d'en face, mais avec des comparses, ils les distribuera tout aussi bien de leur côté, quand il aura comme partenaire la victime désignée. C'est que le chef excelle à « filer la carte ». Quand les as et les rois sont repérés, — ce qui, même avec des jeux neufs, ne demande pas, pour un spécialiste, beaucoup de temps —, il n'a plus qu'à les servir à qui il veut. Chaque fois qu'un as ou un roi se trouve sur le paquet et qu'il devrait aller au joueur qu'il s'agit de dépouiller ou à son vis-à-vis, c'est la carte

immédiatement au-dessous qui lui est filée à la place du roi ou de l'as. Filer la carte est l'A. B. C. de la prestidigitation, mais arriver à la filer de telle façon que, même des gens qui ont l'œil, même des gens qui soupçonnent la fraude, n'y voient que du feu, c'est du grand art...

Il suffit ici de penser à tous les coups de bridge que l'on a joués dans sa vie, pour conclure que si, toutes les quatre donnes, on avait eu un as de plus, ou plutôt un as au lieu d'une petite carte, on n'aurait jamais été perdant, du moins au bout de très peu de temps. Or, le fait d'avoir les quatre as et les les quatre rois, tous les quatre coups, représente, à des parties d'un tarif assez élevé, des bénéfices dont bien peu de personnes sauraient se faire une idée : à une partie à 1 franc le point, par exemple, avec trois heures de « travail » par jour, cela rapporterait annuellement au moins un million de francs. Mais ces grands prestidigitateurs, ces illusionnistes d'une habileté étourdissante sont assez rares. D'autant plus que les prestidigitateurs de profession avouée sont en général de très braves gens, qui ont l'amour de leur métier... et qui ne jouent jamais aux cartes.

Au-dessous de ces grands filous du bridge, de ces virtuoses, il y a des tricheurs sans « formation technique » et sans talent, qui ne sont en réalité que leur caricature. Ceux-là sont incapables d'agir seuls, ils ne sont pas assez adroits pour filer la carte, à peine sauraient-ils « faire sauter la coupe ». Ils s'en vont par petits groupes à la recherche d'un pigeon. Quand ils l'ont trouvé, leur « combine » est toujours la même : le partenaire du pigeon fait des déclarations insensées, des erreurs grossières. Quant aux joueurs de l'autre camp, ils ont un code télégraphique, plus ou moins perfectionné, qui leur permet de s'indiquer, à tout moment, les valeurs respectives de leurs jeux[1]. Après un robre, deux au maximum, le pigeon sent qu'il

1. Un de ces codes mérite d'être mentionné! Mais il ne saurait guère être employé en France, car il repose sur l'hésitation. Dans notre pays, les joueurs, qui hésiteraient systématiquement avant de passer parole, se feraient remarquer et ne tarderaient pas à éveiller les soupçons : de fait, l'esthétique traditionnelle du jeu veut, chez nous, que l'on n'hésite pas à passer parole; une longue hésitation doit toujours être suivie d'une déclaration positive. En d'autres pays, il est admis, ou tout au moins toléré, que l'on peut toujours hésiter avant de faire une déclaration quelconque. Des indications

s'est roussi les ailes, quitte la partie et va, au besoin, déposer une plainte. « Ces gens sont si bêtes, si maladroits, disait en parlant de cette basse pègre un tricheur célèbre, qu'ils déshonorent la corporation. » Mais ils sont généralement évacués d'une station balnéaire, avant d'avoir fait de sérieux ravages.

Et le plus fort, c'est qu'il ne faut pas se défier seulement des hommes. Parmi les femmes, il y a les sirènes du « dernier bateau » : les enjôleuses du bridge. Les progrès du féminisme leur ont appris à opérer elles-mêmes. De nationalités bariolées, parfois même des heimatlos, elles ont des accents langoureux et charmeurs. Quand elles ont déniché un « quatrième », autant que possible un riche étranger, la partie se déroule à l'hôtel dans l'appartement de l'une de ces dames. Et ce sont les mêmes trucs lamentables : déclarations ahurissantes, erreurs de tactique invraisemblables, télégraphe secret. Vers l'aube, le riche étranger part, délesté de quelques billets de mille.

Moralité : quand vous êtes seul dans une ville d'eaux ou même dans une capitale et que vous cherchez à faire un bridge, si comme par hasard on vous offre de compléter une table, n'acceptez qu'à condition de jouer un tarif très faible. Vous pourrez ainsi, à bon marché, faire, si l'on peut dire, votre éducation.

***

Les manigances de ces joueurs tarés, ne sauraient faire déchoir le bridge de son rang éminent. Ce jeu subtil et captivant nous fait oublier, pour quelques heures, nos ennuis et nos préoccupations, en même temps qu'il récrée notre esprit de la façon la plus agréable. Il constitue la distraction idéale, du moins pour le bridge-plafond, le modèle des jeux de société ou plutôt d'une société cultivée. Il faut donc se réjouir de voir ce bridge demeurer le jeu favori de tous les intellectuels français. C'est le seul jeu adopté dans la quasi-unanimité de

peuvent alors se donner avant de passer parole, entre compères, sur la force relative qu'offrent encore leurs jeux. Ainsi 6 secondes de silence, après un signal convenu et avant de dire : « Je passe », signifient : une force à trèfle, 9 secondes : une force à carreau, 12 secondes à cœur, 15 secondes à pique. C'est le procédé dit « des longueurs d'onde ».

nos Cercles. Quant aux grands tournois, — Coupe de France, Coupe de Paris, Coupe Liedekerke, Coupe Maurice Ganne, Coupe des Officiers de réserve, le tournoi des Étudiants (institué par l'*Écho de Paris*), la Coupe *Fémina-Paris-Midi*, la Coupe du Golfers'Club, la Coupe de l'Union Interalliée, la Coupe-challenge Chambure, le tournoi de La Baule (organisé par le *Matin* et la *Revue du Bridge*), la Coupe Robert Germain, pour l'Algérie —, toutes ces épreuves, les plus importantes de France, se disputent au bridge-plafond.

Par la résistance qu'elle a opposée à toutes les innovations saugrenues, l'élite française a été du reste presque la seule, dans le monde, à donner une preuve d'indépendance, de perspicacité et de bon sens. Il n'est pas douteux qu'elle tienne à conserver intact un divertissement digne d'elle.

Espérons cependant dans un avenir meilleur pour tous les bridgeurs. Les valeurs soufflées s'effondreront d'elles-mêmes. Le jour où les conventions arbitraires auront été chassées du jeu, le bridge sera de nouveau un plaisir sans mélange, il pourra se jouer partout sans avoir besoin de confesser d'abord ses partenaires, pour savoir quel système ils appliquent (ils ne le savent d'ailleurs pas souvent eux-mêmes!). Il faut noter que, dans certains grands Clubs de Londres, où le *contract bridge* est en faveur, les conventions artificielles sont déjà interdites. D'autre part, il serait injuste de ne pas remarquer que les Américains ont amélioré, l'année dernière, leur jeu si mal venu. Les amendes progressives, ce châtiment draconien, ont disparu. Ils se sont ainsi rapprochés du bridge-plafond. Sans doute, ils ont gardé la fastidieuse péripétie des chelems déclarés, mais en diminuant les primes excessives qui leur étaient attribuées. Malgré cela, ils ont toujours le tort de ne pas récompenser les chelems simplement réussis. Mais n'en demandons pas trop d'un coup : nos amis sont sur la voie de la raison. Encore un effort, et la masse elle-même retrouvera un jeu, qui ne pourra qu'éveiller son intelligence au lieu de l'endormir.

PIERRE BELLANGER

UN SULTANAT FOULBÉ DANS LE CENTRE AFRICAIN

Pendant tout le siècle dernier, de hardis explorateurs ont sillonné l'Afrique, suivis de missions organisées, puis de colonnes expéditionnaires. Non sans de rudes combats entremêlés de heurts diplomatiques où la paix mondiale a déjà couru de graves dangers, l'Afrique a été soumise et les principales nations européennes l'ont partagée en zones d'influence où, peu à peu, la civilisation a conquis ces territoires immenses dont les hommes et la nature s'étaient longtemps conjurés pour interdire l'accès.

Que peut-il subsister à l'heure actuelle de ces empires barbares fondés par les conquérants noirs auxquels se sont heurtés nos explorateurs et nos soldats?

Des noms et des ruines perpétuent-ils seuls la mémoire de Samory, de Béhanzin, de Rabah?...

Une civilisation niveleuse risque-t-elle d'anéantir, en même temps que les empires africains, les traditions, l'organisation politique et sociale, les coutumes et les mœurs pittoresques de ces peuples longtemps isolés du reste du monde?

Voilà ce que se demandent, non sans quelque appréhension, les amateurs d'exotisme.

Nous pouvons les rassurer. L'Afrique garde encore son vrai visage et la France, en particulier, a pris à cœur de concilier, chaque fois que la chose était possible, ses principes civilisateurs avec le respect des traditions et des coutumes ances-

trales, faute desquelles les populations soumises se seraient trouvées désorientées et désaxées.

Certes, ce n'est pas dans les ports d'escale ou dans les grandes villes coloniales qu'il faut aller chercher ce qui subsiste de vraiment original en Afrique. Le touriste risquerait d'y être aussi désappointé que Tartarin lorsqu'il s'avisa d'aller chasser le lion dans la banlieue d'Alger. Le noir en contact

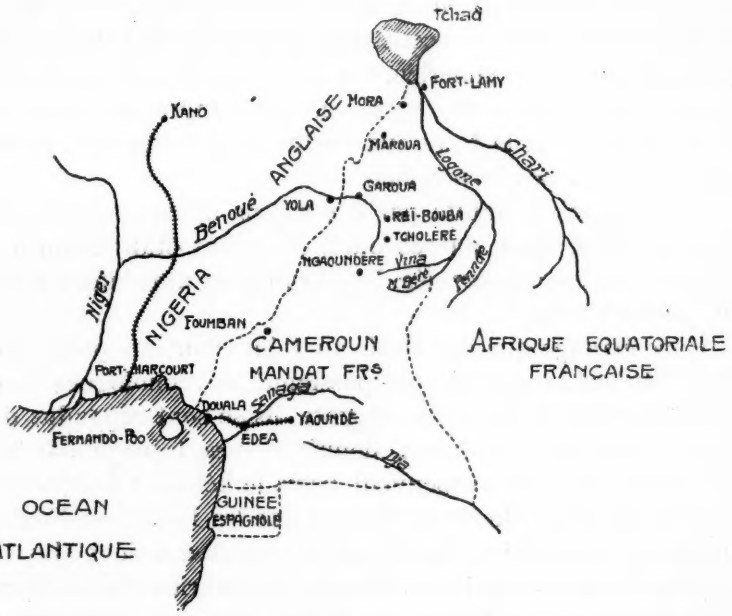

étroit et journalier avec l'Européen s'empresse de lui emprunter, faute de mieux, l'apparence extérieure et s'affuble d'un chapeau ou de fixe-chaussettes en attendant le surplus du costume qu'il finit par revêtir entièrement.

Mais à l'intérieur du continent, loin des chemins de fer, des ports, des villes commerçantes, subsistent encore des petits royaumes indigènes qui ont gardé à peu près intactes leur organisation et leurs coutumes, et restent, de ce fait, un terrain d'observation particulièrement intéressant pour les ethnologues et pour tous ceux qui étudient le folklore des races primitives.

Entre le bassin de l'Atlantique, représenté par la Bénoué

et ses affluents, et le bassin intérieur du Tchad, alimenté par le Logone, s'étend une vaste contrée appelée l'Adamaoua, du nom, semble-t-il, du principal conquérant Foulbé, Adamou. Étymologie que certains contestent; d'après eux ce pays devrait son nom à celui de nos premiers parents Adamou (Adam) et Aoua (Ève) : il ne serait autre, en conséquence, que le paradis terrestre.

Telle, en effet, dut apparaître aux premiers musulmans venus des déserts du Nord, cette contrée bien arrosée, fertile, et dont une partie est constituée par un vaste plateau d'une altitude moyenne supérieure à mille mètres, où coulent, au milieu de prairies verdoyantes, d'innombrables ruisseaux. N'était-ce pas là la terre aux fontaines perpétuelles, promise aux croyants par le prophète?

Cet éden était habité par des païens appartenant à différentes tribus, sinon autochtones, du moins établies sur le sol depuis une époque reculée. Les Arabes les appelaient Kirdis, les Peuls Habés.

Race étrange que ces Peuls au teint clair, au profil sémitique et dont les origines ont passionné les ethnologues. Venus probablement de la Haute-Égypte, ils se sont répandus dans toute l'Afrique occidentale, depuis le désert jusqu'à la zone des forêts, partout où peuvent vivre le bétail et les chevaux.

C'est au début du siècle dernier que les Peuls, ou Foulbés, firent leur apparition dans la région qu'ils devaient plus tard appeler l'Adamaoua. Leurs débuts n'eurent rien d'une invasion conquérante; marchant par petites troupes, précédés de leurs Ardos (chefs) qui n'avaient pas encore pris le titre de Lamidos (sultans), ils durent se résigner, pour être tolérés par les possesseurs du sol, à leur rendre hommage et à leur payer tribut. Ils se soumirent même, dit-on, à certains droits humiliants, rappelant notre légendaire droit de cuissage.

Quelques marabouts Foulbés, cependant, se sentant l'étoffe de prophètes et de chefs, supportaient impatiemment la sujétion dans laquelle se trouvait réduit un peuple de croyants qu'ils estimaient supérieurs aux païens autochtones. L'étendard de la révolte et de l'invasion organisée fut levé par le marabout Othman-dan-Fodio. Mais c'est surtout son successeur, le Lamido Adamou, qui conduisit les Ardos Foulbés,

ralliés sous sa bannière, à la guerre sainte et paracheva la conquête de l'Adamaoua.

Cette conquête fut une succession de batailles livrées à des peuplades différentes et divisées. Les Foulbés usèrent non seulement de la supériorité que leur donnaient leur organisation et leur cavalerie, arme inconnue chez les païens, mais encore d'une diplomatie analogue à celle des Romains dans la conquête des Gaules. Nombre de chefs païens, ayant fait appel contre un de leurs voisins aux armées peuls, se trouvèrent, une fois leurs adversaires vaincus, dans l'obligation de se soumettre à leur tour à ces alliés devenus des maîtres.

Jamais, cependant, les musulmans n'arrivèrent à conquérir la totalité du pays. Un certain nombre de Kirdis, réfugiés dans les massifs montagneux et inaccessibles à la cavalerie peulhe, gardèrent leur indépendance qu'ils conservaient encore au moment de la pénétration européenne. Mais les plaines, les vallées fertiles, les principales cités et les tribus qui préféraient à la pauvreté dans la liberté, l'abondance dans une sujétion assez douce, se soumirent aux Foulbés.

Les grands chefs des tribus peuls, une fois leur domination bien assise, échangèrent le titre d'Ardo contre celui de Lamido et se taillèrent des fiefs, relevant en principe du sultan de Yola, mais en pratique indépendants. Ils ne recouraient guère à leur suzerain que pour en faire l'arbitre de leurs querelles, car ces grands feudataires ne tardèrent pas, une fois les païens soumis, à se battre entre eux.

Les Lamidos de l'Adamaoua, au nombre d'une trentaine, sortent de deux grandes familles foulbés, les Yillaga et les Volarbé. Les principaux furent et sont encore ceux de Banyo, de Ngaoundéré, de Garoua, de Maroua, et du Boubandjidda ou de Reï-Bouba, nom de sa capitale.

C'est ce dernier sultanat qui, grâce à son isolement, à sa forte et intelligente organisation, et à la personnalité des Lamidos qui s'y sont succédé, a le mieux conservé sa physionomie originale et intéressante. A sa tête se trouve le Sultan, élu en principe par les notables foulbés, mais en réalité, héréditaire.

Reï-Bouba a été illustré par ses trois derniers Lamidos : Bouba-Ndjidda, Bouba-Djouroum, Bouba-Djamaah.

Bouba-Ndjidda fut le chef de la dynastie, le conquérant et l'organisateur. Il a donné son nom au lamidat et sa mémoire est encore invoquée à chaque instant par ses descendants et ses sujets. C'était un rude guerrier et un politique avisé, appartenant à la famille des Yillaga; il soumit la région située sur les bassins supérieurs de la Bénoué et du Logone. Il avait pu constater que les Kirdis habitant cette contrée : Damas, Dourous, Lakkas et Niamsniams, étaient braves et belliqueux, et il eut l'habileté de se les attacher en donnant à leurs chefs de belles armes et des habits somptueux et en prenant lui-même femme dans le pays, exemple imité depuis par ses descendants. Aussi ne tarda-t-il pas à posséder, grâce à ces auxiliaires, une excellente armée dont l'infanterie kirdi, en particulier, était redoutable.

A la tête de ses troupes, Bouda-Ndjidda joua des coudes, et, une fois les autochtones bien en mains, s'agrandit aux dépens de ses voisins. Il poussa jusqu'aux portes de Ngaoundéré, dont le Sultan, malgré sa nombreuse et brillante cavalerie, n'osa risquer la bataille et lui céda le territoire du M'Béré.

Se sentant menacés, les Lamidos foulbés firent appel au Sultan de Yola pour mettre à la raison leur trop turbulent voisin, mais Bouba-Ndjidda osa tenir tête à son suzerain et lui infligea un cuisant échec devant la ville forte de Tcholéré, où il s'était retranché, et dont le Lamido de Yola ne put le déloger. Bouba-Ndjidda fut, à partir de cette date, souverain maître chez lui.

Son fils, Bouba-Djouroum, continua la politique paternelle et chercha toutes les occasions de s'agrandir. Il s'empara notamment d'une grande partie du pays Dourou qu'il enleva à Mohaman Gabdo, sultan de Ngaoundéré, prince faible et incapable.

Puis vint la conquête européenne. Bouba-Djouroum résista bravement aux Allemands, mais ses soldats furent décimés par les mitrailleuses devant Reï-Bouba et le pays se soumit, du moins en apparence.

On peut bien penser que des guerriers aussi courageux et indépendants supportaient avec impatience la domination allemande. Le Sultan Bouba-Djamaah, en particulier, fils de

Bouba-Djouroum, avait de multiples raisons pour ne pas sympathiser avec les nouveaux maîtres du pays. Par contre, se trouvant limitrophe de nos colonies de l'Oubangui-Chari et du Tchad, il entretenait avec les Français des relations cordiales, aussi n'hésita-t-il pas, en 1914, à prendre le parti des Alliés auxquels il fournit des porteurs, des vivres et qu'il aida de tout son pouvoir pendant la dure campagne du Cameroun.

La paix conclue, la France, chargée de l'administration du territoire conquis, reconnut l'aide que Bouba-Djamaah lui avait fournie et le confirma dans ses attributions.

Bouba-Djamaah gouverne donc son lamidat sous le contrôle de l'Administrateur commandant la région de la Bénoué, auquel il paie l'impôt et fournit des prestations en nature, notamment la main-d'œuvre nécessaire à l'exécution des grands travaux publics.

Vers la fin de 1932, un de nos amis, fixé depuis plusieurs années dans le nord du Cameroun, nous avait communiqué les notes historiques exposées ci-dessus et nous avait parlé avec tant d'enthousiasme du Lamido de Reï-Bouba, que nous avons décidé de consacrer à cette région le séjour que nous allions faire, dans l'Afrique Centrale.

Dès notre arrivée au poste de Garoua, dont dépend Reï-Bouba, nous avons prié l'Administrateur commandant la circonscription de bien vouloir aviser le Sultan de notre arrivée prochaine et de nous recommander à lui. Bouba-Djamaah tient, en effet, à être prévenu du passage de tout Européen sur ses terres. Faute de prendre cette précaution, on risquerait d'être reçu plus que fraîchement. Par surcroît de politesse, nous nous sommes arrêtés dès le premier campement de son territoire, à une vingtaine de kilomètres de la capitale, et avons envoyé un courrier annoncer au Sultan notre visite pour le lendemain matin.

Toutes ces formalités ont été appréciées et nous rencontrons, à trois kilomètres de Reï-Bouba, la garde à cheval envoyée à notre rencontre sous la direction du Laouane, autrement dit du chef de la cavalerie. Cet officier est à pied, au milieu de la piste, accompagné de l'interprète du Sultan, il est vêtu de vastes boubous, multicolores et richement brodés,

dont la superposition indique son grade et son importance, mais ne facilite pas sa remise en selle. De chaque côté de la piste il a placé une longue haie de cavaliers magnifiques, auxquels leurs casques surmontés de plumes d'autruches, leurs cottes de mailles, leurs longues épées droites à poignée cruciforme et leurs lances donnent l'aspect de chevaliers du moyen âge. Les somptueux caparaçons, aux dessins géométriques, qui recouvrent leurs chevaux de la tête aux pieds, rendent l'illusion plus frappante.

Après l'échange de quelques paroles de bienvenue, toute cette cavalerie entoure notre voiture et nous escorte au galop jusqu'à la porte de Reï-Bouba.

La ville est bâtie sur un tertre entouré de murailles de boue séchée, celles-ci sont maintenant écroulées, une imperceptible butte surmontée de cactus indique leur emplacement, mais il est néanmoins interdit aux indigènes de les franchir et toute la circulation doit se faire par les cases rondes qui, à chaque entrée de la ville, servent à la fois de corps de garde et de porte.

Devant celle par laquelle nous devons pénétrer, il y a une large place plantée d'immenses arbres sous lesquels nous attend le Sultan, sa suite, sa fanfare et sa garde. Le souverain, trop âgé et trop lourd pour monter à cheval, est assis dans une petite charrette anglaise, originairement faite pour un âne ou un petit poney, un dais de satin bleu brodé d'argent l'abrite et son parasol est porté au-dessus de lui. Les captifs qui le traînent sont à genoux ou courbés autour de lui. Le terme de captif n'a ici aucun sens péjoratif ou humiliant, il indique simplement que ceux qui le portent ne sont pas de la race conquérante des Foulbés, mais appartiennent aux races conquises.

A notre arrivée, le Sultan met pied à terre et vient nous serrer la main; c'est un magnifique vieillard qui doit atteindre près de deux mètres et dont la carrure est en proportion avec la taille. Nous échangeons, par le truchement de l'interprète respectueusement courbé en deux auprès de son roi, les salutations et les bénédictions d'usage et Bouba-Djamaah nous invite à nous rendre au campement qu'il a fait préparer à notre intention dans sa ville.

Autour du Lamido sont groupés les dignitaires du sultanat dont les uns sont des Foulbés et les autres des captifs; ce sont le Ouakili, ministre de l'intérieur, le Gueldima, représentant des Foulbés auprès du Lamido, le Kaïgama, ministre des travaux publics, le Serki Yara, chef de la police, le Samaki,

DIGNITAIRES DE LA COUR DU SULTAN DE REÏ-BOUBA.

chef des écuries, le Serkiosanou, ministre de l'agriculture et chef des troupeaux, le Serkim Koffa, gardien des portes de la ville, le Echiroma, chef des bâtiments et logements, le Lamido Tchouldé, chef des captifs, l'Iman, chef religieux de la mosquée. Tous ces dignitaires portent de superbes costumes, des turbans multicolores, de vastes boubous brodés et sont montés sur des chevaux richement harnachés.

Mais, dans les lamidats guerriers, comme celui de Reï-Bouba,

les ministres chargés de l'armée et les chefs de guerre ont une importance particulière : le Serki Yaki est le ministre de la guerre, le Laouane est le chef de la cavalerie, les Kassalas commandent les fantassins et les Bigaolas, les archers. Ces officiers sont presque tous de vieux guerriers. Les Bigaolas forment une troupe impressionnante, vêtus de tuniques rouges brodées d'or, le dos couvert d'une peau de panthère, appuyés sur leurs hauts boucliers de peau d'éléphant, ornés de plaques d'argent, ils tiennent à la main leurs sagaies et portent à l'épaule leurs arcs et leurs carquois de peau bigarrée, d'où pendent de longues queues de cheval blanches.

En cas de guerre, chacun des Bigaolas commande à cent hommes et, au cours de la pacification des tribus turbulentes de la frontière, ces braves soldats ont souvent apporté aux forces de police françaises une aide efficace. En temps de paix, ils constituent la garde particulière du Sultan. Les jours de fête, en grand uniforme, ils exécutent une très pittoresque danse de guerre.

Les archers, rangés sur deux lignes parallèles et se faisant face, nous font assister à un simulacre de combat, puis défilent devant nous, leurs boucliers sur la tête, faisant la tortue comme les légionnaires romains.

Pendant tout ce temps, les énormes tambours de guerre, portés sur la tête et frappés de battoirs en peau d'hippopotame, les immenses trompes de cuivre, les olifants d'ivoire, les flageolets de corne de chèvre, les calebasses remplies de petits cailloux et cent autres instruments divers font retentir leur sauvage musique.

Pour pénétrer dans la ville, nous passons devant le Sultan qui se lève pour nous saluer à nouveau et nous nous dirigeons vers le campement à travers un dédale de rues étroites, bordées par les interminables paillassons qui servent de clôture à chaque groupe familial de cases.

Le campement est remarquablement propre, on en a même expulsé en notre honneur deux malheureuses missionnaires protestantes qu'on tient soigneusement cachées, je ne sais pourquoi, dans des cases voisines. Sur la petite place qui précède nos cases, à l'ombre de beaux arbres, sont les vivres que le Sultan offre à nos boys : vastes coffres regorgeant de boules de

mil, calebasses pleines de lait et de miel. A l'intérieur sont les présents de bienvenue qui nous sont destinés : c'est une profusion de nattes et de chapeaux de paille de couleurs variées, tressés par les femmes du Lamido, de sagaies, d'arcs et de carquois artistement travaillés; sans parler de ravissantes

ARCHERS DE LA GARDE PERSONNELLE DU SULTAN DE REÏ-BOUBA.

calebasses, gravées au feu, contenant également du lait, du miel et des pâtisseries. Le tout est d'une propreté méticuleuse et ne laisse pas de nous impressionner fortement; nous avons toujours été fort bien reçus par les chefs indigènes, mais jamais avec un faste ni une générosité pareils.

Nous faisons demander une audience au Sultan pour le remercier de son accueil et lui remettre les cadeaux que nous lui apportons, elle nous est accordée aussitôt. Le saré, enclos

familial du Lamido, est entouré d'une très haute muraille de boue séchée, surmontée d'un réseau de petits bambous pointus qui remplacent ici les tessons de bouteille dont nous couronnons nos murs. Devant le palais, sur une vaste place, l'armée, la musique et la population sont rassemblées pour nous faire honneur. Une véranda de bois, au toit de chaume, permet au souverain d'assister aux fêtes religieuses qui ont lieu devant sa demeure.

Nous pénétrons dans une large et fort haute galerie, aux solides piliers de terre, qui sert de corps de garde et dans laquelle veillent jour et nuit les Bigaolas de service, nul ne la franchit sans montrer patte blanche : les femmes doivent, en passant devant la garde, entr'ouvrir leur pagne et les hommes se déshabillent jusqu'à la ceinture. On nous épargne ces formalités, mais le soldat qui nous accompagne dépose ses armes et ses boubous.

La galerie est assez bruyante, mais dès que nous avons franchi la petite porte qui la sépare des appartements du Sultan, nous nous trouvons enveloppés d'un silence religieux, notre guide ne s'avance que lentement et courbé jusqu'au sol. La cour intérieure dans laquelle nous sommes introduits n'est occupée que par quelques captifs, les reins ceints de pagnes de soie bleue brodée d'or et d'argent et accroupis en différents points. De temps en temps l'un d'eux, à voix presque basse, chante doucement les louanges du roi et de sa famille. Deux ou trois beaux arbres répandent une ombre bienfaisante, de chacune de leurs branches pend une corde qui permet aux captifs de service de faire fuir tout oiseau qui, venant s'y poser, risquerait de commettre l'épouvantable inconvenance de s'oublier devant le Sultan.

Bouba-Djamaah nous attend sous un petit appentis de paille dont la modestie tranche nettement avec ce que nous venons de voir. Il est assis sur un vieux lit de cuivre, entouré d'un invraisemblable bric-à-brac : des vieilles théières, des pendules hors d'usage, des lampes électriques de poche dont les piles sont épuisées depuis longtemps et, ce qui nous surprend le plus, des cuvettes dans lesquelles flottent des canards et des poissons de celluloïd.

L'interprète, aussitôt convoqué, vient s'accroupir à quatre

pattes à l'entrée de l'appentis et la conversation commence. Jusque-là, nous nous sommes contentés de répéter incessamment le mot « Merci », le seul que nous sachions dire en foulbé. Le Sultan s'intéresse tout particulièrement à nos familles, à nos fortunes, à nos occupations, à nos enfants, à nos propriétés métropolitaines et à toutes sortes de questions strictement personnelles. Nous lui répondons sans fausse modestie, loin de là, et parvenons à l'impressionner visiblement; c'est ce que nous cherchons, car nous désirons qu'il nous donne un large accès aux richesses cynégétiques de son territoire, ce qu'il ne fait pas volontiers pour tout le monde. Il n'a pas toujours eu à se louer, nous dit-il, des Européens qu'il a autorisés à chasser chez lui. Une question d'ordre plus général l'inquiète aussi : le Haut Commissaire, qu'il a rencontré récemment, lui a parlé d'un chemin de fer qui traverserait éventuellement son territoire et le Lamido voudrait bien que je lui précise quelques points restés vagues dans son esprit et sur lesquels il n'a pas osé interroger le Haut Commissaire. Le principal est de savoir qui doit, de lui ou des Français, payer l'immense quantité de fer nécessaire à l'établissement de la voie; je le rassure de mon mieux, mais ne suis pas sûr de l'avoir parfaitement apaisé.

Je fais ensuite apporter les cadeaux que je lui destine, ils sont d'importance : quatre équipements complets de cuirassier d'avant-guerre, deux sabres d'officier de marine, douze sabres de cavalerie, six casques de pompier et plusieurs coupons de soie brochée. L'effet produit est considérable et le Sultan en reste bouche bée; il me demande si j'ai donné de pareils présents à quelque autre chef indigène et je mets le comble à sa fierté en lui affirmant que, seul, le Président de la République française possède des gardes ainsi vêtus. Il fait aussitôt comparaître un de ses fidèles Bigaolas pour mieux juger de l'aspect présenté par d'aussi rares équipements. L'expérience est quelque peu compliquée par l'extrême répugnance qu'éprouve le vieux soldat à se tenir debout et à s'armer devant son souverain, mais, l'orgueil aidant, il prend bientôt confiance et se pavane majestueusement dans la cour, tandis que Bouba-Djamaah, au septième ciel, manifeste une joie et une reconnaissance hors de proportion avec la

valeur de ses présents. Nous pouvons être tranquilles, les éléphants et les rhinocéros du Boubandjidda sont à nous.

Avant de retourner à notre campement, nous visitons les pièces d'apparat du palais, elles nous dédommagent amplement de la déception que nous avons éprouvée en trouvant le Sultan dans un nid à rat. La décoration intérieure en est de boue séchée et cirée comme des boiseries. Partout des frises d'animaux et de bucranes stylisés, des niches et des piliers artistement sculptés; les plafonds sont faits de poutres de rônier richement peintes; seuls quelques tapis de bazar mettent une note discordante dans un ensemble vraiment magnifique et inattendu.

Pendant notre dîner, honneur insigne, des femmes du palais, en pagnes uniformes, et des guerriers viennent nous charmer par un tam-tam quelque peu monotone, mais non dépourvu d'intérêt. C'est la première fois que nous voyons, en Afrique, hommes et femmes danser ensemble.

Pendant six semaines, nous avons parcouru à pied le sultanat de Reï-Bouba, vivant dans les villages, n'ayant auprès de nous que les hommes du Sultan, et notre escorte se composait d'une centaine d'individus, tant soldats que pisteurs, guides, tipoyeurs, porteurs et courriers. Nous avons pu apprécier le pathétique amour que tous portent à leur souverain qu'ils nomment Baba, c'est-à-dire père. Rien n'est émouvant comme d'entendre les vieux soldats grisonnants nous dire avec une conviction sincère : « Baba be fine king, be fine too much! » car ils ne parlent, comme langue européenne, que le *pidgin english*. Les procédés du Sultan vis-à-vis de nous ont toujours été d'une délicatesse et d'une attention qui auraient fait honneur à bien des personnages réputés plus civilisés que lui. Mais si nos relations ont toujours été courtoises, elles n'offraient pas, pendant les premiers jours, la confiante et charmante amitié qu'il nous a témoignée quand il nous a mieux connus; le malheureux Bouba-Djamaah a eu affaire à tant d'aventuriers ou, plus simplement, à tant d'Européens mal élevés, qu'il a déjà appris à faire entre eux de subtiles et judicieuses différences. La sûreté avec laquelle ses hommes nous disaient, en parlant des blancs qu'ils connaissaient, « This be big man » ou « This be small man » a quelque chose d'impressionnant.

Les administrateurs qui ont eu le Boubandjidda dans leur circonscription sont unanimes à rendre justice à son Sultan : chez lui les palabres sont réglées avec équité, les populations satisfaites de leur sort ne souffrent jamais de la disette, l'impôt est payé et les prestations accomplies avec une exactitude scrupuleuse, la plus grande complaisance et la plus cordiale coopération sont apportées dans l'exécution des travaux publics.

Tout cela n'est cependant pas du goût de tous. Certains fonctionnaires imbus des immortels principes qui font la force, ou la faiblesse, de notre démocratie, supportent mal cette perfection toute monarchique. Ils n'ont pour qualifier ce remarquable souverain que les noms de tyranneau, de marchand d'esclaves, de fabricant d'eunuques, etc., et un barrage est savamment établi pour éviter que la moindre satisfaction d'amour-propre vienne récompenser le très efficace appui que l'autorité de Bouba-Djamaah apporte à notre œuvre de colonisation.

J'ai vu, en Afrique Occidentale, des croix d'officier et même des cravates de commandeur de la Légion d'honneur distribuées avec une incroyable générosité à des chefs qui ont pour seul mérite de n'avoir pas hérité du pouvoir qu'il détiennent et qui, issus des basses classes de la société indigène, ont été imposés à des populations qui ne les estiment ni ne les respectent.

J'ai vu, en Afrique Équatoriale, des récompenses scandaleuses sanctionner les abominales pratiques du chef Béso, ancien boy et sanguinaire crapule, qui a fait fuir du canton de Fort-Archambault une notable partie de la population Sara.

Mais trois ans d'efforts ne m'ont pas permis d'obtenir la croix de chevalier de la Légion d'honneur pour le sultan de Reï-Bouba!

Quant à nous, chaque jour passé chez lui a vu croître notre admiration et notre affection pour un chef dont l'indiscutable autorité ne nuit en rien au fanatique dévouement qu'ont pour lui ses administrés.

JEAN LEBAUDY

LE BATEAU IVRE

Je m'étais attardé après mon repas, au début de l'après-midi, dans l'auberge de l'*Oie d'Or* à Augsbourg. Une dizaine de consommateurs conversaient à mi-voix. J'avais réglé ma note. La servante, remarquant que je laissais sur une assiette une belle tranche d'Emmenthal, m'avait dit, surprise :

— Vous ne l'emportez pas?

J'avais fait un geste qui pouvait signifier :

— Qu'en ferais-je?

— Alors, — avait-elle dit, — me permettriez-vous de le prendre?

Elle avait enveloppé ce fromage dans un papier et l'avait mis dans un tiroir. Puis, se dirigeant vers l'appareil de radio qui ne cessait de faire entendre de la musique allemande, elle avait capté un poste parisien. Une voix de femme au bord de la Seine chantait *Envoi de fleurs* de Paul Delmet.

Depuis un moment, un groupe d'hommes attablés au bout de la pièce s'entretenait visiblement de moi. Je le comprenais aux regards furtifs qu'ils lançaient de mon côté. L'un d'entre eux, de taille moyenne, assez gros, se leva, s'approcha.

« Voilà encore des gens, me dis-je, qui vont me chercher une histoire. »

L'inconnu s'arrêta à deux pas, salua :

— Pourriez-vous me dire, je vous prie, quels sont les insignes que vous portez à votre boutonnière?

— Des décorations de guerre françaises.

— C'est bien ce que je disais! — murmura-t-il.

Il fit demi-tour, rejoignit ses compatriotes et leur fit part de ma déclaration. Ils discutèrent avec le sérieux de personnages qui auraient à résoudre une grave difficulté.

Le bonhomme, à nouveau, quitta son siège et se mit en mouvement, d'un pas tranquille, comme celui des sections d'assaut.

« Cette fois, pensai-je, il va me provoquer et je vais lui lancer à la tête cette superbe et lourde chope. »

Il se fixa comme la première fois à quelque distance, fit un deuxième plongeon.

— Mes camarades désireraient savoir quelles sont ces décorations et à quelles distinctions de notre armée elles correspondent.

— La rouge, — répondis-je, — est la Légion d'honneur, la jaune, la médaille militaire, la verte, la croix de guerre, mais je suis trop mal renseigné sur les médailles qui récompensent vos soldats pour établir un parallèle.

Il remercia, rejoignit son groupe, puis revint dans ma direction.

« C'est donc la troisième entrevue qui sera la bonne, me dis-je. Les gaillards ont envie de se battre. Ils appartiennent peut-être à une escouade du parti brun qui s'ennuie dans l'inaction. »

Pourtant, ma qualité de combattant m'avait valu partout des sympathies. Je me rappelai l'anecdote contée par M. Didier Poulain.

Dans une petite ville du centre il assistait un soir au cinéma à la projection d'un film de propagande. Quand le public se dressa pour chanter *Horst Wessel lied*, il fut le seul à se taire et à ne point lever le bras. Son voisin dont il avait remarqué la manche vide lui dit à l'entr'acte :

— Vous êtes étranger?

— Français!

— Ah! combattant?

— Oui.

— Quelle arme?

— Infanterie.

— Moi aussi.

Ils causèrent. Ils découvrirent qu'ils étaient opposés l'un

à l'autre dans le secteur où le manchot avait reçu sa blessure.

— C'est peut-être vous! — dit l'Allemand en tendant au Français sa main valide, — qui avez commandé le feu auquel je dois la perte de mon bras...

Les habitués de l'*Oie d'Or* ne me voulaient point de mal.

— Monsieur, — me dit mon questionneur, — mes camarades seraient très sensibles à l'honneur que vous voudriez nous faire en prenant place à notre table.

Ils étaient quatre. On me fit asseoir au milieu. A la table voisine un consommateur au poil blond, aux yeux pâles s'absorbait dans la lecture du *Voelkischer Beobachter*. Celui-ci arborait la croix de fer de première classe. Mes hôtes aux cheveux noirs paraissaient de petits bourgeois. Ils buvaient, ou plutôt contemplaient la bière brune contenue dans de grands verres, devant chacun d'eux. L'un de ces Bavarois me dit :

— Pour les Français, la guerre n'est pas finie. C'est sans doute au Maroc que vous avez combattu?

— Non, — répondis-je, — au front français durant les trois dernières années.

Ils parurent surpris. Après un silence, celui qui m'avait invité expliqua :

— Vous étiez sans doute engagé volontaire à dix-sept ans? Mes camarades pensent que vous avez l'air trop jeune pour un soldat de 14-18.

— Je parais, — dis-je, — moins âgé que je ne le suis réellement. Mais j'ai pris part aux plus importantes batailles, y compris celle de Verdun, à partir de 1916.

— Verdoun, — s'écria-t-il, — j'y étais, je suis de la classe 14. Je servais dans le corps alpin.

— Celui qui a exécuté les premières attaques, en février!...

— Il est bien renseigné, — dit-il à ses compères avec satisfaction.

L'un de ces derniers prit la parole :

— J'étais canonnier. Que pensez-vous de l'artillerie allemande?

— Il est plus agréable d'en parler que de la subir.

Ils rirent, mais ils n'étaient pas convaincus.

— Quel est de tous nos calibres celui que vous redoutez le

plus? — demanda l'artilleur prenant un air malin, — n'est-ce pas le 73?

Il cligna de l'œil vers ses voisins qui parurent admirer sa sagesse, béants dans l'attente de ma réponse.

— Est-ce, — dis-je — un nouveau calibre? J'ai connu le 88 autrichien qui pourrait rivaliser avec notre 75, le 77 qui ne vaut pas un clou, et surtout le 150 et le 210 dont chaque fantassin français n'oublie pas la voix particulière.

J'imitai le sifflement d'un 150 qui monte dans le ciel, passe très haut, s'écrase au loin, l'écroulement du 210, l'arrivée foudroyante du 88. A coups de poing frappés sur la table, faisant trembler les verres, le chasseur alpin renforça l'illusion.

— Je savais bien, — dit-il joyeux, — que vous étiez un vrai *frontkaempfer*. Cela se voit à la figure. La vôtre, comme la nôtre, prouve que vous avez été là-bas.

— Jünger le dit, — expliquai-je. — C'est après deux ans de travaux guerriers, au temps de Verdun et de la Somme, que le visage du combattant a pris la forme qui le distingue et que la lumière des champs en feu s'est définitivement fixée dans son regard qui ne ressemble à aucun autre... « Cette tête, dit le plus grand écrivain de guerre allemand, qui paraîtra aussi énigmatique aux historiens de l'avenir que maint portrait de la Renaissance. »

Au nom de Jünger, le lecteur du journal munichois avait levé la tête, posant rapidement les yeux sur moi. Les autres semblaient ignorer l'auteur du *Boqueteau 127*.

La conversation reprit. Nous parlâmes de tous les secteurs où nous avions passé. Je fis un récit détaillé de quelques journées fameuses, de 1917 et de 1918. Je leur aurais donné moins de joie en découvrant que j'étais leur cousin, que j'appartenais à leur famille.

Un jeune homme s'était installé près de nous.

— Écoute, — lui disait le plus loquace, — écoute le Français! Il raconte très bien!

Un de ceux qui n'avaient encore rien dit prononça :

— Nous sommes frères par-dessus les tranchées.

— Il n'y a plus de tranchées! — affirma le chasseur. — Espérons que rien désormais ne nous séparera de la France.

— De la belle et vaillante France! — reprit une autre voix

Le premier reprit :

— Il peut y avoir encore la guerre entre nous. Cela ne nous empêchera pas d'être frères. Les bons soldats peuvent se combattre sans nuire à l'amitié. Au contraire, dans la lutte ils se connaissent mieux, s'estiment mieux. Croyez, monsieur, que nous vous honorons et que la main que nous vous tendons sera toujours fraternelle et loyale.

A nouveau le blondin solitaire dont je remarquai le museau félin, interrompit sa lecture et regarda celui qui venait de faire ces déclarations.

— Vous avez, — dis-je, — combattu avec discipline et bravoure. Il n'existe pas un des nôtres qui ne considère les Allemands comme les seuls adversaires qui soient dignes de nous.

Le compliment leur fit plaisir.

— Qu'est-ce qui nous rapproche en ce moment? — repris-je. — Les mots que nous prononçons, s'ils restent froids pour des civils, évoquent en nous des images puissantes que rien ne pourrait affaiblir, que ni le temps, ni les événements les plus grandioses ne pourraient submerger dans notre âme et qu'aucune volonté n'arracherait de notre chair. Ces visions incommunicables nous embrasent. Il suffit d'un nom, d'une date pour les évoquer.

Le voisin, qui depuis quelques instants, je le voyais, brûlait de se mêler à la conversation, replia son journal et, se penchant vers nous :

— Excusez, messieurs, je vous prie. Permettez-moi de me présenter. Doktor professor Bûnstler, de Kœnigsberg.

— Le pays de Kant! — lui dis-je.

Il s'inclina avec un sourire. Il me prenait pour un admirateur du philosophe. Il m'observait et semblait attendre quelque chose J'avais oublié de décliner mes noms et qualités.

— Je suis, — lui-dis je, — écrivain et journaliste. Mais je me considère avant tout comme un officier qui s'occupe du mieux qu il peut entre deux guerres.

Les Bavarois éclatèrent d'un rire bruyant.

— La réponse, — dit le professeur, — n'est pas pour me déplaire. J'ai moi-même servi comme premier lieutenant

dans la *Schwerartillerie* contre les Roumains. Et contre qui, s'il vous plaît, cette deuxième guerre?

— C'est aux dirigeants du IIIe Reich qu'il appartient de le demander. L'attaque ne viendra pas de nous.

— De nous non plus, contre la France du moins, soyez-en persuadé. Aussi nous pouvons discuter de la façon la plus objective, examiner la guerre en soi. L'art n'est que la poussière qui tombe des grandes actions. La science ne se développe que chez les nations guerrières, comme les moissons dans le champ où la charrue ne peut passer si l'épée ne l'a pas conquis, si le sang ne l'a pas fécondé, si un esprit viril n'est pas l'animateur du travail humain. La guerre est au commencement de toutes choses et le guerrier est au-dessus de tout. Le lien qui nous rattache est autrement fort que celui qui peut réunir des artistes internationaux, car du jour où sur le champ de bataille nous méritons de devenir des guerriers, nous sommes, quelle que soit la couleur de notre uniforme, classés au-dessus de tous les hommes quels qu'ils soient.

— Les Français, — dis-je, — ont fait un sérieux effort de compréhension depuis quelques années. Nos combattants, vous le savez, n'ont rien négligé pour se rapprocher de leurs anciens ennemis. Ce mouvement date de la vogue qu'a eu chez nous le fameux livre : *A l'Ouest rien de nouveau.*

» Rappelez-vous le chapitre qui forme le sommet de ce livre. Un Allemand, la nuit, dans un trou d'obus, poignarde un des nôtres et durant des heures dans le cauchemar du *no man's land* en tête à tête avec sa victime, s'abandonne au plus romantique, au plus délirant des soliloques.

« Camarade, je ne voulais pas te tuer. Pardonne-moi, camarade. Comment as-tu pu être mon ennemi? Prends vingt ans de ma vie, camarade... J'ai tué le typographe Gérard Duval. Il faut que je devienne typographe, pensé-je tout bouleversé, que je devienne typographe, typographe. »

» Cela continue ainsi pendant dix pages dont la presse française a exploité l'humanitarisme. Le malheur de ce *feldgrau* obligé de tuer un Français et désespéré par ce meurtre a été vivement ressenti chez nous. On a déclaré que rien de plus pathétique n'avait été publié sur la guerre. Jusqu'alors on

avait vécu dans le souvenir des brutalités que vous reprochaient la Belgique et la France du Nord. »

— Je sais! je sais! — dit le Prussien. — C'était de la propagande, n'est-ce pas? Mais nous n'avons rien fait que la guerre ne commande.

— Le récit dont nous parlons a contribué à dissiper ces cruelles images. La figure bouleversée de ce fantassin ennemi, penché sur le cadavre de son frère français, a tout dominé. Ceux qui rappelaient le martyre de Louvain, les déportations de nos civils, les dévastations de nos campagnes se sont fait traiter plus que jamais de bellicistes, de fossiles, de chauvins bornés et hostiles à l'entente de nos deux peuples.

Mes interlocuteurs qui suivaient avec intérêt mes paroles, paraissaient en chercher l'exacte signification.

— Vous n'êtes pas, — poursuivis-je, — incapables de sentiments généreux. Je pourrais même citer plus d'un fait à votre louange, plus d'une marque de cet esprit chevaleresque dont certains des vôtres ont donné l'exemple. Mais le mélodrame de Remarque est fabriqué de toutes pièces. Ceux qui ont passé d'effroyables nuits, perdus entre les lignes, savent combien ce roman sonne faux. Dans ces moments extraordinaires, qui trouverait le temps de s'apitoyer sur le destin d'un ennemi? Où est la bonne direction? Quand cesseront-ils de tirer? Quand verrai-je briller l'aube? Telles sont les questions qui tourmentent ces heures inhumaines. Les cadavres inspirent plus de répulsion que de pitié quand ils couvrent le sol par centaines. La mort de votre meilleur ami vous frappe d'un coup brusque. Mais l'image de ce cher compagnon vous apparaît comme voilée par un rêve, sans dominer vos pensées, sans détendre votre énergie bandée pour une action qui exige sur-le-champ toutes vos forces et ne tolère aucune faiblesse. Plus tard seulement vous éprouverez le chagrin.

— *Richtig!* — dit un des Bavarois.

Et tous hochèrent lentement la tête en guise d'approbation.

— Il me paraît bien impossible que dans de tels instants, vous puissiez vous lamenter comme une femme sur le corps que vous venez de briser.

— Comme une femme! — dit le Prussien. — Le mot est juste.

— J'ai vu plusieurs fois tuer à bout portant des soldats de chez vous...

Ils me regardèrent plus fixement, avec émotion.

— Quand l'homme s'affaisse et meurt, un regret rapide comme l'éclair traverse votre esprit. Dix secondes plus tard vous pensez à autre chose.

Le regard qu'ils échangèrent signifiait que je disais la vérité.

— Un saint François d'Assise, — continuai-je, — serait bien empêché de se conduire autrement que les milliers d'individus que la bataille emporte, roule dans sa vague irrésistible. Ces monologues du sentimentalisme qui font pâmer les non initiés, peuvent s'élever dix ans plus tard dans le cabinet du romancier, jamais dans le trou d'obus du soldat.

Le professeur, épanoui, remarqua :

— Il est impossible de mieux dire! Nous sommes entièrement d'accord!

Les Bavarois exprimèrent par divers mouvements leur satisfaction. Le chasseur alpin prenant le bras du jeune auditeur qui n'avait pas perdu un mot de mon discours et qui ouvrait des yeux ravis, lui dit :

— Voilà un homme qui connaît bien la guerre!

— Mais, — repris-je, encouragé par ce succès, — il est abominable de soutenir que le combattant perd toute dignité et devient semblable au bandit de droit commun comme ont osé le prétendre des pacifistes. Je veux vous rapporter une histoire qui ne me sort plus de l'esprit, comme il est dit dans votre chanson. Le 5 mai 1917, nous avions brisé sur le plateau de Vaucler la résistance du 2e régiment de la garde.

— *Alexander regiment!* — s'écrièrent les Bavarois, un régiment prussien!

— Dans la nuit suivante un fort groupe de volontaires, des soldats du 56e westphalien...

— De Munster! — dirent-ils en chœur.

— Ces volontaires nous reprirent une partie du terrain conquis que nous leur enlevâmes à nouveau le lendemain, et que nous trouvâmes jonché de leurs morts et de leurs blessés. L'un de ceux-ci pouvait avoir dix-sept ou dix-huit ans. Un de nos aspirants lui donna de l'eau sucrée. Un combattant

farouche se tenait près de nous. C'était un sergent appelé Héron, qui depuis lors est tombé, le 2 juin 1918, sur le plateau de Saconin. Il faudrait avoir vu son œil bleu étincelant, sa moustache hérissée. Au cours de la progression j'avais agi en liaison avec lui. Il m'avait crié dans la rafale des coups de feu : « Je voudrais tuer leurs morts! Leurs morts ne sont pas assez morts! »

Un éclair traversa les prunelles de mes Allemands. Ils me sourirent avec amitié pour montrer que ces paroles n'avaient rien de répréhensible. Elles étaient dans le jeu de la guerre.

— Comme nous parlions à notre prisonnier, tout le long du boyau, on cria : « Alerte! Alerte! Alerte aux gaz! » Nous ajustâmes nos masques. Le petit Westphalien se mit à pleurer doucement. Il nous désigna son appareil protecteur crevé par des éclats de grenade. Nous demeurions anxieux. Des obus toxiques tombaient en arrière de nous. Héron se pencha vers le blessé et lui dit :

« Pourquoi pleures-tu? Ne pleure pas, gamin! » Il attacha son propre masque sur la figure mouillée de larmes et courut pour chercher parmi les morts un masque intact. »

Les Bavarois firent entendre un murmure élogieux. Leur troupe s'était augmentée. Pendant que je parlais, plusieurs nouveaux arrivants étaient venus se ranger autour de nous, fumant leurs longues pipes.

— Ce sergent, — dit l'un d'eux, — était un noble cœur. Nous aimerions pouvoir fleurir sa tombe, si un jour nous allions faire un voyage au front de l'ouest. C'est un de ces hommes à qui nous aurions très franchement serré la main.

— Nous l'aurions accueilli, — me dit le professeur, — comme vous, monsieur, qui avez partagé notre vie et qui comprenez la guerre.

— La guerre moderne, — dis-je, — est la plus cruelle de toutes.

— Elle a une forme différente, — dit le professeur, — mais aussi des beautés plus puissantes que celles de Frédéric II.

— Le soldat qui manie les matériels de destruction perfectionnés accomplit sans en avoir toujours conscience un travail terrible. L'aviateur, même s'il est père de famille, incendie, pulvérise des villes inconnues sans entendre les cris

d'effroi des victimes civiles, des femmes, des enfants, que son premier geste serait de protéger et de secourir s'il était auprès d'elles, comme l'artilleur qui ne connaît qu'un objectif à toucher et qui est ravi si ses calculs sont justes, son tir précis, bien ajusté.

Le professeur fit un effort pour me comprendre.

— Les fantassins, — ajoutai-je, — à deux cents mètres fusillent avec allégresse les silhouettes qui paraissent devant eux. Mais leur fureur s'éteint avec le combat. Ils traitent souvent avec bonté et protègent l'ennemi vaincu. Connaissez-vous cette réflexion de Jünger, le plus passionnant de vos écrivains de guerre : « Nous serrions avec effusion les mains qui venaient de nous lancer des grenades... »?

— Dans *Feuer und Blut*, — dit M. Bünstler, — son meilleur livre...

— Les fantassins sont les plus pitoyables des hommes.

Le gros Bavarois était de mon avis. Il y eut un silence. L'intellectuel méditait une réponse.

— Toute haine, — dis-je, — s'efface, devant le visage émouvant de l'homme dont la physionomie crie le désir de vivre.

— Il n'y a jamais de haine! — affirma le Prussien, — à aucun moment, ni avant ni après le combat.

— Non, non, — reprirent avec un ensemble touchant, les Bavarois, — il n'y a jamais de haine, jamais.

— Ce qui nous lance les uns contre les autres, — dit le Prussien, — c'est une force supérieure, la force qui fait tonner les canons, crépiter les fusils, battre les cœurs dans les poitrines et qui couvre la terre de nuages enflammés. Permettez-moi de rappeler cette querelle que vous avez cherchée au sujet des responsabilités de la guerre. Nous ne l'avons jamais comprise. Il a bien fallu répondre à des accusations étranges et qui ne pouvaient nous atteindre, mais qui chez tous les non-Allemands devaient nous faire du tort. Qui est responsable de la gravitation des astres, du chant de l'oiseau, et du glissement des montagnes? Ce que fait la nature est bien fait. Où est la haine du lion qui déchire une gazelle? Mais quand il est repu, le troupeau peut brouter sans crainte.

— Oui. La guerre, — dis-je, sans sourire, rappelant le mot

d'un des leurs, — n'a pas plus besoin d'être justifiée qu'une belle orchidée pourprée? Cependant elle ne peut se comparer aux puissances aveugles, à l'avalanche, au torrent, au tremblement de terre. Elle est voulue, décidée, provoquée par un homme ou par un groupe d'hommes.

— Il y a, — dit le professeur, — soixante-dix habitants au kilomètre carré dans notre Allemagne. Il y a cinq habitants au kilomètre carré en Russie. Si la digue se rompt à l'est, serons-nous coupables? Notre énergie sera-t-elle blâmable en se répandant sur ces territoires inféconds? Le sang qu'on y verra couler n'engraissera-t-il pas des terres improductives? N'aurons-nous pas donné au monde en obéissant à des lois obscures mais souveraines, plus de richesses et plus de beauté?

Je ne répondis pas. Il pensa m'avoir convaincu. Tirant sur le tuyau de leurs pipes, les Bavarois prenaient une expression plus sérieuse et méditative.

— Comme l'a dit notre Führer, quel est le pacifiste qui refuse de manger le pain de l'est, conquis par les chevaliers teutoniques?

Il savoura l'effet produit, puis m'enveloppant d'un regard affectueux :

— L'épée est la reine du monde. Celui qui devient trop débile pour la manier sera mené par l'aiguillon.

— Sans la force militaire, — dis-je, — une civilisation s'abandonne. Qu'on supprime la flotte anglaise et les bateaux de commerce ne pourront plus aller dans l'Océan indien sans y rencontrer de pirates. Qu'on fonde les canons et qu'on détruise les armées de l'Occident, et les minces plages où brille le flambeau seront submergées par la marée barbare. Mais les armes ne sont pas faites pour les armes. Une armée se justifie comme le barrage qui contient le fleuve, par la nécessité de garder des biens menacés. Elle est la protectrice indispensable de la terre, des arts, des métiers...

— Elle est surtout un esprit, — dit le professeur. — Et vous retombez dans l'erreur que je signalais au début de cet entretien si captivant, mais qui montre que bien des vérités profondes vous échappent.

— Pensez-vous aussi, — demandai-je captieusement, — que deux armées qui s'affrontent, s'apparentent à un couple dont

l'enfantement prodigieux ne sera connu que dans un autre monde?

— Ja, — dit-il, — et c'est vraiment pourquoi le combat pourrait se suffire à lui-même. C'est pourquoi seuls des imbéciles peuvent parler de haine, quand des adversaires égaux en bravoure se jettent les uns sur les autres, s'étreignent dans un effort sublime et sanglant pour accomplir les ordres du destin, pour manifester la puissance qui est en eux. Ils grandiront dans l'au-delà. Mais déjà leur récompense est de développer leur nature, de progresser au-dessus d'une foule débile. Et quand vous parlez de pitié, à propos du réflexe d'un soldat qui serre les mains de grenadiers ennemis, vous ne dites pas une chose tout à fait exacte. A ce moment la tâche est faite. Il est porté vers son antagoniste par un mouvement d'autant plus fraternel que celui-ci a montré plus de rudesse dans sa défense.

Au fond, me disais-je, en l'écoutant, il n'y a rien là de nouveau. De même qu'ils travaillent pour travailler, qu'ils dansent pour danser, qu'ils produisent pour produire, qu'ils patinent pour patiner, ils se battent pour se battre. C'est un enseignement assez répandu par leurs philosophes.

Je me rappelais l'histoire de cet aspirant prussien, prisonnier en Sibérie, libéré par la révolution et qui voulait prendre du service, sans savoir choisir entre les rouges et les blancs. Un officier de son pays engagé déjà contre les bolcheviks, lui dit : « Qu'importe! L'essentiel est de bien se battre. Vous rendez même service à celui que vous combattrez, en l'obligeant à mettre en œuvre toutes ses qualités et à se perfectionner dans l'action. »

Cette conception en a fait les mercenaires de la monarchie française et de l'Empire et peuple les bataillons de notre légion étrangère de soldats dévoués.

— Voyez-vous, — reprit le professeur, — le plus grand ennemi de l'homme, c'est le repos.

— Mais l'action, — dis-je, — doit être ordonnée en vue d'un résultat précis.

— L'action est sainte! — proclama-t-il avec enthousiasme.

Il lui plaisait d'être le caillou que roule le torrent.

Et les pages les plus brûlantes d'*Orages d'acier*, lues si

souvent, et de *Feuer und Blut* me revenaient en mémoire. De quel accent religieux leur auteur célébrait les soldats des derniers jours qui luttaient encore quand la cause allemande était perdue, qu'il ne restait plus aucune raison de se battre et que le même instinct qui rassemble les oiseaux migrateurs groupait dans les trous submergés par la mitraille des alliés, quelques enfants perdus de la bataille, enivrés par leur agonie redoutable et solitaire.

Devant des hommes de bonne volonté, serfs d'une religion étrangère, je ressentais plus que jamais nos différences qui rendent impossible un accord durable.

— Quelle est la plus belle de vos chansons, celle qui correspond à *J'avais un camarade*? — demanda M. Bünstler.

— Nous n'avons rien composé durant cette campagne. Nos troupiers chantent toujours le vieux répertoire de l'Empire et de la monarchie.

— Et quel poème vous parle le mieux de cette guerre?

— Mon Dieu! — dis-je embarrassé, — je ne saurais que vous répondre. Mais connaissez-vous cette anecdote allemande? Dans la nuit du 20 au 21 mars 1918, dans la Somme, quelques officiers du 73e régiment de Hanovre, en attendant l'heure de l'assaut dans un abri, écoutaient le bombardement qui faisait mugir la terre. Tous les éléments semblaient déchaînés dans cette nuit catastrophique. Quelqu'un demanda un poème capable de peindre leur situation. L'un d'eux récita une œuvre française, les vers de Rimbaud, *le Bateau ivre*.

— Je connais l'histoire, — dit M. Bünstler, — et j'admire beaucoup cette sublime littérature. Et vous, dans des cas semblables, ne vous-êtes vous jamais rappelé *le Bateau ivre?*

— Jamais, — répondis-je, — et le choix des Hanovriens me parut vraiment singulier.

Le docteur-professeur ne put réprimer un léger sourire et je compris sa pensée. Seuls les Allemands savent découvrir la richesse des chefs-d'œuvre étrangers. Les légers Français qui oublient les noms de leurs héros ont encore besoin qu'on leur révèle les ressources de leur poésie.

— Je vois bien, — expliquai-je, — les correspondances du *Bateau ivre*. Les boyaux, les tranchées aux bermes molles où les eaux s'amassent ont été souvent comparés à des fleuves,

aux tristes affluents d'une mer monstrueuse. Dans les vases de la Somme nous avons vu s'enliser des « noyés pensifs ». Le combattant était « l'autre hiver » avant de recevoir l'initiation terrible, « plus sourd que des cerveaux d'enfants ». Quand il descend le long des lignes sinueuses vers le *no man's land* aux vagues pétrifiées, il ne tarde plus à perdre le contact avec les gens de la rive.

> Comme nous descendions les fleuves impassibles
> Je ne fus plus soudain guidé par les hâleurs...

La liaison est rompue, de petits groupes de fantassins s'enfoncent dans un ouragan dont le fracas ressemble au « clapotement furieux des marées ».

Ils semblaient bouleversés. Les vieux pays du front rendus au silence venaient de se réveiller. Moi-même j'éprouvais la force de l'évocation. Le génie de Rimbaud mêlé à celui des océans irrités et des cyclones de fer planait sur nous.

— Qu'est-ce que la bataille? — dit M. Bünstler, d'une voix frémissante, — c'est vous, c'est moi, c'est le sol qui tremble, la fumée qui éclate, l'artillerie qui gronde...

Ce panthéiste, après un silence, reprit :

— L'âme des batteries et des bataillons produit la force souveraine. En elle nous puisons l'ivresse supérieure. Elle nous conduit où il faut, jusqu'au but où nous nous abattons épuisés, comme après l'étreinte l'homme rompu mais ébloui par le délire de l'amour.

Pour éviter une dispute, je gardai pour moi mes réflexions. Cette abdication de l'intelligence fait peser sur les Allemands une épouvantable fatalité. Il arrive un moment où la force qu'ils ont créée, sans se demander quel en serait l'emploi, les emporte comme la lame jetée à l'assaut des falaises. Ils semblent précisément, à une de ces heures où l'équilibre va se rompre. Ensuite, il ne leur restera qu'à se livrer à leur destin. A quoi peut aboutir cette ruée aveugle? Les remous pousseront-ils dans une île enchantée le bateau ivre? Précipité sur les récifs par un courant vertigineux l'y verrons-nous s'émietter?

Le Français, lucide, combat les cauchemars auxquels le Germain s'abandonne. Plus raisonneur, il semble plus timide. Mais il sait ce qu'il veut. Plus souple, il paraît plus fragile.

On le croyait abattu. Il se redresse avec agilité. Il sort de l'horreur en riant, se gardant bien de s'y complaire. Lui-même est étonné de ses résurrections. C'est le miracle de l'esprit.

L'Allemand, mû par sa volonté puissante, est capable des plus formidables efforts; mais si les ressorts se brisent il ne trouve aucun garde-fou et se laisse rouler au gouffre. Les cas de folie ont été nombreux dans leur armée et les suicides après l'effondrement du mark ne se sont pas moins affreusement multipliés que les crimes politiques, si nombreux qu'on trouvait normale cette frénésie meurtrière.

A la fin de 1918, on a constaté des exemples de folie collective dans leurs malheureuses armées traquées de toutes parts. Si nous avions frappé le coup que nous devions porter le 18 novembre en Lorraine, peut-être aurait-on vu des troupeaux d'hommes hagards traverser les ponts du Rhin, épouvanter le siècle comme le plus affreux, le plus démentiel des songes.

De quoi demain sera-t-il fait? J'éprouvai soudain une angoisse, en prenant congé, au moment de serrer les mains de ces Allemands, dont me séparent, hélas, en dépit des meilleures intentions, d'insondables abîmes.

Je remarquai que tous les consommateurs de l'*Oie d'Or*, assis à d'autres tables avaient suivi notre entretien.

Comme je m'approchai du seuil, ils se levèrent sans mot dire, pour honorer le Français.

GEORGES GAUDY

LE TRAITÉ DE LOCARNO JUGÉ PAR M. STRESEMANN

Le temps n'est pas venu de porter un jugement objectif sur les conséquences de la répudiation du traité de Locarno décrétée par M. Hitler dans les derniers jours du mois de février et rendue publique par lui le 7 mars 1936. Il est également prématuré de se prononcer sur les résultats pratiques de la session extraordinaire du Conseil de la Société des Nations convoquée à la requête des gouvernements belge et français et réunie à Londres, sur la demande du Cabinet britannique. S'il fallait cependant dégager dès maintenant une conclusion, force serait de dire : qu'entre les protestations et les réclamations formulées officiellement au lendemain du 7 mars, et les résultats obtenus, nous avons accumulé beaucoup de déceptions. Dans sa déclaration lue le vendredi 21 mars devant les Chambres, M. Pierre-Étienne Flandin, après avoir assuré que le Gouvernement apportait, après des journées lourdes d'angoisses, la consolidation de la paix, a bien voulu ajouter : « Le gouvernement français aurait souhaité que fût intégralement rétabli le règne de la loi internationale par le retour à la situation qui existait en Rhénanie avant le 7 mars. Ce résultat pouvait sans doute être atteint si les puissances signataires de Locarno s'étaient trouvées d'accord pour exercer à Berlin une pression suffisamment énergique. J'ai pu rapidement me convaincre que cet accord ne pouvait pas être réalisé. Nos efforts sont du moins parvenus à faire accepter des solutions telles que cette fois la méthode du fait accompli n'aura pas prévalu. » Si, mal-

gré son ton affirmatif, la dernière phrase ne représente encore qu'une hypothèse optimiste, l'explication du ministre des Affaires étrangères du cabinet Albert Sarraut exprime la réalité. La France n'a pas pu faire admettre à la Grande-Bretagne que l'entrée des troupes allemandes dans la zone démilitarisée, accomplie en violation des articles 42 et 43 du traité de Versailles et du pacte de Locarno, puisse être assimilée à une agression. L'opinion anglaise ne comprendra jamais que l'occupation militaire d'un territoire relevant de la souveraineté d'un état étranger, réalisée certes en violation de traités mais accompagnée par la manifestation formelle d'une volonté de paix, puisse être tenue pour un acte d'hostilité. Telle fut la réaction immédiate du gouvernement de Londres, telle fut également l'opinion du Conseil de la Société des Nations qui se borna à constater que l'Allemagne avait commis une contravention. Subsidiairement, il fit manifester par plusieurs de ses membres dont M. Munck, l'honorable représentant du Danemark fut le plus actif que, n'étant pas saisi d'une plainte fondée sur l'article 11 (situation comportant un risque de guerre), il désirait éviter de se prononcer sur l'accord des puissances locarniennes du 19 mars, accord auquel manquait l'adhésion formelle de l'Italie. Ainsi s'effondrait, sans même qu'on eût cherché à la mettre en application, la fameuse théorie du précédent échafaudée par les sanctionnistes français au moment où M. Pierre Laval luttait obstinément pour ne point engager son pays dans des procédures dont il discernait que le seul résultat effectif serait de se retourner contre lui. On découvrait qu'il n'est point de jurisprudence qui vaille en matière de politique internationale et singulièrement lorsqu'il s'agit de l'Allemagne. C'est ainsi que M. Munck, représentant d'un gouvernement social-démocrate si acharné contre l'Italie dans les débats de Genève de la fin de 1935 et du début de l'année 1936, se révéla obstinément anti-sanctionniste envers le gouvernement du IIIe Reich, car ce n'est pas pour rien que les exportations vers l'Allemagne de M. Hitler représentent 42 p. 100 du commerce extérieur danois!

Si l'on s'en tient aujourd'hui à ces remarques qui contiennent, je pense, les développements futurs, il peut être intéressant de concevoir ce que le traité de Locarno répudié

par M. Hitler représentait pour l'Allemagne. Trop souvent, par l'effet de cette inclination naturelle que le public français a prise de tenir pour vérités les formules toutes faites qui lui sont octroyées en guise d'informations, nous entendons dire que le traité de Locarno est la réalisation d'une idée française, une garantie française et, par conséquent, un succès français. Sur ces illusions sont fondées la plupart des craintes et des excitations actuelles. C'est pourquoi il nous a semblé instructif, alors que M. Hitler le répudie et y découvre presque un autre diktat (texte de la réponse allemande à la Grande-Bretagne du 31 mars), de faire juger le traité de Locarno par son auteur principal, par M. Stresemann.

Le 9 février 1925 le conseiller Forster, de l'ambassade d'Allemagne à Paris remettait à M. Herriot un memorandum ainsi conçu :

« En considérant les différentes possibilités qui se présentent actuellement en faveur d'un règlement de la question de la sécurité, on pourrait s'inspirer d'une idée analogue à celle qui a fait l'objet de la proposition formulée en décembre 1922 par M. Cuno, chancelier du Reich à cette époque. L'Allemagne pourrait par exemple donner son adhésion à un pacte par lequel les puissances intéressées au Rhin, notamment l'Angleterre, la France, l'Italie et l'Allemagne, s'engageraient solennellement et devant le gouvernement des États-Unis, à ne pas se faire la guerre pendant une longue période, dont la durée serait à préciser. Avec un tel pacte pourrait se combiner un traité d'arbitrage étendu entre l'Allemagne et la France, analogue à ceux qui, au cours de ces dernières années, ont été conclus entre diverses puissances européennes. L'Allemagne est disposée à conclure avec toutes les autres puissances de pareils traités d'arbitrage, qui garantiraient un règlement pacifique des conflits juridiques et politiques.

» L'Allemagne pourrait en outre accepter un pacte qui garantirait formellement le *statu quo* territorial actuel sur le Rhin. Un tel pacte pourrait, par exemple, stipuler que les États intéressés au Rhin s'engagent réciproquement à respecter les frontières actuellement établies en cette région, qu'ils garantissent conjointement et séparément l'observation de cet engagement et qu'ils considéreront enfin tout acte contraire

à cet engagement comme une affaire les concernant collectivement et individuellement. Dans le même sens les États contractants pourraient garantir dans ce pacte l'exécution de l'obligation visant à la démilitarisation des territoires rhénans, que l'Allemagne a assumée dans les articles 42 et 43 du traité de Versailles. A un tel pacte également pourraient être jointes des conventions d'arbitrage du genre susmentionné, conclues entre l'Allemagne et tous les États qui seraient prêts, eux aussi, à de telles conventions.

« Aux exemples ci-dessus, d'autres solutions pourront être ajoutées. De même, il serait possible de combiner de manière ou d'autre les idées sur lesquelles ont été fondés ces exemples. D'ailleurs, on devra examiner s'il ne conviendrait pas de formuler ce pacte de sécurité de telle manière qu'il préparerait une convention mondiale comprenant tous les États, dans le genre du « Protocole pour le règlement pacifique des différends internationaux » établi par la Société des Nations; de sorte qu'au cas où une telle convention mondiale serait réalisée, le pacte serait absorbé par elle ou lui serait incorporé. »

Dans une note datée du 1er juillet 1925, note qui servit sans doute à la préparation du discours qu'il prononça devant le Reichstag le 22 juillet de la même année, M. Stresemann a expliqué les origines et la portée de ce pacte de garantie proposé à la France par le mémorandum Forster :

« Le ministère des Affaires étrangères a commencé à s'occuper de la proposition d'un pacte de garantie le 29 décembre 1924. Les Alliés envisageaient la constitution d'une commission permanente d'investigation en Rhénanie. Nous ignorions quels seraient le nombre et l'importance des organes dont elle serait composée, mais il était hors de doute que nous allions avoir dans la zone démilitarisée une sorte de garnison de contrôle qui essaierait de réaliser la politique rhénane de la France, c'est-à-dire tenterait une pénétration pacifique, et chercherait à orienter vers la France l'esprit de la population. L'Angleterre considérait que la France avait le droit de lui réclamer une garantie de sécurité, idée qui revient encore dans le tout récent discours de Chamberlain[1] même après le rejet du protocole de Genève et même après que les Dominions ont

1. Discours à la Chambre des Communes, 24 juin 1925.

écarté le pacte des trois puissances. En France, Herriot lui-même déclarait que le problème de la sécurité était le problème essentiel auquel était subordonnée la question de l'évacuation de Cologne. En somme il était certain que, si nous laissions aller les choses, un pacte de sécurité aurait été conclu sans nous; c'est-à-dire contre nous. C'est pourquoi, dès que l'idée de faire quelque chose nous fut suggérée — par l'ambassadeur d'Angleterre, incidemment, le 29 décembre — nous l'avons admise et lui avons donné corps par notre mémorandum.

» On prétend que dans la rédaction de ce mémorandum notre ministère des Affaires étrangères s'est laissé mener par l'ambassadeur d'Angleterre. Ce n'est pas très exact. La suggestion que nous fit l'ambassadeur, le 29 décembre, comme tel était son droit et son rôle de diplomate, ne visait qu'un pacte de non-agression. Nous aurions simplement dit à la France : Nous ne voulons pas faire la guerre, dites-nous aussi que vous ne voulez pas la faire. Mais la proposition que nous avons faite va plus loin; elle comporte l'engagement réciproque de respecter le *statu quo* sur le Rhin et elle impose à l'Angleterre l'obligation de se porter garante, c'est-à-dire d'intervenir éventuellement avec toutes ses forces dans un conflit européen. Or, cela ne répond pas du tout aux désirs de l'Angleterre, et c'est pourquoi le gouvernement anglais ne s'est pas montré très enthousiasmé par notre proposition; d'abord le sous-secrétaire d'État, sir Eyre Crowe, puis Chamberlain, ont dit à notre ambassadeur que notre initiative était intéressante, mais qu'elle ne semblait pas venir au bon moment.

» Pour nous, je veux dire pour le ministère des Affaires étrangères et pour moi, il nous a paru qu'il ne nous coûtait pas grand'chose de déclarer à la France que nous étions prêts à reconnaître le *statu quo*, puisque, à voir les choses comme elles sont, et comme on peut pour le prochain avenir les prévoir, nous ne sommes pas en état de faire la guerre à cette puissance, même si nous en avions envie, n'étant même pas capable de mener une guerre défensive contre une puissance moyenne. Mais ce qui était important pour nous, c'était d'obtenir de la France, plus forte aujourd'hui en Europe que Napoléon à l'apogée de son règne, la reconnaissance de nos propres

droits. Car d'où peut venir subitement aux Allemands cette idée que la politique française est devenue pour toujours pacifiste et que nous n'avons pas besoin d'avoir, nous aussi, une garantie sur le Rhin? Est-ce que les partis de droite ne nous ont pas toujours répété que la France ne cesserait jamais de pratiquer la politique conquérante de Louis XIV? Si la France nous attaquait, avec quoi nous défendrions-nous? Serait-ce par des protestations et des appels à la conscience des peuples? Il nous a semblé que le pacte proposé à la France était avantageux pour nous aussi, car il comporterait un engagement réciproque. Il faut croire, d'ailleurs, que la France n'a pas été très satisfaite de nous voir prendre notre initiative, puisqu'elle ne nous a envoyé sa réponse qu'au bout de quatre mois, passés à d'âpres discussions avec ses alliés, et puisque cette réponse contient une construction d'idées toute différente de la nôtre.

» Toute différente, et à vrai dire je reconnais que le texte de notre mémorandum prêtait en effet à une extension du problème, puisque nous nous déclarions prêts à conclure des traités d'arbitrage avec tous les États, c'est-à-dire en particulier avec la Pologne et la Tchécoslovaquie. Mais nous avions eu un motif pour faire cette déclaration. A deux reprises nous avions essayé de faire passer un pacte de garantie ne concernant que notre frontière ouest; la première tentative a été celle de Cuno-Rosemberg, la seconde la mienne, à l'époque où j'étais chancelier. Mais chaque fois nous avons essuyé un refus. J'ai retrouvé dans nos dossiers la réponse de Poincaré à la proposition Cuno; elle disait très clairement que la France ne pouvait pas accepter un règlement sur le Rhin qui, mettant l'Allemagne à l'abri de ce côté, lui permettrait d'assaillir successivement chacun des États de la Petite Entente. Aujourd'hui l'atmosphère s'étant transformée, on nous aurait peut-être répondu sous une autre forme, mais je suis convaincu que même si nous n'avions pas dit un mot de la possibilité pour nous de conclure des traités d'arbitrage, la note Briand aurait de toute façon demandé des garanties à notre frontière est.

» Elle n'y manque pas, et l'essentiel de ce qu'elle contient, c'est un effort pour faire entrer dans le pacte rhénan que nous proposions l'idée qui inspire l'alliance franco-polonaise. Cet effort est dissimulé sous des formules qui peuvent paraître

anodines au lecteur naïf, mais qui nous paraissent inacceptables, car elles révèlent que la France attache moins d'importance aux dispositions du pacte de la Société des Nations qu'à la signature de traités spéciaux, conclus en dehors de Genève. Quand la note nous a été remise, elle ne nous a pas paru très nette et j'ai demandé à l'ambassadeur de France : « Que signifie cette garantie promise par la France à la Pologne? S'agit-il de traiter sous la direction de la Société des Nations ou à côté d'elle ou par-dessus elle? Dans le cas d'un acte d'hostilité de l'Allemagne contre la Pologne, revendiquez-vous le droit de courir à l'instant même au secours de la Pologne, sans vous préoccuper de la procédure prévue par le pacte de la Société des Nations, pour le cas de conflits? » L'ambassadeur s'est renseigné auprès de son gouvernement et est venu me donner réponse quelques jours plus tard; il m'a dit sans équivoque possible que la France, en vertu de l'article 21 du Pacte, se croyait autorisée à interpréter le traité de garantie qui concernerait la frontière germano-polonaise, comme lui permettant de porter secours « immédiatement » à la puissance attaquée, soit Pologne, soit Allemagne. Nous sommes heureux que le président du Conseil français nous ait expliqué sa pensée sans ambages. Seulement elle se trouve en complète contradiction avec les paroles de M. Chamberlain, ministre britannique des Affaires étrangères, qui a déclaré qu'il ne devait pas y avoir de conventions spéciales, et que tout était réglé par la procédure de la Société des Nations. Quant au gouvernement du Reich, il est difficile que ses membres ne soient pas d'accord pour trouver qu'il est impossible qu'un pays comme la France, allié d'un autre pays, se porte garant d'un traité d'arbitrage intéressant ce pays allié. Il n'est guère croyable que cette puissance garante sera assez impartiale pour courir « immédiatement » au secours de l'Allemagne attaquée par la Pologne, ainsi que l'entend le ministre français. Garant ne peut être que celui qui n'est pas intéressé à cette affaire et n'est pas, de notoriété publique, l'allié d'une des parties contractantes.

» Il importe de remarquer une autre divergence. Notre mémorandum ne supposait pas que l'Allemagne pourrait faire partie de la Société des Nations; la note de Briand au con-

traire pose en fait que nous y avons un siège. Si, quand nous avons rédigé notre mémorandum, nous avions pensé que notre entrée dans la Société des Nations aurait lieu à coup sûr, nous n'aurions probablement pas parlé de traité d'arbitrage, car les dispositions du Pacte de la Société des Nations suffisaient en effet à tout. Demeurés en dehors de la Société des Nations, nous expliquions dans notre mémorandum comment nous concevons le système de nos rapports avec nos voisins; dès l'instant que nous sommes dans la Société des Nations ce système n'a plus de raison d'être.

» Cette question de notre entrée dans la Société des Nations est la question décisive. La voici de nouveau posée par la note Briand, et nous devions bien penser qu'elle le serait, car il fallait nous attendre à ce que les puissances fondatrices de la Société des Nations vinssent nous dire : nous ne pouvons pas conclure des arrangements seuls à seuls avec une grande puissance comme l'Allemagne sans discréditer l'institution que nous avons créée. La note française ne laisse subsister aucun doute : on nous invite à demander sans réserve d'aucune sorte et sans conditions notre admission à Genève. Or, de nouveau il me faut dire que la dernière réponse du secrétariat de la Société des Nations n'a pas dissipé nos craintes quant aux conséquences que pourrait avoir pour nous l'application de l'article 16. On ne peut pas faire contracter à l'Allemagne des engagements qui risqueraient de l'exposer à recevoir de quelque puissance une déclaration de guerre. Nous devons pouvoir discuter. Est-ce que, quand nous nous sommes rendus à Londres, Herriot et MacDonald n'avaient pas convenu qu'aucune discussion n'aurait lieu relativement à l'évacuation de la Ruhr? Et pourtant nous avons abordé ce sujet et abouti à des arrangements. Il en va de même à présent. D'ailleurs Chamberlain a expressément dit que la note française avait un caractère provisoire et ne posait qu'un principe. Il a donné à entendre qu'il ne s'attend pas à ce que nous l'acceptions telle quelle, mais que des pourparlers devraient s'ensuivre. Pour son compte, il n'est même pas d'accord avec tout le contenu de cette note.

» En résumé je dirai de la note de Briand qu'elle défigure notre mémorandum. Mais la remise de celui-ci a eu dès à pré-

sent le résultat heureux de faire ajourner la question du protocole définissant les modalités d'investigations en Rhénanie. Le gouvernement allemand tout entier maintient sa proposition de pacte de sécurité comportant engagement réciproque. Ce que nous ne pouvons accepter, c'est un système de garantie extérieur à l'action de la Société des Nations et établi pour satisfaire des besoins spéciaux. Nous sommes convaincus que la note française n'est pas un ultimatum. Si elle en était un, nous ne pourrions pas l'accepter. Nous sommes d'avis qu'il faut poursuivre les pourparlers, afin de demander des éclaircissements et d'insister sur cette idée que les garanties de sécurité doivent être réciproques. La tâche du gouvernement est d'entamer un travail positif pour parvenir à une solution et cette solution ne peut être souhaitée par la majorité du Reichstag.

» Un mot sur la formule : Renonciation à l'Alsace-Lorraine, dont un parti a fait, à notre adresse, un cri de réprobation et de guerre. Mais la proposition faite à la fin de 1922 par le cabinet national Cuno n'était guère différente de notre mémorandum. Offrir une trêve de trente ans, ou valable pour une génération, ou offrir ce que nous offrons, revient en fait au même; cette trêve — même sans parler du fait que Cuno et Rosemberg se sont déclarés prêts à abandonner la limitation à trente ans — n'était pas autre chose qu'un acheminement à une paix perpétuelle, et pas autre chose qu'une garantie effective du *statu quo*, puisque promettre de ne pas attaquer quelqu'un, c'est promettre de respecter ce qu'il possède.

» On vient nous dire ensuite que notre mémorandum ne va pas favoriser le mouvement autonomiste en Alsace, où nous devrions devenir puissance protectrice. Je réponds que l'autonomisme alsacien est une chose, et notre mémorandum une autre. Je dis à ce propos que la renonciation à un plébiscite en Alsace-Lorraine est, si nous voulons bien considérer les choses en réalistes, la meilleure éventualité pour nous. Car il est probable que si un plébiscite avait lieu, la grande majorité des votants n'aurait pas le courage de voter contre la France. Représentez-vous l'effet moral produit par un plébiscite consacrant les droits de la France par une majorité de 90 p. 100 des

votants après cinquante ans de domination allemande. Il est heureux que nous ayons échappé à ce risque. »

Interrogé le 31 octobre 1925 à Dresde par les représentants de la presse saxonne sur les conséquences que pourrait avoir le rejet du traité de Locarno, Stresemann disait[1] :

« Je tiens le rejet du traité pour absolument impossible. Par quoi avons-nous donc ligué le monde contre nous en 1914? Ce n'est pas par les notes échangées entre le 1er et le 30 juillet 1914. C'est parce que, au temps de notre prospérité, nous avons commis la faute de ne pas tenir compte suffisamment de la mentalité de l'étranger. Nous voulions la paix et nous parlions de guerre, alors que les autres voulaient la guerre et parlaient de paix. L'Empereur était au fond le plus pacifique des hommes, mais ses discours n'en donnaient pas l'impression, et il en est résulté un très grand dommage. Quand, venant de Locarno, nous avons débarqué à Berlin, l'ambassadeur d'Angleterre, sur l'ordre de M. Chamberlain, nous a adressé une allocution qui contenait la phrase suivante : « Le monde n'oubliera pas que c'est de l'Allemagne qu'est partie l'initiative de paix européenne. » Une pareille phrase, télégraphiée en Amérique, réduit à néant toute l'agitation poincariste, transforme les disposition des peuples, nous fait gagner le bénéfice de ces impondérables dont parla un jour Bismarck lui-même. Nous aurons besoin, dans les prochaines années, de plusieurs milliards de crédit; nous nous effondrerons si nous ne les obtenons pas. Qu'on ne m'accuse pas de matérialisme, si je m'exprime ainsi. Comment un homme d'État peut-il gouverner, si le pays qu'il dirige n'a pas la possibilité matérielle de vivre? Pensez à l'hiver qui va venir. Des crédits ne seront accordés qu'à une Europe pacifique; or, nous avons besoin de crédits pour notre vie économique, comme la France en a besoin pour ses finances.

» Comme Allemand je n'arrive guère à concevoir que le traité puisse être rejeté : quant à l'étranger, il ne le concevra pas du tout. Une répudiation du traité aurait à peu près les conséquences de ces gelées de mai qu'apportent les trois saints de glace après une série de beaux jours. L'échec de Locarno sera ressenti par nos partenaires comme une offense, et leur amitié offensée se tournera en haine. Pour

1. *Extrait des papiers de Stresemann*, tome II (Plon, éditeur).

notre industrie, pour notre agriculture même, les conséquences seraient désastreuses. Elles le seraient surtout du point de vue politique. On nous a dit à Locarno que le mot « alliés » avait perdu son sens, on nous a affirmé du côté anglais que s'il revenait un gouvernement français qui tentât une fois encore une invasion de l'Allemagne, l'Angleterre se tiendrait à nos côtés avec toutes ses forces militaires et ses autres ressources. Si au contraire le traité est repoussé, Poincaré redeviendrait tout-puissant.

» Le régime des alliances est terminé. Le temps où l'Entente nous dictait ses volontés est révolu. On a besoin de nous pour une nouvelle orientation économique de l'Europe. Il y a deux ans encore, quand j'étais chancelier, Poincaré refusait de négocier avec le gouvernement allemand. Il n'est pas imaginable qu'aujourd'hui, en présence du renversement complet de situation qui s'est produit, des pessimistes viennent dire que le gouvernement poursuit une politique folle, dont l'Allemagne sera victime. Restons attachés à Locarno. Nous serions cruellement punis si en ce moment notre désunion nous empêchait de saisir au passage le bord du vêtement de la Fortune. »

Le 1er décembre 1925, au moment de signer le traité dans cette salle du Foreign Office qui a gardé le nom de salon de Locarno et où se sont assemblés le mois passé les représentants de la Belgique, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie, M. Stresemann disait encore parmi les applaudissements chaleureux :

« Au moment où l'œuvre commencée à Locarno s'achève par l'apposition de nos signatures, je tiens avant tout, sir Austen Chamberlain, à vous exprimer notre reconnaissance pour la manière dont vous avez dirigé nos efforts en vue de ce résultat maintenant acquis. A Locarno nous n'avions pas de président au cours de nos réunions. Mais cela était bien inutile, puisque vous arriviez plein de cette merveilleuse expérience que les hommes de votre pays doivent à leurs traditions et à leur histoire vieille de plusieurs siècles. Aucun formalisme n'a régné à Locarno et en adoptant une libre méthode de travail, nous sommes arrivés à accomplir notre tâche. Nous y sommes parvenus parce que nous avions en vous, sir Austen Chamberlain, un guide plein de tact et d'affabilité;

aidé par votre aimable épouse, vous avez fait régner autour de vous une atmosphère de confiance, qui a été une bonne part de ce qu'on a appelé l'esprit de Locarno. Nous avons travaillé ainsi en contact étroit les uns avec les autres. Mais ce qui a été plus important encore, c'est que vous aviez, comme nous d'ailleurs aussi, la volonté d'aboutir. De là la joie que vous avez éprouvée, comme nous, quand nous avons pu parapher les actes de Locarno et de là les remerciements sincères que nous vous devons aujourd'hui.

» Mais qu'est-ce que l'œuvre de Locarno? Elle a provoqué des débats dans tous nos parlements; elle a été examinée et scrutée de toutes les manières; on a recherché si tous les paragraphes de ces traités ne contenaient aucune contradiction. Oserai-je, à propos de tout ce travail critique, faire une remarque? A mon sens, Locarno n'est pas un échafaudage d'idées juridiques. Si ce pacte n'était qu'un amas de paragraphes, il ne serait rien de solide. Locarno est autre chose, Locarno exprime le désir de paix et d'entente qui anime les peuples, leur volonté de créer une nouvelle Europe.

» C'est ce que vient de montrer à l'instant même M. Briand. Je tiens à vous remercier sincèrement, monsieur Briand, pour ce que vous avez dit de la nécessité d'une collaboration des peuples, et en particulier de ceux qui ont tant souffert dans le passé. Vous êtes parti de cette idée que chacun de nous doit d'abord appartenir à sa patrie, être bon Français, bon Anglais, bon Allemand, mais en même temps doit être un bon Européen, pénétré de la notion de culture européenne. Nous avons le droit de parler d'un esprit européen. L'Europe, après les douloureux sacrifices qu'elle a faits pendant la dernière guerre, ne risque-t-elle pas maintenant de perdre, par les conséquences de cette guerre, la place qui lui revient dans le monde de par son développement historique? Ce qu'elle a subi dans cette catastrophe, ce ne sont pas seulement des pertes matérielles et des dévastations, c'est aussi et surtout le sacrifice d'une génération, dont nous ne savons pas tout ce qu'elle aurait produit, si elle avait pu exercer pleinement son intelligence et son énergie. Ainsi nous avons été ébranlés ensemble et un même sort nous est fait et nous lie les uns aux autres. Nous

périrons ensemble, ou bien nous nous relèverons ensemble, si nous unissons nos efforts au lieu de nous combattre. »

Dix années de la diplomatie d'après-guerre tiennent dans ces souvenirs. Ils mesurent la fragilité des espérances et la persistance des illusions. Ils montrent la France obstinée à ne point comprendre les évolutions fatales et s'interdisant par là même d'essayer de leur imprimer sa direction. Ils prouvent que, dans cette carence de l'esprit politique chez les vainqueurs, seule la Pologne, animée par la lucidité patriotique du maréchal Pilsudski, a su comprendre le bénéfice que l'on pouvait tirer, en inspirant à l'Allemagne l'estime et le respect, des nouvelles idées du national-socialisme hitlérien. Entre les incertitudes de la Pologne au temps de Stresemann et la situation après l'accord polono-allemand de 1934 quel changement en effet! Puisse cet exemple inspirer enfin à la France, au moment où la garantie de la zone démilitarisée lui échappe encore, sans qu'elle ait tenu compte des avertissements, une vraie politique nationale.

FERNAND DE BRINON

« ŒDIPE », TRAGÉDIE LYRIQUE

Des exemples mémorables nous l'attestent : c'est écrire sur de l'eau que de confier au langage musical une idée philosophique. Chaque fois où le vocabulaire sonore tend vers l'abstrait, comme il arrive aux symphonistes, le contrepoint et l'harmonie rivalisent d'artifices pour se créer une dialectique où les hommes de réflexion hésiteront toujours à reconnaître leurs méthodes. Cette analogie ne passe guère la surface. Un compositeur aura beau pratiquer l'analyse avec la rigueur d'un logicien et la souplesse d'un psychologue, les voies de la pensée n'en resteront pas moins divergentes selon qu'elle s'occupera de philosophie ou de musique. Et le talent même n'aura point raison de cette incompatibilité foncière. Malgré les éloquentes sollicitations d'un Liszt, d'un Wagner ou de M. Richard Strauss, l'inspiration musicale répugne aux aventures philosophiques. Satisfaite de régner sur les sentiments, elle n'a cure des idées. Il faut d'ailleurs que son empire soit bien vaste, bien opulent, puisque l'intelligence et l'intuition se réconcilient pour en exploiter de concert les provinces aux mystérieux trésors.

Ces questions si particulières ne font pas encore l'entretien de nos salons : rassurez-vous. Mais on en discute avec chaleur à l'Opéra, durant les entr'actes d'*Œdipe*. S'il existe aujourd'hui un musicien dévoué à son art, et qui en ait médité pieusement le génie, travaillant et peinant sans relâche, c'est à coup sûr M. Georges Enesco. Or, à la répétition générale d'*Œdipe*, le 10 mars 1936, les invités se trou-

vèrent en présence d'une tragédie lyrique en quatre actes qui reposait tout entière sur une donnée philosophique. Cette intrusion de la métaphysique parmi l'orchestre et les chanteurs fut-elle jugée malencontreuse? La critique a-t-elle jeté les hauts cris? Loin de là. Pas une âme ne s'est plainte. M. Enesco avait si bien rapproché les contrastes, accordé entre eux les éléments hétérogènes, que les objections se changèrent en louanges. Personne ne s'avisa de blâmer une tentative où l'auteur faisait preuve de hardiesse en même temps que de sagacité.

***

Grande hardiesse en effet que de nous ramener ainsi, avec *Œdipe*, à l'énigme la plus obscure, la plus douloureuse, et la plus inévitable que l'esprit ait affrontée depuis les origines. Il faut une sagacité au moins égale pour s'en aller choisir, entre tant de problèmes métaphysiques, le seul précisément qui admette une interprétation musicale. M. Enesco l'a fort bien compris : le problème de la liberté a cessé d'appartenir exclusivement aux idées. Pour nous autres, il ne se ramène plus à une simple antinomie. Introduit dans la conscience individuelle par tout ce qu'il implique et suggère, par tout ce qui en dérive et s'y rattache, il y a pris racine, il s'est incorporé à notre chair et notre sang, de telle sorte que l'ex-idée philosophique, glissant du plan intellectuel sur le plan moral, s'est peu à peu muée en sentiment. Un mot à cet égard, la moindre allusion évoquent sur-le-champ des souvenirs en foule, de longs cortèges d'images, accompagnés chaque fois d'une émotion intense.

Cette métamorphose s'est exprimée chez les tragiques grecs par des chefs-d'œuvre, alors que nos compositeurs, deux millénaires après, la soupçonnaient à peine. Or, les progrès de l'art musical ont beau être tardifs, pareille lenteur nous déconcerte. Eh quoi! une représentation comme le Destin, obscure mais obsédante, commune à toutes les races et tous les âges, est-elle restée si longtemps étrangère au lyrisme mélodique? A quoi donc s'attachait-il jusque-là? Quel thème pouvait bien le solliciter plus fortement que l'antique Néces-

sité, avec ses péripéties, ses paroxysmes, la soudaineté de ses catastrophes, la menace toujours en suspens des vengeances célestes, et ce terrible dialogue qui se poursuit à travers les siècles entre la volonté humaine et la volonté des dieux? Lully et Rameau entrevoyaient déjà ces puissances implacables, témoin le *Trio des Parques* dans *Hippolyte et Aricie*. Gluck et Mozart leur rendaient hommage. Mais leur domination ne s'impose effectivement qu'à partir de Beethoven : alors, se dévoilant avec une impétuosité farouche, elles envahissent la *Sonate appassionata*, l'ouverture de *Coriolan*, la *Symphonie en ut mineur*; elles triomphent. Certaines mélodies de Schubert s'exaltent grâce à elles jusqu'au sublime. Et Richard Wagner ne tarde point à consacrer à la Fatalité ces offrandes qui sont devenues à nos yeux ses emblèmes par excellence : l'anneau de la *Tétralogie*, le philtre de *Tristan*. Enfin, les musiciens se sentent remués jusqu'aux moelles par le problème de la liberté. Et voici qu'en 1906, un soir où Mounet-Sully jouait *Œdipe roi* à la Comédie-Française, M. Georges Enesco rêve de transporter cette vieille fable thébaine à l'Opéra, quitte à en sauvegarder de son mieux les résonances décisives, celles qui séduisent à la fois le philosophe et le poète.

***

Pour l'assister dans cet effort, quel sera son collaborateur? Il lui faut, cela va de soi, tout l'opposé d'un librettiste banal. Mais où trouver un artiste vibrant comme lui-même aux splendeurs de Sophocle, prompt à l'émotion, capable d'enthousiasme, et néanmoins attentif sans relâche aux exigences de l'Opéra?

Remercions M. Pierre Lalo d'avoir prononcé dès cette époque — toute la presse l'en félicite aujourd'hui, — le nom de M. Edmond Fleg. C'était rendre au jeune compositeur roumain un service capital. On n'imagine guère ce qu'il en coûte aux débutants de se procurer vaille que vaille le scénario indispensable à leurs essors dramatiques. Assurément, tous ces infortunés ne s'attendent pas à travailler avec M. Maurice Maeterlinck ou M. Gabriele d'Annunzio. Mais pourquoi,

se disent-ils, leur associé n'aurait-il pas l'instinct de ce qu'on peut raisonnablement offrir à la musique? Cette fois, Dieu merci, le partenaire se trouvait être un ami véritable de l'art musical, ami non seulement par la ferveur mais encore par le savoir et l'expérience. Quel repos! quel apaisement! Un tel collaborateur n'avait plus rien à apprendre; il sentait d'avance par quelles subtiles attaches un texte quelconque, vers ou prose, doit se relier à sa figuration sonore.

Écrivain généreux, ardent, M. Edmond Fleg a pu suivre toutes sortes de travaux sans cesser d'être lui-même. Ses dons, sa riche culture, l'apparentent à ces talents hors du commun, à ces esprits singuliers et fiers auxquels les applaudissements finissent par venir sans qu'ils les aient sollicités. Le théâtre lui a réussi. L'opéra mieux encore. Un musicien de mérite, M. Ernest Bloch, pourrait en témoigner, car sa très remarquable partition de *Macbeth* compterait sans doute moins d'admirateurs si M. Fleg ne lui avait donné un excellent poème d'après Shakespeare. Tels sont les états de services de M. Fleg : ils lui font honneur. Reste à savoir maintenant s'il connaît les Grecs tout comme les « Elizabéthains » et s'il a fait pour Sophocle une aussi bonne adaptation que pour Shakespeare.

Le premier coup d'œil nous rassure. Ce qu'on pouvait craindre ici, c'était le faux « temple grec à péristyle », frère jumeau des pinacothèques ou glyptothèques allemandes. Mais non, il n'y a pas l'ombre d'un pastiche. M. Edmond Fleg a été préservé de cette erreur par son robuste talent de dramaturge. Il est allé demander à la Grèce non des modèles, mais des exemples; d'ailleurs, avant de les suivre, il aurait eu soin de prendre avec eux force libertés, estimant que les imitations serviles sont de beaucoup les moins fidèles. Par malheur, certains reports du drame grec sont usés; ils n'ont plus aucune prise sur le public. L'heure n'est-elle point venue de les abandonner doucement aux historiens, aux philologues? M. Fleg commence par éliminer le chœur, ce personnage sentencieux et communicatif à l'excès dont les tragiques latins avaient dû se passer, tant il est particulier à la langue, à la musique, aux rythmes, au génie même de l'Hellade. L'action dramatique n'admet plus les débordements d'un lyrisme que notre orchestre

moderne aurait vite fait de rendre inintelligible par son vacarme. Quant aux grandes masses vocales, celles-là subsisteront intactes. *Œdipe*, tragédie lyrique en quatre actes et six tableaux[1], nous offrira par conséquent ses rumeurs de foule, ses danses chantées, ses hymnes de guerriers et de bergers, ses cortèges de prêtres et de prêtresses, et M. Georges Enesco ne manquera pas d'inventer à chaque fois de beaux ensembles polyphoniques.

Va-t-on s'écrier, là-dessus : « Le chœur antique est mort, vivent nos chœurs modernes »? Non pas; beaucoup d'artistes et de poètes regretteront sincèrement le chœur antique, ce dernier témoin du dithyrambe primitif. Sa vitalité pouvait encore faire illusion grâce à quelques récents chefs-d'œuvre, tels que l'*Atalante* de Swinburne. Et puis, on se demande avec inquiétude si le lyrisme doit abdiquer définitivement en faveur de l'action. Faudra-t-il donc tout sacrifier à ce furieux besoin de rapidité, à ce vertige de vitesse coûte que coûte, qui entraîne notre génération et l'enivre? Perspective bien désolante...

Quoi qu'il en soit, nos auteurs vont désormais comme le vent. M. Edmond Fleg, merveilleusement expéditif, a pu ramasser en un acte la substance d'*Œdipe roi*, puis, dans un autre encore, tout *Œdipe à Colone*. Bravo, le cinéma ne fait pas mieux. Seulement, M. Fleg a dans l'esprit de tout autres exigences qu'un vulgaire fabricant de films. Malgré son goût incontestable pour le « dynamisme » à la mode, les idées le passionnent encore plus, à moins qu'elles ne le tourmentent. Il a fort à cœur de mettre en lumière ce grave et pathétique débat qui prête à son sujet une majesté insigne... Œdipe est devant nous, chargé de crimes atroces. Mais comment lui en faire grief, puisque son destin l'y contraignait dès avant sa naissance?... Toute la question est là, et par suite, avec elle, tout le problème de la liberté en raccourci. Les spectateurs en auront sans doute conscience. Mais combien sauront distinguer la véritable portée d'une légende si pleine de sanglots et d'épouvantements?

Il est permis de croire que, même au siècle des tragiques

1. *Livret* : éditions Calmann-Lévy, Paris (1936). *Réduction piano et chant*, par M. Henri Lauth : éditions Salabert, Paris, 1934.

grecs, les vieux mythes devaient présenter certaines obscurités. Dans cette affreuse histoire des Labdacides, notamment, où la haine des Dieux s'acharne, on ne sait pourquoi, sur trois générations d'une lignée auguste, l'origine et la suite des événements, leurs péripéties, la terreur des oracles, les parentés respectives, tant de détails minutieux et extraordinaires ne pouvaient être compris de tous. Pour la moyenne des spectateurs il fallait des commentaires, et de là sans doute les abondantes, les interminables explications du chœur.

Plutôt que de revenir à cet usage aboli, M. Edmond Fleg s'est avisé d'un expédient nouveau. Il a rassemblé en deux premiers actes les circonstances antérieures au prologue d'*Œdipe roi*. Et voici que chacune y figure à sa place : d'abord la sentence prononcée à Delphes contre Œdipe et la naissance de l'enfant; son éducation chez le tyran de Corinthe; sa fuite, par horreur de l'oracle qu'il interprète à contre-sens; le meurtre de son père Laïos à la rencontre des trois routes; sa victoire sur la Sphinge et finalement son triomphe éclatant parmi ces Thébains qui lui accordent, avec le diadème, la main de leur reine Jocaste, — sa mère!

Que penser de cet arrangement? S'il offre, d'une part, les avantages de la clarté, il a le tort de réduire d'autant cette rapidité à laquelle on avait sacrifié le chœur. L'action se trouve alourdie par un surcroît de charge. Au reste, ces deux premiers actes ne semblent pas des meilleurs. Leur style quelque peu académique rappelle, aux moments où la solennité et la banalité échangent entre elles mille politesses, les cantates imposées au concours du prix de Rome. On y aperçoit, comme à vol d'oiseau, une Grèce de convention, officielle, néo-classique, affadie, en singulier contraste avec les deux actes suivants, si justes, quant à eux, de ton et d'atmosphère. Quelle surprise d'entendre, au palais de Corinthe, parmi les rudesses d'une époque à demi barbare, des hymnes en l'honneur d'Adonis, où l'on célèbre langoureusement « les éphèbes blonds et les hétaïres ». Comment, déjà? Ces gentillesses d'anthologie conviendraient mieux, semble-t-il, à une civilisation plus tardive. Les poètes brouillent volontiers les dates, c'est vrai; mais leurs erreurs paraissent moins capricieuses quand elles servent la poésie.

On n'hésitera donc pas à préférer les deux derniers actes, le troisième et le quatrième. Ils suivent d'assez près le texte d'*Œdipe roi* et d'*Œdipe à Colone*, tout en y ajoutant quelques traits du plus heureux effet. Créon, personnage assez blafard chez Sophocle, est ici d'un relief énergique. M. Fleg s'est d'ailleurs permis d'enchérir sur les calamités d'*Œdipe* : dans sa tragédie lyrique, le monarque aveugle ne consent pas de lui-même à l'exil; ses propres sujets ont la cruauté de le bannir, oubliant que jadis il les a sauvés de la Sphinge par sa vaillance et sa pénétration. Mais Antigone vient tempérer cette scène d'horreur : vivante image de la piété filiale, elle accourt, et c'est à son bras que le tyran précipité dans les ténèbres sort lentement de la ville ingrate. L'honneur de cette conclusion si simple, si touchante, et qui permet, d'un acte à l'autre, un enchaînement si naturel, revient à M. Edmond Fleg.

Mais nous lui reconnaissons un bien plus grand mérite : c'est d'avoir, malgré les pressantes exigences de notre dramaturgie moderne, malgré son âpre souci d'action, osé mettre l'accent qui convenait, un accent déchirant, sur la pensée maîtresse. Le problème de la liberté se trouve posé en termes pathétiques. A Colone, où se passe le quatrième acte, devant le bois sacré où la paix définitive lui est promise, l'errant, le proscrit, le maudit, celui qui fut autrefois le roi Œdipe, élève contre le Destin une protestation solennelle. Parricide et incestueux malgré lui, il ne craint pas d'interroger sa conscience. Les hommes appelleront-ils coupable celui qui devait l'être avant même d'avoir vécu? Non certes, il leur apparaîtra bien plutôt comme une victime. C'est pourquoi cet infortuné le déclare hautement : « Je n'ai rien fait!... Ma volonté ne fut jamais avec mes crimes. » La fatalité a beau l'accablé sous ses coups, Œdipe goûte néanmoins un sentiment de liberté, de calme et presque d'allégresse, tellement il est certain d'avoir gardé jusqu'au bout la pureté du cœur. Sa misérable carrière s'achève sur un cri de triomphe : « J'ai vaincu le Destin! »

Paroles inouïes, d'une audace presque sacrilège. Et tandis qu'elles résonnaient à long bruit jusqu'aux cintres de l'Opéra, nous songions à la stupeur de Sophocle, à son indignation

peut-être, s'il avait pu les entendre sur un théâtre grec. Ses concitoyens du ve siècle n'abordaient qu'avec une prudence infinie les souverains mystères. Ils ne se révoltaient nullement contre cette loi inscrite nulle part dont les Orientaux disent gravement : « C'était écrit! » Ils ne prétendaient jamais regarder au visage ces déesses toujours si ombrageuses sous leur tragique masque de fer, les Destinées. Mais ils s'exerçaient à souffrir avec décence. Un Prométhée solitaire pouvait bien jeter aux ouragans, du haut de son Caucase, sa clameur atroce et furibonde comme un défi : n'importe, même foudroyé, il restait le Titan. Les simples mortels, eux, attachés à la roue du temps, jugeaient préférable de se taire.

***

Puissances divines, passions humaines : puisque M. Edmond Fleg avait choisi de modeler cette magnifique et inépuisable matière selon des procédés exclusivement modernes, M. Georges Enesco a suivi son exemple. Il s'est interdit de regarder en arrière. Sa partition rejette absolument le pastiche. Qu'on n'y cherche donc pas des allusions érudites à l'ancienne musique des Grecs. Elle n'utilise ni le mode mixolydien, si expressif, ni le mode dorien, malgré sa majesté. Nous le constatons d'ailleurs sans chagrin. Quand Beethoven avait réalisé dans le mode lydien un chef-d'œuvre, l'*Hymne de reconnaissance du convalescent à la divinité*, ce n'était là qu'un intermède, quelques pages aux tons froids et purs qui devaient former avec leurs voisines un contraste apaisant. Mais si la même formule s'appliquait à l'opéra, quelle monotonie insoutenable!...

On se demandera peut-être si M. Enesco, musicien roumain, n'a pas trouvé chez lui, dans son propre terroir, ce qu'il a refusé d'emprunter aux Hellènes. Mais la réponse à cette question supposerait une connaissance du folk-lore national roumain qui manque nécessairement aux étrangers. Tout au plus certains détails d'orchestre, un choix de timbres, une écriture vocale qui tient compte des quarts de ton, leur permettront-ils de relever dans *Œdipe* l'influence d'une Europe déjà proche de l'Orient. Les moins voyageurs des Parisiens

reconnaîtront ainsi, à travers les cortèges et les danses du premier acte, cet instrument chanteur qu'une enfant de Roumanie élevée hors de son pays, la future comtesse de Noailles, remarquait sur-le-champ à l'Exposition Universelle de 1889 : ce qu'elle appelait un jour « le sifflement d'oiseau pâmé de la flûte de Pan ». Quelques réminiscences pittoresques de *laoutaris* prêtaient déjà beaucoup de charme aux essais juvéniles de M. Enesco. Et ces compositions, bien accueillies du public, figurent toujours à nos programmes. On signalait ici même, voilà trois ans bientôt, le grand effet qu'avait produit au Châtelet sa *Première rhapsodie roumaine*[1]. Mais les vrais admirateurs, sachant que son œuvre valait surtout par l'intérêt de la facture et par l'élévation des idées, protestaient contre ces applaudissements et ne voulaient pas que l'on fît de M. Enesco un spécialiste de la couleur. Ils réclamaient, avec les symphonies, avec le *Dixtuor*, cette tragédie d'*Œdipe* que l'on savait terminée. M. Jacques Rouché vient de leur donner satisfaction. *Œdipe* répond exactement à leur attente : ils se plairont à l'aimer pour une beauté qui ne doit presque rien aux agréments extérieurs.

Certes, M. Enesco néglige de propos délibéré les anciens modes grecs, et son style se passe d'un caractère national bien défini. Mais l'étonnement suprême, c'est de ne retrouver chez lui aucun des principaux courants qui se sont partagé la musique depuis le XIXe siècle. Pensez donc! Voilà un homme qui possède la littérature musicale intégralement, puisqu'il est à la fois artiste créateur, chef d'orchestre, pianiste et virtuose insigne du violon. Si extraordinaire que puisse être sa facilité native, la technique de ses partitions suppose une lecture immense. On sait que, dès l'enfance, il a dû voyager sans cesse, étudier tour à tour sous des maîtres différents. La critique se préparait donc à reconnaître dans *Œdipe*, œuvre d'une vie entière, autant d'influences successives qu'il existe de nuances intermédiaires entre les couleurs du spectre. Or, à la répétition générale, il a bien fallu en convenir : la tragédie lyrique de M. Georges Enesco ne ressemblait à rien.

Les lecteurs qui n'auront pas assisté aux représentations de l'Opéra voudront peut-être avoir une idée de cette originalité

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 novembre 1933.

paradoxale. Mais comment leur obéir? Un chimiste ne s'engage pas à dissocier un corps simple. Il en décrit seulement les propriétés spécifiques. Eh bien! Voici en quoi l'originalité de M. Enesco est surtout paradoxale : bien loin de s'opposer à n'importe quoi en particulier, elle suppose la totalité des génies et des talents qui la précèdent. Par l'imprévu de ses simultanéités et la masse incalculable de ses ressources, elle a de quoi dérouter, satisfaire et combler tous les esprits. Elle ne lutte pas contre le système wagnérien; au contraire, elle userait plutôt, à l'occasion, de ses motifs conducteurs; mais avec une telle modération, une telle subtilité, que l'oreille la plus vigilante s'en apercevrait tout juste. A force de surveiller cet art ondoyant, tentaculaire, on découvrirait peut-être qu'il n'ignore ni Fauré, ni Debussy, ni Dukas, ni MM. Ravel et Honegger, ni même MM. Richard Strauss, Schœnberg et Strawinsky. Ceux-ci et ceux-là auraient peut-être certains éléments en commun avec lui; aucun de ces compositeurs ne l'a toutefois marqué à son empreinte, et c'est pourquoi M. Georges Enesco ne les rappelle guère mieux, en somme, que Brahms ou Moussorgsky. Aucun parti pris ne l'aveugle; indifférent aux procédés et aux formules, aux controverses touchant l'atonal ou le polytonal, ce musicien pur se défie des manifestes, et sa qualité la plus caractéristique, sa merveilleuse souplesse, il tient à ne s'en servir que pour la splendeur du drame.

D'après quelques suites instrumentales et sa musique de chambre, nos dilettantes avaient fait à M. Enesco une réputation de symphoniste. Préludes et interludes d'orchestre, larges fresques descriptives, épisodes touchants ou pittoresques, voilà ce qu'ils attendaient de sa tragédie lyrique, et nul ne soupçonnait encore le dramaturge. Une fois de plus, leur surprise fut grande. Il est arrivé que, dans *Œdipe*, le charme et la grâce comptent peu, alors que l'énergie, le pathétique, la grandeur emportent sans cesse l'admiration. Dès la fin du premier acte, la prédiction de Tirésias crée une atmosphère d'épouvante et de deuil si étrangement intense qu'elle nous prend à la gorge. Les plus frivoles spectateurs ont tout de suite le pressentiment d'une œuvre extraordinaire. Cette impression se renforce au second acte par le dialogue d'Œdipe avec la Sphinge : ici les soubresauts d'une voix folle, qui brusquement sanglote et puis

éclate de rire, sont traités avec une audace fascinante. On arrive de cette manière au troisième acte, sommet de l'émotion tragique, digne de soutenir la comparaison avec n'importe quel chef-d'œuvre de l'opéra. Était-il possible d'imaginer une musique pour le tableau de la peste et les horribles péripéties qui nous entraînent jusqu'à l'abîme où le roi Œdipe va sombrer avec Jocaste? M. Enesco l'a pourtant réalisée. Le débit étant presque toujours à découvert, on ne manque pas une parole. Rien ne distrait l'esprit de cet affreux spectacle. On est bien sûr, après cela, que M. Georges Enesco est désormais avec M. Richard Strauss le meilleur dramaturge musical de son temps.

Il y a encore de grandes beautés dans l'acte final. Pour la noblesse, pour la magnanimité, pour l'élévation, cette victoire de l'homme sur son destin ne saurait être plus émouvante. Nous sommes conquis, en assistant à cette transfiguration d'Œdipe, par la pureté et l'éloquence des idées mélodiques. Pareilles aux formes célestes des allégories de Puvis de Chavannes, elles sont fluides, immatérielles et pourtant généreuses. Mais elles ne semblent pas avoir toujours assez de force pour nous transporter jusqu'à la cime de l'extase religieuse et mystique. Non que la puissance fasse défaut; mais peut-être semblait-elle plus agissante dans l'acte précédent.

Quiconque a vu jadis Mounet-Sully dans *Œdipe roi*, serait tenté de réserver ce rôle au seul M. Chaliapine. Il y aurait pourtant à celà de l'injustice, et M. André Pernet, qui possède déjà toutes les qualités d'un grand interprète, s'est chargé d'en faire la preuve. Ses perfections vocales tiennent surtout à son timbre, dont nous aimons l'éclat autant que la douceur moelleuse. M. Etcheverry est un majestueux et redoutable Tirésias. Madame Ferrer donne bien au personnage de Jocaste l'allure et les accents qui lui conviennent. Et l'orchestre est dirigé par M. Philippe Gaubert avec tant de précision et d'aisance que l'on ne soupçonne à aucun moment les difficultés de cette partition si complexe. Quant à la mise en scène, celle-ci se montre fort inégale. C'est un échec absolu que le meurtre du roi Laïos, tout à fait incompréhensible dans cette présentation pour un auditeur non bachelier. Les danses et cortèges du premier acte ne sortent pas non plus de la banalité

courante. Mais le tableau de la peste, au troisième acte, avec tout un peuple de suppliants répandus sur la place de Thèbes et sur les degrés du palais royal, est si imposant, si bien réglé dans ses moindres détails, qu'il faut savoir rester longuement sur une vision si émouvante.

La belle tragédie lyrique de MM. Edmond Fleg et Georges Enesco est de beaucoup l'œuvre la plus importante que l'Académie Nationale de musique ait inscrite à son répertoire depuis le *Guercœur* d'Albéric Magnard et l'*Elektra* de M. Richard Strauss. Rien n'a été ménagé pour son succès. Le public, qui a très chaleureusement applaudi M. Georges Enesco après la répétition générale, semblait apprécier à sa valeur le don qui lui était fait. Quant à nous, ayant dit notre admiration pour l'ouvrage, il nous paraît juste d'avoir également une pensée reconnaissante pour ceux qui, malgré nos épreuves, ont osé l'accueillir et lui assurer l'interprétation dont il est si pleinement et hautement digne.

CONSTANTIN PHOTIADÈS

L'HISTOIRE

César voulait-il se faire roi? — Mots historiques. — « Le Vieux Cordelier » de Camille Desmoulins. — Bonaparte en Égypte. — La Grande Guerre.

César a-t-il ambitionné le titre de roi? Autrefois on se refusait absolument à le croire. Michelet attribue à César trop de bon sens pour lui prêter pareille idée. « En lui décernant la puissance absolue, le Sénat lui avait donné, dit-il, la seule royauté qu'un homme de bon sens pût désirer à Rome. » C'est vite dit. César, à coup sûr, avait trop de bon sens pour prétendre au titre de roi de Rome, mais ce n'est pas de cela qu'il s'agissait. César, dictateur à Rome, aurait été roi dans les provinces.

C'est sous cette forme que M. Jérôme Carcopino, dans le volume qu'il vient de publier sur la République romaine de la mort de Sylla à celle de César (Les Presses Universitaires), reprend la question. Ce volume capital fait partie de l'histoire générale dirigée par le regretté Gustave Glotz. Ce n'est pas la première fois que M. Carcopino développe sa thèse. Dans ses *Points de vue sur l'Impérialisme romain* (le Divan), il reproduit, en la complétant par des notes qui en ont presque doublé l'étendue, une communication lue partiellement à l'Académie des Inscriptions, le 24 novembre 1933, et insérée la même année dans les publications de l'Institut. M. Carcopino n'aime pas les chemins battus. Il est de ceux qu'on voit généralement explorer les bas-côtés ou le sous-sol de la

grande route. C'est ainsi qu'on fait lever les idées neuves ou qu'on rectifie celles qui ont vieilli.

Que voulait César, en somme? Remplacer l'anarchie sanglante, qu'on appelait improprement le régime républicain, par un gouvernement fort et personnel que le vieux mot de dictature exprimait mal puisque la dictature traditionnelle était par définition temporaire et exceptionnelle. Malgré cette impropriété congénitale, le terme consacré pouvait à la rigueur suffire, au moins pour commencer, et César s'en était accommodé par le sénatus-consulte du 14 février 44 qui lui avait conféré la dictature perpétuelle. Il ne restait qu'à rendre ce titre héréditaire ou tout au moins transmissible, ce qui n'était pas impossible et était même déjà en bonne voie à la mort de César. Du moment que ce titre, associé à celui d'imperator, entraînait le commandement de toutes les forces armées, son détenteur était maître de l'heure et du lendemain. Ceci pouvait suffire à Rome, surtout avec la consécration religieuse dont la dignité de Grand Pontife et la qualification de *Divus* étaient la marque.

Mais pour les peuples soumis ou encore à soumettre, particulièrement en Orient, le diadème restait le symbole visible de l'autorité et César s'en était rendu compte en Égypte. Certes, il mène en autocrate les rois amis ou alliés. Il exige d'eux des secours, des contingents, sans même leur en savoir gré s'il juge à propos de les maintenir dans la crainte et la sujétion. Bogud, roi de Maurétanie, lui avait rendu à Munda un service éclatant. Il lui prit sa femme et ne lui accorda aucune autre faveur. Le titre de roi ne lui en imposait pas, mais il en imposait aux peuples de ces contrées qui n'en avaient jamais connu d'autre. C'est le seul qui fût compris d'un Égyptien, d'un Syrien, d'un Parthe. Quand César fait découvrir dans les livres Sibyllins que les Parthes ne seront vaincus que par un roi, il traduit en style oraculaire une vérité banale.

Pouvait-il, en se tenant dans le cadre de la terminologie romaine, prendre le titre de roi à l'usage externe, comme le roi d'Angleterre est empereur des Indes? Peut-être, mais au début César estima plus simple de ne pas trop épiloguer. Il essaya d'acheminer les Romains vers l'acceptation du titre

aboli depuis cinq siècles. Il bat monnaie à son effigie, ce qui est le droit régalien le plus voyant. Il ajoute sa statue à la suite de celles des anciens rois qui ornent le Capitole. Il se réclame de Quirinus, Romulus déifié, qui descend de Mars comme lui-même descend de Vénus. Sans doute, il faut s'avancer avec prudence dans cette voie dangereuse. Les Romains ont la phobie de la royauté, la bandelette blanche qui symbolise le diadème leur fait l'effet du rouge sur les taureaux de la campagne romaine. C'est pourquoi César, six semaines avant sa mort, répond à ceux qui le saluent du nom de *Rex* : « Je ne m'appelle pas Rex, mais César. » C'était au mois de janvier (26 janvier 44). Est-ce bien sincère?

Quelques jours plus tard (15 février) son collègue au consulat, Antoine, récidive, avec toutes les apparences d'une improvisation préméditée. La scène est fameuse. C'est à l'occasion des Lupercales. Le dictateur trône sur les Rostres entre son maître de la cavalerie, l'insignifiant Lépide, et le préteur Cassius, un de ses futurs assassins. Un inconnu monte sur l'estrade et met aux pieds de César une couronne de laurier entrelacée de la bandelette royale. On applaudit, il prend la couronne et la pose sur la tête de César. A ce geste répondent dans la foule ce qu'on appellerait aujourd'hui des « mouvements divers ». Une partie des assistants crie à Lépide d'ôter ce diadème. Comme il fait la sourde oreille, Cassius le prend et le met sur ses genoux. Remarquons que nul n'a empêché cet inconnu de monter sur l'estrade et que Lépide n'a montré aucun empressement à enlever cette couronne soi-disant imprévue.

Il y a une suite. C'est alors qu'Antoine apparaît costumé en luperque, ce qui n'est pas beaucoup dire. Il reprend la couronne et la replace sur la tête de César. La foule reste silencieuse. César lance au milieu d'elle l'objet en litige comme pour l'appeler à se prononcer. Elle n'est pas unanime. Antoine revient à la charge, mais le dictateur, qui a senti de l'opposition, enlève encore une fois cette couronne si discutée et l'offre à Jupiter. En fait, on la place sur sa propre statue qui flanquait les Rostres.

On ne fera pas croire que la scène n'ait pas été machinée. César a tâté le terrain et le trouve encore insuffisamment

préparé. Contestera-t-on le récit? Il est de Nicolas de Damas, protégé et ami d'Auguste, donc un contemporain, sinon un témoin oculaire. Il cherche, dira-t-on, à innocenter César de l'accusation d'avoir aspiré à la royauté. En ce cas, il s'y prend bien médiocrement. La conclusion de cet incident, c'est que Rome, mûre pour le régime monarchique, était encore réfractaire au nom sous lequel elle l'avait connu. César a compris. Il fallait, non pas substituer le titre de roi aux titres des anciennes magistratures, mais le combiner avec elles; il fallait au laurier de l'imperator juxtaposer le diadème du roi, de manière que le Romain eût affaire au dictateur et le provincial au roi.

C'est une combinaison de ce genre que le Sénat devait examiner, ou pour mieux dire voter, le 15 mars 44, dans la séance au début de laquelle César fut assassiné. Suétone et Dion Cassus ne le précisent pas parce qu'ils sont Romains et hauts dignitaires, mais Plutarque et Appien, dégagés de toute préoccupation officielle, sont parfaitement explicites. César a été frappé, comme tant d'autres au cours de l'histoire romaine, pour avoir aspiré au trône et, en ce qui le concerne, l'accusation n'était pas sans fondement. Certes, la conception à laquelle il s'était arrêté était bâtarde, mais beaucoup moins après tout ce que celle à laquelle se résignera prudemment Auguste, celle d'un principat indéterminé, n'ayant pas même de nom, n'ayant aucune loi de succession, respectueux des préjugés sans garantir aucun droit, régnant le plus souvent par la terreur et dans la terreur, faute d'avoir le courage de se formuler.

***

On disperse la bibliothèque de Frohsdorf. Frohsdorf, outre les livres ayant appartenu au comte de Chambord, contient une foule de souvenirs parmi lesquels M. Monti de Rezé dans ses *Souvenirs sur le comte de Chambord* cite le panache « noir » d'Henri IV. Le panache dont la littérature est pleine, c'est le panache blanc de la bataille d'Ivry. Est-ce une simple phrase à effet inventée après coup comme la généralité des mots historiques?

Une thèse de doctorat, — la petite thèse, celle qui a remplacé la vieille thèse latine de nos aïeux, — traitait récemment de la *Légende de Henri IV*. M. Marcel Reinhard y étudie la genèse et la marche de la tradition du roi bon vivant, populaire d'éducation et de caractère, vert-galant parce que c'est un des attributs de la dignité royale de François Ier à Louis XV, brave à tous crins comme un cadet de Gascogne même avant Rostand, « le seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire » pour citer sous sa forme courante et inexacte le vers d'un poète plus qu'oublié, dont le nom n'éveillera aucun souvenir, Gudin de la Brénellerie, qui avait écrit : « Seul roi de qui le *pauvre* ait gardé la mémoire ». Parmi les mots qui ont transmis de génération en génération la gloire d'Henri IV, celui du « panache blanc » est un des plus connus. C'est Péréfixe, le précepteur de Louis XIV, qui le relate dans son histoire d'Henri IV, écrite pour son élève et restée la grande mine d'anecdotes et traits illustres à l'usage de la jeunesse.

Au départ, le panache blanc est moins gascon qu'il ne l'est devenu. Il a un sens pratique qu'il a perdu au cours des âges. « Gardez vos rangs, je vous prie, dit le roi à ses compagnons d'armes; si la chaleur du combat vous les fait quitter, pensez aussitôt au ralliement, c'est le gain de la bataille. Vous le ferez entre ces trois arbres que vous voyez là-haut, à main droite, et si vous perdez vos enseignes, cornettes et guidons, ne perdez point de vue mon panache blanc : vous le trouverez toujours au chemin de la victoire et de l'honneur. » En simplifiant, on a fait du Plutarque. Il était courant que les chefs eussent sur le casque un panache ou une écharpe sur la cuirasse. C'était un signe de ralliement ou tout au moins de reconnaissance. Un historien moderne, M. de Lagrèze, a retrouvé dans les comptes de la trésorerie de Navarre le prix d'un « chapeau à panache orné d'une améthyste blanche et de perles ». Sully raconte qu'au siège d'Eauze, en Armagnac, le jeune Henri de Navarre avait un panache blanc, d'où le cri répété dans l'armée ennemie : « Tirez à ce panache blanc, car c'est le roi de Navarre. » Michelet, dont l'imagination romantique fait volontiers bonne mesure, voit double : « Henri IV, écrit-il, avait mis sur son casque un énorme panache blanc et un autre gigantesque

à la tête de son cheval. » En somme, ce mot historique est vrai, ce qui est plutôt rare, on n'a eu qu'à le monter en épingle. Le panache blanc n'est pas imaginaire, mais d'où sort le panache noir de Frohsdorf?

Un autre mot historique d'Henri IV est passé au crible par M. Reinhard. C'est la poule au pot. Ce volatile a aussi un acte de naissance en règle, mais modeste. Péréfixe, toujours soucieux de suggérer à son élève un bon conseil, et même plutôt deux qu'un, raconte un dialogue entre le roi et le duc de Savoie accoudés à une fenêtre du faubourg Saint-Germain. Admirant la richesse du pays, le duc demande au roi ce qu'il en tire. « Ce que je veux, répond le roi, parce qu'ayant gagné le cœur de mon peuple, j'en aurai ce que je voudrai, et, si Dieu me prête encore de la vie, je ferai qu'il n'y aurait point de laboureur en mon royaume qui n'ait le moyen d'avoir une poule au pot. » Voltaire a fait à ce mot un bout de toilette qui a fait son succès : « La poule au pot le dimanche. » Cette précision dominicale, c'est le coup de pouce du génie. Désormais la poule au pot vole de toutes ses ailes. Une épigramme de la Restauration fait confiance à Louis XVIII pour la mettre sur la table. Il est temps. Car, dit l'auteur,

> Depuis plus de cent ans qu'on nous l'avait promise
> On n'a cessé de la plumer.

En somme les mots d'Henri IV sont à peu près authentiques, ce qui fait honneur à Henri IV, ou peut-être tout bonnement à Péréfixe.

***

Une idée excellente, c'est de mettre à la disposition du grand public des œuvres difficiles sinon impossibles à trouver dans le commerce et les bibliothèques ordinaires, ou parfois inédites et dignes d'attention. Tel est le but de la collection *les Classiques de la Révolution française* (Colin), dirigée d'abord par Albert Mathiez et depuis sa mort par M. Georges Lefebvre, spécialiste non moins qualifié.

Nous avons vu paraître ainsi, entre autres, *les Voyages d'Arthur Young*, la *Correspondrnce inédite du marquis de*

Ferrières, la *Correspondance secrète de Marie-Antoinette et de Barnave*, qui ont été accueillis avec l'intérêt qu'ils méritaient. Ces textes sont accompagnés de notes explicatives et de notices évidemment nécessaires à leur intelligence complète et rapide. Il y a un écueil à éviter si l'on veut conserver à cette collection sa valeur documentaire. Il faut que le commentaire reste strictement objectif, qu'il se borne à faire comprendre les idées de l'auteur. Ce n'est pas le lieu de les discuter, qu'on les partage ou non. L'édition du *Vieux Cordelier* de Camille Desmoulins échappe-t-elle à cette tentation?

Chacun peut penser ce qu'il veut du talent et de la véracité de Camille Desmoulins journaliste. L'essentiel est de pouvoir le lire et il faut grandement remercier M. Henri Calvet qui nous le permet aujourd'hui. Nous avons non seulement le texte exact des six numéros du *Vieux Cordelier* publiés par Camille Desmoulins, mais aussi le texte du septième paru un an après sa mort d'après une épreuve sauvée de la saisie chez l'imprimeur. Nous avons en outre des fragments préparés pour un huitième numéro ou restés inutilisés par les numéros parus. Tout cela est précieux et accompagné de commentaires très substantiels.

Ces commentaires restent-ils simplement explicatifs? Cet « essai d'édition critique », nous dit M. Calvet, avait été entrepris par Mathiez pour expliquer l'attitude de Robespierre à l'égard des « Indulgents », montrer le péril qu'ils faisaient courir à la Révolution et justifier ainsi la sévérité avec laquelle ils furent sacrifiés. Rien à dire à cette préoccupation qui avait dans la notice générale et dans les notices spéciales à chaque numéro du *Vieux Cordelier* toute latitude de se montrer. Ce qui est excessif, ce qui n'est plus de l'histoire mais de la polémique tatillonne, c'est un commentaire pour ainsi dire littéral, qui réfute ligne par ligne les assertions et opinions de Desmoulins comme si la lecture était coupée à chaque mot par les réflexions d'un adversaire. Et c'est bien de quelque chose de ce genre qu'il s'agit.

M. Henri Calvet, ancien élève de Mathiez, a gardé de son maître un souvenir qui leur fait honneur à tous deux. Il estime sacré tout ce qui est sorti de sa plume, voire de son crayon. Il a gardé toutes les observations jetées par Mathiez en

marge du texte au moment où il en préparait la publication. Il n'est pas probable que Mathiez aurait eu autant de respect pour son premier mouvement. Telle remarque, tirée de loin ou d'un ton fâcheux, n'était pas pour la postérité. Voici par exemple un passage du numéro IV, où Camille Desmoulins rappelle d'après Tacite une guerre civile à Rome où le peuple s'amuse pendant que les partis se massacrent. C'est faire entendre qu'il en est de même à Paris quand les factions se disputent le pouvoir. « D'un côté, écrit Desmoulins, on voyait des morts et des blessés, de l'autre des comédies et des restaurateurs pleins de monde. » C'est en effet ce qui arrive, et nous le voyons encore aujourd'hui quand il y a des bagarres, même sanglantes, dans une grande ville. Mathiez proteste. « Opposition inexacte, dit-il gravement. La vie de Paris sous la Terreur n'était pas aussi animée. Et d'autre part les prisons connaissaient la joie et les divertissements. » Ce dernier trait fait froid dans le dos. M. Calvet lui-même est revenu sur cet argument, si l'on peut dire, à propos d'un fragment émouvant écrit par Desmoulins à la Conciergerie. Il se plaint d'être au secret : « Saint-Just écrit à loisir dans son bain, dans son boudoir; il médite pendant quinze jours mon assassinat; et moi, je n'ai point où poser mon écritoire, je n'ai que quelques heures pour défendre ma vie ». M. Calvet met en note : « Desmoulins a pu écrire dans sa prison... Son « secret » n'est donc pas aussi rigoureux qu'il le prétend. »

Nous savons bien que Camille Desmoulins, entraîné par sa verve, par son instinct de journaliste, par le besoin de faire vite et de frapper fort plutôt que de frapper juste, n'a pas la sûreté d'information d'un bénédictin. M. Henri Calvet nous le montre citant Tacite de seconde main. C'est probable, en effet. M. Calvet voit là du plagiat. Le mot est gros. C'est toujours plagier quelqu'un que d'invoquer le témoignage d'un classique. Il est possible qu'on ait exagéré les mérites de Camille Desmoulins. Il n'est pas génial, mais il est tellement supérieur aux autres journalistes de la Révolution qu'il en est grandi par comparaison. Ses meilleurs traits ne sont pas de lui! Ils viennent d'un peu partout! C'est le fait d'un esprit vif, qui a de la lecture et une mémoire que surexcite le feu de l'improvisation. Il est bien du XVIIIe siècle, c'est un

élève de Voltaire, il ne cherche pas la difficulté. Il copie, nous montre M. Henri Calvet, un illustre inconnu, Thomas Gordon, un Écossais polygraphe et obèse qui lui a fourni sur Tacite et Salluste le plus clair de ce qu'il sait de l'histoire romaine. Ce Gordon, il ne le connaît même que par une traduction. M. Calvet a pris la peine de mettre en deux colonnes des passages visiblement empruntés par Desmoulins à Gordon. Heureux et paradoxal Gordon qui doit à son plagiaire un rayon de gloire posthume et inespérée!

Voulez-vous savoir en quoi une copie peut être supérieure à l'original? Un bon connaisseur ne s'y est pas trompé. Le numéro VII du *Vieux Cordelier*, celui qui ne fut pas publié, se termine par une apostrophe aux pourvoyeurs de la guillotine, aux hébertistes qui « disent sans cesse aux Jacobins, à la Commune, aux Cordeliers ce que disaient les prêtres espagnols à Montezuma : Les Dieux ont soif ». Encore un plagiat, constate M. Calvet. C'est tiré de Gordon. Oui, mais Gordon avait écrit : « Les Dieux ont faim. » Anatole France n'a pas pris pour titre : les Dieux ont faim.

***

M. François Charles-Roux publie un volume en grande partie original sur *Bonaparte gouverneur d'Égypte* (Plon). Il n'a pas cherché à raconter une fois de plus l'expédition elle-même. M. Dehérain l'a fait dans le tome V de l'*Histoire de la Nation égyptienne* avec un succès qui n'est pas près de s'épuiser. M. Charles-Roux se place sur un terrain plus restreint, moins exploré. Il nous présente le tableau de l'administration de Bonaparte en Égypte. Il nous montre les débuts dans un rôle nouveau du jeune général de la campagne d'Italie. Le Premier Consul a fait son apprentissage comme proconsul en Égypte. Après avoir été chef de gouvernement dans un pays où tout était à faire, il le deviendra sur un théâtre plus vaste où tout était à refaire. On ne trouve ici rien des opérations militaires; l'illustration, qui est abondante et de premier choix, ne nous montre aucune charge de mameluks. Bonaparte disait de lui-même qu'il était « le plus civil des généraux », c'est bien le cas ici. Nous ne voyons que son épée d'Institut, la référence

la plus invoquée est la *Décade égyptienne, Journal littéraire et d'économie politique* où les mémoires, rapports et procès-verbaux de l'Institut d'Égypte tiennent toute la place. Tallien en avait rédigé le prospectus. Au sortir des orages révolutionnaires, c'était pour lui une occasion de se rappeler ses débuts de prote au *Moniteur*.

L'expédition d'Égypte ne nous montre pas seulement les premiers pas de Bonaparte dans la carrière de chef d'État mais aussi la conception qu'il se fait de la meilleure façon de gouverner un pays lointain, de civilisation, de langue et de religion complètement différentes des nôtres. Bonaparte n'a pas réussi en Égypte parce qu'il n'a pas eu le temps de voir germer les idées dont il avait eu l'intuition. Il n'a passé en Égypte que treize mois et vingt jours. Mais son système de respecter, d'honorer même toutes les institutions indigènes dès qu'elles ne sont pas incompatibles avec la paix publique et l'autorité de la puissance suzeraine, son grand principe de ne pas administrer directement, de réserver à des organismes nationaux toutes les mesures d'application, d'intéresser les pouvoirs locaux aux progrès qui n'ont chance d'être compris et acceptés par la masse que si l'élite à laquelle elle a coutume d'obéir les a d'abord compris et acceptés, tout cela est l'essence de ce que nous appelons le Protectorat. Le nom était encore inconnu, la chose entrevue seulement par des hommes aventureux et sacrifiés comme Dupleix. Bonaparte en a le premier la conception raisonnée. Certes un Lyautey a fait mieux au Maroc que Bonaparte en Égypte, mais plus d'un siècle après et non sans avoir étudié et médité ce qui s'était fait avant lui.

Au point de vue religieux Bonaparte a bien vu qu'il était capital de ménager les susceptibilités ombrageuses de l'Islam. Il a plutôt été trop loin parce qu'il a cru que des chrétiens faisant profession d'irréligion inspireraient *a priori* confiance et sympathie aux Musulmans. Il ne soupçonnait pas ce que savent aujourd'hui ceux qui ont une plus longue et plus intime connaissance de l'Islam. Il ne savait pas que l'ostentation d'anticléricalisme ou même simplement d'incrédulité n'est jamais vue d'un bon œil par les musulmans. Bonaparte insistait sur les mauvais procédés de la Révolution française

envers le pape, sur la prise de Malte aux Chevaliers éternels ennemis des Barbaresques, sur sa sympathie personnelle pour le Coran et le Prophète, sur l'absence de toute préoccupation et pratique chrétiennes dans son armée. Il allait jusqu'à parler de se faire musulman et le général Menou fit plus que d'en parler puisqu'il se convertit littéralement et épousa officiellement une Égyptienne. C'était dépasser la mesure et susciter plus de défiances que de dévouements. Lyautey sur sa chapelle funéraire en terre musulmane a tenu à rappeler qu'il était bon catholique. On ne peut reprocher à un général de moins de trente ans, jacobin de la veille, de n'avoir pas eu la même psychologie.

Pour rendre justice à l'activité dévorante et neuf fois sur dix éclairée de Bonaparte en Égypte, il faut se mettre à sa place. Kléber, qui a toutes les vertus militaires mais qui ne croit pas qu'elles suffisent à tout, a noté sur son carnet des observations peu bienveillantes à l'égard de son chef en tant que civil. « Jamais de plan fixe; tout va par bonds et par sauts. » Rien de plus injuste. Bonaparte a fait tout pour se renseigner, il se décide vite parce que le temps presse, qu'il n'a pas un sou en caisse, que la révolte est aux portes, mais il ne décide pas sans avoir consulté et réfléchi. Il est entouré de flagorneurs et de dénonciateurs. Personnellement, il n'est pas méchant, écrit le rude Alsacien en un français non moins rude, « parce que les vices viennent d'ânerie et qu'il n'est point âne ».

Il est en face d'une responsabilité écrasante et absolue. Il n'est pas chef d'une armée, mais d'un empire. Ses pouvoirs sont souverains puisque l'absence de communications avec Paris ne lui permet pas, en eût-il le désir, de demander et de recevoir des instructions. Il est bien forcé de se débrouiller, d'improviser des solutions immédiates à des problèmes urgents et matériels comme ceux de nourrir ses troupes et de payer leur solde. Le chef, dans ces conditions devient un maître, sous peine de n'être plus rien du tout. Il se donne à lui-même des directives, n'en pouvant attendre d'ailleurs. Que cette nécessité ne soit pas pour lui déplaire, le fait n'est pas douteux, mais les circonstances pressent l'éclosion du Napoléon qui, remarque finement M. Charles-Roux, com-

mence à percer sous Bonaparte, non pas en 1802 sur les bords de la Seine, mais en 1798-1799 sur les bords du Nil.

***

M. Pierre Renouvin reprend en un volume à la fois très dense et très clair l'ensemble des études où il est passé maître. Il nous donne un tableau de *la Grande Guerre* au sens le plus étendu et en remontant jusqu'à ses causes, non seulement proches, mais assez lointaines pour qu'on en puisse discuter avec le recul indispensable à la perspective. Ce volume est le tome XIX de l'Histoire générale publiée sous la direction de MM. Halphen et Sagnac, sous le titre : *Peuples et Civilisations* (Alcan).

Quand on parle de la Grande Guerre, on pense tout d'abord aux opérations militaires. C'est, en effet, dans une guerre, ce qui frappe et compte le plus, surtout quand cette guerre, par l'ampleur de son théâtre, de ses effectifs et des coalitions qui s'y affrontent, est un phénomène sans précédent. Ajoutons que ces opérations, longtemps indécises et comme stationnaires malgré des efforts, des souffrances et des pertes dont le monde civilisé est resté tout hébété, ont fini par aboutir à un résultat décisif, que chacun se plaisait à croire définitif. Ce n'est donc pas sans raison que l'histoire de la Grande Guerre paraît surtout relever de l'histoire militaire.

Elle n'en est pourtant qu'un aspect et M. Renouvin n'a rien négligé de ce qui se passe à côté. La Grande Guerre n'aurait pas duré quatre ans et plus si les belligérants s'étaient contentés de se battre. Ils auraient été épuisés avant d'arriver à une solution, s'ils n'avaient trouvé des renforts et des alliances que la diplomatie a dû longtemps préparer avant de les obtenir. Il faut donc faire sa place à l'activité diplomatique qui a cherché de part et d'autre à conquérir la sympathie des neutres et à transformer si possible les sympathies platoniques en sympathies agissantes. Le groupement austro-allemand a débauché la Turquie et la Bulgarie; la Triple Entente a entraîné l'Italie et la Roumanie, ce qui a maintenu l'équilibre. Au dernier acte, l'Allemagne a désarmé la Russie bolchévisée, mais l'autre plateau a reçu le poids lourd des

États-Unis, ce qui a finalement fait pencher la balance de notre côté. Une histoire de la guerre qui négligerait cette activité diplomatique serait inintelligible; l'armistice de Rethondes apparaîtrait inexplicable, et il est probable en effet que les Alliés n'auraient pas été capables de l'imposer sans l'intervention américaine.

Est-ce tout? Certes non. Personne n'avait prévu ni cru possible en tout cas que les belligérants pourraient pendant plus de quatre ans alimenter la cataracte des milliards absorbés par les besoins de l'armée et par ceux, moins tragiques mais non moins pressants, de la vie civile. Il a fallu tendre au delà des limites prévisibles tous les ressorts économiques. Il a fallu manger en herbe les ressources de plusieurs générations. Jamais pareille débauche de papier-monnaie ne s'était vue. Comment a-t-on pu s'y livrer sans que la planche aux assignats se soit brisée sous le poids mort de ces centaines de milliards sans garantie? Par quelles combinaisons de crédits entre alliés a-t-on pu maintenir la valeur fictive d'une monnaie fiduciaire reposant sur le vide? Que serait-il arrivé si la patience des peuples avait été mise à l'épreuve de privations illimitées? Le moral n'a fléchi qu'en Russie, mais n'est-ce pas aussi en Russie que l'armature économique a fléchi la première?

Ce côté de la Grande Guerre ne peut donc être non plus négligé si l'on veut la comprendre.

On voit la complication de la tâche pour l'historien qui ne veut rien laisser dans l'ombre. Cette complication est un surcroît de difficultés. Toutes ces questions sont dans une quotidienne « interdépendance », comme on dit prétentieusement aujourd'hui. Et encore sont-elles des questions d'ordre général. Mais il en est d'autres de caractère spécial à tel ou tel État, qui brochent sur le tout. L'union nationale, facteur essentiel de la victoire, n'existe pas, n'est pas même concevable chez certains belligérants. Il y a en Russie des populations allogènes (Polonais, Baltes, Juifs, Roumains), auxquelles on ne peut demander de sacrifices au nom du patriotisme puisqu'elles n'ont rien de russe et rêvent d'un affranchissement que la défaite russe pourra seule leur procurer. Il y en a aussi, en moindre proportion, en Allemagne. En

Austro-Hongrie, c'est le cas de la moitié de l'Empire. Ce serait trahir la vérité que de ne pas voir et montrer tout le travail de désagrégation, voire de trahison, qui a frappé de gangrène dès le début et de paralysie à la fin tout l'organisme de la double monarchie.

Sur le terrain politique, la Grande Guerre a été influencée par le progrès des doctrines révolutionnaires. On peut admettre qu'elle n'a fait en l'espèce que précipiter la marche d'événements qui se seraient produits quand même. Il n'en est pas moins vrai qu'il y a eu là une source constante d'inquiétudes pour les gouvernements, que l'union sacrée en France même n'a pas tenu jusqu'au bout, que les présidents du Conseil Painlevé et Clemenceau ont dû se passer de collaborateurs socialistes, le premier à son grand regret, le second à son grand soulagement.

M. Renouvin ne conclut pas et ne cherche pas à le faire. Son récit a pour point final l'armistice. A partir de là commence l'après-guerre qui est tout autre chose. C'est une nouvelle ère. « La solidarité de combat est rompue; les États qui, la veille, étaient associés dans le même effort, reviennent à leurs méfiances mutuelles. » Hélas!

A. ALBERT-PETIT,
Membre de l'Institut.

LE CINÉMA

ROMANTISME — FANTÔMES — MARINES — CHARLOT

On est toujours surpris par la soudaineté, l'unanimité de certains courants. Rien ne les décelait, et soudain ils emportent tout; le public, qui semblait ancré dans de vieilles habitudes indéracinables, cède à leur élan avec une facilité qui déconcerte. Un esprit, destructeur et constructeur à la fois, que l'observateur le plus scrupuleux ne pouvait discerner, cheminait donc sous l'apparence, sous la croûte superficielle de la routine, creusait à couvert des galeries, sapait les positions inexpugnables. Les producteurs, les créateurs, les spectateurs, se trouvaient, sans qu'on s'en aperçût, mystérieusement aimantés par une attraction à laquelle ils s'abandonnaient, roulés dans le même flot, orientés vers la même étoile. Que le succès d'un ouvrage lui attire une queue d'imitations, cela se conçoit aisément; mais que plusieurs bandes, où se révèle une évidente communauté d'inspiration, voient le jour à quelques semaines de distance, que des gens d'Europe, d'Amérique, dépourvus de contact, aient précisément, simultanément, tenté le même effort, que leur imagination et leur sensibilité aient subi le même appel vers un certain ordre de sujets, voilà qui me semble plus facile à constater qu'à expliquer. Cet univers morcelé et cloisonné qu'est le monde moderne, communiquerait-il, mieux que nous ne pensons, par des souterrains bien dissimulés? La fraternité des âmes subsisterait-elle, malgré des frontières si bien fermées? Vivons-nous moins isolés que l'expérience quotidienne ne nous le

démontre? Il faut bien que les tendances universelles se nourrissent quelque part, dans des nappes invisibles, dans un inconscient commun. En tout cas, jamais de plus près que ces derniers mois, nous n'avons touché et subi ce phénomène étrange, nous n'avons plus exactement mesuré cette solidarité si soigneusement masquée d'ordinaire, et qui vient d'éclater avec une paradoxale puissance.

Une vague de romantisme, pour employer un mot un peu gros, un peu imprévu, submerge les écrans. Sommes-nous à ce point saturés de naturalisme, de psychologie, de violences, de faits divers, d'intrigues policières, de comique quotidien? Romantisme qui prend à la vérité des formes assez variées, qui oscille de la timidité à l'extrémisme, qui cherche, à travers les époques mi-historiques, mi-légendaires, le présent et le futur, son lieu et son décor, qui se manifeste tantôt par le choix de ses héros, amants royaux des races déchues, fantômes qui hantent les manoirs, monstres presque humains fabriqués par la magie et la Cabale, tantôt par le recours à la poésie inépuisable de la marine à voile, au romanesque de la tempête, de la piraterie, des îles, de la révolte à bord, de la pendaison aux vergues, genre de mort qui plaît toujours aux sédentaires voués à l'apoplexie et à l'écrasement.

***

Peut-on décerner aux personnages de *Mayerling* le beau titre de fantômes? J'en doute. Cependant je m'en arrogerai le droit. Ressuscités d'un passé très proche et très lointain, ils nous apparaissent, entre François-Joseph et l'impératrice Élisabeth, comme des revenants bien plus que comme des êtres en chair et en os. Leur évocation, un peu hésitante et pleine de charme triste, nous prépare à un fantastique plus corsé. Litvak, au talent sûr et mesuré, nous a livré un travail excellent, un peu mince de fonds à mon goût, qui manque d'étoffe, de passion, de folie. Les amours contrariées de Marie Vetsera et de l'archiduc Rodolphe ne sont qu'une anecdote sentimentale et mélancolique si le thème, ici négligé ou escamoté, de la malédiction qui pèse sur les Habsbourg, si l'appel irrésistible du suicide ne la soutiennent constamment.

Que reste-t-il alors? Une aventure dont la trame s'efface souvent sous l'éclat des narrations et des broderies, bals de cour, fêtes populaires, danses et chansons tziganes.

Avec *Peter Ibbetson* nous entrons carrément dans le domaine du songe et du surnaturel. Le sujet est beau, riche à l'infini de suggestions. Deux êtres destinés depuis l'enfance l'un à l'autre, séparés par la vie, se rencontrent. A peine retrouvés, ils se perdent à nouveau. La femme vieillira solitaire, l'homme mourra lentement au bagne. Cependant, leurs rêves n'ont pas été disjoints; ils coïncident; ils se mêlent chaque nuit. Ces misérables éprouvent les joies les plus certaines, les plus irréelles. Admirable substance dont on a eu le tort, je pense, de confier la réalisation à un narrateur précis alors qu'il y fallait un lyrique. L'extrême cohésion du découpage et un balancement exactement maintenu entre les songes des deux héros finissent par nous égarer et il nous est difficile de croire à une fantasmagorie d'une horlogerie si minutieuse. Le trouble, la divagation eussent rendu cet ouvrage plus vraisemblable.

Murnau avait déjà tourné, jadis, le *Golem*, selon les recettes de la plus ténébreuse veine expressionniste. La nouvelle mouture ne vaut pas l'ancienne. Les auteurs n'ont pas tiré de cette fable tout le parti souhaitable; ils ont fait de cette légende juive de l'homme-automate, créé par la puissance de la Cabale pour sauver Israël au moment de la persécution, de cette fable terrifiante et parfois familièrement comique, une sorte de vaste fresque historique où l'Empereur gâteux, lâche, cruel, occupe sans cesse notre curiosité. Le Golem n'apparaît qu'à la fin, au cours d'une scène à effet où les lions rugissent, où les voûtes s'effondrent, où le spectacle adroitement machiné ne nous apporte pas ce que nous pouvions attendre d'un motif si hallucinant. On a l'impression que Duvivier, devant une matière qu'il sentait étrangère à son génie naturaliste, a voulu remédier par le faste à la résistance de l'inspiration.

Je passerai rapidement sur le *Chant de Noël*, où le spectre de Scroodge, cher à notre enfance, n'a pas tout à fait tenu à l'écran les promesses du livre. Dickens, qui revient décidément à la mode, avait été plus heureux avec l'admirable transposition de son *David Copperfield* par Çukor. Par contre, j'ai nettement détesté le *Goujat*, ouvrage parfaitement tourné, mais d'un

esprit littéraire et agressif qui nous transporte au temps des livres nietzschéens et du plus déplaisant tarabiscotage intellectuel. Il y a, cependant, dans ce film, un passage admirable, quand le héros, le sinistre éditeur Mallare, haï de tous, mort par accident, revient sur la terre. Son corps que roule l'Océan, son âme détestable ne trouveront pas le repos si, d'après une superstition touchante, nul ne le pleure, nul ne prononce un mot de regret. Il erre donc, se repent très amèrement. Un moment magnifique sauve ce film *sophistiqué*, selon l'expression américaine. Quelques minutes déchirantes, où tous les souffles de l'univers entrent dans l'âme vile, bornée, sinistrement logique et abstraite de Mallare, rachètent bien des erreurs et justifient une bande à laquelle je préfère, de beaucoup, pour la qualité de l'ensemble, le *Crime de Monsieur Lange* qu'a réalisé Jean Renoir, et qui s'en rapproche par le dessin général, l'argument et la nature du principal personnage. Batala, lui aussi, est un éditeur, mais son cynisme, sa crapulerie ont du naturel; il ne les a pas puisés dans les livres qu'il vend au public. Forcé de prendre la fuite, il a la chance de voir le rapide où il a pris place dérailler, de passer pour mort tandis qu'il se cache sous la robe d'un ecclésiastique mis en bouillie. Le patron disparu, la maison reçoit une impulsion nouvelle; les ouvriers, sous la direction de Lange, employé un peu divaguant, auteur de romans-feuilletons, continuent l'exploitation en coopérative. Tout marche à souhait lorsque le sinistre Batala surgit, prétend dépouiller son personnel. Le bon Lange assassine le faux prêtre qui meurt en réclamant un confesseur. Réduire à sa trame sèche cette farce tragique, c'est la trahir. Sa simplicité supporte un monde d'allusions; chaque épisode suscite soit le consentement sentimental soit la contradiction de l'esprit. Bande étoffée, creusée, irritante par l'excès même de ses ambitions, où une virulence contractée maintient une haute température. Ai-je eu raison de la classer parmi les ouvrages à revenants? Batala certes n'est pas véritablement mort puisque Lange peut l'assassiner encore; mais son retour, sa discussion avec le feuilletoniste, son décès véritable ont quelque chose de si trouble, de si grinçant, de si hallucinatoire que je me suis permis cette entorse à un classement rigoureux, que je me suis cru autorisé à avoir raison contre la logique

Quant au film de René Clair, il a pour héros un fantôme réel, authentique, garanti sur facture. Un Américain l'a acheté avec le château écossais où il s'était établi, l'a transporté en Floride en compagnie des pièces numérotées du manoir qui s'élève maintenant là-bas, parmi les palmes et la végétation tropicale, auprès d'un lac où, pour achever l'aspect européen, vogue une gondole. Comme on n'a pas pu trouver de montagnards joueurs de cornemuse, une douzaine de nègres, virtuoses du trombone à coulisse, de la trompette bouchée et du saxophone, coiffés du bonnet et enjuponnés du kilt, assurent la couleur musicale des réceptions. Vous pensez que l'arrivée d'un fantôme aux États-Unis occupe la presse et l'opinion publique, les revenants n'émigrant guère, demeurant généralement attachés à la mère patrie. Mais celui-là, ce Murdoch, du clan des Glourie, a cédé aux objurgations de René Clair, quoiqu'il se sente, étant de complexion pacifique, peu de goût pour l'Amérique, à cause des gangsters, des mitrailleuses et des brownings. En revanche, il nourrit un faible pour Peggy, la fille de l'acheteur yankee. Cette histoire simple, pleine d'humour, de malice et de tendresse, se complique d'une étrange ressemblance entre Murdoch, décédé depuis trois cents ans, et son héritier actuel, Donald, gentilhomme à la côte et brocanteur des souvenirs de famille. Peggy, ballottée de Murdoch à Donald, n'y comprend rien. Pour les femmes, les hommes de chair ont toujours moins de décision et de charme que les évocations des ténèbres. René Clair, poète soustrait à toute contamination littéraire et qui s'exprime de source en langage visuel, a conté, d'un style dont la fluidité a quelque chose de miraculeux, cette fable ingénue et profonde. C'est Gérard de Nerval et Dickens en visite chez Mark Twain, ou, si vous préférez, Stevenson reçu par La Fontaine dans le donjon de Babbitt. Peut-être, une œuvre de ce ton eût-elle désarçonné le public d'il y a quelques années ou même d'il y a quelques mois; aujourd'hui elle semble correspondre naturellement à ses pensées; il est si familier des revenants qu'il peut même en sourire; chacun de nous a l'habitude de s'entretenir avec les ombres chargées du passé le plus lourd. *Fantôme à vendre* fait le plus grand honneur à son auteur. Regrettons que les producteurs français aient laissé échapper, une fois encore,

l'occasion d'employer un des nôtres et qu'ils aient abandonné ce soin à leurs confrères anglais.

***

La vague marine n'a pas moins de force et de poids que la fantomatique. C'est du reste plutôt un regain qu'une mode brusquement surgie du néant. En avons-nous vu, au temps du muet, des pirates, des abordages, des voiles hissées, des cabestans, des coups de tabac, des équipages dans les haubans, sur les hunes et sur les vergues ! Le parlant avait relégué aux vieilles lunes ces vaisseaux chargés de toile, taciturnes par nature, sans trépidation de machines et sans sirènes. Depuis que, peu à peu, d'un mouvement sourd et continu, le silence reprend ses droits, les vieux thèmes refleurissent. Les mutins, personnages romanesques par excellence de la navigation à voile, récupèrent leur vieille et solide situation de vedette.

Ce n'est pas que l'on puisse comparer et rapprocher la substance, l'esprit du *Capitaine Blood*, des *Mutinés de l'Elseneur* et des *Révoltés du Bounty*. Ces bandes se classent fort loin l'une de l'autre. La première, américaine, sacrifie, et avec beaucoup d'agrément, aux plus antiques conventions du genre. On y rencontre le motif central de la captive à bord du corsaire et du combat singulier entre les capitaines de fortune qui se la disputent. Deux épisodes, la prise d'une ville de la Jamaïque par les Espagnols, le combat de Blood contre deux frégates forment les clous d'une bande dont les audaces ne dépassent peut-être pas celles d'un ouvrage de série, mais qui remplit le plus férocement, le plus pittoresquement du monde ses obligations rituelles, où l'accumulation des horreurs et des meurtres n'empêche pas l'allégresse du mouvement.

Pierre Chenal, dans les *Mutinés de l'Elseneur*, a eu des visées plus hautes. Il a tiré, du roman de Jack London, une suite de dures eaux-fortes réalistes. La révolte à bord constitue un thème farouche et concentré, une fermentation en vase clos qui tentera toujours les créateurs. Malheureusement, la trame imaginée par Jack London, romancier surfait, n'est pas toujours facile à soutenir à l'écran. Les héros qui mènent l'action, assez arbitrairement choisis, trop directement burinés pour

l'effet, l'invraisemblance du rôle joué par le journaliste, individu falot qui tourne au loup de mer, son idylle avec la nièce du capitaine, composent un agglomérat parfois disparate et une douche écossaise d'extrême véhémence et de fadeur. Mais Pierre Chenal, en revanche, témoigne à nouveau des plus beaux dons de metteur en scène; cent morceaux d'une facture dense et pure, d'un rythme solidement enchaîné, d'un métier plein de ferveur et de scrupule, confirment tous les espoirs que nous avons mis en cet homme jeune et, à coup sûr, magnifiquement doué.

Quant aux *Révoltés du Bounty*, ce qui rend ce film unique entre tous ceux du même genre, on le doit, en première ligne, à l'humanité et à la cohésion du scénario. Il constitue un modèle de continuité aisée et souple. Pas de personnages boursouflés ou durcis pour les besoins de la cause. Chacun respire la vie et le naturel. Le forban ignoble et le loup de mer, la pittoresque racaille et l'officier brutal et magnanime ont été évités jalousement. Et, surtout, les événements se situent nettement dans la durée et dans l'espace, à un tournant de la marine ancienne, quand l'antique subordination, qui avait quelque chose de sauvage, se transforme peu à peu en discipline réglée, en hiérarchie qui respecte la dignité humaine. Donc, à bord du *Bounty*, aucun de ces matelots que leur destin cinématographique condamne évidemment à l'extermination des supérieurs. Tous montrent de la bonne volonté, acceptent docilement la contrainte et les périls. Sans doute, le capitaine Bligh, que Charles Laughton incarne avec une prodigieuse absence de moyens apparents, est un monstre, mais un monstre très vraisemblable. Cruel, despotique, capable de prévarications, excellent marin, il soulève autour de lui l'animosité générale, il justifie d'avance le crime. Byam le second, garçon honnête et pénétré de ses devoirs, poussé à bout par le capitaine, provoqué à la désobéissance, prend le commandement de ces rebelles dont nous saisissons l'âme et les mobiles. Alors se déroulent des aventures dans les mers du Sud, à Tahiti, ce lieu commun de l'écran où elles gardent, quoique à un degré moindre, une vivacité, une spontanéité dont les scénarios de cette espèce ne nous fournissent guère d'exemple. Celui-ci a plutôt l'air d'une chronique tournée

d'après un journal de bord et des documents d'archives maritimes que d'une invention de navigateur de cabinet. Cela fait son originalité et sa force.

***

En dehors des films dont je viens de parler, il faudrait en citer beaucoup d'autres qui ne rentrent pas dans les catégories dominantes; je me bornerai aux plus marquants. Raymond Bernard a tourné, avec beaucoup de sensibilité et de probité, *Anne-Marie*, qui a pour cadre l'aviation. Les *Beaux jours*, de Marc Allégret, malgré quelques lenteurs, surtout au début, plaisent par la jeunesse et la fraîcheur de leur atmosphère. Le même metteur en scène nous a donné encore *Sous les yeux d'Occident*, bande forte et bien composée dont l'interprétation est particulièrement choisie et qui ne trahit jamais le roman de Conrad dont elle s'inspire. Greta Garbo, qui n'a jamais été plus simple et plus naturelle, triomphe dans *Anna Karenine*, ouvrage américain de bonne qualité mais éloigné, autant qu'il est possible de l'imaginer, de Tolstoï et du caractère russe; il suffit pourtant de Greta Garbo pour qu'on y respire le trouble et la poésie. Le *Songe d'une nuit d'été* nous a démontré, une fois de plus, que le faste accable Shakespeare et qu'il est peu de grands poètes qui souffrent plus difficilement la traduction visuelle. *Veille d'armes* de L'Herbier, est un mélodrame excellemment réalisé, où aucun clou de la marine de guerre moderne ne fait défaut. Pagnol, surtout homme de théâtre, a tenté, avec *Merlusse*, une incursion dans le cinéma; espérons que la réussite de cet essai marquera une direction nouvelle d'une carrière qui peut être, il nous en a fourni la preuve, extrêmement brillante. La *Marmaille*, de Bernard Deschamps, possède de précieuses qualités d'émotion et touchera le cœur d'un public nombreux. *Tchapaïeff*, que nous attendions impatiemment après tant de films soviétiques qui nous avaient quelque peu déçus par leur côté théâtral et derussifié, renoue une tradition qui nous a valu des chefs-d'œuvre. Cette histoire d'un commandant improvisé, luttant contre les blancs, dominant de sa puissance naïve des troupes recrutées au hasard, a de la grandeur et on y respire souvent le souffle épique, large et

violent, des ouvrages de la belle époque. Je lui préfère pourtant *Harmonica*, sorte de bucolique comique et musicale où la vie d'un village, les crises de conscience d'un garçon placé à la tête du Kolkose, les luttes des purs communistes et des koulaks revenus sont traitées avec une bonne humeur et une grâce satirique à laquelle l'art austère des Moscovites ne nous avait pas habitués. D'Angleterre nous arrive une *Vie future* assez enfantinement grandiose et qui a tous les vices et toutes les vertus de l'anticipation. *Tarass Boulba*, de Granowski, est plein de chevauchées et de mouvement; mais il paraît vraiment impossible de tourner, en dehors de la Russie, un sujet aussi profondément national que celui du roman de Gogol. Signalons enfin *Cloîtrées*, documentaire remarquable d'Alexandre, maître du genre, et quelques nouveaux dessins animés de Walt Disney où il s'est parfois surpassé comme dans *le Polo*, *le Jugement de Pluton*, *les Trois petits chats*, miracle de grâce féline, *la Fanfare*, broderie musicale d'une verve éblouissante. Pour se délasser, Jacques Feyder a illustré *Kermesse héroïque*, fabliau populaire plein de saveur et de gaîté où les femmes de la petite cité de Boom montrent plus de courage que leurs maris et sauvent la ville du pillage par les conquérants espagnols. Film opulent, plantureux. On y mange et l'on s'y embrasse beaucoup. Somptuosité de l'ensemble et raffinement du détail; miniature immense, agrandie et multipliée. Feyder a su se garder des deux périls qui menaçaient la réalisation d'une telle entreprise : la gaudriole et l'indigestion. Il s'est toujours arrêté à temps, avec une extraordinaire justesse de doigté; et il a tiré de cette matière un peu ténue, une fresque décorative d'une truculence et d'un fourmillement souvent admirables.

***

Le grand événement de ce début de printemps a été le film de Charlie Chaplin : *Temps Modernes*. Comment ce grand créateur sortirait-il de la crise où il se débat depuis le parlant? Reviendrait-il au silence? S'adapterait-il au langage? Eh bien! il a nettement pris parti; il nous a donné une bande muette où, malgré l'emploi du son, l'image seule compte, où le bruit, les

syllabes prononcées ne changent pas plus le caractère de l'ouvrage que l'éclairage électrique ne modifie une tragédie de Racine. Quelques-uns verront, dans ces *Temps Modernes*, un retour en arrière, un appel à un néo-classicisme de l'écran. Je ne le conteste pas; je m'en rejouis. Le cinéma, menacé par le verbalisme, se ressaisit. A Charlot, ce précurseur, échoit l'honneur d'intégrer à son métier les inventions récentes et, par un violent coup de barre, de nous débarrasser des parasites accumulés.

Il nous offre, plutôt qu'une construction massive, une série de scènes pittoresques qui se contentent de ne pas s'éloigner de l'idée principale; la lutte d'un inadapté contre la société, le machinisme, la standardisation à outrance. Chaplin reste l'homme des courts métrages; ici, il attaque son sujet par une multitude de brèves séquences, le centre seul demeurant constant, assurant l'unité de cet éparpillement d'escarmouches. Cette méthode, qui lui épargne l'emploi d'une trame artificielle, convient mieux à sa nature, le laisse plus libre, ne l'asservit pas au poids d'une architecture imposée.

Que dirais-je de cet ouvrage que vous ne sachiez déjà? Mais un des caractères de cet art m'a frappé plus qu'il n'avait fait jusqu'à ce jour. Il n'est jamais gratuit, il ne travaille jamais à vide; toujours il nous force à nous mettre à la place du héros. La stupeur devant un outil trop perfectionné qu'un rien détraque, la persistance de l'agitation nerveuse après une tâche monotone, la soif, tour à tour, de vagabondage et d'une prison où nous reposerions à l'abri des soucis, de l'émeute, correspondent à des émotions ou à des pensées qui nous traversent à tout moment. D'autres fragments participent du rêve, révèlent notre existence profonde. Qui de nous ne s'est vu, en songe, promu au rôle glorieux de conducteur d'hommes, n'a pas patiné au bord d'un précipice, n'a pas prononcé des mots qui n'appartiennent à aucune langue et qui expriment un infini indéchiffrable? Voilà le secret du génie, à la fois réaliste et onirique, de Charlot; il fait corps avec le spectateur; chacun de ses gags nous est personnel et touche à notre vie propre.

Les *Temps Modernes* marqueront à coup sûr une date dans l'évolution du cinéma. Ils réaccoutumeront le public aux

beautés oubliées du silence; les metteurs en scène méditeront, du moins je l'espère, les ressources infinies de l'art chaplinesque; les producteurs cesseront d'être hypnotisés par la littérature, la plus basse, qu'ils aiment tant. Déjà, j'ai entendu l'un d'eux dire l'autre jour, à un auteur qui lui apportait un scénario bourré de dialogues : « Aérez-moi ça, je vous prie, ne perdons pas de vue que nous travaillons pour l'écran. Voyez le succès des *Temps Modernes*. » Ce morceau de conversation, surpris par hasard, est riche de signification et de promesses.

ALEXANDRE ARNOUX

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

RÉCEPTION
DE M. ANDRÉ BELLESSORT

Qui a connu l'abbé Bremond se souvient d'un visage empourpré, aux chairs assez maigres, les sourcils en bataille au-dessus du lorgnon, le regard pénétrant et, peut-être à cause de cette pénétration, assez difficile à pénétrer lui-même, le front intelligent et doucement obstiné. On décelait mal au premier abord la dominante du caractère; on reconnaissait un homme passionné d'idées, certain de ses jugements et cependant assuré de la difficulté qu'on rencontre ici-bas à faire partager ses certitudes. On comprenait que ce combattif avait dû quelquefois céder, accepter l'armistice et que l'ironie — oh! une ironie charitable!... —, avait pris sur ce visage la place qu'aurait pu y tenir la déception. On comprenait encore, que, blessé par d'injustes polémiques, il n'avançât plus que prudemment, à la fin de sa vie, sur le chemin de la confiance et de l'amitié. Mais l'expérience et les vicissitudes n'avaient pu diminuer aucune de ses fois, sa foi littéraire, et sa foi tout court. J'entends encore la parole de Paul Bourget sortant de la messe que l'abbé Bremond avait prononcée pour l'anniversaire de la mort de Barrès : — « Je viens de voir un prêtre qui croyait profondément », disait Bourget après avoir regardé, durant le service, son collègue à l'Académie qui n'était plus alors qu'un humble officiant. Aussi bien l'abbé Bremond a-t-il laissé à ceux qu'il a approchés un peu assidûment

et furent ses amis, un souvenir qui se maintient fort au-dessus de l'oubli. La plupart de ces fidèles étaient à l'Académie le jeudi 26 mars pour entendre l'hommage qui allait être rendu à sa mémoire. On voyait dans le centre, non loin des deux frères de l'abbé Bremond tous deux dans les ordres, on voyait la robe noire et la mèche blanche du chanoine Mugnier, compagnon de l'abbé Bremond durant les étapes de la pensée et de la vie; on voyait madame Marie-Louise Pailleron, M. Maurice Martin du Gard, tous ceux enfin qui savaient que lorsqu'ils disaient : « L'abbé!... » il ne pouvait s'agir que de Bremond et de lui seul. M. Lucien Descaves, autre fidèle, n'était point là. Mais ce n'était pas détachement, car M. Lucien Descaves ne fréquente aucune Académie, pas même celle à laquelle il appartient...

Toutes ces fidélités furent reconnaissantes à M. André Bellessort de prononcer un discours libre dans son jugement et inspiré par la sympathie. Ce n'est pas un mystère que M. André Bellessort appartient, au moins par tendance, à un groupement politique qui avait malmené l'abbé Bremond. Mais M. Bellessort a une honnêteté d'esprit qui le tient à l'écart des jugements partisans ou forcenés. Espérons ne pas le compromettre en écrivant ici qu'il est libéral, par quelques penchants et quelques goûts. Il ne s'est donc pas abandonné a l'exercice facile d'un hommage hérissé de pointes : il a pris un auteur, une œuvre et il en a parlé avec le respect qu'ils doivent légitimement inspirer.

Cette œuvre est considérable. *L'Histoire du Sentiment religieux* qui est un *Port-Royal* de tous les siècles ne demeurera pas dans la pénombre où elle semble encore injustement tenue. Je crois que cet ouvrage passera tôt ou tard pour un des plus grands livres de critique, sinon le plus grand livre de critique de notre temps. Nous vivons à une époque où l'on a perdu le sens de la chrétienté et cette désaffection obscurcit notre jugement en ce qui touche les œuvres purement chrétiennes : une certaine partie de la poésie de M. Paul Claudel par exemple, et l'œuvre magistrale de l'abbé Bremond. Peut-être, ceci soit dit en passant, pourrait-on éditer des morceaux choisis de l'abbé Bremond, bien annotés comme on a fait de Sainte-Beuve et ce « trésor » aiderait à pénétrer dans cette œuvre bien des lec-

teurs que son étendue a pu détourner. Il semble que M. André Bellessort ait eu le sentiment de cette nécessité (en excellent professeur...) car son discours était fourni en citations. La citation est un genre difficile. Hérault de Séchelles, dans son petit bréviaire de l'ambition, la déconseillait : la citation, pensait-il, devant affaiblir l'autorité de celui qui cite. C'est une position bien orgueilleuse. M. André Bellessort a voulu rendre pleinement hommage à son prédécesseur en s'effaçant plusieurs fois devant les textes. On lui en a eu, sur-le-champ, beaucoup de reconnaissance.

Il a très bien choisi. D'abord pour montrer l'ironie, les jugements déliés intellectuellement qui rapprochèrent Bremond de Barrès; puis pour montrer les positions spirituelles de l'écrivain et pour marquer mieux encore, au-dessus de ses convictions, l'art avec lequel il les exposait. Ici, il faut citer à notre tour, sans pouvoir apporter au texte la chaleur que M. André Bellessort mettait à le prononcer, sa diction soutenue, sa simplicité éloquente :

« Il n'a point aimé Pascal de l'amour un peu exclusif dont on l'a entouré au dix-neuvième et au vingtième siècle. Il fait des réserves. « Le vrai Pascal est tout nôtre! » dit-il. Mais le vrai Pascal est aussi bien celui des *Provinciales* que celui des *Pensées*, aussi bien le Pascal compatissant à notre misère que le Pascal qu'il traite d'inhumain. Il n'en a pas moins donné le plus beau des commentaires au *Mystère de Jésus*, à ce colloque prodigieux sur les confins du monde, où Pascal entend la voix du Christ : *J'ai versé telle goutte de sang pour toi... Je t'aime plus ardemment que tu n'as aimé tes souillures...* « Nous connaissons, dit l'abbé Bremond, des prières plus sublimes que celle de Pascal, mais non, si on peut dire, de plus contagieuses, mais non de plus semblables aux prières de l'Évangile : *Seigneur, à qui donc irons-nous puisque c'est vous et vous seul, qui dites les paroles de la vie éternelle. — Seigneur, voici que celui que vous aimez est malade. — Seigneur, la nuit tombe, restez avec nous.* » Prolonger ainsi la prière de Pascal par ces paroles de l'Évangile qui deviennent comme un murmure anxieux dans les ombres du soir où les mots pascaliens brûlent encore, un pareil commentaire est d'un très grand artiste. »

« Un très grand artiste ». On a apprécié que M. André Bellessort, qui sait la valeur des mots et d'un éloge, ait prononcé ceux-là. L'abbé Bremond, certes, ne visait pas à être un artiste; ses vœux étaient ailleurs, et sa passion. Mais son naturel le portait toujours à rechercher, en artiste, le « tremblement » des êtres — ce « tremblement » que Gœthe tenait pour le meilleur de l'homme; à rechercher les formes les plus hautes de la sensibilité. Il a écrit son *Histoire* avec amour, et cet amour couve sous chaque page et réchauffe constamment l'ouvrage. Un profane peut le lire : il y trouvera plus de drames, plus de débats pathétiques que dans bien des romans. Et M. André Bellessort de rappeler le mot de l'abbé Bremond : « Ah! si j'étais romancier!... »

Le récipiendaire a précisé, du mieux que lui permettait un discours, les proportions de ce « monumental » ouvrage. Peut-être à suivre l'auteur dans ces paysages mystiques et peuplés de créatures si exceptionnelles, n'a-t-il pu l'évoquer lui-même avec l'étendue qu'il eût souhaité. Du moins l'image brève qu'il nous en a donné avait-elle beaucoup de relief : « Ce fut dans un village des Basses-Pyrénées, à Arthès-Asson, que de 1913 à 1933 l'abbé Bremond composa en grande partie son ouvrage monumental. Une petite éminence au milieu d'une plaine verdoyante, comme un socle de rochers et de verdure, soutient une vieille église, une place ombragée, des jardins, quelques maisons. Les contreforts des Pyrénées bleuissent à l'horizon. On entend la voix du gave de Louzon, telle que devaient l'entendre les Romains il y a deux mille ans. L'abbé habitait, tout près d'un champ de maïs, la plus belle maison du village, une maison blanche et carrée.

» C'est là qu'il a évoqué tant de nobles et de saintes figures, dont il a laissé les portraits se faire d'eux-mêmes, car il s'installait rarement devant son modèle immobilisé : il lui plaisait de le voir marcher, se recueillir, prier, vivre devant lui. C'est là qu'il a réveillé la gloire « un peu somnolente » de Bourdaloue; là que Bérulle a contemplé près de lui ces nuits silencieuses aux myriades d'étoiles; là que M. Vincent saluait au passage des paysans qu'il reconnaissait; là, sur ce banc, que Bossuet et Fénelon finissaient par s'entendre, et, s'il est permis de sourire, qu'Arnauld roulait et déroulait ses jarretières. »

Puis M. André Bellessort ajouta quelques traits intimes à cette évocation. Nous vîmes alors l'abbé sur la fin de sa vie, travaillant le soir auprès de la fenêtre qu'éclairait la lampe du sage. M. André Bellessort était ému lui-même de rappeler cette vie et ce travail interrompus. Son discours s'achevait sur un adieu monté du cœur.

Il fut très applaudi pour sa cordialité, la netteté de son jugement, la conviction de son propos. M. André Chaumeix qui allait lui répondre le fit avec une nuance malicieuse en affirmant que le récipiendaire, si épris de classicisme, de règle, n'avait pu tout à fait aimer le fougueux esprit qu'il venait de louer. On entendit M. André Chaumeix défendre l'orthodoxie chrétienne contre certaines audaces mystiques. Est-ce un vœu? Est-ce une coïncidence? mais nous croyons nous rappeler qu'il avait agi tout de même en recevant M. François Mauriac. Si M. André Chaumeix avait porté la pourpre qu'on voyait à Mgr Baudrillart à côté du récipiendaire, il n'eût pas plus résolument protégé l'assistance académique contre les quiétistes, contre les mystiques, contre les indulgences de Fénelon et les effusions de madame Guyon. A son banc des Sciences Morales, M. le baron Seillières, qui a attribué à ladite madame Guyon et au Fénelonisme l'inspiration des démocraties contemporaines, savourait cette suprême condamnation.

Avec M. André Chaumeix, le style est d'une grâce si parfaite et le ton même d'un détachement si visible qu'on ne peut pas accorder trop d'importance à ses excommunications. Et de fait, il s'en écartait bientôt pour parler de M. Bellessort à M. Bellessort et pour lui en dire des choses tout à fait aimables. Le lycée Henri IV fut à l'un et l'autre leur maison d'études. M. André Bellessort y a appris l'art d'enseigner; et cet art d'enseigner, il l'a porté sur toutes les routes du monde. Il a été, avec assiduité, un voyageur, et M. André Chaumeix l'a rappelé dans son accueil avec beaucoup de brillant et de sympathie. Mais quelle activité M. André Bellessort n'a-t-il pas remplie? Professeur, pèlerin, conférencier, chroniqueur, préfacier, critique littéraire et dramatique, il s'est penché sans pédanterie comme sans vaine complaisance sur toutes les activités d'esprit de son temps. Cette curiosité et ce service ne sont pas de ceux qui procurent une gloire fracassante; mais ils four-

nissent une carrière pleine de variété et de substance. Voilà ce que M. Chaumeix a dit doucement, d'une voix plaisante et dans ce style élégant qui sied si bien à des propos courtois. Pourtant le compliment ne pouvait simplement s'achever sur des compliments. M. Chaumeix haussa aisément le ton jusqu'à d'éminentes généralités : « Nous sommes le peuple qui, le premier en Europe, eut l'idée qu'il formait une patrie, et le premier qui eut un langage dont l'excellence fut reconnue pendant des siècles. Dans une litanie des nations, où toutes s'adresseraient à la civilisation, notre pays serait en droit de lui dire avec fierté qu'il fut son enseigne et sa parole, qu'il l'a relevée et nourrie de ses mains meurtries, qu'il a combattu pour elle, et qu'elle est son enfant. Par votre activité et par vos écrits, vous avez répandu généreusement la confiance ; vous êtes une des voix du Souvenir, qui nous rappelle aux heures troubles l'éminente dignité des lettres françaises et la vitalité de l'esprit national. »

M. André Bellessort avait le droit d'être satisfait. Il le fut. Le public aussi. Ce fut une séance heureuse — et sans histoire.

GÉRARD BAUËR

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. Marcel THIÉBAUT, Secrétaire général de la Revue de Paris, 114, *avenue des Champs-Élysées. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.

LE MARCHÉ FINANCIER

En raison des préoccupations qui se sont manifestées, le mois dernier, sur le marché financier, il me paraît utile d'ajourner l'examen, comme je le faisais depuis quelque temps, de la situation générale présente de diverses grandes industries.

C'est que le geste brutal de l'Allemagne déchirant le pacte de Locarno et réoccupant la Rhénanie a soulevé des problèmes nouveaux, d'une ampleur considérable, dont l'un des effets, quoi qu'il ne soit guère visible aux yeux du grand public, a été d'apporter une grande perturbation sur le marché financier.

Notre Bourse des valeurs s'était engagée, vers la fin de l'année dernière, dans la voie d'une lente ascension. Bien que les Rentes en fussent exclues, il y avait là le début d'un mouvement réconfortant, se rattachant à l'espérance d'une détente de la crise économique — que confirmaient, du reste, divers symptômes fragmentaires — qui semblait devoir conduire, progressivement, à la remise en circulation des énormes capitaux thésaurisés dont l'évaluation avoisine une quarantaine de milliards. En s'amplifiant, ce mouvement était susceptible de raviver l'activité industrielle et commerciale, de relever les rentrées d'impôts, d'alléger en conséquence les appels de l'État sur le marché public et d'amener, enfin, les Rentes elles-mêmes dans la voie de la reprise.

Ces perspectives, encore qu'elles fussent, sans doute, bien fragiles, pouvaient être envisagées sans déraison. Le geste de l'Allemagne les a brutalement dissipées.

Depuis — après le coup dur de la séance du 9 mars qui annihilait à peu près deux mois de hausse sur les valeurs industrielles — la Bourse est assujettie à de constants remous, de peu d'ampleur, mais qui ne lui permettent pas de retrouver une voie un peu stable.

Les sorties d'or constatées vers la fin du mois de mars, et surtout les rumeurs fâcheuses répandues à la Bourse — égale-

ment hors de la Bourse — au sujet de mesures diverses envisagées disait-on par le gouvernement (qui les a depuis lors démenties), nécessitaient, à la veille de la liquidation mensuelle, la hausse du taux d'escompte de la Banque de France. Quoique peu grave, jusqu'ici, la tension du marché monétaire a néanmoins persisté dans les premiers jours du mois. Elle contraint la Bourse à demeurer sur une prudente expectative. Nous sommes trop près, maintenant, des élections législatives pour pouvoir envisager qu'une modification appréciable de la tenue boursière se produise avant que soit passée cette échéance des élections. Enfin, il y a aussi les controverses internationales dont il faut bien tenir compte, d'autant que, selon toute apparence, elles dureront longtemps et qu'elles peuvent nous réserver de désagréables surprises.

Il semble donc que l'on doive se borner, pour l'instant, à souhaiter que la Bourse conserve, durant les prochaines semaines, le calme et la résistance à l'adversité dont elle a fourni le témoignage durant ses récentes épreuves.

Les capitaux de placement qui se soucient de ne pas demeurer dans l'inaction complète et qui se préoccupent de prendre, par précaution, des positions éventuelles de défense, peuvent mettre à profit cette sorte de trève pour rechercher les investissements que leur nature et des considérations géographiques mettraient, de toute façon, à l'abri des conflits ou des difficultés diverses qui pourraient surgir. Dans cet ordre d'idées la plupart des valeurs de matières premières (pétroles, métaux, etc.) et les Mines d'or (transvaaliennes et canadiennes) sont à considérer d'une manière toute spéciale. Malheureusement notre Bourse est assez mal approvisionnée en valeurs de réelle qualité de ces catégories. Ce n'est sans doute pas une raison absolument suffisante pour ne pas y prêter attention quand on a d'importants intérêts à sauvegarder.

ANDRÉ PLY,

de la Banque de l'Union industrielle française.

Toute demande de renseignements détaillée concernant cette chronique doit être adressée directement à son rédacteur, M. André Ply, 4, rue de Vienne, Paris (8e).

TABLE DU DEUXIÈME VOLUME

Mars-Avril

LIVRAISON DU 1er MARS 1936

		Pages.
★ ★ ★	L'Italie entre la guerre et la paix	8
JULIEN BENDA	En marge d'un Dictionnaire	18
PAUL DUCHON	Les élections de 1848. — I	30
ANDRÉ THÉRIVE	Verdun, il y a vingt ans	61
KAY BOYLE	Avant-hier. — IV	81
P. LECOMTE DU NOUY	Les Mirages de la Science	121
ROGER LABONNE	Shanghaï	144
ROBERT DREYFUS	Le Testament de Siegfried	179
A. ALBERT-PETIT	L'Histoire	200
HENRY BIDOU	Le Mouvement littéraire	214
ALBERT FLAMENT	Tableaux de Paris	222
JEAN POIRIER	Parmi les Livres	236

LIVRAISON DU 15 MARS 1936

COMTE DE FELS	Optimisme maçonnique	241
LOUIS FRANCIS	La Neige de Galata. — I	249
R. DE ROUSSY DE SALES	Problèmes américains	268
CAMILLE MAUCLAIR	Les Symbolistes et leurs Musiciens	285
★ ★ ★	Crédit et Reprise des Affaires	302
KAY BOYLE	Avant-hier. — V	321
GEORGES-R. MANUE	Sur le Niger	361
PAUL DUCHON	Les élections de 1848 (fin)	381
ROBERT BRASILLACH	Moulins à paroles	411
ADOLPHE JAVAL	L'État châtelain	432
RAYMOND MILLET	Associations féministes en France	455
FRANÇOIS PORCHÉ	Le Théâtre	467

LIVRAISON DU 1er AVRIL 1936

		Pages.
GÉNÉRAL MANGIN	Lettres de Rhénanie	481
LOUIS FRANCIS	La Neige de Galata. — II	527
PIERRE D'ESPEZEL	Le Palais-Royal au XVIIIe siècle	565
BARON RHEINBABEN	France et Allemagne	594
GEORGES POTUT	Si la Dévaluation...	616
GABRIELE D'ANNUNZIO	La Chanson d'Hélène de France	630
M.-O. MONOD	Amour et Littérature	641
KAY BOYLE	Avant-hier (fin)	660
HENRY BIDOU	Le Mouvement littéraire	688
FRANÇOIS PORCHÉ	Le Théâtre	696
ALBERT FLAMENT	Tableaux de Paris	705

LIVRAISON DU 15 AVRIL 1936

★ ★ ★	La Fin d'une Dictature	721
MAURICE PARTURIER	Mérimée et Mme de Beaulaincourt	740
PROSPER MÉRIMÉE	Lettres à Mme de Beaulaincourt. — I	764
ED. GISCARD D'ESTAING	L'Endettement public	789
LOUIS FRANCIS	La Neige de Galata. — III	802
PIERRE BELLANGER	Bridge et Bridgeurs	841
JEAN LEBAUDY	Un Sultanat foulbé en Afrique	874
GEORGES GAUDY	Le Bateau ivre	888
FERNAND DE BRINON	Le Traité de Locarno	903
CONSTANTIN PHOTIADÈS	« Œdipe » tragédie lyrique	916
A. ALBERT-PETIT	L'Histoire	928
ALEXANDRE ARNOUX	Le Cinéma	942
GÉRARD BAUËR	M. André Bellessort à l'Académie	953

BIBLIOTHÈQUE-CHARPENTIER
FASQUELLE ÉDITEURS
11, rue de Grenelle, PARIS

MARCELLE VIOUX

■ ■ ■

BELLE JEUNESSE

— ROMAN —

Un roman très moderne où évoluent tous ceux de cette nouvelle génération qui, avide d'espace, fuient les bars et les locaux enfumés pour aller vers une vie au grand air, saine et sportive, dans une quotidienne camaraderie entre jeunes gens et jeunes filles.

Un volume de la *Bibliothèque-Charpentier*. . . . . **12** fr.

Édition Originale *sur Vélin-Bibliophile*. . **30** fr.

PRINCIPAUX ROMANS DU MÊME AUTEUR :

UNE ENLISÉE
UNE REPENTIE
L'ÉPHÉMÈRE
LES AMANTS TOURMENTÉS
MARIE-DU-PEUPLE
FLEUR D'AMOUR
MA ROUTE
AU SAHARA
LE DÉSERT VICTORIEUX
LE REQUIN
DEUX CŒURS BRISÉS
LE ROI VAGABOND
L'AMOUR SAUVEUR
JENNY DE LACOUR

Chaque volume : **12** fr.

LE VERT-GALANT (Henri IV), gravures hors texte.
Un volume : **15** fr.

Le Temps

PARIS — 5, Rue des Italiens, 5 — PARIS

Registre du Commerce Paris n° 70,722

6 ou 8 PAGES GRAND FORMAT

TÉLÉPHONE (CINQ LIGNES)

Taitbout 76.60 - 76-61 - 76-62 - 76-63 - 76-64

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : TEMPS-PARIS

Directeurs : JACQUES CHASTENET et ÉMILE MIREAUX

Le plus grand journal d'information
Rend compte de toute l'activité
politique, intellectuelle, artistique
et économique du monde entier

Services Télégraphiques et Téléphoniques
POLITIQUES, COMMERCIAUX, ET FINANCIERS PARTICULIERS
DE TOUTES LES CAPITALES
ET DE TOUS LES DEPARTEMENTS FRANÇAIS

		Trois mois	Six mois	Un an
PARIS, DÉPARTEMENTS et COLONIES FRANÇAISES		30 fr.	58 fr.	110 fr.
ÉTRANGER	Pays accordant une réduction de 50 0/0 sur les tarifs postaux.	52 fr.	102 fr.	200 fr.
	Autres pays	75 fr.	147 fr.	290 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS

Par abonnement le numéro ne coûte pas même 33 centimes

Pour la publicité, le " Temps " s'impose par sa diffusion, sa présentation et la qualité de ses lecteurs

CHEZ PLON

GEORGES BERNANOS

JOURNAL D'UN CURÉ DE CAMPAGNE

ROMAN

15 fr.

ÉMILE HENRIOT

TOUT VA FINIR

ROMAN

" Ceci est le drame de ce temps : Le divorce des générations. "

12 fr.

GASTON PELLETIER ET LOUIS ROUBAUD

EMPIRE OU COLONIES?

QUESTION CAPITALE pour l'avenir de la France

In-16 .. .. **12** fr.

YOUNGHILL KANG

AU PAYS DU MATIN CALME

ROMAN

TRADUCTION DE **CLAUDINE DECOURCELLE**

" C'est un livre aussi surprenant que " Kim " de Kipling "

Rebecca West (The London Daily Telegraph)

Collection Feux Croisés **15** fr.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

ALCAN

NOUVELLE ENCYCLOPÉDIE PHILOSOPHIQUE

Collection publiée sous la direction de M. HENRI DELACROIX

Doyen de la Faculté de Lettres de l'Université de Paris

Volume 8 **V. JANKÉLÉVITCH**

L'IRONIE

Un volume in-16... ... ... 10 fr.

Volume 9 **V. FELDMAN**

L'ESTHÉTIQUE FRANÇAISE CONTEMPORAINE

Un volume in-16... ... ... 10 fr.

JEAN PERRIN

Membre de l'Institut

PRIX NOBEL

LES ATOMES

Rédaction nouvelle

Un volume in-16. ... ... 15 fr.

NOUVEAU TRAITÉ DE PSYCHOLOGIE

par G. DUMAS, Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, Professeur à la Sorbonne

TOME V Fascicule 1

B. BOURDON

Professeur honoraire à l'Université de Rennes

LA PERCEPTION

Un volume grand in-8... ... ... 15 fr.

MARIUS LATOUR

PREMIERS PRINCIPES

D'UNE THÉORIE GÉNÉRALE DES ÉMOTIONS

Un volume grand in-8, 650 pages ... ... 50 fr.

108, Boul^d St Germain, PARIS

LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

49, boulevard Saint-Michel, PARIS (Ve)

HISTOIRE GÉNÉRALE

publiée sous la direction de Gustave GLOTZ, membre de l'Institut

HISTOIRE DE L'ORIENT

par ALEXANDRE MORET

Membre de l'Institut, professeur au Collège de France

TOME I

Préhistoire. — IVe et IIIe millénaires

ÉGYPTE, ÉLAM, SUMER ET AKKAD, BABYLONE

Un volume grand in-8 . . . . . 45 fr.

TOME II

IIe et Ier millénaires

LES EMPIRES. — Rivalités des Égyptiens, Sémites, Indo-Européens.

Un volume grand in-8 . . . . . 45 fr.

Notice détaillée de la collection franco sur demande.

LES MANUELS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

"CLIO"

Introduction aux études historiques

LOUIS VILLAT

Professeur à la Faculté des lettres de Toulouse

LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE

(1789-1815)

Ire partie

LES ASSEMBLÉES RÉVOLUTIONNAIRES

(1789-1799)

Un volume in-8 . . . . . 40 fr.

Notice détaillée de la collection franco sur demande.

Sous presse : LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE. 2e partie, Napoléon (1799-1815).

P.O.-MIDI

POUR ALLER EN

ALGÉRIE

LA VOIE LA PLUS RAPIDE

COMPORTANT

LA TRAVERSÉE MARITIME la plus COURTE

DANS LES EAUX LES MIEUX ABRITÉES

EST CELLE DE

PARIS-Quai d'Orsay - TOULOUSE - PORT-VENDRES

DÉPART DE PARIS A 19 h. 25

Voitures directes de toutes classes, couchettes 1re classe, wagons-lits de 1re et 2e classes Paris-Port-Vendres-Ville

Wagon-Restaurant Paris-Châteauroux

ARRIVÉE A PORT-VENDRES quai à 9 h. 40

TRANSBORDEMENT DIRECT

du train au paquebot de la Cie de Navigation-Mixte

DÉPART DE PORT-VENDRES

Pour ALGER	Pour ORAN
les mercredis et dimanches	les jeudis
à 10 h. 30	à 10 h. 30
arrivée le lendemain	arrivée le lendemain
à 7 heures	à 10 h. 30

Délivrance par les principales gares P.O.-MIDI DE BILLETS DIRECTS pour ALGER et ORAN

1° BILLETS SIMPLES (valables 15 jours)

2° BILLETS D'ALLER et RETOUR (valables de 30 à 90 jours)

3° BILLETS CIRCULAIRES (valables 90 jours) à l'aller via Port-Vendres et au retour via Marseille ou inversement.

ENREGISTREMENT DIRECT DES BAGAGES

RENSEIGNEMENTS :

aux Agences P.O.-MIDI, 16, boulevard des Capucines et 126, boulevard Raspail ; à la Maison du Tourisme, 127, avenue des Champs-Élysées à Paris ; aux gares de Paris-Quai-d'Orsay et d'Austerlitz ; aux principales Agences de Voyages.

CHEMIN DE FER DU NORD

LE CHEMIN DE FER DU NORD ASSURE DES RELATIONS RAPIDES

vers L'ANGLETERRE

SERVICE DE JOUR

PAR BOULOGNE OU CALAIS 1 HEURE DE TRAVERSÉE

SERVICE DE NUIT PAR DUNKERQUE

VITESSE. LUXE. CONFORT.

vers LA HOLLANDE

DE PARIS À AMSTERDAM | TRAIN DE LUXE "ETOILE DU NORD" 3 SERVICES JOURNALIERS DANS CHAQUE SENS

CHEMIN DE FER DU NORD

Voyagez en couchettes...

(du 6 Octobre au 30 Juin)

1re cl. } 25 F.
2me cl. }
3me cl. 20 F.

(du 1er Juillet au 5 Octobre)

1re cl. 30 F.
2me cl. 30 F.
3me cl. 25 F.

Prix spéciaux de PARIS à DIEPPE et vice-versa

RENSEIGNEMENTS DANS LES GARES DU RÉSEAU

ETAT

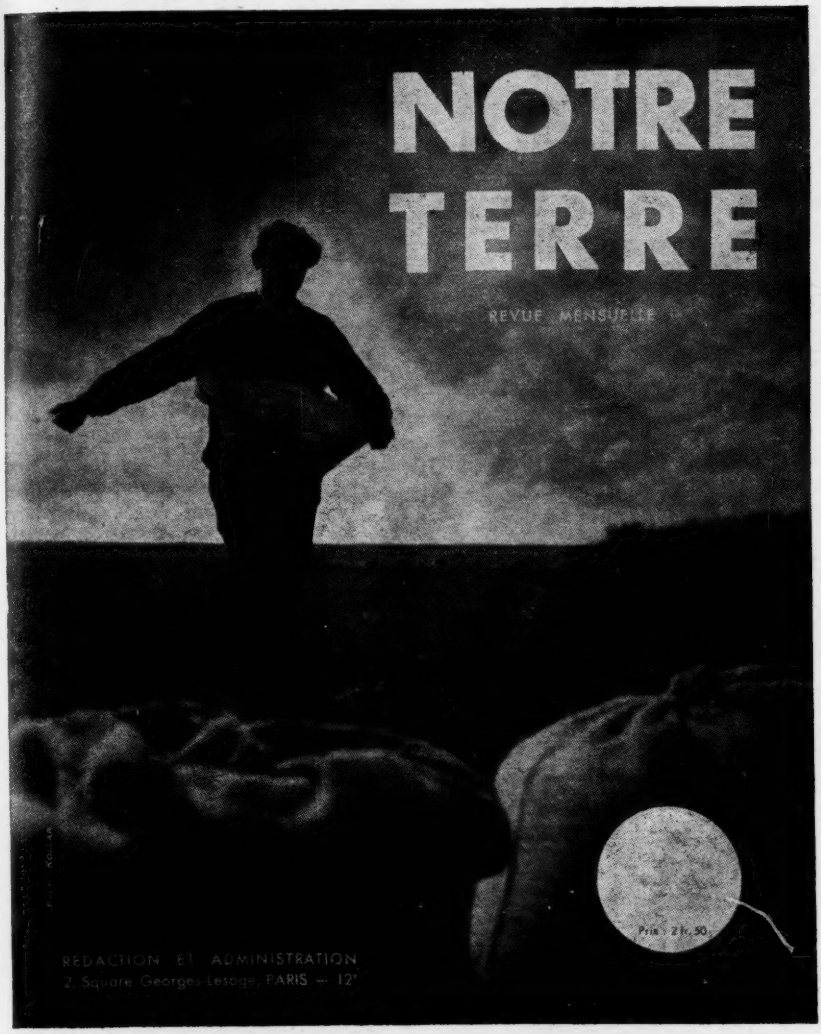

NOTRE TERRE

anciennement FORÊTS, CHAMPS, VIGNES

traite toutes les questions intéressant la vie rurale et défend l'Agriculture française.

Paraît le 1er de chaque mois sur 40 pages grand in-4° — abondamment illustrées.

ABONNEMENT : 1 an — 25 frs / 6 mois — 15 frs

Le N° : 2 fr. 50

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement sur demande à NOTRE TERRE, 2, Square Georges-Lesage, Paris-XII° — Tél. : DID. 08-71.

Éditions

GRASSET

JEAN GUÉHENNO

Jeunesse de la France *(Les Écrits)* .. 12 fr.

FERNAND PAYEN

Raymond Poincaré (chez lui, au Parlement, au Palais). In-8° écu, alfa .. .. 25 fr.

ROBERT DE TRAZ

De l'Alliance des Rois à la Ligue des Peuples *(SAINTE ALLIANCE et S.D.N.)*. 15 fr.

ARTHUR ROSENBERG

Histoire du bolchevisme *(Les Écrits)*.. 15 fr.

BRICE PARAIN

Retour à la France .. .. 12 fr.

G. FESSARD

" Pax Nostra " (Examen de conscience internationale) .. .. 18 fr.

J.-E. FIDAO-GIUSTINIANI

Richelieu, précepteur de la Nation française. In-8° écu, alfa .. .. 20 fr.

C.-F. RAMUZ

Derborence, *récit (Pour mon Plaisir)* .. .. 15 fr.

FRÉDÉRIC URMATT

La Damnation de Georges Brückner, *roman* .. .. 12 fr.

LOUIS ARTUS

Mirliton, ou Jolie mon amie, conte. In-8° tellière. 9 fr.

ERIC DE HAULLEVILLE

Voyage aux îles Galapagos, *roman (PRIX ALBERT Ier)*. .. .. 12 fr.

Imprimerie BRODARD ET TAUPIN, Coulommiers-Paris.

CALMANN-LÉVY, Éditeurs, 3, rue Auber, PARIS-IXe

G. LENOTRE

de l'Académie Française

LA VIE A PARIS PENDANT LA RÉVOLUTION

Préface de S. Em. le Cardinal A. BAUDRILLART, de l'Académie Française

Un volume collection "NOTRE VIEUX PARIS", illustré de 6 héliogravures hors texte. .. .. 15 fr.
Il a été tiré 200 exemplaires numérotés sur Vélin Marais. .. .. .. 30 fr.

RENÉ BAZIN

de l'Académie Française

ÉTAPES DE MA VIE

Un enseignement.... un exemple

Un volume sous couverture illustrée.. .. .. 12 fr.

Il a été tiré 500 ex. numérotés sur papier Outhenin Chalandre constituant l'édition originale .. .. 15 fr.
et 40 ex. numérotés sur papier de Rives.. .. .. 60 fr.

LES GRANDS SUCCÈS DU CINÉMA

PIERRE LOTI

LE ROMAN D'UN SPAHI

Un volume illustré..... 5 fr.
Un volume..... 12 fr.

RENÉ BAZIN

LA TERRE QUI MEURT

Un volume couverture illustrée photos du film..... 12 fr.

OCTAVE FEUILLET

LE ROMAN d'un jeune homme pauvre

Un volume couverture illustrée photos du film..... 5 fr.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

—:—

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 114, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE : 3, RUE AUBER

PRIX DE L'ABONNEMENT

		UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE		100 »	51 »	26.50
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES		106 »	54 »	28 »
ÉTRANGER	Demi-tarif postal	130 »	66 »	34 »
	Plein tarif	160 »	81 »	41.50

LA LIVRAISON — 240 pages — 7 francs.

On s'abonne à la Revue de Paris, *3, rue Auber, dans toutes les librairies, dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger et aussi en utilisant le compte de* Chèques postaux *de la* Revue de Paris, n° 360-50, *Paris.*

Correspondants à l'étranger :

Alep : Djanji, 24, Bd de France; *Alexandrie* : Librairie Hachette, S. A. 16, Bd de Ramleh; *Amsterdam* : Meulenhoff et C°; Feikema, Caarelsen et Cie; *Anvers* : La Grande Librairie; *Athènes* : Elefthéroudakis; *Barcelone* : Librairie Française, 8, Rambla del Centro; *Belgrade* : Henri Soubre; *Berlin* : Asher et C°, Behrenstrasse 17; *Beyrouth* : Bugnard, 5, Av. des Français; *Bruxelles* : Agence Dechenne; Office de Publicité; Lebègue; *Bucarest* : Cartea Romaneasca S. A.; *Budapest* : Cserepfalvi, Vaci-Utca 10; *Buenos-Ayres* : Libreria Hachette S. A., 49, Maipù; *Cologne* : Ausland Zeitungshandel, Disch Haus; *Copenhague* : Vilhelm Tryde; *Damas* : Makki, rue Salhie; *Elisabethville* : Desclée, Av. Royale; *Florence* : B. Seeber; *Genève* : Naville et C°, Agence des Journaux; Charles Dürr; *Irun* : Sociedad Gal Española de Libreria, 20, Calle de Los Martires de Jaca; *La Havane* : La Casa Belga, René de Smedt, O'Reilly; *Lausanne* : Payot et Cie; *Le Caire* : Librairie Hachette S. A., rue du Télégraphe; *Liége* : V. Bourguignon; *Lisbonne* : Torrès et Cta; *Londres* : Librairie Hachette, 34, Maiden Lane Bedford Street, W. C. 2; *Madrid* : Libreria internacional de Romo, Alcala 5; *Milan* : Bocca; *Montevideo* : Libreria « El Correo », Maximino Garcia; *Montréal* : Déom Frères; *Neuchâtel* : Delachaux et Niestlé S. A.; *New-York* : G. E. Stechert et C°, 31 East 10 th. Street; *Port-Saïd* : Librairie Hachette; *Rio de Janeiro* : Soria et Boffoni, 157, Avenida Rio Branco; *Rome* : Modernissima; *Salonique* : Molho, 19, rue Tsimiski; *Shang Haï* : Librairie Extrême-Orient, 2, route de Vallon; *Sofia* : J. Carasso et C°; *Stamboul* : Librairie Hachette, succursale de Turquie; B. P. 2219; *Tirana* : Guga et C°; *Turin* : Fratelli Bocca, S. Lattès et C° ; *Varsovie* : Jean Nowicki, 17, Krakowskie-Przedmiescie; *Zagreb* : Soubre, Juriciseva ulica 6; *Zurich* : Paul Morisse.

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Prière de joindre la somme de 1 *franc et une bande d'abonnement à toute demande de changement d'adresse.*

Les abonnements partent du 1er *ou du* 15 *de chaque mois.*

Les mandats ou valeurs à vue doivent être adressés à la Revue de Paris, *3, rue Auber.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La Revue de Paris *décline la responsabilité des manuscrits qui lui sont confiés.*

Tables décennales : (1894-1903); (1904-1913). — *Chaque livraison* . . . . . 10 fr.
Tables (1914-1933) . . . . . 20 »

BRODARD et TAUPIN, Coulommiers-Paris.